

ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE

PAR
M^{GR} PH. GERBET
ÉVÊQUE DE PERPIGNAN

*Invisibilia enim ipsius... per ea quæ facta
sunt intellecta conspiciuntur.*

Epist. B. Pauli ad Romanos. 1, 20.

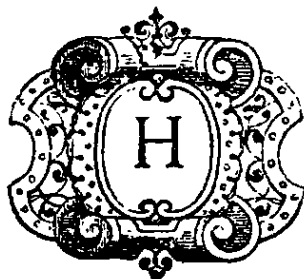
Les choses invisibles de Dieu... sont aperçues par l'intelligence à travers ses œuvres visibles.

TOME TROISIÈME

COMPLÉTÉ

Par M. A. BONNETTY

Collaborateur de Mgr Gerbet à l'*Université Catholique*
et directeur des *Annales de Philosophie chrétienne*.



PARIS
RENÉ HATON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
33, RUE BONAPARTE, 33

1877

Tous droits réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

ESQUISSE
DE
ROME CHRÉTIENNE

Propriété de l'Éditeur.

René Haton

AVIS AUX LECTEURS

On ne peut qu'être étonné de voir paraître, après un intervalle de 29 ans, le 3^e volume de *l'Esquisse de Rome chrétienne* de Mgr Gerbet. Nous en devons une explication aux lecteurs.

C'est en 1847 que parut le 1^{er} volume, dont l'impression avait été commencée en 1844. Mgr Gerbet était alors en Italie. C'est nous qui en soignâmes la publication ; elle se fit à son compte, et nous lui en procurâmes les moyens et les profits, en la mettant en vente au bureau de *l'Université catholique*.

Mais, avant que le 2^e volume fût achevé, Mgr Gerbet, qui ne recevait de traitement de personne, et avait à sa charge l'entretien d'un frère, qui demeurait à Paris, se décida à ven-

dre la propriété de son ouvrage. Il y mit lui-même le prix, et nous trouvâmes un libraire qui consentit à faire cette acquisition. Le traité même fut signé, le volume paru fut livré, et l'on pressa l'envoi des 2^e et 3^e volumes. Mais des regrets et des difficultés survinrent entre les associés, et demande nous fut faite de solliciter Mgr Gerbet pour qu'il consentît à rompre le marché.

Mgr Gerbet, généreux jusqu'à l'oubli complet de ses intérêts, y consentit, et alors nous dûmes offrir à plusieurs autres libraires de reprendre le marché; mais aucun ne voulut l'accepter, qu'à condition que les trois volumes seraient achevés, et que le manuscrit leur serait livré.

C'est alors que Mgr Gerbet nous sollicita de devenir nous-même acquéreur de l'ouvrage. Pour lui rendre service, nous y consentîmes, au prix proposé aux libraires, et quelque temps après l'ouvrage complet nous fut envoyé de Rome

Mais dans l'impression du 2^e volume, le manuscrit finissait au 13^e chapitre, page 421. Mgr Gerbet trouva que ce chiffre était trop disproportionné avec le chiffre de 491 pages, qui entraient dans le 1^{er} volume, et il prit dans le tome 3 les chapitres 14 et 15 ; ce qui donna au 2^e volume 520 pages.

En faisant ce changement, Mgr Gerbet s'obligea à ajouter quelques chapitres au 3^e volume, à la place de ceux qui en avaient été retranchés.

Mais à cette époque arriva la révolution romaine, et la retraite du Saint-Père à Gaëte. Mgr Gerbet l'y suivit, fut chargé de composer divers Mémoires pour la cause pontificale et revint en France sans avoir achevé son 3^e volume.

Quand il eut fixé son séjour à Amiens, il nous demanda le manuscrit du 3^e volume, qui était resté entre nos mains, pour y ajouter les chapitres supplémentaires.

Nous le lui remîmes ; il y travailla, mais faiblement, à cause d'une santé très-précaire.

Nommé évêque de Perpignan en 1854, on conçoit que toutes ses nouvelles occupations lui aient fait négliger de terminer son ouvrage.

Il y travaillait pourtant, et ce nouveau travail écrit tout entier de sa main, comprend les chapitres XXI, XXII et XXIII.

Malheureusement la mort vint le surprendre, le 7 août 1864, au grand regret de tous ses amis et de tous les amis de l'Église.

C'est alors que nous réclamâmes avec de vives instances la part du manuscrit que nous lui avions rendu, et les chapitres qui avaient pu y être ajoutés.

Mais, qui le croirait? M. l'abbé B..., à qui Mgr Gerbet avait laissé tous ses papiers, nous répondit qu'il n'existait aucun manuscrit du 3^e volume, que jamais même il n'avait été question de ce volume, et qu'il n'avait point été composé.

En vain nous assurâmes que ce volume avait existé longtemps en notre possession, qu'il était paginé en entier de notre main, il nous

fut répondu que nous nous trompions, et l'on fit appuyer ce dire par plusieurs des amis de Mgr Gerbet.

Cependant nous insistâmes tant et tant pendant plusieurs années qu'à la fin on nous apprit qu'on avait trouvé dans une caisse inexplorée la première partie comprenant les chapitres xvi, xvii, xviii et xix du manuscrit.

Nous insistâmes encore, assurant qu'il y avait d'autres chapitres que nous avions possédés, et que, de plus, nous savions de science certaine qu'il existait plusieurs chapitres nouveaux, que Mgr Gerbet avait composés à Amiens, et à Perpignan.

Après bien des retards, on nous envoya, en deux envois, séparés par des intervalles assez longs, les chapitres xxi, xxii et xxiii.

Mais il manquait le chapitre xx consacré à *l'église de Saint-Pierre-ès-Liens*.

Malgré toutes nos demandes, et toutes les recherches, nous dit-on, il a été impossible de le retrouver. Il a dû être perdu dans les

divers changements de domicile opérés par Mgr Gerbet.

Alors pour éviter une grande lacune et donner le chapitre xx promis par Mgr Gerbet, nous nous sommes décidé à suppléer la notice sur cette église de Saint-Pierre-ès-Liens, et à ajouter quelques pages au chapitre xvi. Nous en prévenons nos lecteurs, car nous sommes loin de vouloir attribuer à Mgr Gerbet ce que nous avons cru devoir ajouter à son livre. D'ailleurs les lecteurs se seraient bientôt aperçus de la différence de style et de conception.

C'est par l'érudition que nous avons essayé de remplacer les beautés de style et les grandes pensées de Mgr Gerbet.

Une autre lacune existait. Dans le courant de son travail, Mgr Gerbet renvoie à divers *Appendices* qu'il devait ajouter à la fin du 3^e volume. Nous devons dire que jamais Mgr Gerbet n'a essayé de remplir cette promesse. Son livre donc serait resté nécessairement incomplet.

C'est alors que nous avons cru devoir rem-

plir cette lacune, et ajouter les *xix Appendices* auxquels Mgr Gerbet renvoie dans son ouvrage; les lecteurs jugeront si nous avons réussi à donner les explications qu'il avait jugées nécessaires.

Nous avons terminé ce volume par une Table alphabétique des 3 volumes, complément indispensable pour trouver facilement les nombreuses notions qui y sont renfermées.

C'est ainsi que cet ouvrage si remarquable est, sinon parfaitement, du moins entièrement terminé.

A. BONNETTY,

Collaborateur de Mgr Gerbet à l'Université catholique
et directeur des *Annales de philosophie chrétienne*.

ESQUISSE

DE

ROME CHRÉTIENNE

CHAPITRE XVI

SUITE DE LA TRANSFORMATION DE ROME PAIENNE EN ROME CHRÉTIENNE

Rome antique avait conservé, dans son culte, des vérités saintes, qui avaient résisté à la corruption idolâtrique. Elle avait aussi, dans son histoire, de grands exemples d'héroïsme guerrier et de puissance fondatrice, ces deux traits caractéristiques de sa destinée. Rome moderne a plusieurs monuments, qui, soit par leur place, soit par leur destination, ont attaché des souvenirs de pureté et de gloire chrétienne aux lieux les meilleurs de l'ancienne Rome.

Ce nouveau point de vue, sous lequel se présente à nous cette ville aux aspects si multiples, méritait d'être étudié dans tous ses détails. Nous

en donnerons une idée en choisissant quatre monuments, intéressants aussi sous plusieurs rapports.

Le Paganisme romain avait honoré la chasteté, malgré les pratiques impures introduites par l'idolâtrie ; il l'avait honorée sous les noms de *Vesta* et de *Diane*. L'église, consacrée à la Reine des Vierges, sous le titre de *Sainte-Marie-du-Soleil*, a été autrefois, suivant toute probabilité, un temple de *Vesta*.

Une église, érigée en l'honneur d'un autre type de la virginité chrétienne, l'église de *Saint-Jean-devant-la-Porte-Latine*, a été fondée sur les débris d'un temple de *Diane*.

Aux yeux de l'ancienne Rome, *Scipion* l'Africain était le représentant le plus pur de la gloire militaire. C'est sur l'emplacement de sa maison que Rome chrétienne a dédié une église à *saint Georges*, le type du guerrier chrétien.

Dans la Rome impériale, le nom le plus vénéré était celui d'*Auguste*, fondateur de l'empire. La *Basilique de Saint-Pierre-aux-Liens*, où nous honorons jusque dans ses chaînes le fondateur de Rome chrétienne, a contribué, dans les derniers temps du paganisme romain, à faire disparaître les honneurs idolâtriques rendus à la mémoire d'*Auguste*.

Nous allons faire l'histoire de ces quatre églises, auxquelles sont attachés les souvenirs de ces diverses phases de la vie de Rome païenne.

CHAPITRE XVII

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-DU-SOLEIL, TEMPLE DE VESTA

Lorsqu'on traverse l'emplacement de l'ancien marché aux bœufs, *Forum boarium* (8^e région de Rome), sur la rive gauche du Tibre, on voit tout près du fleuve un petit temple rond, d'une forme élégante, entouré d'une vingtaine de colonnes à chapiteaux variés. Beaucoup d'antiquaires, surtout parmi les anciens, lui ont donné le nom de *temple de Vesta*. D'autres ont pensé qu'il avait été dédié à *Hercule Vainqueur*. Mais depuis on a remarqué dans la rosette des chapiteaux un emblème qui semble se rapporter au culte de la divinité païenne adorée sous les titres de *Cybèle* et *Vesta*. Cette observation et l'indice fourni par une topographie de Rome antique, qui place, dans cette région de la ville, un temple de cette Déesse, ont déterminé des savants de nos jours à restituer à cet édifice son ancien nom ¹.

¹ Il ne faut pas toutefois le confondre avec le principal

Il est aujourd'hui l'église de *Sainte-Marie-du-Soleil*.

Panciroli, ce vieil et bon explorateur des trésors cachés de Rome chrétienne, a bien exprimé la signification de ce monument. Je préfère à toutes les réflexions que je pourrais faire ses pieuses et naïves remarques, bien qu'elles renferment quelques rapprochements trop subtils.

« Quelque grande que soit la corruption de
 » notre nature, inclinée par elle-même au mal,
 » sa vertu a pourtant une beauté, une splendeur
 » visible et aimable pour ceux même qui, privés
 » de la lumière de la foi, ne voient qu'un peu
 » avec celle de la nature. Nous en avons une
 » admirable preuve dans ce très-ancien temple.
 » Il a été dédié à la déesse *Vesta*, que les Gentils
 » se sont représentée comme vierge très-chaste,
 » toute occupée de maintenir toujours vive une
 » flamme sacrée : noble figure d'un cœur pudique
 » et toujours brûlant des flammes du divin
 » amour.

» Bien que cette histoire de *Vesta* soit une
 » fable et un songe des poètes, il s'est néanmoins
 » rencontré beaucoup de femmes, qui, à l'imitation
 » de cette déesse, se sont vouées à la virginité,
 » pour être consacrées à *Vesta* et à son temple.

temple de *Vesta*, situé près de la fontaine *Giuturne*, à l'endroit où nous voyons l'église de *Saint-Théodore*, au pied du mont Palatin.

» Elles y avaient soin que le feu qui brûlait sur
 » son autel ne s'éteignît jamais, ou, si par hasard
 » il venait à manquer, il ne leur était pas permis
 » de le rallumer par un autre moyen que par les
 » plus purs rayons du soleil répercutés par un
 » miroir. Oh ! qu'on a bien fait de dédier ce tem-
 » ple en l'honneur de celle qui n'est pas seule-
 » ment la Reine des vierges, de celle qui est toute
 » enflammée du feu de l'amour divin, parce
 » qu'elle a réfléchi les rayons du soleil de justice,
 » auquel elle a été si parfaitement unie par la
 » grâce ¹. »

Telles sont les réflexions de Panciroli ².

Le pieux auteur commet ici une erreur quand il dit : que dans le Paganisme beaucoup de femmes, à l'imitation de Vesta, se sont vouées à la virginité pour être consacrées à cette déesse et à son culte. Il n'y a que les vierges chrétiennes qui se vouent elles-mêmes à la virginité. Les Vestales étaient dévouées forcément à cet état. C'étaient les parents qui les offraient, ou le Grand-Prêtre, qui les *prenait*, pour les vouer à la virginité.

« D'après la loi Papia (654 av. J.-C.) dit

¹ *Tesori nascoti nell' alma cita di Roma*, raccolti e posti in luce, per opera d'Ottavio Panciroli, Roma, 1690; p. 505, au titre de *Sainte-Marie des Grâces*.

² Complément de ce chapitre par M. Bonnetty.

» Aulu-Gelle, il était spécifié que, sur l'indication
 » arbitraire du Grand-Pontife, vingt jeunes vier-
 » ges étaient choisies parmi le peuple, et on
 » tirait au sort sur ce nombre, et quand une
 » était désignée par le sort, le Grand-Pontife la
 » prenait et elle devenait dévouée à Vesta ¹. »

La jeune fille devait être âgée au moins de 6 ans et ne pas dépasser 10 ans ².

« On se sert de cette expression *prendre la*
 » *vierge*, dit le même auteur, parce que, saisie par
 » la main du Pontife, elle était soustraite à son
 » père, comme une captive prise à la guerre ³. »

On a conservé la formule de cette violente appréhension :

« Pour prêtresse Vestale, qui pratique les rites
 » sacrés, qui jouisse des droits de se dire ou
 » faire la prêtresse Vestale pour le Peuple romain
 » et les Quirites, afin que cela se fasse selon
 » l'exacte loi, ainsi, *Amata, je te prends* ⁴. »

Amata, à ce que l'on prétend, était le nom de la première Vestale prise par Numa.

Ainsi donc les Vestales étaient vestales *par force*. Quel changement le Christianisme a intro-

¹ Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, l. 1, c. 12.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Sacerdotem vestalem quæ sacra faciat, quæ ious (jus) siet, sacerdotem vestalem facere, pro Populo romano, Quiritibusque, ut et quæ optuma lege fiat, ita te, Amata, capio. (Fabius Pictor, dans *Aul.-Gel.* 1, c. 12.)

duit dans le monde romain ! Les vierges chrétiennes ne sont pas *prises*, elles se présentent elles-mêmes. On ne les accepte que lorsqu'elles ont l'âge de majorité. D'abord on leur fait subir un dur noviciat plus ou moins long, et ce n'est que lorsqu'elles déclarent vouloir persister dans le projet de demeurer dans la vie dont elles ont fait l'essai, qu'on accepte leurs vœux¹.

Dans le Paganisme le collège des Vestales était composé de 18 personnes ; six passaient 10 ans à être instruites des droits et des devoirs des vestales ; après ce temps ces six étaient chargées d'offrir les sacrifices et de conserver un feu perpétuel pendant 10 ans ; puis ces six étaient occupées pendant 10 ans à instruire les novices qui remplaçaient les personnes mortes. Enfin, au bout de ces 30 ans, elles étaient libres de reprendre la vie mondaine et de se marier².

« Vesta, dit plaisamment Prudence, dédaigne » la vieille fille. »

Tandem Virgineam fastidit Vesta Senectam³.

Mais qu'est-ce que ces 18 Vestales en comparaison du nombre des vierges chrétiennes répandues en ce moment dans tous les pays du monde, même parmi les idolâtres et les sauva-

¹ Voir *Pontificale romanum*, etc., p. 153. in-12, Paris, 1664.

² Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.* l. II, c. 17, n. 6.

³ Prudence, *contra Symmachum*, l. II, v. 1078 ; dans *Patrologie latine*, t. LX, p. 268.

ges les plus reculés ? On peut dire cependant que ces 18 Vestales étaient destinées à être une preuve vivante de l'honneur qui est dû à la femme, et de l'antique promesse qu'une Vierge devait enfanter un Dieu.

Outre la fonction des *sacrifices*, les Vestales étaient encore spécialement chargées de conserver certains objets que le peuple romain regardait comme le *gage fatal* de l'empire. C'est ce que dit le consul C. Flaccus à propos de ceux qu'il accusait d'avoir incendié le temple de Vesta.

« Ils ont osé profaner le temple de Vesta, les
 » feux éternels, et le *gage fatal* de l'empire ro-
 » main conservé dans le lieu secret du tem-
 » ple ¹. »

C'est cet objet inconnu que le grave Cicéron regardait comme le salut de l'empire.

« Il faut le conserver, dit-il en parlant de
 » l'assassin Brutus, comme le *signe* qui, tombé
 » du ciel, est renfermé dans les lieux secrets de
 » Vesta, lequel signe étant sauf, nous serons
 » toujours sauvés ². »

¹ Vestæ ædem petitam, et æternos ignes, et conditum in penetrali fatale pignus imperii romani (Livius, *Hist.* l. xxvi, c. 27.)

² Qui idem conservandus est, ut id signum, quod de cœlo delapsum, Vestæ custodiis continetur, quosalvo, salvi sumus futuri (Cic. *Philip.* xi, c. 10.)

Mais quel était ce signe, gage fatal de l'empire, que les Vestales conservaient ? C'était, disent les uns, une statue de Minerve, palladium apporté de Troie par Enée ; c'était, selon d'autres, le Dieu obscène, *Fascinus*. Comme pour insulter à leur virginité forcée, on les avait chargées de conserver l'image obscène de la fécondité. Il faut lire le grave historien Pline pour y croire.

« La nourrice, ainsi que son nourrisson, sont » sous la protection de *Fascinus*, gardien des » empereurs, non moins que des enfants. Ce » Dieu est honoré par les Vestales parmi les choses sacrées de Rome. Il est suspendu au char » des triomphateurs, pour les défendre contre » l'envie ¹. »

Voilà ce que conservaient et gardaient les Vestales dans le lieu le plus secret de leur temple.

Les Vierges chrétiennes ont aussi leur sanctuaire, qu'elles gardent nuit et jour, et devant lequel elles entretiennent une lumière ou feu sacré. Ouvrons ce tabernacle et voyons ce qu'elles y conservent. C'est au premier aspect un pain sans levain, le produit le plus pur, le plus néces-

¹ Quamquam illos religione tutatur et Fascinus, imperatorum quoque, non solum infantium custos, qui Deus inter sacra romana a Vestalibus colitur, et currus triumphantium, sub his pendens, defendit, medicus invidiæ (Pline, *Hist. nat.* l. xxviii, c. 7.) — Voir aussi Prudence *contre Symmaque*, l. ii.

saire, de la terre, celui qui constitue la vie corporelle de l'homme. Oh ! que ne diraient pas nos Païens modernes si dans le sanctuaire de Vesta on n'avait trouvé qu'un froment pur ? Quels éloges pour la grandeur et la sainteté de ce symbole de la Mère-Nature produisant tout, nourrissant tout ? Voyez, auraient-ils dit, quelle sainte et magnifique religion que la religion des Vestales ! Mais ce pain, vie réelle de l'homme, est conservé par les Vierges chrétiennes, et les Païens modernes ne veulent plus reconnaître là le culte de la nature, ils ignorent ou méprisent ces vierges qui en sont les gardiennes.

Et cependant ce pain n'est rien. Ce n'est qu'un symbole, une forme saisissable qui renferme une réalité bien autrement grande, bien autrement conservatrice. C'est le corps et le sang de Dieu. Par un mystère d'une grandeur et d'une simplicité également divines, la vie matérielle s'est transformée en vie divine, l'homme est devenu Dieu, et Dieu est devenu homme.

Ce que conservent, ce qu'adorent, les vierges chrétiennes se nomme l'Homme-Dieu. C'est Dieu qui a élevé à lui la nature humaine, et l'a rendue divine. Bien plus, pour rendre divin, chaque homme personnellement et en particulier, ce Dieu se donne, sous cette forme, en nourriture, et s'incarne ainsi dans sa chair. Que nos rationalistes pensent ce qu'ils voudront de ce mystère ; aucun

ne pourra s'empêcher d'en admirer la grandeur et même la conception divine.

Voilà ce que gardent les Vierges chrétiennes, non pas dans un impénétrable et invisible réduit, mais à découvert et visible à tous. C'est là le *palladium* et le *fatale pignus* des chrétiens.

En compensation de la chasteté forcée, à laquelle les Romains condamnaient leurs Vestales, ils les comblaient d'honneurs et de privilèges. Soustraites à l'autorité paternelle ; — droit de tester ; — précédées, comme les consuls, d'un licteur quand elles sortent ; — délivrer un condamné à mort rencontré fortuitement ; — peine de mort pour celui qui toucherait leur litière ou regarderait par dessous ; — les magistrats baissent leurs faisceaux devant elles ; — les consuls et les préteurs leur cèdent la voie ; — liberté d'aller où bon leur semble¹ ; — assistant au milieu des hommes à ces repas monstres que donnaient les pontifes et les consuls² ; — place choisie à ces effroyables jeux du Cirque où les yeux se repaissaient du sang humain, et à ces honteuses danses qui bouleversaient tous les sens, et dont elles ne pouvaient, dit Juvénal, contenir les honteux ré-

¹ Voir Lipsius, *De Vesta et Vestalibus*, dans *Opera*, t. II, p. 756.

² Voir le détail d'un de ces repas dans Macrobe, *Saturnales* l. II, c. 9.

sultats ¹, telle était la vie des Vestales païennes.

Combien le Christianisme a changé cette singulière et, on peut dire, honteuse virginité ! La Vierge chrétienne ne paraîtra plus aux regards des hommes ; mais, sous un humble et modeste habit, elle passera sa vie dans le cloître, occupée de prières, ou donnant l'éducation aux jeunes filles riches ou pauvres ; ou bien, répandue dans le monde, ici elle habite les hôpitaux, soignant toutes les maladies humaines ; là elle visite les pauvres, soulageant leurs misères, gardant les enfants pour laisser travailler les mères, et formant ces futures mères chastes, dévouées, religieuses, qui forment les hommes probes de la civilisation moderne.

Ce n'est pas tout, en ces derniers temps les voilà devenues apôtres ; elles passent les mers, traversent les forêts, et dans toutes les parties du monde habité, elles vont recueillir les jeunes filles sauvages ou païennes, et les transforment en chrétiennes, élevées bien au-dessus de toutes les vertus, de tous les charmes de la femme païenne antique. Que l'on nous dise si le Christ n'a pas transformé le monde ?

Malheur au reste à la Vestale qui avait laissé éteindre le feu. Elle était impitoyablement fouettée par le Pontife ² ; quant à celle qui avait violé

¹ Molli saltante Bathyllo

Tuscia vesicæ non imperat (*Sat.* vi, 64).

² Plutarque, *Numa*, c. 10.

sa virginité et s'était laissé corrompre, nulle place laissée au repentir ou à la pénitence, une atroce et fatale punition lui était réservée.

« On met la coupable dans une litière bien
 » fermée et bien jointe avec des courroies, afin
 » qu'on ne puisse pas même entendre ses cris, et
 » on la porte en cet état à travers le forum.....
 » Quand la litière arrive au lieu du supplice, les
 » licteurs délient les courroies, et le Grand-Prê-
 » tre, après avoir fait des prières secrètes, et levé
 » les mains au ciel avant cette effroyable exécu-
 » tion, en tire la criminelle environnée d'un suaire,
 » et la met sur l'échelle par laquelle on descend
 » dans le caveau. Après cela il s'en retourne avec
 » tous les autres prêtres, et cette malheureuse
 » n'est pas plutôt descendue, qu'on tire l'échelle,
 » et l'on referme l'ouverture avec beaucoup de
 » terre que l'on y jette¹. »

C'est sur un songe envoyé par les Dieux que Tarquin institua ce supplice, comme le Destin antique, inexorable et fatal².

Le corrupteur avait le cou renfermé dans une fourche sur le forum, et était battu de verges jusqu'à ce que mort s'ensuivit³.

Tel était le sort des Vestales et de leur corrupteur.

¹ Plutarque, *Numa*, c. 40.

² Denys d'Hal. *Ant. Rom.*, l. III, c. 20, n. 2.

³ Zonare, *Annales*, l. VII, c. 8; *Pat. grecque*, t. 134, p. 566.

Le Christ plus miséricordieux pardonne à la femme adultère avec ce mot : « *Ne péchez plus* ». La vierge chrétienne qui viole ses vœux est toujours admise à repentir, à pénitence et à pardon.

Que l'on compare les deux Religions.

Nous venons de voir les vierges chrétiennes, gardiennes du seul Dieu, maître du ciel et de la terre, le seul digne d'être adoré. C'est Celui qui doit les récompenser, le seul qu'elles aiment et adorent. Voyons quelle était la Divinité à laquelle étaient consacrées ces infortunées vierges païennes.

Et d'abord les Vestales savaient-elles quelle était cette Divinité, qu'elles servaient sous des menaces si sévères ? Oui ; — on leur enseignait que Vesta était la *Terre*, dit le généalogiste et le chanteur contemporain de la religion romaine :

« La *Terre* est *stationnaire* par sa propre force ; par cette *station* elle est appelée *Vesta*. »

*Stat vi Terra sua, stan-do Vesta vocatur*¹.

Mais non ; elle n'est pas la *Terre*, elle est le *Feu*. — « Et ne va pas t'imaginer que *Vesta* soit » autre que la *flamme vive*. »

*Nec tu aliud Vestam, quam vivam intellige flammam*².

Or cette Divinité était-elle *Vierge* ? Non. Car elle est la *mère des Dieux*, μητέρα Θεῶν³. — Mais si ; elle est *Vierge* :

¹ Ovide, *Fast.*, vi, 299.

² *Ibid.*, 291.

³ Aristote, *Du Ciel*, l. II, c. 13, et Gretser, *Inscrip.*

« Sœur de Junon et de Cérés, elle fut toujours
 » Vierge : les deux premières épousèrent, et tou-
 » tes les deux eurent des enfants. Sur les trois
 » une seule resta insoumise à un homme. »

Utraque nupserunt. Ambæ peperisse feruntur,
 De tribus impatiens restitit una viri ¹.

Et encore il s'en fallut de peu que sa Virginité ne lui fût enlevée. Ce fut un Ane qui la sauva. C'est Ovide qui raconte cette jovialité relative à la Divinité servie par les Vestales.

Cybèle avait donné un grand dîner le jour de sa fête, où toutes les Divinités avaient été invitées.
 « Après avoir passé la nuit à bien boire,

In multo nox est pervigilata mero (*Fastes*, vi, 326),
 Dieux et Déesses se répandent dans les bois du mont Ida.

« Une partie se couche, et repose ses membres
 » sur le léger gazon : ceux-ci jouent ; les autres
 » dorment, d'autres dansent, »

Pars jacet, et molli gramine membra levat.
 Hi ludunt, hos somnus habet ; pars brachia nectit (v. 328).

« Vesta est étendue, et goûte en sécurité un tran-
 » quille repos. »

Vesta jacet, placidamque capit securam quietem (v. 331).

Mais Priape survient, aperçoit Vesta, et « conçoit
 » une obscène espérance. »

Spem capit obscœnam, furtimque accedere tentat (v. 337).

¹ Ovide, *Fastes*, vi, 287.

« Fort heureusement que l'Ane du vieux Silène
 » se mit intempestivement à braire, et la Déesse,
 » effrayée par cette voix retentissante, se mit sur
 » pied. »

Intempestivo quum rudit ille sono
 Territa voce gravi surgit Dea (v. 342).

Lactance n'a pas manqué de reprocher cette scène ignoble aux Romains de son temps qui adoraient encore Vesta.

« Quoi de plus honteux, leur dit-il? Quoi de
 » plus ignoble, que de reconnaître que Vesta doit
 » sa virginité au bénéfice d'un Ane? »

Quid turpius? Quid flagitiosius, quam si Vesta beneficio
 Asini Virgo est¹.

« Cependant, c'est en souvenir de ce grand ser-
 » vice, qu'aux fêtes de Vesta les Romains promè-
 » nent un Ane couronné de pains, en guise de
 » couronne, en souvenir de cette Virginité qu'il
 » lui avait conservée. »

Apud Romanos vero eundem (asinum), Vestalibus sacris
 in honorem pudicitiae conservatae panibus coronari (Lact.,
ibid.).

Quand on connaît ces détails on ne peut s'empêcher de s'écrier : Ne voilà-t-il pas une bien sainte Divinité et un digne sujet de culte ? Ne voilà-t-il pas de beaux exemples à imiter pour une chaste vierge ?

¹ Lact., *Inst. Div.*, l. 1, c. 21 : *Pat. lat.*, t. vi, p. 237.

Mais ici encore admirons l'immense supériorité du Christianisme. Nous avons dit quel grand sujet de culte et d'amour est offert aux Vierges chrétiennes dans leur tabernacle. Mais nous n'avons pas parlé de l'admirable modèle offert à leur imitation, ni de la grande protectrice donnée à leur faiblesse. L'objet de leur adoration, c'est l'HOMME-DIEU, deux mots que Dieu seul a pu rendre vrais. Eh bien, l'objet de leur imitation, le nom de leur protectrice est encore exprimé par deux mots : VIERGE-MÈRE, que Dieu seul a pu faire concorder.

Ah ! c'est ici surtout qu'éclate la grande différence entre les Vierges chrétiennes et les Vestales païennes. Celles-ci suppriment la plus humaine et la plus divine des facultés de la femme, celle d'aimer. Et en effet qui auraient-elles aimé ? Leur père, leur mère ? Elles étaient séparées de leur famille, et tout à fait indépendantes. Leur divinité, Vesta, leur palladium, Pallas, leur *Pignus imperii*, l'obscène Phallus ? Ces amours étaient ridicules. Les hommes ? Cet amour leur était interdit. Gare à celle qui s'y laissait entraîner ! Aussi voyons-nous leur cœur endurci et impitoyable ; c'est avec un air sec et joyeux qu'elles assistent aux combats du Cirque, et plus d'une a dû abaisser le doigt pour refuser toute grâce et exiger que le Gladiateur vaincu fût égorgé sous ses yeux¹.

¹ Voir Prudence, *contre Symmaque*, l. II, v. 1098 ; *Pat. lat.* t. 60, p. 272, et Juvénal, *Sat.* III, 36.

L'amour de la Vierge chrétienne se répand d'abord en humble et ardente adoration pour l'*Homme-Dieu*, puis on peut dire qu'il déborde en affection et en communication familière et continue envers la *Bonne Mère*. C'est leur modèle, leur protectrice auprès du *Divin*, son Fils. Ce sont ces deux noms, représentant deux personnes réelles et vivantes, et non vides et fantastiques comme ceux des divinités des Vestales, qui remplissent leur pensée, échauffent leur cœur et leur font opérer ces miracles de dévouement et de charité qui étonnent le monde.

Ce sacerdoce forcé des jeunes filles païennes dura encore longtemps, après même que les empereurs furent devenus chrétiens. Les Prêtres obstinés des Dieux trouvaient leur honneur et leur profit dans l'existence de ces victimes vivantes. Ce fut Théodose le Jeune qui, l'an 426, vint délivrer ces esclaves en abolissant le culte païen par une loi¹; Théodose I avait déjà supprimé les fonds alloués à ce culte de dieux fantastiques. Or ce ne fut pas sans réclamations. Le sénateur Symmaque défendit avec acharnement cette institution puérile et atroce. Aussi S. Ambroise lui disait dans une lettre célèbre adressée à l'empereur Valentinien.

« Que vos vierges Vestales gardent leur payement.

¹ Voir cette loi dans le *Code Théodosien*, t. VI, p. 351; édit. Godef. Lipsiæ 1743, in-fol.

» Je dis ceci pour ceux qui ne veulent pas croire
» qu'il puisse exister une Virginité gratuite. Qu'ils
» provoquent par des lucres ceux qui se dé-
» fient des vertus. Or, combien les richesses
» qu'ils promettaient leur ont-ils fait de vierges ? A
» peine peuvent-ils prendre *sept*¹ vierges vestales.
» Voilà tout le nombre qu'ont pu rassembler les
» couronnes qui entourent leur tête, les brillantes
» couleurs de leurs robes de pourpre, la pompe
» de leur litière entourée de serviteurs, les grands
» privilèges, les immenses lucres, et enfin le temps
» de leur virginité défini. Que leurs défenseurs
» ouvrent les yeux de leur esprit et de leur corps ;
» qu'ils voient cette plèbe de pudeur, ce peuple
» de chasteté, ce concile de vierges chrétiennes.
» Aucun ornement de bandelettes autour de la
» tête, mais un voile, ignoble en usage, noble en
» chasteté, l'attrait de la beauté non recherché,
» mais abdiqué ; aucune de ces robes de pourpre,
» nul luxe de délices, mais la pratique des jeûnes ;
» aucun privilège, aucun lucre, tout est de telle
» sorte qu'on croirait appelées de l'étude celles
» qui exercent leurs offices. La chasteté est acquise
» à leurs dépens. Ce n'est pas une virginité celle
» qui est achetée par un prix, elle n'est pas ac-
» quise par l'étude de la vertu ; ce n'est pas une

¹ Nous avons vu qu'il n'y en avait jamais que *six* qui sacrifiaient.

» chasteté celle qui est louée, pour un temps, à
» prix et sur enchère ¹. »

Telles sont les transformations qu'ont subies le temple de Vesta devenu l'église de Sainte-Marie-du-Soleil, et les Vestales devenues les religieuses chrétiennes. Que l'on dise après cela que le Christ n'a pas transformé le monde païen ?

Nous devons ajouter que l'église de *Sainte-Marie du-Soleil* est une des sept où se font les pèlerinages de Rome.

Voici la prière indiquée pour cette visite :

« Celui à qui la Lune, le Soleil et toutes choses
» sont soumises à travers les temps, est porté dans
» les entrailles d'une jeune Fille, remplie de la
» Grâce du Ciel. »

Cui Luna, Sol, et omnia
Deserviunt per tempora,
Perfusa cœli gratia,
Gestant Puellæ viscera.

« O dame très-puissante, aide-moi dans mes
» besoins et mes périls, toi, l'aide contre les ad-
» versaires, et délivre-moi de toute violence de la
» part de mes ennemis, et de toute la malice de
» mes adversaires. »

Adjuva me, Domina firmissima, in necessitatibus ac periculis, adversantium adjutrix, et ab omni hostium violentia, atque inimicorum malitia libera me ².

¹ S. Ambroise, *Epit.* xviii, n. 11 et 12, dans *Patrologie lat.*, t. xvi, p. 975.

² Piazza, *Hieroxenia*, ovvero sagra pellegrinazione alle sette chiese di Roma ; 2^e partie, p. 28 ; in-16, Rome, 1694.

CHAPITRE XVIII

ÉGLISE DE SAINT-JEAN-DEVANT-LA-PORTE-LATINE.
TEMPLE DE DIANE.

Dans le calendrier de l'Eglise il n'y a qu'une seule fête de saint dont le titre indique expressément une localité de l'ancienne Rome. C'est la fête de *saint Jean devant la porte Latine*. L'endroit où cette porte est située ne se trouvait pas, dans les premiers siècles, en dedans des murs de la ville comme il l'est maintenant. On a trouvé dans les alentours d'anciens débris de tombeaux, avec l'inscription : *Diis Manibus*. Tous les étrangers vont visiter les deux beaux *colombaires* qu'on y a découverts, il n'y a pas longtemps. Comme la loi romaine ne permettait pas d'inhumer dans l'intérieur de la ville, ce lieu devait être hors des remparts. Il n'y a été effectivement renfermé que lorsqu'Aurélien, en 291, a fait élargir l'enceinte de Rome. Avant cette époque, la voie Latine, qui conduisait dans le Latium, et la voie Appienne par-

taient toutes deux de la porte Capène ¹, et se séparaient bientôt. C'est le même empereur qui a fait ouvrir, dans la nouvelle enceinte, une porte correspondant spécialement à la voie Latine.

Le titre de la fête instituée en commémoration du martyre de saint Jean ne signifie donc pas qu'il a eu lieu devant la porte Latine, qui n'a existé que deux siècles plus tard ; mais que l'endroit où il a eu lieu s'est trouvé être tout près et en face de la porte Latine, après les constructions d'Aurélien. On conçoit aisément comment cette manière de désigner par anticipation s'est établie. Les portes d'une ville, journellement fréquentées, présentent des points de rapprochement avec lesquels le peuple est très-familiarisé. La porte Latine, étant le monument bien connu le plus voisin du lieu dont il s'agit, les chrétiens de Rome se sont accoutumés à désigner, sous ce nom, la localité qu'une tradition antérieure signalait à leur vénération.

On sait que l'église érigée en cet endroit est la commémoration d'un fait, rapporté en ces termes, par Tertullien : « Vous avez Rome... où l'apôtre » Jean..., plongé dans l'huile bouillante, en sortit sain et sauf, et fut ensuite relégué en exil ². »

¹ Cette porte était située alors dans la gorge entre le Coelius et l'Aventin, celle qui lui a succédé dans les remparts construits par Aurélien a pris le nom de porte Appienne ; c'est aujourd'hui la *Porte-de-Saint-Sébastien*.

² Habes Romam, unde nobis quoque auctoritas præsto

Si l'on rapproche du passage de Tertullien le titre de *Saint Jean devant la porte Latine*, donné à la basilique et à la fête, on voit que cette dénomination a dû avoir originairement une autre base que le récit de cet écrivain. Autrement la liturgie se serait bornée à célébrer le martyr de l'apôtre à Rome, sans indiquer l'endroit, car le texte en question n'en dit pas un mot.

Cette désignation locale, ajoutée au témoignage de cet écrivain, suppose donc qu'il existait à Rome une tradition indépendante de ce document historique. L'auteur africain ne l'a connue qu'en partie, il a rapporté la substance du fait, sans faire mention de la place. Son antique récit n'a été qu'un écho affaibli de la tradition romaine.

L'imagination de quelques légendaires s'est plu à supposer que, immédiatement après le martyr de saint Jean, les fidèles, qui en avaient été témoins, avaient fondé, dans ce lieu même, une église ou oratoire. A quoi Baronius répond en un

est... ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur, ubi Paulus Joannis (*Baptistæ*) exitu coronatur, ubi apostolus Joannes, postquam in oleum igneum demersus nihil passus est, in insulam relegatur. (Tert. *De Præscript.* c. 36 ; *Pat. lat.*, t. II, p. 49).

S. Jérôme dit aussi :

Si legamus ecclesiasticas historias, in quibus fertur, quod et ipse propter martyrium sit missus in ferventis olei dolium et inde ad suscipiendam coronam Christi athleta processerit, etc. (Hiero. *in Math.* c. 20 ; *Pat. lat.*, t. xxvi, p. 113).

seul mot : « Qui aurait osé une pareille entreprise » sous les yeux du persécuteur Domitien ? » Ils auraient pu tout au plus placer en cet endroit une marque, insignifiante pour les païens, mais destinée à la faire reconnaître plus tard par les chrétiens.

Du reste, qu'on se rappelle ce que nous avons dit, au commencement de cet ouvrage ¹, sur les traditions locales : on verra comment celle dont nous parlons ici a pu, sans avoir été liée primitivement à quelque signe extérieur, se perpétuer toute vive jusqu'à l'époque où les chrétiens, libres et triomphants, ont consacré, par des monuments, par des fêtes, les glorieux souvenirs des siècles précédents, et les lieux illustrés par les martyrs.

L'église de *Saint-Jean devant la porte Latine* est une de celles dont l'origine ne peut être rapportée à aucune date certaine. Nous pouvons seulement remonter vers l'époque de sa fondation par des conjectures tirées de son antique décadence.

Lorsqu'Adrien I^{er} la reconstruisit dans la seconde moitié du 8^e siècle, elle était déjà, suivant l'expression de la chronique, *prévenue par les ruines*. Elle devait avoir au moins 100 ou 150 ans d'existence. En remontant ainsi, nous arrivons à l'espace de temps peu fertile en édifices, où Rome

¹ Voir t. I, p. 21.

a été en quelque sorte en état de siège continu, où elle a été si souvent menacée, assiégée, par les barbares, et tour-à-tour occupée par eux ou par les troupes impériales chargées de la protéger. Peut-on, avec quelque probabilité, placer l'origine de cette église dans le cours de cette époque ?

Sa situation particulière, à deux pas et en face de la porte Latine, dans l'intérieur des murs, rend cette supposition bien peu vraisemblable. Les portes de la ville, exposées aux assauts et destinées aux sorties de la garnison, étaient des stations militaires. On y eût plutôt construit des casernes que des églises qui pouvaient gêner les opérations. Les intervalles de répit, accordés à cette époque de désastres et de terreur, ont été employés à la réparation des ruines, plutôt qu'à la construction d'édifices nouveaux.

Toutefois, le premier sac de Rome par Alaric, qui avait passé comme une trombe de quelques jours, n'avait pas arrêté, pendant la première moitié du 5^e siècle, l'impulsion que le siècle précédent avait donnée à l'architecture sacrée. Plusieurs églises furent fondées à cette époque. Il semble donc, d'après tout ce que nous venons de dire, que l'on peut reporter jusque là, avec une certaine vraisemblance, la fondation de la basilique de la porte Latine.

Ces conjectures laisseraient néanmoins une

grande part à l'incertitude, si elles n'étaient appuyées sur une raison plus solide. Elle est tirée du *Sacramentaire*¹, compilé par le Pape S. Gélase, dans la dernière moitié du 5^e siècle. La fête de *saint Jean devant la porte Latine* est déjà marquée dans ce *Sacramentaire*. La fondation de la basilique a dû être à peu près contemporaine de l'établissement de la fête. Celle-ci aurait pu peut-être attendre pendant assez longtemps une basilique qui lui correspondît, si la construction des églises eût entraîné de fortes dépenses. Mais la ferveur de cette époque n'avait pas besoin de grands efforts pour donner un abri sacré aux lieux ou aux souvenirs privilégiés qui occupaient une place éclatante dans la liturgie. La forme très-simple des anciennes basiliques romaines rendait leur construction bien facile, lorsqu'elles étaient d'une dimension peu considérable comme celle de Saint-Jean devant la porte Latine.

Quatre murs formant un carré long avec des poutres sans plafond pour soutenir le toit, étaient souvent construits avec les débris de quelques édifices païens situés dans les environs : celle dont nous parlons a été érigée, ainsi que nous le dirons plus bas, près des ruines d'un temple. On prenait de vieilles colonnes souvent disparates,

¹ Voir ce *Sacramentaire* dans la *Patrologie latine*, t. 74, p. 1049.

comme nous le voyons dans tant de basiliques. Est-il probable qu'on ait tardé beaucoup à remuer ces matériaux pour élever une petite basilique qui rappelait le martyr du disciple bien-aimé, du prophète de l'*Apocalypse*, dont on venait d'instituer la fête. Cette fête avait un certain caractère de solennité, puisqu'elle a une *messe propre* dans le *Sacramentaire*, cité plus haut. Elle glorifiait un des plus beaux souvenirs primitifs de Rome chrétienne, elle se rapportait nominativement à un lieu déterminé dans l'enceinte de la ville. Il serait contraire aux anciens usages de l'Eglise que la liturgie eût consacré ce lieu, sans que l'architecture sacrée en eût pris possession à peu près en même temps.

Nous devons donner une attention spéciale à la coexistence de deux monuments distincts devant la porte Latine. A côté de la basilique se trouve une *petite chapelle*. Elle marque la place même où, comme le dit une vieille inscription, « l'athlète » Jean a enlevé la palme du martyr, lui qui » avait mérité de contempler le Verbe du Prince. »

**Martyrii palmam tulit hic athleta Joannes,
Principii Verbum cernere qui meruit.**

Si un petit monument a été élevé en cet endroit à l'époque de la fondation de l'Eglise, les souvenirs traditionnels ont dû être bien précis, pour qu'on ait alors divisé en deux parties séparées l'œu-

vre architecturale. Si, au contraire, l'origine de ce monument est postérieur, d'où vient qu'on ne s'est pas contenté d'avoir une basilique, marquant, au moins d'une manière approximative, la place vénérée ? Il eût été très-raisonnable de croire que ce lieu avait dû être renfermé dans l'enceinte de l'église. La place du martyr de saint Paul aux eaux Salviennes, de saint Pancrace sur le Janicule, des saints Jean et Paul sur le Cœlius, fait partie des églises construites sur ces divers points. Le monument qui détermine avec la plus grande précision l'endroit du martyr de saint Jean a été, au contraire, érigé en dehors de la basilique consacrée à ce grand souvenir. Si donc il n'est pas aussi ancien qu'elle, il a fallu que la tradition locale fût bien positive, bien ferme, pour avoir résisté à la présomption si plausible qui aurait assigné une autre place.

On a longtemps conservé dans une espèce de puits creusé au centre de cette chapelle quelques objets que l'on croit avoir figuré dans le martyre de saint Jean, notamment la *chaîne* qu'il a portée et la *chaudière* dans laquelle il a été plongé. Ces objets sont déposés aujourd'hui dans le trésor sacré de Saint-Jean de Latran. Ils ne doivent pas être mis au rang des reliques certaines.

Une ordonnance rendue à la suite d'une inspection ou visite de la basilique de Latran sous Alexandre VII (1655-1667), parle de ces pieux

monuments en des termes qui ne renferment pas une affirmation de leur authenticité. Mais comme une tradition respectable les a recommandés à la vénération, la même ordonnance prescrit avec un soin respectueux les précautions nécessaires pour les maintenir dans leur intégrité¹. Au fond, qu'y aurait-il d'étonnant que les premiers chrétiens de Rome eussent recueilli les instruments d'un supplice auguste ? N'a-t-on pas retrouvé des objets analogues dans plusieurs sépulcres des catacombes ?

Les antiquaires romains se sont demandé quel motif avait fait choisir l'endroit en question pour le supplice de saint Jean. Ils en ont donné une raison assez vraisemblable. Cet apôtre résidait habituellement à Ephèse, célèbre par son temple de Diane. On connaît la sédition qu'excita dans cette ville la prédication de saint Paul. Il n'y eut qu'un cri contre cet homme venu pour détruire le culte de cette Déesse tutélaire, et la prospérité de la ville².

¹ Cum vas, in quo ferunt S. Joannem Evangelistam jussu Domitiani imperatoris venenum innocue potasse, plures habeat rimas, ideoque timere possit ne temporis injuria omnino frangatur, argenteis laminis circumligetur. Pro catena triplicis speciei, quâ, ut dicitur, S. Joannes apostolus et evangelista, vinculus Ephesi Romam venit, fiat tabernaculum ut decentius servetur. (Farnes. archiepis. Patraccn. Decret. Visitationis).

² Actus apostol. xix, 27.

La même animadversion devait poursuivre saint Jean, qui gouvernait les églises d'Ephèse et des contrées voisines. C'est sous le poids de cette accusation qu'il fut conduit à Rome pour y être puni. Les Païens se plaisaient souvent, comme on le voit par les actes des martyrs, à immoler les chrétiens devant les temples des Dieux outragés. Près de quel temple ce chef des chrétiens d'Asie méritait-il de subir son supplice? N'était-ce pas devant un sanctuaire de cette grande Déesse contre laquelle il avait conspiré en provoquant la destruction du monument fameux qui était le principal foyer de son culte? Or, les Romains avaient érigé un *temple à Diane*, sur le petit Cœlius où l'on a bâti l'église de Saint-Jean. C'était, suivant Cicéron, un des monuments les plus vénérés, parmi ceux qui étaient consacrés à cette divinité¹.

On a trouvé en effet dans des fouilles modernes tout près de la porte Latine et de la basilique divers débris du culte de Diane². Sur plusieurs fragments

¹ L. Pisonem, quis nescit, his ipsis temporibus, maximum et sanctissimum Dianæ sacellum in Cœliculo sustulisse (Cic. *De Arusp. respon.* c. xv.).

² A canto Porta Latina della banda dentre le mura il cardinal Santa-Croce facendo vi cavare, trovò una magnifica sepoltura di marmi campanini. L'architettura non' era molto bella, ma fatta con gran spesa; e detto Cardinale cavò tutti quelli marmi. Parimente in una vigna avanti della porta vi trovarono due Pili, che ora sono in case mia di mar-

était imprimée l'image de la Lune. Une sculpture en marbre représentait une scène de chasse¹.

Ces débris significatifs, rapprochés de l'indice fourni par Cicéron, justifient assez l'opinion de la plupart des antiquaires qui se sont occupés de l'église située devant la porte Latine. Ils plaçant en cet endroit un temple de Diane², et ils expliquent par là pourquoi les païens de Rome ont voulu que saint Jean, accusé d'avoir attaqué son culte dans le premier de ses temples, expiât son crime à cet endroit même³.

Lorsque les anciens chrétiens de Rome construisaient des églises avec les débris ou sur l'emplacement d'un temple païen, cette substitution leur présentait souvent certaines coïncidences assez frappantes. Ils devaient les remarquer, comme nous les remarquerions nous-mêmes en

mo gentile, é molti pezzi cornici, frigi, architravi ; e colonne, con altri pezzi col *Diis manibus*. Si crede che fosse luogo di sepolcri de é Romani. (Flamin. Vacca, *Memorie ant. di Roma*, n° 99).

¹ Il sopradelto marmo è fin oggi affisso al muro che e nel cortile dinanzi al intrato della chiesa. (Ugonio, *Stazion*. 39).

² Haud procul ecclesia adhuc sublimia visuntur ejusdam delubri rudera, quæ... ut templi Dianæ reliquias vulgo æstimant. (Mabil. *Itinerarium italicum*, c. xi, p. 152).

³ A Marlianus on peut ajouter *Faunus*, liv. III, c. 13 ; — Gamucci *Ant. di Rom.* I. VI, 2 ; — L. Contarini, *Ant. Rom.* p. 54 ; — Giovan. Rosino, *Ant. Rom.* c. 7 ; — Giorg. Fabrizio, *Roma*, p. 233 ; — Martinelli, *Roma ex Ethnica sacra*.

pareil cas. Si aujourd'hui nous consacrons au culte de saint Jean un local, un édifice dédié autrefois à Diane, que penserions-nous, à cette occasion, que dirait l'orateur sacré, chargé de prêcher le jour de la dédicace de cette église? Il rappellerait, sans doute, dans le cours de son sermon, que Diane avait été un des rares symboles de la chasteté chez les païens et que saint Jean est un type éminent de la pureté chrétienne. Il instituerait à cet égard une comparaison entre les deux cultes. Il rattacherait au monument l'idée de la victoire que l'Évangile a remportée sur le Paganisme, non pas seulement en effaçant ses vices, mais aussi en éclipsant ses vertus.

Ce ne sont pas sans doute de pareilles coïncidences qui ont déterminé habituellement les anciens chrétiens à préférer tel ou tel monument du paganisme pour lui substituer un monument chrétien.

Mais du moins ces points de vue ne devaient pas leur échapper. Ils s'y intéressaient d'autant plus, que les légendes mythologiques n'étaient pas pour eux, comme elles le sont pour nous, les souvenirs lointains d'un passé à jamais évanoui. Tout leur parlait dans l'enceinte de la vieille Rome, les murs, les débris et les lieux mêmes.

CHAPITRE XIX

ÉGLISE DE SAINT-GEORGES EN VELABRE.

Cette église nous offre, sur la façade de son portique, le certificat de son antiquité. C'est une lettre de saint Grégoire I^{er} qui prescrit d'en avoir soin¹. Toutefois des savants ont contesté que cette lettre soit relative à l'église dont il s'agit. Suivant

¹ Quia ecclesiam S. Georgii positam in loco qui *Ad Sedem* dicitur, minorem quam oportet diligentiam habere cognovimus, utile esse perspeximus. quoniam monasterium tuum eidem ecclesiæ noscitur esse conjunctum, ejus tibi curam committere, hortantes ut et sollicitudinem illic congruam studeas adhibere, et psalmodiæ officium solemniter exhibere facias. Et quia ecclesiam ipsam reparatione certum est indigere, volumus ut quidquid illuc accedere potuerit, ipse accipere atque in ejus reparationem ut prævideris debeas erogare. Hanc vero sollicitudinis curam, quam tibi hujus pagina præcepti mandavimus, tam te, quam etiam successores tuos, qui monasterii regimen, Deo auctore, susceperint, exhibere, et quæ constituimus, per omnia volumus observare. (S. Gregorius ad Martinianum abbatem, l. xi, *Epist.* 73 dans *Pat. latine*, t. 77, p. 1212).

eux, il est plus probable qu'il y est question d'une église de Saint-Georges située en Sicile.

Ils ont conjecturé d'abord que l'abbé Martinien, auquel elle est adressée, doit être un personnage, ayant le même nom et le même titre, qui habitait Palerme et auquel saint Grégoire a écrit deux lettres que nous trouvons aussi dans le recueil de sa correspondance. On répond à cette objection en citant une lettre, également consignée dans ce recueil. Son contenu suppose qu'un Martinien abbé, dont il y est fait mention, n'était pas établi en Sicile, mais à proximité de la résidence papale.

Les mêmes savants objectent que l'église en question était située, comme le dit saint Grégoire, *près du siège* (*ad sedem*), et qu'on ne connaît aucun lieu ou édifice de l'ancienne Rome qui ait porté ce nom. Mais n'y a-t-il pas plusieurs lieux, plusieurs monuments romains dont on ne trouve le nom, ou un des noms, que dans une mention accidentelle faite par un seul auteur? D'ailleurs les mots *ad sedem* sont plutôt une preuve qu'une objection, dans le sentiment des antiquaires qui placent, à côté de l'endroit où l'église Saint-Georges a été fondée, le *tribunal*, le *siège* judiciaire de Libon, dont parlent les auteurs anciens ¹.

¹ Forum, *Putealque Libonis*. (Horat. I *Epist.* XIX, 8).

Ovide a dit à propos des usuriers :

Qui *Puteal Janumque timet celeresque kalendas* (*Remedia amoris*, v. 561).

On a dit enfin : Est-il à présumer que saint Grégoire ait pris la peine d'écrire une lettre à un personnage qui habitait Rome, à quelques pas de sa demeure ? Cette observation est encore moins concluante. D'abord, il existe plusieurs lettres de ce Pontife à des individus qui demeureraient à Rome. D'ailleurs, on ne fait pas attention que cette lettre n'est pas une simple épître, mais un rescrit officiel, adressé à l'abbé Martinien et à ses successeurs.

Les Bénédictins de Saint-Maur, dans une de leurs notes sur les lettres de ce Pontife, inclinent à croire que cette église date du 4^e siècle ¹.

Dans tous les cas, elle est inscrite sur la liste des plus anciennes abbayes de Rome. Son architecture offre la simplicité des basiliques primitives. Ses murs sont incrustés de plusieurs débris de l'antiquité chrétienne, parmi lesquels je remarque cette épitaphe si belle dans sa brièveté :

**PAULA IN DEO,
Paule en Dieu.**

L'endroit dans lequel cette église est bâtie, cou-

¹ Quandoquidem ecclesia illa, jam tum, id est anno 601, reparatione egebat tanta, ut ejus curam sibi non negligendam ipse Pontifex Romanus censeret, vel hinc cognosci datur, quod ea, ubicumque sita, fuerit perquam antiqua, ac verosimiliter ipso, quo S. Georgius passus est, seculo, ædificata, scilicet, quarto ineunte. (Nota Patr. Maurin. in *Epist.* 73 ad Martinianum, *Pat. lat.*, t. 77, p. 1212).

vert d'eaux marécageuses pendant les premiers temps de Rome¹, a été le centre d'une foule de lieux illustres. La place où se trouvait le grand Autel qu'on disait avoir été érigé par *Hercule*, les étonnantes constructions des Tarquins pour l'écoulement des eaux, l'arc de Janus, la citadelle de la roche Tarpéienne, le forum romain, le mont Palatin, le cirque Maxime, forment son entourage.

Lorsqu'on cherche quels ont été les édifices, successivement construits en cet endroit, et auxquels la Basilique chrétienne a succédé, on arrive à reconnaître sa vraie signification.

Ce lieu, à l'entrée du grand marché aux bœufs, *forum boarium*, était un des quartiers les plus commerçants de l'ancienne Rome. C'est dans ces quartiers surtout que se trouvaient les basiliques civiles des anciens Romains. On s'y rendait pour traiter les affaires commerciales : les tribunaux y étaient établis. Le local dont nous parlons a eu sa basilique². La plupart des antiquaires se sont

¹ At, qua Velabri regio patet, ire solebat
Exiguus pulsa per vada linter aqua.

(Tibul. II *Eleg.* v, 33).

Qua Velabra solent in Circum ducere pompas,
Nil præter salices, cassaque canna fuit...
Hic, ubi nunc fora sunt, lintres errare videres,
Quaque jacent valles, maxime Circe, tuæ.

(Ovide, *Fast.* vi, 405 ; II 1590).

² Ideo multa ibi mercimonia, quam basilicæ pro actis judi-

rangés à l'opinion du vieux Marlianus qui nous dit : « La basilique Sempronienne était située là » où nous voyons l'église Saint-Georges ¹. »

Cet édifice, construit par Sempronius, s'élevait, d'après une indication fournie par Tite-Live, près du *Signe de Vortumne* (*Vortumni Signum*), que ces antiquaires placent en ce même lieu ². Or le passage de Tite-Live nous apprend que cette basilique a été fondée sur l'emplacement de la maison de Scipion l'Africain ³. Cette maison existait, lorsque Sempronius voulut faire une basilique. Il l'acheta. Soit qu'il l'ait abattue pour en employer les matériaux, soit qu'il en ait fait entrer les murs dans la nouvelle construction, ce qui est peut-être plus vraisemblable, l'édifice Sempronien fut, par sa situation et ses pierres mêmes, l'héritier de cette illustre demeure. Les idées de négoce et de procès, que la basilique attacha, pendant plusieurs siècles, à ce lieu, ne peuvent y effacer la splendeur d'un pareil souvenir.

cum et antiquitus mercatorum exercebantur. (Donatus *De Urbe Roma*).

¹ Apud ædem nunc B. Georgii fuit domus P. Africani, ubi deinde Tiberius Sempronius basilicam fecit (Barth. Marlianus *Urbis Romæ topograph.*, liv. III, c. 13).

² Donat. *De urbe Roma*. I. II, c. 23.

³ Tiberius Sempronius ex ea pecunia, quæ ipsi attributa erat, ædes P. Africani pone veteres (tabernas) ad Vortumni signum, lanienasque et tabernas conjunctas in publicum emit, basilicamque faciendam curavit, quæ postea Sempronia appellata est. (Titus Liv., I. XLIV, c. 16).

C'est là que Rome chrétienne, dans l'époque même où elle a commencé à produire en liberté ses monuments, a dédié une Église, un trophée à un des plus grands héros chrétiens des premiers siècles ¹. L'intrépidité du soldat n'avait été, dans saint Georges, que le rayonnement et l'ombre de son éternel combat contre le mal. La liturgie grecque lui a donné le titre *de grand martyr, de remporteur de victoires* ². Rome le salue, dans ses prières, comme le défenseur de l'Église universelle. Elle l'a choisi aussi pour un de ses protecteurs spéciaux, et pendant longtemps le peuple romain a porté, chaque année, à cette basilique, un étendard militaire dont il lui faisait hommage.

L'admiration pour saint Georges s'est produite très-anciennement dans une légende allégorique, souvent adoptée par la peinture. Elle le représente perçant de sa lance un Dragon, prêt à dévorer une femme abandonnée, qui est la figure

¹ *Martyris egregii pollens micat aula Georgi,*

*Cujus in hunc mundum spargitur altus honor
Carcere, cæde, fame, vinclis, site, frigore, flammis*

Confessus Christum, duxit ad astra caput ;

Qui virtute potens Orientis in axe sepultus

Ecce sub Occiduo cardine præbet opem.

(*Fortunat. Carminum*, l. II, c. 16, *Pat. lat.* t. 88, p. 107).

² Voir *Memor. istor. del sacr. Temp. di S. Georgi*, dal Federci di San-Pietro ; Roma 1791, p. 59.

des malheureux et des faibles. Saint Georges est devenu le protecteur populaire des guerriers chrétiens. La chevalerie avait pour principal patron parmi les anges saint Michel, qui a terrassé le dragon infernal. Elle avait, pour premier patron parmi les saints, le guerrier qui a mérité d'être représenté comme le lieutenant terrestre de l'Archange.

Tel est le souvenir que la basilique de Saint-Georges a implanté sur le sol de la demeure de Scipion. Au modèle du guerrier antique elle a substitué le type du chevalier chrétien.

CHAPITRE XX

L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS SUR L'ESQUILIN ¹.

1. — Observations préliminaires.

C'est sur l'Esquilin que se livra, on peut dire, le grand combat entre la divinité du Christ et la divinité des Césars.

Comme nous le verrons, le culte des chaînes de Pierre captif y lutta contre le culte d'Auguste-Dieu, et demeura vainqueur. Un pêcheur chassa le maître du monde.

Décrivons d'abord le lieu de la lutte.

Au commencement du règne d'Auguste, l'*Esquilin* était encore un lieu désert destiné à recevoir les immondices de la ville, et servant de charnier pour les personnes de basse condition. C'était un lieu mal famé, où Horace place le théâ-

¹ Ce chapitre est celui qui a été perdu. Il est en entier de M. Bonnetty.

tre des opérations magiques de la vieille Canidie¹. Mécène fit nettoyer ce quartier et y construisit ses célèbres jardins, son palais, et la tour du haut de laquelle Néron contempla l'incendie de Rome, et alors tout auprès vinrent habiter Virgile, Marcus Crassus, un des trois triumvirs, Properce, Pline le Jeune, Perse, et un grand nombre de patriciens, qui donnerent à ce quartier le nom de *Vicus patricius*.

L'Esquilin forma dès lors deux régions de Rome, la 5^e pour le haut Esquilin où se trouvaient 8 *luci* ou bois sacrés, 6 temples, 6 *ædes* ou petits temples, parmi lesquels celui de *Venus Verticordia* ou la protectrice de la chasteté, tout à fait supprimée dans nos *Appendix de diis*, falsificateurs de la religion païenne², 6 *ædiculæ* ou chapelles, 3 *sacella* et 2 *aræ* ou autels publics, et le champ scéléral où l'on enterrait vives les Vestales coupables³.

L'Esquilin inférieur formait la 3^e région où se trouvaient les temples d'Isis et de Sérapis, celui de la Concorde civile, 8 *ædiculæ*. Là étaient aussi les palais des Bruttiens et des Pompéiens, habités par Antoine, les thermes de Titus, de Trajan, de Dioclétien, et surtout le palais de Néron, qui couvrait presque toute cette région.

¹ Horace, V *Odes*, v, 100.

² Voir une dissertation sur cette Vénus pudique dans le *Annales de Philosophie*, t. 1, p. 150 (6^e série),

³ Voir Panvinius, *Urbs Roma*, regio V^e.

Ce palais, bâti une première fois sous le nom de *Domus transitoria*, fut détruit dans le grand incendie qui consuma une partie de Rome et qu'on accusa Néron d'avoir lui-même allumé. Alors il le fit rebâtir et il devint la fameuse *Maison dorée*, dont Suétone décrit ainsi les extravagantes beautés :

« Pour en faire connaître l'étendue et la magnificence, il suffira de dire que dans le vestibule » s'élevait une statue colossale de Néron, haute » de 120 pieds. Les portiques avaient trois rangs de » colonnes et un mille de longueur. On y voyait » aussi un étang, pareil à une mer, entouré de » constructions qu'on aurait prises pour une » ville, et de plus, des campagnes semées de » champs, de vignobles, de pâturages et de forêts, » avec une grande multitude de bestiaux et de » bêtes fauves. Les autres parties de l'édifice » étaient entièrement couvertes d'or, et incrustées de pierres précieuses et de moules perlières ; » les salles à manger étaient lambrissées avec des » planches d'ivoire mobiles pour répandre, par » les ouvertures, des fleurs et des parfums sur les » convives ; la salle principale était une rotonde, » dont le dôme tournait, nuit et jour, comme le » ciel, les bains étaient alimentés par l'eau de la » mer et par les sources d'Albula. Le jour où ce » palais fut achevé et inauguré, Néron se contenta de dire, pour témoigner sa satisfaction,

» qu'il commençait enfin à être logé comme un
» homme¹. »

Tacite, après avoir parlé de l'incendie, stigmatise en ces termes la prodigalité du maître, et nous donne le nom des exécuteurs de ses fantaisies.

« Néron mit à profit la destruction de sa patrie,
» et bâtit un palais où l'or et les pierreries
» n'étaient pas ce qui étonnait davantage ; ce
» luxe est depuis longtemps ordinaire et commun.
» Mais il renfermait des champs cultivés, des lacs,
» des solitudes artificielles, bois, esplanades, pers-
» pectives lointaines. Ces ouvrages étaient conçus
» et dirigés par Celer et Severus, dont l'auda-
» cieuse imagination demandait à l'art ce que re-
» fusait la nature². »

Dans ce même palais, Néron avait élevé un temple à la Fortune *Seia*, avec une sorte de pierre (l'albâtre oriental), trouvée récemment en Cappadoce, « transparente comme le cristal, dit
» Pline, dans laquelle, même quand les portes
» étaient fermées, la clarté du jour continuait à
» s'y montrer d'une manière différente de celle de

¹ Suétone, *Néron*, c. 31.

² Cæterum Nero usus est patriæ ruinis extruxitque domum in qua haud perinde gemmæ et aurum miraculo essent, solita pridem et luxu vulgata, quam arva et stagna et in modum solitudinum hinc silvæ, inde aperta spatia et prospectus, magistris et machinatoribus Severo et Celere, quibus ingenium et audacia erat, etiam quæ natura denegavisset, per artem tentare (Tacite, *Annal.*, xv. 42).

» la pierre spéculaire, comme si la lumière y était renfermée, et non transmise¹. »

C'est dans le vestibule de cette maison que se dressait le colosse néronien de 120 pieds de haut, fait par Zénodore. Néron voulait qu'on le jetât en or ou en bronze; mais l'artiste trouva cela au-dessus de son art².

Les Romains stupéfaits regardaient disparaître leur ville, absorbée par la maison de leur empereur, et l'un d'eux osa afficher sur ses murs ces deux vers :

Roma domus fiet ; Veios migrate, Quirites,
Si non et Veios occupat ista domus³.

*Rome deviendra une maison ; émigrez à Véies, Romains,
Si toutefois cette maison n'envahit pas aussi Véies.*

Pendant que Néron bâtissait ce palais, il ne savait pas qu'à côté de lui, en face de sa maison et chez un de ses sénateurs les plus distingués⁴, Pudens, que Paul appelait *frère*⁵, habitait un Juif du nom de Pierre, qui comptait déjà 24 ans de

¹ Pline, *Hist. nat.*, l. xxxvi, c. 46.

² Pline, xxxiv, c. 7.

³ Suétone, *Néron*, c. 49.

⁴ Tillemont accumule des textes pour prouver que Pudens n'était pas sénateur (*Mémoires Ecclés.* t. 1, 172) ; mais Blanchini fait bien concorder tous ces textes, et prouve que ce Pudens appartenait à la noble famille des Cornelius Scipions. (Notes sur Anastase, dans *Pat. lat.* t. 127, p. 1225). Martial parle souvent de cette famille (iv, *Epig.* 13).

⁵ II Tim., vi, 21.

règne, et dont les successeurs devaient être maîtres de Rome, et commander au monde entier. Si Néron avait connu ce fait, on ne sait quelle commotion aurait pu frapper son âme, qui avait eu des côtés élevés ; peut-être aurait-il écouté avec quelque attention ce Juif, quand il plaïda sa cause devant lui, et aurait-il refusé de le faire crucifier l'année suivante ; mais ce miracle de la Providence ne doit pas être perdu pour nous, qui savons que ce prodige est vraiment arrivé, et nous devons facilement en conclure l'origine divine de notre Église.

Cependant cette maison-ville ne dura, on peut dire, que peu de jours. Vespasien (vers 74) commença le premier à la morceller ; il dessécha le grand lac et y bâtit, par la main des captifs juifs, le célèbre amphithéâtre nommé tout de suite colossal (Colysée), et peu après son *Temple de la paix*, où furent déposées les dépouilles du temple de Jérusalem¹, que plus tard on croit avoir été transportées à Carcassonne².

A cette occasion, Vespasien enleva la statue colossale de Néron, la plaça au bout de la Rue sacrée, près de son amphithéâtre. Elle fut alors consacrée au *Soleil*, et pour cela il fit mettre sur sa tête 7 rayons de bronze longs de 22 pieds.

¹ Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. VII, c. 5, n. 7.

² Voir Procope, *Guerre des Goths* l. 1, c. 12 p. 343, in-folio, Paris, — et une dissertation sur cette question dans les *Annales de philosophie Chrétienne*, t. XVIII, p. 188 (5^e série).

Mais tout ce qui avait été fait par Néron ne devait pas subsister, car, peu de temps après, Commode fit couper la tête de cette statue et y fit mettre la sienne. Vain préservatif ! Les barbares arrivèrent et le colosse disparut on ne sait quand ni comment. Probablement que les débris en sont couchés sous la terre à la place qu'il occupait.

Après Vespasien vint Titus qui d'abord à côté de l'amphithéâtre fit construire son *Arc de triomphe* qui existe encore, et montre sur ses bas-reliefs les ustensiles sacrés qui étaient cachés à tous les yeux dans le temple de Jérusalem, et qui alors mis au grand jour furent une preuve vivante, on peut dire, que le voile, qui enveloppait l'ancienne Loi, avait été véritablement déchiré, et que la Bonne Nouvelle allait être manifestée au monde.

Mais c'est surtout la partie de la maison Néronienne, située au dessus de l'amphithéâtre, que Titus rasa, quand il eut inauguré le grand amphithéâtre commencé par son père, et remplaça, avec une célérité que les historiens ont notée, par ses célèbres thermes ¹. Enfin, Domitien, son frère, acheva la destruction, et alors Martial put dire que Rome avait été rendue à elle-même :

Reddita Roma sibi est ².

¹ Suétone, *Titus*, c. 7, et Martial, *Spectacula* II, 7, et Dion, I. LXVI, c. 25.

² Martial, *Ibid*, II, 11.

Il existe encore quelques restes des thermes de Titus, entre autres les souterrains qu'on appelle *les sept salles* ou réservoirs d'eau pour le service des bains ; on y remarque surtout le long canal qui servait à faire écouler l'eau qui devait changer le grand amphithéâtre en Naumachie pour y livrer des batailles navales. Une chose à noter, c'est qu'on a trouvé incrustée dans la muraille une grande tuile portant un bas-relief avec l'inscription *Judæa capta*¹, que Vespasien et Titus avaient fait mettre sur leurs médailles. Non contents de montrer au monde entier qu'ils avaient dompté le peuple choisi de Dieu, ils voulurent que les entrailles même de la terre en portassent le témoignage. Vains efforts ! Presque en même temps, un chrétien, esclave juif probablement, gravait, comme un défi à la *Judæa capta*, une *Croix* sur une des briques qui entraient dans la construction des thermes de Dioclétien, frère de Titus². Les puissants empereurs ne savaient pas, qu'en ce moment même, depuis 5 ans, régnait au milieu de Rome, un prêtre nommé Clet³ dont les successeurs devaient régner plus que les rois, les consuls et les empereurs, et étendre

¹ Voir Ficoroni, *le Vestigia e rarità di Roma antica* p. 103, in-4°, Rome 1744.

² Voir Aringhi, *Roma Subterranea*, t. II, p. 384.

³ Voir Blanchini, *Prolegomena ad Anastasium*, dans *Pal lat.* t. 127, p. 479.

leur pouvoir au delà des bornes de l'empire. Nous disons de Titus ce que nous avons dit de Néron : Qu'aurait-il pensé s'il eût prévu ce nouvel empire, et que devons-nous penser nous-mêmes de cette révolution, qu'une main divine conduisait en ce moment ?

Tous ces palais, ces portiques, ces thermes, ont disparu. Un petit coin a été préservé de la destruction universelle, c'est celui où se trouvait la maison de Pudens, habitée par Pierre, et qui en ce moment porte le titre d'église *Sainte-Pudentienne*, et non loin de là l'autre église surnommée de *Saint-Pierre-ès-Liens*, parce que c'est là qu'ont été placées les chaînes qui ont lié S. Pierre à Jérusalem et à Rome, et que l'on y vénère encore ¹.

Tout porte à croire que ce fut aussi sur l'emplacement de cette dernière église qu'a habité S. Pierre, car on sait qu'il vint plusieurs fois à Rome, et les *actes de S. Martial* nous apprennent qu'il avait habité chez *Marcellus*, son disciple ².

On a en effet une lettre de ce *Marcellus*

¹ Sur ces mêmes ruines ont été bâtis l'église de Saint-François-de-Paul, et le couvent des religieux qui occupent une arcade de ces bains (voir Ficoroni, *Vestigia di Roma antica*, p. 101, in-4°, Roma 1744).

² Voir sur ces actes la belle dissertation de M. l'abbé Arbellot, sur *l'Apostolat de S. Martial*, in-8°, Lecoffre, 1855.

racontant la mort de Ste Pétronille, la fille de S. Pierre, mort à laquelle il avait assisté¹.

Dans une Homélie attribuée à Bède, il est dit :
 « Marcellus, un des disciples de S. Pierre, reçut le
 » corps de l'apôtre, le lava d'un tel parfum qu'il ne
 » put jamais se corrompre, et le déposa dans son
 » tombeau². »

Cherchons maintenant ce que l'histoire et les traditions nous enseignent sur ces chaînes.

2. — Première mention des chaînes de saint Pierre à Jérusalem.

Nous lisons dans les *Actes des apôtres* :

« En ce temps-là le roi Hérode (Agrippa) fit
 » mourir par le glaive Jacques, frère de Jean, et
 » voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit aussi pren-
 » dre Pierre. C'étaient les jours des Azymes. Quand
 » il l'eut pris il le jeta en prison le confiant à la
 » garde de quatre bandes de quatre soldats chacune
 » voulant le faire mourir publiquement après Pâ-
 » ques... Or la nuit même d'avant le jour où
 » Hérode voulait le faire mourir, Pierre dormait,
 » entre deux soldats, *lié de deux chaînes*, et des
 » gardes devant la porte gardaient la prison³. »

¹ Voir les *Actes* de S. Nérée et Achillée dans Surius, et les notes de Bivarius sur Dexter, *Pat. lat.* t. 31, p. 80.

² Bède, *Hom.* 94, dans *Pat. lat.* t. 94, p. 497.

³ *Actes*, c. XII, 2-6.

On sait comment un ange vint et le délivra. Voilà les *chaînes de Jérusalem* au nombre de deux ¹.

S. Pierre vint à Rome vers l'an 64, selon toutes les probabilités, lorsque la cohorte italique, que commandait le centurion Corneille, qu'il avait converti, fut appelée à Rome. C'est alors qu'il alla loger chez le sénateur Pudens, dont la maison, au bas du Viminal près de l'Esquilin, était bien placée pour prêcher aux Chevaliers romains et à tous les fidèles.

Car il faut noter qu'à l'arrivée de S. Pierre et de S. Paul à Rome, la prédication de l'Évangile était libre. C'est sous Néron qu'elle fut défendue, et que les églises furent brûlées ou fermées.

Il est probable que Corneille mit S. Pierre en rapport avec ces Chevaliers dont parle Clément d'Alexandrie dans le texte suivant :

« Marc, disciple de Pierre, à l'occasion des
 » paroles que cet apôtre adressa à Rome à quel-
 » ques Chevaliers césariens, et des nombreux té-
 » moignages qu'il donnait sur le Christ, fut prié
 » par ces Chevaliers, pour se souvenir de ce qui
 » leur avait été prêché, d'écrire, d'après les dis-
 » cours de Pierre, l'évangile qu'on appelle *selon*
 » *S. Marc* ². »

¹ Vincetus catenis duabus (*Actes* XII, 6).

² Clément Alex. à la fin du *Com. sur la 1^{re} épître de S.*

On infère de ce texte que c'était près de leur caserne que Pierre dut demeurer. Or, comme nous savons, par Publius Victor, que la 7^e cohorte des vigiles était sur l'Esquilin ¹, c'est près de là aussi que Pierre dut demeurer ², dans la 3^e région, dans la partie dite des *Carrières* en face du palais des Césars.

Or c'est là précisément que l'on place la demeure du sénateur Pudens, dont la maison forme en ce moment l'*église de Sainte-Pudentienne*.

Le séjour de Pierre à Rome, ses divers voyages en Orient et en Occident, enfin son dernier séjour et son martyre à Rome ont été souvent prouvés et, on peut dire, mis hors de discussion pour les personnes non prévenues ³.

C'est à l'an 67 que Néron lui fit subir le martyre ainsi qu'à Paul, après les avoir tenus pendant neuf mois dans la prison Mamertine. Que S. Paul y ait été chargé de chaînes, nous l'apprenons de lui-même ⁴, S. Pierre dut être également en-

Pierre, dans *Pat. Grecq.*, t. ix, p. 749 et Eusèbe, *Hist. Ecc.*, l. vi, c. 14. dans *Ibid* t. xx, p. 551.

¹ P. Victor, *de Regionibus urbis*, Regio. V, dans l'anvinus. *Repub. Rom.* p. 243, Paris, 1588.

² Voir Fiorentinus. *Notæ in marty. vetus*, p. 699.

³ Voir en particulier une dissertation publiée dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. xx, p. 405 (4^e série) et t. i, p. 42 (5^e série).

⁴ Paul, II, Tim. I, 16.

chainé, et c'est en effet ce qu'attestent la tradition et les actes les plus anciens.

Que les fidèles, soit à Jérusalem soit à Rome, aient voulu conserver ces précieuses chaînes, ou ne peut en douter, eux qui savaient que l'ombre même de Pierre guérissait les malades ¹. Ils durent donc les acheter des gardiens, ou plutôt ce furent les gardiens mêmes, surtout ceux de Rome que Pierre avait convertis, qui les conservèrent précieusement. Nous en donnerons les textes ci-après. Mais comment ont-elles été gardées et retrouvées?

Ici on ne saurait demander des documents authentiques, mais les conjectures probables, les traditions, et les légendes ne manquent pas.

3. — Première mention des chaînes de saint Pierre à Rome et à Jérusalem.

La plus ancienne mention des chaînes de S. Pierre à Rome se trouve dans les *Actes de S. Alexandre*, 6^e pape, de l'an 109 à l'an 119.

Ce pape, ayant converti le préfet de Rome *Hermès* et un grand nombre de sénateurs et d'hommes du peuple, était retenu en prison à la garde du tribun *Quirinus*. Comme Alexandre le pressait de croire au Christ, Quirinus répondit :

¹ *Actes*, c. v, 15.

« Que le Christ gagne mon âme par vos mains,
 » mais de cette manière. J'ai une fille adulte
 » (nommée Balbine), et que je veux donner à
 » un époux ; elle est d'une beauté remarquable,
 » mais des écrouelles (*Struma*) entourent son
 » cou, guérissez-la, et je lui donnerai tous mes
 » biens, et je confesserai le Christ avec vous. —
 » Alexandre lui dit : Amène-la auprès de moi
 » dans la prison, ôte les chaînes (*boias*¹) de mon
 » cou, et mets-les sur elle ; qu'elles demeurent
 » sur elle, et le matin tu la trouveras guérie. »

C'est ce qui fut fait, et Balbine fut guérie. Quirinus, et tous ceux qui étaient en prison crurent au Christ, furent baptisés, et, cités devant le juge Aurélien, ils confessèrent le Christ et furent martyrisés. Les actes continuent :

« Mais sa fille Balbine vécut dans une sainte
 » virginité, et comme elle baisait souvent les
 » chaînes de S. Alexandre par lesquelles elle
 » avait été guérie, Alexandre lui dit : « Cesse de
 » baiser ces chaînes, mais cherche plutôt les
 » chaînes du bienheureux Pierre, et baise ces
 » chaînes, et cesse de baiser ma chaîne. Balbine,
 » ayant entendu ces paroles, avec un grand soin
 » et un grand désir, *arriva enfin à ces chaînes,*
 » *et elle les confia à Théodora, femme très-*

¹ *Boia*, sorte de lien de bois ou de fer, carcan collier (Festus).

» illustre sœur de S. *Hermès*, le prélet de la ville,
 » dont elle avait recueilli le corps décollé par
 » l'ordre d'Aurélien et qu'elle avait enseveli non
 » loin de la ville de Rome dans l'ancienne voie
 » *Salaria*, le 5 des calendes de septembre ¹. »

Telle est la première mention des chaînes de S. Pierre à Rome.

Elle est tirée, comme nous l'avons dit, des *Actes du martyre du pape S. Alexandre*. Mais ces actes sont déclarés suspects. Baronius s'en défie par une singulière raison. « Ils sont menteurs, dit-il, à cause de leur trop grande antiquité ². » Mais il n'en donne aucune raison. Noël Alexandre en produit six preuves, tirées de l'histoire contemporaine ³, et pense que ces actes n'ont été écrits que 200 ans après. Pagi ajoute des preuves nouvelles, en se bornant pourtant à dire qu'il ne les croit pas exacts en *toutes les assertions* ⁴.

Mais Scheelstrate a pris leur défense, a prouvé leur accord avec l'histoire ecclésiastique et pro-

¹ Les *Bollandistes*, au 3 mai, fête de S. Alexandre, pape, t. 1, 378.

² Extant acta S. Alexandri pape et sociorum (sed quod in multis aliis accidit) nimia antiquitate mendosa (Bar. *ad annum* 132, t. II, p. 78, in-fol., Roma, 1590.

³ Noël Alex., *Hist. Eccles.*, t. II, p. 182, in-folio; Paris, 1699.

⁴ Acta in omnibus esse genuina, quod non existimo (Pagi, *Crit. in Baronium*, t. I, p. 56, in-folio; Antuerpiæ, 1727).

lane et a produit plusieurs inscriptions anciennes qui donnent des témoignages nombreux des principales assertions contenues dans ces actes, tout en ayant soin de signaler les quelques interpolations qui se trouvent dans des copies postérieures¹. Blanchini en fait une analyse dans son édition des *Vies des Papes* d'Anastase le Bibliothécaire², et a composé sur le martyr et les reliques de S^c Blandine et de son père Quirinus une dissertation³ qui ne laisse aucun doute sur la réalité de leur vie et de leur martyre, tels qu'ils sont racontés dans les actes. Il dit à propos des chaînes de S. Pierre : « On comprend aussi comment il se fit » que les chaînes qui avaient lié pour le Christ » le prince des apôtres, et que les actes disent » avoir été données par Balbine à *Théodora*, sœur » du préfet, ont été si soigneusement gardées par » les chrétiens que, trois siècles après, lorsqu'on » construisit l'église d'Eudoxie, elle ait reçu une » dénomination nouvelle, d'après ces chaînes⁴. »

Et maintenant que nous avons fixé cette première origine des chaînes que S. Pierre por-

¹ Scheel. *Antiquitates Ecclesiæ*, diss. II, c. 30, t. I, p. 155
169, in-folio, 1692.

² Voir cette édition d'Anastase dans *Pat. lat.*, t. 127,
p. 1153.

³ Francisci Blanchini *de reliquiis S. Balbinæ*, dissert.,
citée dans son édit. d'Anastase, t. 127, p. 115.

⁴ Dans Anastase, *ib.*, p. 1154.

tait à Rome, il nous reste à connaître comment arrivèrent à Rome celles qu'il portait à Jérusalem. Ici nous avons une version nouvelle de la guérison de Balbine, laquelle ne contredit pas celle que nous avons donnée, mais qui, selon nous, la complète, et explique clairement un grand nombre de difficultés, qui seraient à peu près inexplicables dans la suite de cette partie de l'histoire ecclésiastique.

Bède, qui, au 7^e siècle, par son immense érudition, nous a conservé tant de monuments de l'histoire ecclésiastique, donne le document suivant sur le miracle opéré en faveur de la jeune fille du tribun romain :

« Il faut savoir, chers frères, à quelle occasion
 » on célèbre, le 1^{er} août, la fête de *St-Pierre-ès-*
 » *liens*. Voici ce qui est raconté par quelques
 » auteurs (*a quibusdam asseritur*) :

» Un chef des Romains, nommé Quirinus, avait
 » une fille nommée Balbine affligée d'un mal de
 » gorge (*gutturosa*), et ce chef gardait le B. pape
 » Alexandre, enfermé en prison, pour la confes-
 » sion de la foi chrétienne. La jeune fille en-
 » trait souvent dans la prison où le bienheureux
 » Alexandre était retenu, et baisait tous les jours
 » ses chaînes, pour recouvrer la santé. Le bien-
 » heureux Alexandre lui dit : « Ma fille, ne baise
 » pas mes chaînes, mais cherche les chaînes, dont
 » le bienheureux Pierre fut *enchaîné à Jérusalem*

» *par Hérode*, baise-les et tu recevras la santé. »
 » La jeune fille raconta à son père ce qu'elle
 » venait d'entendre de la bouche du Pape. Le
 » père, appréciant cela, *envoya des gens à Jérusalem*,
 » pour rechercher la prison où l'apôtre
 » avait été enchaîné, et en rapporter les chaînes.
 » *Ce qui fut fait*. La jeune fille les baises, et recou-
 » vra aussitôt la santé.

» C'est alors que le bienheureux Alexandre,
 » sortant de prison, ordonna de célébrer cette
 » fête le 1^{er} août, en l'honneur de saint Pierre,
 » et lui consacra l'église qui est appelée *Avincola*,
 » où les chaînes de saint Pierre sont baisées par
 » le peuple croyant ¹. »

Que le tribun Quirinus ait pu trouver à Jérusalem les chaînes de Pierre, cela se comprend. Jérusalem était en ce moment captive ; et les Romains seuls y dominaient. Quirinus a pu adresser ses émissaires à celui de ses collègues qui y commandait, et celui-ci a dû lui prêter son ministère. D'ailleurs le pape Alexandre dut les recommander à Juste ou Judas I, évêque de la ville. Ces deux pouvoirs réunis ont pu facilement retrouver les chaînes que les soldats, gardiens de saint Pierre, avaient conservées et qui sans aucun doute étaient déjà vénérées des fidèles.

Tous ces faits, qui n'ont rien que de probable,

¹ Bède, *Homilia 96, de vinculis Petri*, dans *Pat. lat.*, t. 94, p. 498.

expliquent la présence de ces chaînes à Rome, et font comprendre comment aucun historien n'a rapporté que ce fut Eudocie qui les ait apportées à Constantinople et puis envoyées à Rome. Nous en donnerons les preuves.

Si les éditeurs de Bède ont mis cette homélie parmi les *Subdititia*, c'est qu'ils croyaient, sans preuves, que c'était Eudocie qui les avait trouvées.

Sur ce discours les Bollandistes pensent que c'est sans aucun texte que Bède a émis cette conjecture, mais ne donnent eux-mêmes aucune preuve de leur assertion. Ils disent seulement qu'il a été plus facile à Balbine de trouver celles de la prison Mamertine, où avait été enfermé cet apôtre 50 ans auparavant, ce qui n'est nié par personne. Ils assurent pourtant que Bède avait trouvé ces faits dans les livres de son église¹.

Donnons maintenant quelques détails sur la raison pour laquelle cette fête a été fixée au 1^{er} août.

4. — Fêtes consacrées à Rome à célébrer la divinité des deux Césars.

Les auteurs latins nous apprennent qu'Auguste fut honoré comme Dieu d'abord pendant sa vie, et

¹ Bollandistes, fête de S. Pierre et de S. Paul, 29 juin, t. VII, p. 114.

puis mis authentiquement au rang des Dieux par une apothéose solennelle après sa mort¹. On lui éleva des temples, on lui donna un Collège de prêtres, dont sa femme, Livie, fut déclarée Pontife, bien qu'on la soupçonnât de l'avoir empoisonné. Aussi un grand nombre de jours lui étaient consacrés, ainsi qu'à son oncle *fait Dieu* comme lui, dans le calendrier romain.

Le 5 février on célébrait le souvenir du jour où le Sénat et le Peuple romain lui avaient donné le nom de *Père de la Patrie*.

« Saint Père de la patrie, lui dit Ovide, le Peuple et le Sénat t'ont donné ce nom... depuis
 » longtemps tu étais le père de l'univers. Tu as sur
 » la terre le même nom que Jupiter dans l'Olympe,
 » tu es le père des Hommes, et Jupiter le père
 » des Dieux². »

Le 6 mars, on célébrait le souvenir du jour où Jules César avait été nommé Grand Pontife.

Le 7, la prise d'Alexandrie par Auguste.

Le 12 juillet, la naissance de Jules César.

« Un décret du Sénat contraignit tous les citoyens à célébrer son jour natal, des couronnes
 » de laurier sur la tête, et la joie sur le visage,

¹ Voir Tacite, *Annales* I, 11, 11, 41, et les détails de l'apothéose des empereurs dans Hérodien, l. IV, n. 2, et dans les *Annales de philosophie*, t. V, p. 462 (6^e série).

² Ovide, *Fastes*, II, 127.

» sous peine pour ceux qui négligeraient ce de-
 » voir, d'être, de par la loi, dévoués à Jupiter et
 » à César lui-même, et si les coupables étaient sé-
 » nateurs, ou fils de sénateurs, de payer 250
 » drachmes (environ 200,000 francs)¹.»

Le 20, une de ses victoires.

Le 1^{er} août. Ce mois devait perpétuer à jamais la vénération d'Auguste. On sait, en effet, que ce mois s'appelait d'abord *sextilis*. Mais de même qu'on avait consacré le mois *quintilis* à Jules César en l'appelant *Julius*, on consacra le mois *sextilis* à Auguste en l'appelant *Augustus*. Ce mois a perpétué, en effet, sa mémoire, car c'est le nom que nous lui donnons encore.

Le 2, souvenir de la victoire de Jules César en Espagne.

Le 9, souvenir de sa victoire à Hispala.

Le 13, fête pour sa victoire de Pharsale, instituée à Rome par Auguste.

Le mois de septembre était tout rempli de fêtes destinées à célébrer sa mémoire.

Le 4, en souvenir de la victoire d'Actium sur Antoine, les prêtres des différents Dieux les descendaient de leurs piédestaux ou de leurs niches, les couchaient dans des lits magnifiques dressés dans leurs temples, et les Romains, accompagnés

¹Dion, *Hist. Rom.*, l. XLVII, c. 18.

de leurs femmes et de leurs enfants, allaient visiter ces repositoires.

C'est à l'occasion de cette même victoire que tous les 5 ans étaient célébrés les *jeux actiaques*, donnés à tour de rôle par les 4 ordres des Pontifes.

Le 5, on répétait les mêmes cérémonies en souvenir de sa victoire sur Lépide en Sicile ¹.

Le 17, était un jour férié par ordre du Sénat, et grands jeux au Cirque, en souvenir des honneurs divins que le Sénat avait accordés à Auguste de son vivant ².

Le 24, c'était le jour de la naissance d'Auguste. « Les chevaliers romains, spontanément et unaniment, célébraient l'anniversaire de cette naissance, pendant deux jours ³, en donnant les grands jeux du Cirque. »

Le 12 octobre, fêtes des *Augustales* établies en 735 pour perpétuer le souvenir du retour d'Auguste à Rome après avoir pacifié les provinces de l'Asie, et où par décret du Sénat avait été élevé l'autel à la *Fortunæ reduci* ⁴. Le matin était un

¹ Voir la traduction des *Fastes* d'Ovide, par Bayeux, qui y a réuni les fragments des divers *Calendriers Romains*, t. 1, p. XLV, et t. IV, p. 382; Rouen, 1788. — Ouvrage très-savant, malheureusement gâté par les systèmes allégoriques de Dupuy et de Court de Gébelin.

² Voir Bayeux, t. 1, p. XLVI.

³ Suétone, *Auguste*, c. 57 et Dion, l. LV.

⁴ Dion, *Hist. Rom.*, l. LIV, c. 10.

jour néfaste, et dans l'après-midi avaient lieu les jeux du Cirque, où les tribuns avaient le droit de paraître avec les ornements du triomphe.

On voit comment le culte d'Auguste avait été mêlé à celui des plus grands Dieux, dans les fêtes et dans les mœurs du peuple romain.

Ces fêtes durèrent et furent religieusement observées tant que la famille d'Auguste occupa le trône ; mais lorsque cette lignée fut éteinte dans la personne de Néron, alors ces fêtes furent négligées et disparurent peu à peu dans les programmes officiels. Mais le souvenir d'Auguste ne s'effaça pas dans l'esprit du peuple.

Alors comme il ne restait d'officiel que son nom donné au mois d'*Auguste* (août), tout le culte du peuple romain se porta sur ce jour-là, qui devint un grand jour de fête.

Les papes durent chercher à supprimer ce reste d'un culte idolâtrique et, s'il faut en croire une lettre attribuée à *S. Jérôme*, ce serait *S. Sylvestre* qui, aidé de Constantin, aurait opéré ce changement.

5. — Le culte des Césars remplacé par celui des chaînes de saint Pierre.

Voici les détails contenus dans cette lettre de *S. Jérôme* (329-378) :

« Comme Octave entra à Rome (le 1^{er} août) et célébrait son triomphe pour une si grande victoire (contre Antoine), et pour avoir affermi la paix dans tout l'univers il fut appelé *Auguste*, tandis qu'auparavant il s'appelait *César*. La ville se couronne, grande joie parmi le peuple, le Sénat établit, tous les écrits romains confirment, et il est annoncé dans l'univers entier, « qu'Octavien Auguste doit » être honoré dans tout l'univers parmi les Dieux; » et que ce mois, qui auparavant était nommé » *Sextilis* (le sixième) dans l'ordre des mois, » serait appelé *Auguste* en l'honneur d'Auguste, » et nous voulons que cette solennité, pour le » triomphe de la victoire d'Auguste, soit observée » par une loi perpétuelle. »

» C'est ainsi que les choses se passèrent jusqu'au règne de Constantin ; mais après que ce prince, par une faveur divine, visité par les apôtres Pierre et Paul, fut baptisé par le pape Sylvestre, il devint de persécuteur défenseur de la foi, et gardien des préceptes du Christ. Alors ayant en horreur la vanité de ces solennités, il dit au pape Sylvestre : « Jusqu'à présent, vénéré Père, conformément aux » lois humaines, comme tu le sais, j'ai observé ces » jours et d'autres avec le plus grand soin; main- » tenant, parce qu'il a plu au Seigneur Jésus- » Christ de me faire moi, de pécheur, son servi- » teur, il me paraît inique de glorifier ces solen- » nités. Recherche donc comment je pourrais

» consacrer ce jour au bienheureux Pierre en
» l'honneur du Dieu suprême. »

» S. Sylvestre entendant ces paroles, rempli de joie, rendit grâces à Dieu, et, d'accord avec son clergé, répondit à Auguste :

« Il existe une prison où le bienheureux apôtre
» Pierre, agonisant pour le Christ, fut enchaîné, et
» qu'il sanctifia par l'eau d'une fontaine sacrée
» dont il baptisa plusieurs fidèles ; fais-la purifier
» de toute souillure, en sorte que, après y avoir
» établi une église en l'honneur d'un si grand
» apôtre, les vœux des fidèles y seront à jamais
» offerts. »

» Auguste, entendant ces choses, en fut réjoui ; le lieu est purifié ; une église y est établie, et elle est consacrée par le même pape.

» Auguste y était présent, et, par ses messagers, il adressa à tout l'univers un rescrit conçu en ces termes :

« Nous voulons qu'il soit connu à tous ceux
» qui honorent pieusement le Christ que le bien-
» heureux apôtre Pierre, que Dieu nous a donné
» pour pasteur et pour prince, est vénéré avec le
» plus grand soin, tous les jours et surtout en ce
» jour des calendes d'Auguste (1^{er} août), jour où
» nous étions adorés par vous, comme Dieu, afin
» que le pieux Pasteur, par ses prières adressées à
» Dieu, daigne protéger nous et notre Empire.
» Salut. »

» S. Sylvestre établit que ce jour serait honoré par toutes les Eglises, afin que de même qu'il était célébré en l'honneur du Prince terrestre, il fût célébré pour la gloire du Porte-clefs du Ciel. Cette solennité reçoit le nom du bienheureux apôtre *Pierre-ès-liens* (ad vincula), à cause de la souffrance des liens qu'il y avait endurée, afin que *où avait abondé le délit surabondât la grâce*¹. Cette maison *des chaînes* devint de cette manière la maison des saintes prières². »

Les Bénédictins ont mis cette lettre parmi les apocryphes, parce qu'ils ont regardé comme certaine la découverte des chaînes par l'impératrice Eudocie et l'envoi fait en 439 à sa fille Eudoxie. Mais nous verrons que rien n'est moins certain que ces deux faits. En attendant quelques remarques sont à faire sur cette lettre.

1° Il n'est pas exact que ce soit au 1^{er} août qu'Octave ait été appelé *Auguste*. D'après Censorin ce serait le 16 des calendes de février (le 17 janvier)³, 26 ans avant J.-C.

Ovide, au contraire, met cette nomination aux ides de janvier (13 janvier)⁴, et Paul Orose au 8^e des

¹ S. Paul *aux Romains*. v, 20.

² S. Jérôme, *Epist.* 30, ad Eustochium, de vinculis B. Petri, parmi les apocryphes; dans *Pal. latine*, t. 30, p. 226.

³ Censorin, *De die natali*, c. 21.

⁴ Ovide, *Fastes*, I, 530.

ides (le 6 janvier) ¹, enfin une inscription donne le 7 ides (le 5 janvier) ².

2° Quant à l'époque où le nom d'*Auguste* fut donné au mois *Sextilis*, et aux fêtes qui eurent lieu à l'occasion de son triple triomphe la lettre ne dit rien que d'exact. Nous avons encore le texte du décret qui fut alors porté. Le voici :

« Comme l'empereur César *Auguste*, dans le
 » mois *Sextilis*, a eu son premier consulat et a
 » reçu dans la ville les honneurs de trois triom-
 » phes, et que les légions ramenées du Janicule
 » ont suivi ses auspices et lui ont juré fidélité,
 » comme d'ailleurs pendant ce mois, l'Égypte
 » a été soumise au peuple romain, et que pen-
 » dant ce mois, les guerres civiles ont fini, et que
 » pour toutes ces causes ce mois est et a été très-
 » heureux pour l'empire, il plaît au Sénat que ce
 » mois soit appelé *Auguste* ³. »

3° Quant à la dénomination de Dieu dont Cons-

¹ Orose, *Hist.* l. vi, c. 20; *Pat. lat.* t. 31, p. 152.

² Dans le *Tacite* de Lipsius, *Ann.* l. 1, c. 9. — Et Dion l. lxxxiii, c. 16, et la note 106 de Reimar. —

³ Cum imperator Cæsar Augustus, mense Sextili, et primum consulatum inierit, et triumphos tres in Urbem intulerit, et ex Janiculo legiones deductæ secutæque sint ejus auspicia ac fidem, sed et Ægyptus hoc mense in potestatem populi Romani redacta sit, finisque hoc mense bellis civilibus impositus sit, atque ob has causas hic mensis huic imperio felicissimus sit ac fuerit; placere Senatui ut hic mensis Augustus appelletur (*Macrob. Saturn.* 1, 12).

tantin se démet en ce moment, elle est constatée par les historiens, par le nom de *Divus* qu'ils portaient tous, et par leur nomination de grand Pontife, ce qui les rendait maîtres du spirituel comme du temporel. C'est ce que reconnaît Dion en ces termes :

« Comme, en outre, les Empereurs sont revêtus » de *tous les sacerdoces*, que ce sont eux qui » donnent aux autres la plupart de ces sacerdoces, » que l'un d'eux, lors même que l'Etat a deux et » jusqu'à trois chefs, est *grand Pontife*, ils sont » les maîtres de toutes choses, profanes et sa- » crées¹. »

4° Reste le *décret* de Constantin qu'on ne trouve nulle part et dont personne n'a parlé. Nous n'avons rien à dire sur cela, si ce n'est que Constantin a dû porter bien d'autres décrets qui se sont perdus, et qu'il n'y a rien dans ce texte qui ne puisse être attribué à l'auteur du *Discours adressé aux saints* du concile de Nicée, conservé par Eusèbe.

5° Il y a une dernière difficulté qui consiste dans la tradition qui place l'église de Saint-Pierre-ès-Liens sur l'Esquilin où elle se trouve encore, et non sur le Capitole dans la prison Mamertine. Sur cela il faut remarquer qu'il n'est pas dit que les chaînes de S. Pierre aient été déposées dans ce

¹ Dion Cassius, *Hist. Rom.*. l. LIII, c. 16.

lieu. Le souvenir de S. Pierre qui y avait été enfermé et enchaîné a pu légitimement lui faire donner le nom de *Saint-Pierre-ès-Liens*, ce qui n'empêchait pas que les chaînes fussent déposées dans l'église de l'Esquilin, qui aurait aussi reçu ce nom.

D'ailleurs les chaînes ont pu d'abord être déposées dans la prison Mamertine puis transportées dans l'église de l'Esquilin, quand plus tard les Papes la firent construire ou restaurer.

Ce qui, au reste, donne un grand poids à l'autorité de S. Jérôme, c'est que, à la même époque, S. Augustin (354-431) célèbre lui aussi les chaînes de S. Pierre, et nous les montre invoquées de son temps. Rappelant le miracle de l'ombre de Pierre, guérissant un malade, il s'écrie en Afrique :

« Si l'ombre seule de l'apôtre qui passait a été
 » si guérissante, à combien plus les chaînes du
 » victorieux ?... Heureux ces liens et ces entraves
 » qui devaient être changés en couronnes, qui,
 » par leur contact, ont fait de l'apôtre un martyr¹. »

Les Bénédictins, toujours pour faire accorder ce discours avec l'envoi des chaînes par l'impératrice Eudocie, le dévient à S. Augustin, et l'attribuent

¹ Merito per omnes Christi ecclesias auro pretiosius habetur ferrum illud pœnalia vinculorum. Si tam medicabilis fuit obumbratio visitantis, quanto magis catena vincientis.... Felices illi nexus qui de manicis et compedibus in coronam mutandi, apostolum contingentes, martyrum reddiderunt (Aug. *Sermo* 203 (alias 29) *De Sanctis* ; dans *Pat. lat.* t. 39, p. 2123)

à Faustus, mort en 484 ; mais sans aucune preuve. Ils contredisent en cela l'autorité des bréviaires de Clément VIII, d'Urbain VIII, qui l'ont admis pour la 7^e et 8^e leçon sous le nom de S. Augustin.

Ce discours d'ailleurs ne se trouve pas dans les œuvres de Faustus.

La parole des Bénédictins est brutale contre le Bréviaire. « Cette conclusion, disent-ils, paraît » d'ailleurs ajoutée au discours, et ne convient » nullement à S. Augustin, dont le nom est lu » dans le Bréviaire romain, à la fête de S. Pierre- » ès-Liens¹. »

Voici de plus un document qui prouve que les chaînes de S. Pierre étaient honorées à Rome vers 419, c'est-à-dire 20 ans avant le prétendu envoi de l'impératrice Eudocie.

Dans un de ses derniers *Bulletins d'archéologie chrétienne*², le savant M. de Rossi cite l'inscription suivante extraite d'un manuscrit du Vatican.

**Qui Romam Romaque venis hunc aspice montem
Equæ Petri sede posce, Viator, opem,
Quæ meritis, quæ sancta fide nil distat ab illa.
Crux illic regnum, hic quoque vincla Petri.
Omnia magnanimus pastor construxit Achillis ;
Sollicitas populi huc adhibete præces.**

« Toi qui viens à Rome ou reviens de Rome,

¹ S. Augustin, dans *Pat. lat.*, t. 39, p. 2122, à la note.

² Voir le n^o 3 de la 2^e série, 2^e année 1871 p. 118.

» regarde cette montagne, et, Voyageur, implore
 » le secours du siège de Pierre, lequel par ses
 » mérites et par sa sainte foi n'est pas loin de ce
 » siège de Pierre. Là, la croix règne, là aussi
 » *les chaînes de Pierre*. Le magnanime pasteur
 » *Achille* a construit toutes ces choses; répandez
 » ici les prières pressantes du peuple ¹. »

Nous ne prétendons pas donner ici une traduction fort exacte, mais elle suffit pour les documents principaux.

En effet on y voit avec certitude d'abord que les *chaînes de Pierre* étaient déjà posées dans les églises et vénérées, et que cette vénération remonte très-haut. Car M. de Rossi prouve que cet *Achille* doit être le même que celui qui siégeait à Spolète en 419 : puis que Spolète est précisément le lieu où devaient passer les pèlerins qui allaient à Rome ou en venaient. Il note en outre qu'il y avait là une église *dédiée à S. Pierre*, construite par le même *Achille*, et où fut enseveli, en 489, *Amasius*, un de ses successeurs.

¹ *Codex Palatinus Vaticanus* 853, p. 75. — Il faut noter que cette inscription se trouvait déjà dans Gruter, *Antiqu. inscript.* in appendice (p. 1174, nos 4 et 6) et dans le Baroni-
 us édition de Luques 1741. L'inscription finit par ces vers que ne donne pas M. de Rossi :

Solve, juvante Deo, terrarum, Petre, catenas,
 Qui facis ut pateant cœlestia regna beatis.
 Ipse tua, Petre, dirrumpti vincula jussit,
 Qui te constituit mundanos solvere nexus.

Les chaînes de S. Pierre étaient donc honorées à Rome et dans plusieurs autres églises dès cette époque.

6. — Examen de l'opinion qui attribue à l'impératrice Eudocie la découverte et le transport des chaînes de saint Pierre de Jérusalem à Constantinople et de là à Rome.

Eudocie est cette fille du sophiste athénien Léontius, qui l'avait appelée *Athénaïs*, et l'avait fait élever avec le plus grand soin dans toutes les branches des sciences humaines, mais il l'avait déshéritée, disant que ses grâces et sa science lui suffisaient. *Athénaïs*, réduite à peu près à la misère, vint à Constantinople solliciter Pulchérie, sœur de Théodose et qui gouvernait à peu près l'empire, pour obtenir justice contre ses deux frères, qui conservaient toute la fortune de leur père. Pulchérie fut touchée un peu trop facilement de ses qualités et de sa beauté, la fit instruire dans la foi chrétienne ; par ses soins elle reçut le baptême, changea son nom d'*Athénaïs* en celui d'*Eudocie*¹, et puis persuada à son frère de l'épouser.

Eudocie, oubliant qu'elle devait tout à Pulchérie, ourdit contre elle toutes sortes d'intrigues, la força

¹ Voir la *Chronique pascale*, qui raconte ces faits, à l'an 420, et donne au père d'*Athénaïs* le nom d'Héraclitus. (*Pat. grecque*, t. 92, p. 794.)

à s'exiler, se déclara protectrice d'Eutychès, fit convoquer le concile qu'on a appelé le Brigandage d'Ephèse, y fit réhabiliter Eutychès, poursuivit Flavien, patriarche de Constantinople, le fit mourir par la main de ses séides, troubla tout l'empire, jusqu'à ce que Théodose, averti de ses emportements, rappela Pulchérie après 7 ans d'absence, et envoya cette femme audacieuse en exil, en Palestine.

C'est à cette femme que l'on a attribué la découverte, à Jérusalem, des deux chaînes de S. Pierre, qu'elle aurait apportées à Constantinople, où elle en aurait gardé une et aurait envoyé l'autre à Rome à sa fille *Eudoxie*, femme de l'empereur Valentinien III. Cette chaîne aurait été rapprochée de celle que l'on possédait déjà à Rome, et elles se seraient réunies miraculeusement pour n'en former qu'une seule. A cette occasion, Eudoxie aurait fait élever l'église qui porte le nom de *Basilique Eudoxienne* et de *Saint-Pierre-ès-Liens*.

Ce sont ces différentes assertions qu'il s'agit d'examiner d'après les textes des historiens. Donnons d'abord la chronologie de la vie d'Eudocie.

En 421, Eudocie épouse l'empereur Théodose¹.

En 423, elle est déclarée Auguste².

¹ Marcellin, *Chronique*, dans *Pat. lat.* t. 51, p. 924, et *Chron. paschale*, *Pat. grecque*, t. 92, p. 495.

² *Chron.* p. 798.

En 437, Valentinien III vient à Constantinople et épouse Eudoxie, fille d'Eudocie ¹.

En 438, Eudocie va à Jérusalem, à cause du vœu qu'elle aurait fait pour le mariage de sa fille ².

En 439, son retour à Constantinople ³.

En 444, aventure de l'orange dont nous allons parler ; son exil en Palestine ⁴.

En 455, sa mort à Jérusalem ⁵.

Voici comment on partage sa vie :

Epouse Théodose	à	20 ans.
A la cour avec Pulchérie		29
Sans Pulchérie		7
A Jérusalem,		11
Morte âgée de		67

Pendant 4 ans elle aurait été opposée au concile de Chalcédoine et hérétique comme Eutychès, et pendant 4 ans, elle se serait soumise à ses décisions, et serait morte dans la paix avec l'Eglise.

C'est en 439 que l'on met le retour d'Eudocie à Constantinople, et l'envoi d'une chaîne à Rome à sa fille Eudoxie.

Le premier historien qui parle d'elle, en 380, par conséquent 40 ans après, est Socrate.

Il dit : « Eudocie envoyée à Jérusalem par Théo-

¹ Marcellin, p. 926. — *Chron. paschale* p. 802.

² D'après Socrate et Théophane que nous allons citer.

³ Marcellin, p. 926.

⁴ *Chron. paschale* p. 802. Cedrenus le met à l'an 41 de Théodose (450), *Pat. grecq.* t. 121 p. 654 ; ainsi que Théophane t. 108, p. 263.

⁵ Cedrenus, *Hist.*; *Pat. Grecq.* t. 121, p. 658.

» dose, à cause d'un vœu qu'elle avait fait, si sa
 » fille était mariée. Elle décora de divers orne-
 » ments toutes les églises, tant celles de Jérusa-
 » salem que celles des autres villes de l'Orient, et
 » lorsqu'elle s'y rendit, et lorsqu'elle s'en re-
 » tourna¹. »

On voit que Socrate joint les actions des deux voyages, mais il *ne dit pas un mot des chaînes*.

En 567, Marcellin parle ainsi de ce voyage :

« En 439 Eudoxie (au lieu d'Eudocie), femme
 » du prince Théodose, revint de Jérusalem dans
 » la ville royale, rapportant les reliques du bien-
 » heureux Etienne, premier martyr, qui, déposées
 » dans la basilique de Saint-Laurent, y sont vé-
 » nérées². »

Marcellin, comme Socrate, joint les deux voyages, *et ne dit pas un mot des chaînes*.

En 593, Evagre parle assez au long d'un seul voyage qu'Eudocie aurait fait en Palestine, et des monuments qu'elle y éleva à Jérusalem et ailleurs; mais *ne dit pas un mot des chaînes*³.

Nous avons dit que c'est en 444 qu'Eudocie fut disgraciée et qu'à cette occasion elle fit son second

¹ Socrate, *Hist. eccl.* l. xiii, c. 47 et 48 ; *Pat. grecq.* t. 47, p. 839.

² Marcellin, *Chronicon* ad annum 439 ; *Pat. lat.* t. 51, p. 926.

³ Evagre, *Hist. eccl.* l. i, c. 20, 21, 22 ; *Pat. grecq.* t. 86 bis, p. 2474.

voyage en Palestine, il est bon d'en connaître la cause.

Tel est le récit qu'en fait la Chronique paschale.

« Un individu donna à Théodose une orange
» d'une beauté extraordinaire, celui-ci l'envoya
» à Eudocie, Eudocie la donna à Paulin ami
» de l'empereur, Paulin en fit présent de nou-
» veau à Théodose. Celui-ci étonné appela Eudo-
» cie et lui dit : Où est l'orange que je t'ai donnée ?
» — Je l'ai mangée, répond-elle. L'empereur la
» fait jurer de dire la vérité et lui demande de
» nouveau si elle l'a mangée ou donnée à un
» autre. Et elle jure qu'elle l'a mangée ¹. »

L'empereur lui montre alors l'orange, et lui reproche son impudent mensonge. Eudocie, terrifiée de la colère de l'empereur, demande la permission ou plutôt reçoit l'ordre d'aller en Palestine.

Théophane, après avoir raconté la scène de l'orange et quelques autres reproches que lui avait faits Théodose, ajoute :

« Eudocie, voyant ses affaires désespérées, pria
» Théodose d'être envoyée à Jérusalem ; ayant
» reçu pour compagnons de son voyage, le prêtre
» Sévère et le diacre Jean, elle se rendit à Jérusa-
» lem. L'empereur apprenant qu'ils avaient eu

¹ *Chron. pasch.* à l'an 444, t. 92, p. 803.

» auparavant de fréquents rapports avec elle à Cons-
 » tantinople, qu'ils étaient avec elle à Jérusalem,
 » et qu'ils recevaient d'elle plusieurs présents, or-
 » donna par lettres de les mettre à mort ¹. »

Marcellin dit à ce sujet :

« Sévère le prêtre et Jean le diacre, officiers de
 » la reine Eudoxie (Eudocie) dans la ville d'Elia
 » (Jérusalem) sont mis à mort par Saturnin
 » (*comes domesticus*) envoyé par l'empereur
 » Théodose. Eudoxie, emportée par je ne sais
 » quelle douleur, fait massacrer Saturnin, et aus-
 » sitôt, d'après l'ordre de l'empereur son époux,
 » privée de tous les ministres royaux, elle de-
 » meura dans la ville d'Elia jusqu'à sa mort ². »

C'est là qu'elle répara ou fonda plusieurs égli-
 ses ; mais c'est là encore qu'elle troubla l'Eglise,
 par la protection qu'elle accorda aux Eutychiens,
 souleva les moines en leur faveur, et persécuta en-
 core les orthodoxes. Sa conduite même ne paraît
 pas avoir été à l'abri de soupçon, d'après ce que
 viennent de dire Théophane et Marcellin sur la
 mort du prêtre et du diacre qui lui avaient été
 donnés pour compagnons ou surveillants de son
 voyage.

A la fin cependant elle fut convertie par les

¹ Théophane, *Chronographie* à l'an 442 ; *Pat. grecque*,
 t. 108, p. 263.

² Marcellin, *Chronicon ad annum 444*, *Pat. lat.* t. 51
 p. 927.

efforts réunis de Ste Mélanie, de S. Siméon Stylite, et, réconciliée par S. Euthymius, elle mourut dans la communion de l'Eglise. Il faut ajouter qu'en mourant elle jura être innocente des rapports qu'on lui avait supposés avec Paulin ¹.

Nous avons vu que, jusqu'en 593, aucun historien ne fait mention de chaînes de S. Pierre apportées à Rome de Jérusalem et de Constantinople, cependant il est bien certain qu'Eudoxie fit reconstruire la *Basilique* que l'on a appelée *Eudoxienne* et de *Saint-Pierre-ès-liens*. Mais ce n'est pas elle qui l'a bâtie d'abord. Monsacрати en donne la généalogie suivante ²:

Fondée : par S. Alexandre	(109-119)
Réparée ou reconstruite :	
Par S. Sylvestre	(314-335)
Par Innocent I	(402-417)
Par Sixte III	432-440)
Par Eudoxie	(439-)
Consacrée : par Pelage I	(555-560)
Par Adrien I	(772-795)

Telle est la généalogie de cette église d'après

¹ Cedrenus, *Hist. dans Pat. grecque*, t. 121, p. 612, 659.

² Monsacрати, de *Catenis S. Petri dissertatio* c. iv, n. 5, p. xxx et p. 408, qui cite confusément à ce propos les auteurs suivants : S. Jérôme, — Polydorus Virg., — Bréviaire du 15^e siècle, — Andreas Ratisbonensis, — Sigebert, — Balæus, — Genebr., — Gerv. Tilbur., — Martyr. Hagenonense, — Alcuin, — Belethus, — Honoré d'Autun, — Martinus. Polonus, — Brevi. Palat. Vat. de 1516.

les divers auteurs. Eudoxie répara ou reconstruisit l'église ; mais rien n'indique que, à cette époque, le pape Sixte III, ni le pape S. Léon qui le remplaça l'année suivante, y aient renfermé les chaînes envoyées par Eudocie. Ce ne serait que plus de cent ans après que le pape Pelage I^{er} en aurait fait la dédicace, d'après une inscription, qui ne porte aucune date, et que nous citerons plus loin.

7. — Preuves très-certaines que les chaînes de saint Pierre n'ont pas été portées par Eudocie à Constantinople.

Justinien, (527-565), alors simple *vir clarissimus* et qui devint empereur après la mort de Justin I^{er} (518-527), fait demander par les Légats du Pape comme récompense du zèle qu'il avait mis à réconcilier l'Eglise grecque à l'Eglise romaine quelque chose des *sanctuariorum* des B. apôtres Pierre et Paul, et, si cela est possible, *quelque chose des chaînes des SS. apôtres*. Il les demande lui-même dans une lettre à *Hormisdas* (514-523), pour les mettre dans la basilique qu'il a fait bâtir dans sa maison, et le Pape les lui envoie¹.

Cette demande est faite parce que dès lors la

¹ Hormisdas, *Epist. Legat. Justiniani* et la 66^e d'Hormisdas *Pat. lat. t. 63, p. 474, 475, 477.*

réputation des chaînes de S. Pierre à Rome est répandue partout.

Le poète Arator, diacre de l'Église romaine, mort en 555, dans son poème *des Actes des apôtres*, les célèbre ainsi :

« Cette grande peur qui avait saisi les mem-
 » bres fut la mesure de la joie. Un gage éter-
 » nel nous en reste, brillant comme un astre,
 » que Pierre a consacré de son corps et l'Ange
 » de sa bouche. *C'est par ces chaînes, Rome, que*
 » *ta foi est assurée*, et ton salut perpétué. Entou-
 » rée de ces liens tu seras toujours libre. Car
 » que ne peuvent pas faire ces chaînes, qui furent
 » touchées par celui qui peut délier toutes choses ?
 » Par cette main invincible et religieuse dans son
 » triomphe, ces murs ne seront jamais plus
 » ébranlés par l'ennemi. Il ferme tout chemin
 » aux guerres, celui qui ouvre un port dans les
 » astres ¹. »

On voit qu'il s'agit bien là des chaînes de Jérusalem et pas seulement de celles de Rome.

Le pape Vigile (537-555) ordonne de réciter ces

1 Maximus ille pavor, gelidos qui strinxerat artus,
 Lætitiae mensura fuit; manet omne per ævum
 Pignoris hujus apex, et sideris obtinet instar,
 Corpore quod Petrus sacravit, et *Angelus ore*.
 His solidata fides, *his est tibi, Roma, catenis*
Perpetua salus; harum circumdata nexu
 Libera semper eris. Quid enim non vincula præsent

vers dans l'office divin et Arator les récite lui-même l'an 544, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, au milieu de l'affluence générale¹.

En 560, nous trouvons Cassiodore qui dit seulement :

« L'empereur Théodose, pour les bienfaits que
 » Dieu lui avait accordés, était très-reconnais-
 » sant, exprimant ses vœux au Christ par plusieurs
 » honneurs, et il envoya à Jérusalem sa femme
 » *Eudoxie* (Eudocie). C'est un vœu qu'elle avait
 » fait elle-même, si elle voyait sa fille mariée.
 » *Eudoxie* honora non-seulement les églises pla-
 » cées à Jérusalem, mais encore celles qui étaient
 » dans les diverses villes, non-seulement dans son
 » aller, mais encore dans son retour². »

Quæ tetigit qui cuncta potest absolvere vincula?
 Hoc, invicta manu vel religiosa triumpho,
 Mænia non ullo penitus quatientur ab hoste ;
 Claudit iter bellis, qui portam pandit in astris.

Arator, *de Actibus apostolorum*, l. I, v. 4066 ; *Pat. lat.* t. 68. p. 174.

Le Baronius, édit. de Luques, cite plusieurs de ces vers comme tirés des *inscriptions* de Gruter, sans avertir qu'ils sont du diacre Arator. Il y ajoute ces deux vers qui ne sont pas dans Arator :

Theodosius pater, Eudocia cum conjugè, votum
 Cumque suo supplex Eudoxia nomine solvit.

¹ *Ibid.* *Præfatio* p. 55.

² Cassiod., *Hist. Tripartita*. l. XII, c. 15 ; *Pat. lat.* t. 69, p. 1204.

On voit comment le sénateur Cassiodore, si savant et si près des temps où il écrit, se trompe en donnant à *Eudocie* le nom de sa fille *Eudoxie*, et en ne faisant mention que d'un seul voyage. On voit aussi qu'il ne fait aucune mention des chaînes de S. Pierre. Si Eudocie les avait trouvées à Jérusalem, Cassiodore n'aurait pas manqué de le mentionner.

S. Grégoire (590-604) écrit à l'infortunée Constantine, femme de l'empereur Maurice, qui lui avait demandé de lui envoyer « *la tête de S. Paul* » ou quelque portion de son corps, pour les placer dans l'église de cet apôtre qu'elle faisait bâtir dans son palais. Le Pontife répond qu'il ne peut ni n'ose faire ce qu'elle demande. »

Et, à cette occasion, il nous apprend ce qu'étaient en réalité ces sortes de reliques :

« Que votre Seigneurie très-placide connaisse que ce n'est pas la coutume aux Romains, quand ils donnent les reliques des saints, de se permettre de toucher en rien de leur corps, mais seulement ils envoient dans une boîte un voile qu'ils placent sur (ad) les corps des saints. Oté de là, ce voile est placé avec la vénération voulue dans l'église que l'on doit dédier, et il s'y fait des guérisons aussi nombreuses que si leurs corps y avaient été spécialement renfermés¹. »

¹ S. Grégoire, *Epist.* l. iv, *Epist.* 30; dans *Pat. lat.* t. 77, p. 701, 702.

On voit bien par là que le corps de S. Paul n'était pas à Constantinople. Quant à ses chaînes, elles n'y étaient pas non plus, car S. Grégoire ajoute :

« Mais parce que le désir si religieux de votre » sérénissime Seigneurie ne doit pas être vain, je » me hâterai de vous envoyer quelque partie *des* » chaînes que S. Paul, apôtre, a portées sur le cou » et autour des mains, lesquelles produisent plu- » sieurs miracles parmi le peuple, si toutefois je » puis en prendre quelque chose avec la lime¹. »

C'est ainsi que se trouvent confirmées les paroles de S. Jean Chrysostome, qui, parlant des chaînes de S. Paul, s'exprime ainsi :

« Je voudrais être dans les lieux où l'on dit que » ces chaînes existent, les voir et admirer les » hommes (qui les gardent) pour l'amour du » Christ.... Si j'étais libre de mes devoirs ecclé- » siastiques, et si mon corps était sain et valide, je » ne refuserais pas d'entreprendre ce pèlerinage, » pour voir ces chaînes et la prison où il fut en- » chaîné². »

Quant aux chaînes de S. Pierre, ce n'est jamais à Constantinople que s'adressent, de l'Orient et de l'Occident, tous ceux qui en désirent des reliques, mais à Rome. Ces reliques étaient envoyées ren-

Greg. *Epist.* l. iv, *Epist.* 30 ; dans *Pat. lat.* t. 77, p. 701 et s. 14.

² S. J. Chrysostome. *Homélie* viii, n. 1 et 2, sur les *Ephésiens* c. iv, dans *Pat. grecque*, t. 62, p. 59.

fermées dans une clef, symbole de celles que Jésus-Christ avait confiées à S. Pierre.

S. Grégoire écrit à André un des illustres de Constantinople :

« Je vous envoie la clef très-sacrée qui a touché
 » le *corps de Pierre*, laquelle, posée sur les ma-
 » lades, est célèbre par les miracles qu'elle y
 » opère. Au dedans est renfermée *quelque portion*
 » de *ses chaînes*. Que ces mêmes chaînes qui ont
 » entouré le saint cou, suspendues au vôtre, le
 » sanctifient¹. »

S. Grégoire fait le même envoi à la patricienne Théoctiste, sœur de l'empereur Maurice, à laquelle il raconte que le roi des Lombards, *Autharith*, avait possédé une de ces clefs, et, frappé d'un miracle, l'avait renvoyée à son prédécesseur Pélagé II².

Le même envoi est fait à Jean, ex-consul, patricien et questeur³, et à Anastase, patriarche d'Antioche⁴.

Le même pontife écrit au patrice Dynamius :

« Nous vous envoyons la Bénédiction du B.
 » Pierre, une petite croix dans laquelle sont ren-
 » fermés les bienfaits *de ses chaînes*⁵.

¹ S. Greg. l. i, *Epist.* 30, p. 483.

² S. Grég. *Ibid.*, l. vii, *Epist.* 27, p. 881.

³ *Ibid.* l. i, *Epist.* 31, p. 484.

⁴ *Ibid.* l. i, *Epist.* 26, p. 480.

⁵ Transmisimus autem B. Petri apostoli benedictionem,

Il fait le même envoi à Euloge, patriarche d'Alexandrie, dans les mêmes termes auxquels il ajoute : « Posez-les assidûment sur vos yeux, parce » que plusieurs miracles ont été faits par cette Bé- » nédiction¹. »

Certes, si une de ces chaînes avait été honorée dans une des principales églises de Constantinople, tous ces personnages n'en auraient pas demandé une parcelle à S. Grégoire.

Ce pontife envoie la même Bénédiction à Columbus, évêque de Numidie²; à Léontius, ex-consul³; à Childebert, roi des Francs⁴.

A Reccarède, roi des Visigoths en Espagne, il écrit :

« Nous vous envoyons une petite clef ayant » touché le corps du B. apôtre Pierre, comme sa » bénédiction, dans laquelle est renfermé le *fer* » *de ses chaînes*, afin que ce fer, qui l'avait lié pour » le martyre, délie le vôtre de tous vos péchés⁵. »

La vénération des chaînes de Pierre se continue dans le monde chrétien et c'est toujours à Rome qu'on s'adresse.

crucem parvulam cui de catenis ejus beneficia sunt inserta (*Ibid.* l. II, *Epist.* 33, p. 631.)

¹ Quae oculis vestris assidue superponatur, quia multa per eandem benedictionem miracula fieri consuevisse (*Ibid.* l. XIII, *Epist.* 42, p. 1292.)

² *Ibid.* l. III, *Epist.* 18, p. 643.

³ *Ibid.* l. III, *Epist.* 35, p. 938.

⁴ *Ibid.* l. VI, *Epist.* 6, p. 798.

⁵ *Ibid.* l. IX, *Epist.* 122, p. 1055 et 1056.

En 669, le pape Vitalien écrit à Oswi, roi des Nordanhumbres :

« Nous avons envoyé à votre épouse, notre fille
» spirituelle, une clef d'or renfermant *une parcelle*
» *des chaînes* très-sacrées des B. apôtres Pierre et
» Paul¹. »

En 741, Grégoire III conjure Charles-Martel de venir au secours de l'Eglise ravagée par les Lombards, « au nom des clefs de la confession de
» Pierre, qu'il lui a envoyées². »

Ici se place le témoignage de Bède (673-735), que nous avons cité plus haut et qui nous donne la vraie tradition conservée dans l'Eglise latine sur la recherche des chaînes de S. Pierre à Jérusalem, et leur arrivée à Rome sous le pape Alexandre (109-119). On voit comment ce texte explique le silence de tous les historiens sur l'envoi des chaînes fait par l'impératrice Eudocie, et explique la démarche des empereurs de Constantinople, s'adressant à Rome pour en avoir des parcelles.

Continuons les preuves que c'est à Rome et non à Constantinople que se trouvaient les chaînes de Pierre.

En 818, Léon III envoie une de ces Bénédictions à Charlemagne³.

¹ Vitalianus *Epist.* 5 ; dans *Pat. lat.* t. 87, p. 1005.

² Greg. III, *Epist.* 5 ; dans *Pat. lat.* t. 89, p. 582.

³ Leo. *Epist.* 13. *Pat. lat.* t. 102, n. 1030, parmi celles de Charlemagne, t. 98, p. 528.

En 1079, S. Grégoire VII écrit à Alphonse, roi de Castille : « Selon la coutume des saints nous » vous avons envoyé une petite croix d'or dans » laquelle est contenue la Bénédiction, *prise des » chaînes de S. Pierre*¹. »

C'est ici qu'il nous paraît convenable de placer le texte du discours attribué à S. Jean Chrysostome sur la manière dont les chaînes de S. Pierre ont été conservées.

« La nation juive, est-il dit, ayant été vaincue, » Jérusalem prise et réduite à rien, puis les erreurs idolâtriques ayant disparu, et le sceptre des » Romains ayant passé à des *empereurs chrétiens*, » ceux-ci, voulant rendre honneur aux actions » du Christ et des apôtres, eurent alors connaissance de cette chaîne de S. Pierre, et, ayant été » transportée par eux *dans cette ville impériale*, » fut placée convenablement dans l'église de l'apôtre S. Pierre. Nous la vénérons et l'embras- » sons à cause des miracles qu'elle opéra ; car, en » la voyant, nous croyons le voir lui-même, » en la touchant nous pensons le toucher lui-même. »

Ce discours ne se trouve que dans Surius, qui le donne sous le titre de : *Discours sur l'adoration des vénérables chaînes et sur le glaive de S. Pierre prince des apôtres par S. Jean Chrysos-*

¹ Greg. VII, *Epist.* l. vii, *Epist.* 6 ; *Pat. lat.* t. 148, p. 550.

tome, et qui ajoute : On le trouve dans Syméon Métaphraste ¹.

Mais ce discours ne saurait être attribué à Chrysostome ; Baronius en convient et pense qu'il est de Proclus son successeur ; mais il ne se trouve ni dans Proclus ni dans Germain son successeur ; il n'est pas non plus dans les vies de Métaphraste déclarées gènes par Allatius ². Il a donc dû être composé par quelque moine à l'époque où, comme nous venons de le voir, les pieux empereurs obtenaient des papes une parcelle des chaînes de S. Pierre, que le moine, qui peut-être ne l'avait jamais vue, transforme en chaîne entière. Ces portions de chaînes envoyées par les papes ont pu à bon droit être appelées les *chaînes de S. Pierre*, par ces historiens et chroniqueurs subséquents.

8. — La fête de saint Pierre-es-Liens dans les Martyrologes.

On sait que les Martyrologes, ou liste des diverses fêtes que l'Église consacre au souvenir des personnes qu'elle permet d'honorer d'un culte de vénération, ont conservé les traits les plus re-

¹ Surius au 3 mai, in-fol. t. iv, p. 455, édit. de Col. Agrip. 1579.

² Voir la *dissert.* d'Allatius dans le *Métaphraste* de la *Pat. grecque* t. 114, p. 123.

marquables de leur vie. C'est un trésor précieux de traditions et de documents d'une importance reconnue de tous les historiens.

Nous allons recueillir les diverses mentions qu'ils contiennent sur l'église et les liens de S. Pierre.

Le 1^{er} Martyrologe en date est celui attribué à S. Jérôme (4^e siècle), qui s'exprime ainsi au 1^{er} août :

« A Rome on célèbre la dédicace de la première église construite et consacrée par le B. apôtre Pierre ¹. »

Les Bollandistes ajoutent, d'après plusieurs manuscrits : « et sa délivrance de ses chaînes. »

Les Bénédictins, éditeurs de S. Jérôme, mettent ce Martyrologe parmi les apocryphes, sous le prétexte que S. Pierre n'a pas bâti d'église. Il est certain, au contraire, que S. Pierre a dû célébrer les saints mystères quelque part, dans la maison du sénateur Pudens par exemple, ou de Marcellus, et que ce local où il a célébré doit s'appeler église.

S. Grégoire (590-604) fait insérer, dans le *Sacramentaire* romain, une messe propre sous le titre de *pro festo vinculorum* ².

¹ S. Jérôme, *Martyrol.* dans *Pat. lat.* t. 30, p. 469 et *Bolland.* au 29 juin t. VII, p. 413.

² S. Grégoire, *Sacramentaire*, au 1^{er} août, *Pat. lat.* ; t. 78, p. 128.

Bède, mort en 735, répète dans son martyrologe le texte de S. Jérôme. « A Rome, dédicace de la première Eglise construite et consacrée par le B. apôtre Pierre, » édition de Cologne. L'édition des Bollandistes ajoute : « laquelle basilique est appelée de *Saint-Pierre-ès-Liens* ¹. »

Dans les *Ephémérides* en vers qui lui sont attribuées on lit :

« On célèbre à Rome Pierre délivré de sa prison et de ses chaînes ². »

En 856, Raban-Maur se contente de cette formule de S. Jérôme et de Bède : « A Rome, dédicace de la première Eglise construite et consacrée par S. Pierre ³. »

Adon, en 870, dit simplement : « Fête à Rome à *Saint-Pierre-ès-liens* ⁴. »

Wandalbert, en 875, dans son Martyrologe en vers, écrit : « Rome célèbre Pierre délivré de sa prison et de ses chaînes ⁵. »

Usuard, mort vers 877, répète la formule d'Adon. On sait qu'on en a fait diverses éditions

¹ Bède, dans *Pat. lat.* t. 94, p. 993.

² Carcere Roma Petrum celebrant vinculis reductum (*Ib.* t. 90, p. 773).

³ Raban, *Martyr.* dans *Pat. lat.* t. 110, p. 1160.

⁴ Adon, dans *Pat. lat.* t. 123, p. 165 et 313.

⁵ Wandalbert, dans *Pat. lat.* t. 121, p. 606 ; texte déjà attribué à Bède.

auxquelles on a successivement ajouté plusieurs notes. Dans celle de *Bruzelles* (en 1572) on lit :

« Avec les deux chaînes, avec lesquelles Hé-
 » rode avait lié Pierre, et celle avec laquelle il
 » avait été enchaîné sous Néron, il fut constitué
 » *une triade*, que le Pape posa dans l'église qu'il
 » dédia lui-même, le 1^{er} août en l'honneur et
 » sous le nom de *S. Pierre-ès-liens*¹. »

Il faut noter qu'il s'agit ici non d'une seule chaîne mais de *trois chaînes* auxquelles il donne le nom de *triade*.

Tous les autres Martyrologes du 9^e siècle : le *Stabulense*, le *Vadinense*, le *Antissiodorensis*, le *Manticanum*, le *Brixianum*, le *Vallumbrosanum*, se bornent à mentionner à Rome la fête de S. Pierre-ès-liens. — Le *Floriacence* et le *Laurentense* n'en parlent pas².

Nous donnerons un peu plus loin le texte du codex *Hagenoyense*.

En 911, Notker ajoute une note plus longue qui dit :

« A Rome station à Saint-Pierre-ès-Liens. Le
 » premier en Europe cet apôtre construisit et
 » consacra cette Eglise, dans laquelle, par la suite,
 » les chaînes, dont il avait été *lié à Jérusalem* et dé-
 » livré par la visite de l'ange, furent déposées par le

¹ Usuard, dans *Pat. lat.* t. 124, p. 321, 322.

² Voir les *notes* jointes au martyrologe d'Usuard, *Pat. lat.* t. 124, p. 1188 jusqu'à 1289.

» soin des fidèles ; elles sont visitées et honorées
 » par la vénération de *l'univers quadripartite*
 » ainsi que l'atteste un très-ancien distique (qu'il
 » ne donne pas) ¹. »

Le *Ménologe* des Grecs, recueilli par ordre de l'empereur Basile, non pas le Macédonien comme le dit Baronius, mais le Porphyrogénète (976-1028) s'exprime ainsi :

« Le 16 janvier, adoration de la *sainte chaîne*
 » du saint apôtre Pierre avec laquelle il fut lié
 » par Hérode à cause du Christ et jeté en pri-
 » son. »

C'est ce que dit le titre du chapitre, où il n'est parlé que d'une seule chaîne, mais dans le texte on parle de deux chaînes.

En effet, après avoir raconté sa délivrance d'après les *Actes*, le *Ménologe* ajoute :

« Ces chaînes, trouvées par quelques fidèles et
 » honorées à cause de S. Pierre, furent conser-
 » vées de main en main jusqu'à nous et, à la
 » fin, *apportées à Constantinople* par les religieux
 » empereurs, elles furent déposées dans le tem-
 » ple de S. Pierre auprès de l'église de Sainte-
 » Sophie, où jusqu'à ce jour elles sont vénérées
 » par les chrétiens en honneur de l'apôtre Pierre
 » avec la plus grande dévotion ². »

¹ Notker, *Martyr.* dans *Pat. lat.* t. 131, p. 1129.

² *Ménologe des Grecs* dans *Pat. grecque* t. 117, p. 260, 261 ;

On remarquera que ce n'est qu'au 10^e siècle que les Grecs assurent que les chaînes de S. Pierre sont à Constantinople, contre les assertions de tous les empereurs que nous avons données et qui tous demandent des reliques des chaînes de S. Pierre aux papes de Rome, et, de plus, qu'ils ne disent pas un seul mot sur l'envoi qu'en aurait fait Eudocie ; ils confondent, comme le moine que nous avons cité, la *parcelle* des chaînes obtenue de Rome avec la chaîne *entière*. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce texte.

Le Bréviaire, ou office grec de ce jour, que l'on attribue au moine Bysas ou Bysantius et l'hymnographe Joseph de Syracuse, moine de S. Basile en 892, célèbrent cette chaîne, mais ne disent pas un mot d'Eudocie. Voici la leçon de ce Bréviaire :

« En ce jour nous faisons l'adoration de la
 » chaîne de S. Pierre que lui imposa le tétrarque
 » Hérode, comme l'apôtre Luc le rapporte dans
 » ses *Actes*. Quelques-uns des fidèles la trouvant,
 » après qu'elle fut déliée par l'apparition de l'An-
 » ge, la conservèrent par tradition. Dans la suite
 » transportée à Constantinople, elle fut déposée
 » dans l'oratoire de S. Pierre, qui est dans l'é-
 » glise majeure, où on célèbre sa fête ¹. »

voir les remarques d'Allatius sur Métaphraste t. 114, p. 117 et 121.

¹ *Pat. grecque* t. 105, p. 1050 et dans les Bollandistes au 29 juin, t. VII, p. 410.

On le voit encore, aucune mention de l'apport des chaînes par Eudocie, dans les offices sacrés de l'Eglise grecque.

9. — Altération de la tradition sur l'origine et la conservation des chaînes de saint Pierre.

Il faut arriver au 12^e siècle pour trouver dans un moine du Brabant des détails, tous nouveaux, sur ce qui s'était passé en 439 à Jérusalem, à Constantinople et à Rome sur les chaînes de S. Pierre.

Sigebert, mort en 1112, était un moine de l'abbaye de Gemours près de Liège, fort savant pour son époque, mais connu d'abord par son opposition aux papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II ; il s'était constitué le défenseur de l'empereur Henri IV, et il s'en vante lui-même dans la notice qu'il a laissée de ses écrits :

« C'est sur les conseils d'Henri, archidiacre »
 » et doyen de l'église de Landbert, que j'ai répon- »
 » du par les valides arguments des Pères à la »
 » lettre que le pape Hildebrand a écrite à Her- »
 » mann, évêque de Metz, en calomnie de la puis- »
 » sance royale. J'ai écrit au même Henri une apo- »
 » logie contre ceux qui calomnient les messes des »
 » prêtres mariés ¹. »

¹ Sigebertus, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, c. 171, dans *Pat. lat.* t. 160, p. 587.

Cette lettre donnerait droit de suspecter un peu les mœurs de Sigebert. Quant à sa critique comme historien, elle est généralement regardée comme nulle. Nous ne citerons que l'opinion de son dernier éditeur et apologiste Conrad Bethmann :

« En chronologie, dit-il, on ne peut nier qu'il » n'ait commis un grand nombre d'erreurs sur » les choses et sur les époques... Il a mis beau- » coup de choses arbitraires, dont il n'a pu con- » naître l'époque par les sources, sur les mira- » cles, les vies des hommes illustres, et choses » semblables... Sur ces choses, sa volonté louable, » son autorité presque nulle. Ce qu'il faut dire » surtout du catalogue des Papes... Sur cela l'auto- » rité et l'utilité de Sigebert et de tous ses écrits » est tout-à-fait nulle ¹. »

Or voici ce que cet auteur du 12^e siècle nous révèle tout de nouveau sur l'an 439.

« Eudoxie Auguste, épouse de Théodose, alla » à Jérusalem à la suite d'un vœu, et en apporta, » par l'inspiration de Dieu, les reliques d'Étienne » premier martyr, *et les deux chaînes* qu'un ange » fit tomber des mains de Pierre, et, y ayant joint » *la chaîne dont Pierre avait été aussi enchaîné à*

¹ *Ibid.* Prolégomènes p. 24. — La *Biogr. Michaud* dans un article signé Beuchot, ne dit pas un mot de son peu d'autorité historique, ou se borne à le louer pour avoir, *en sujet fidèle*, résisté aux Papes.

» *Rome*, cela fit une *triade*, et, en suite de cela,
 » elle établit à Rome, le 1^{er} août, suivant le conseil
 » du pontife romain, la solennité de *S. Pierre dit*
 » *ès-liens*, dans le but surtout de détourner le
 » peuple d'une fête de superstition païenne,
 » parce que la ville solennisait ce jour, d'après un
 » rite païen à cause de la victoire remportée par
 » Octavien Auguste, sur Antoine et Cléopâtre, et
 » qui était fixée au 1^{er} août (*Hist. miscell.*)¹. »

Ce récit de Sigebert fourmille d'erreurs :

1° L'épouse de Théodose ne s'appelle pas Eudoxie, mais Eudocie ;

2° Aucun historien ne dit que de Jérusalem elle apporta les chaînes de S. Pierre ;

3° Elle n'avait pas la chaîne dont S. Pierre avait été lié à Rome, elle ne put la joindre avec deux autres, n'y former la triade ;

4° Elle ne vint jamais à Rome, et y fût-elle venue ce n'est pas elle qui aurait établi au 1^{er} août la fête de S. Pierre-ès-liens.

Cette histoire est indiquée comme prise de Paul Diacre, qui dit simplement vers la date de 799 :

« L'Empereur Théodose envoya *Eudoxie*, son
 » épouse, à Jérusalem, pour offrir à Dieu des
 » hymnes d'actions de grâces. Elle fit grand

¹ Sigebertus, *Chronica* ad ann. 438 ; *Pat. lat.* t. 160, p. 80.

» nombre de présents aux églises, et ayant adoré
 » la croix sainte et les lieux saints, retourna à la
 » demeure royale¹. »

Paul Diacre confond ainsi la mère avec la fille, suppose qu'il n'y eut qu'un seul voyage, et attribue au premier, qui ne dura qu'à peu près un an, ce qu'Eudocie fit pendant les 11 ans de son second voyage. Tout le reste est inventé par Sigebert.

Sigebert parle encore des chaînes de S. Pierre à l'an 969 de sa chronique.

« Un certain comte, dit-il, officier de l'empereur *Otton*, fut saisi par le diable à Rome devant les yeux de tous, de telle manière qu'il se déchirait lui-même avec ses dents. Par l'ordre de l'empereur il fut conduit au pape *Jean* (Jean III de 965 à 972), afin qu'on mit autour de son cou la chaîne de S. Pierre. Des clercs trompeurs lui appliquèrent deux fois une autre chaîne, laquelle ne produisit aucun remède, parce qu'il n'y avait en elle aucune vertu. A la fin la véritable chaîne de S. Pierre ayant été apportée et mise autour de son cou, le diable écumant et hurlant se retira. Alors Deoderic (évêque) de Metz, ayant saisi cette chaîne, assura qu'on lui couperait la main plutôt que de s'en dessaisir².

¹ Paul Diacre, *Hist. Miscell.*, dans *Pat. lat.*, t. 95, p. 960

² D'après Widdikindus de Corbeil de l'an 820, *Pat. lat.* t. 137, p. 115.

» Alors l'empereur, pour le satisfaire, obtint du
 » pape Jean que cet évêque aurait un anneau déta-
 » ché de la chaîne ¹. »

Sigebert ajoute :

« L'année suivante, le même évêque Déoderic,
 » militant en Italie avec Otton, rapporta à Metz
 » un grand nombre de reliques, avec une partie *de*
 » *la chaîne de S. Pierre*, ses cheveux, le sang de
 » S. Etienne, martyr, et une partie du gril de
 » S. Laurent². »

On voit que de reliques nouvelles et minutieuses sont constatées par le seul récit de Sigebert !

10. — Sur le miracle de la réunion des chaînes de Jérusalem à celles de Rome.

Nous avons vu que Sigebert ne dit pas encore un mot du miracle opéré par la réunion miraculeuse des chaînes de Jérusalem avec celle de Rome. Il parle seulement d'une *triade*, c'est-à-dire de *trois chaînes*.

Peu de temps après Sigebert, en 1162, existait à Paris le nommé *Jean Beleth*, docteur en théologie et recteur de l'Université, grand adversaire de l'Immaculée Conception³, qui composa un ouvrage

¹ Sigebertus, *Chronica* ad ann. 969 ; dans *Pat. lat.* t. 160, p. 191.

Ibid. p. 192.

³ Voir Crevier, *Histoire de l'Université*, t. III, p. 60.

ayant pour titre : *Divinorum officiorum ac eorundem rationum brevis explicatio*¹, que dom Guéranger appelle un traité liturgique très-important². C'est là que l'on trouve encore des détails, inconnus jusqu'alors, sur les chaînes de S. Pierre. Voici son récit³:

« *Théosebie*, épouse de l'empereur Théodose, »
 » passant par Alexandrie en allant à Jérusalem, y »
 » trouva des hommes qui, en ce moment, célé- »
 » braient une fête en l'honneur d'Auguste César, »
 » pour son triomphe sur Cléopâtre et sur Antoine. »
 » Ce que remarquant, Théosebie vit avec peine »
 » qu'un si grand honneur fût accordé à un païen »
 » et à un damné. Etant arrivée à Jérusalem, elle »
 » reçut, de la bienveillance de *quelqu'un*, les »
 » chaînes dont S. Pierre avait été lié par Hérode. »
 » Etant *retournée à Rome*, elle consulta le Souve- »
 » rain-Pontife sur ce qu'elle avait vu à Alexandrie, »
 » et lui *montra les chaînes qu'on lui avait données à* »
 » *Jérusalem*. Le Pape ordonna qu'on lui apportât »
 » les chaînes dont Pierre avait été enchainé sous »
 » Néron, *lesquelles, aussitôt qu'elles touchèrent les* »
 » *autres, furent aussi bien unies et entrelacées que* »
 » *si elles avaient toujours été les mêmes*. »
 » Ayant vu cela, *Théosebie* ordonna, sur le con-

¹ On trouve ce traité dans le *Rationale* de Durand, édit. in-4°, Venetiis 1609.

² Dom Guer. *Inst. Litur.* t. 1. p. 525.

³ Beletus, c. 141, p. 367.

» seil du Pontife, de bâtir une église en l'honneur
 » du B. Pierre, et y plaça les chaînes. La dédicace
 » en fût faite le 1^{er} août, et le Pontife statua que
 » ce que l'inepte et indiscrete volonté des hommes
 » avait fait jusqu'alors pour le Prince romain, la
 » piété des chrétiens le pratiquât toujours, dans
 » tout l'univers, pour Pierre, le prince des apôtres.
 » Et c'est ainsi que la fête de Pierre mit fin à la
 » fête d'Auguste¹. »

Notons les nombreuses erreurs que Beleth ajoute à celles de Sigebert.

1° Il appelle Théosebie, celle qui avait été jusque là appelée Eudocie ou Eudoxie.

2° Elle n'est jamais allée ni retournée à Rome.

3° Ce n'est plus Eudocie qui possède la chaîne de Rome et en fait une *triade*, c'est le pontife romain qui la lui apporte.

4° Mais c'est ici qu'apparaît pour la première fois cette phrase : « Aussitôt que les chaînes dont
 » Pierre avait été enchaîné sous Néron touchèrent
 » les autres, elles furent aussi bien unies et entre-
 » lacées que si elles avaient été toujours les
 » mêmes. »

Où donc ce Recteur de l'université de Paris avait-il appris cela? Il n'en dit rien, et aucun auteur jusqu'à lui n'en avait parlé.

¹ *Divin. Offic. ac eorumdem rationum brevis explicatio* de Jean Beleth, c. 141 p. 367, dans l'édit. de Durand in-4° Venetiis, 1609.

Nous disons qu'il fut le premier, car nous ne savons s'il faut mettre avant ou après lui la note suivante que les moines du monastère de Haguenu (Hagenoyense) ont ajoutée au martyrologe d'Usuard et qui est conçue en ces termes :

« Cette fête était anciennement célébrée en l'honneur d'Octave Auguste, prince des Romains, fête que supprima *Eudoxie*, avec le pape *Pélage*, et ordonna de la célébrer en mémoire du prince des apôtres. Car la reine venant de Jérusalem apporta les chaînes qui avaient lié Pierre par ordre d'Hérode, et le pape produisit aussitôt la chaîne avec laquelle Pierre avait été lié à Rome par le César Néron, et *les deux chaînes furent miraculeusement unies en une seule*¹. »

On ne sait à quelle époque attribuer cette note qui, comme le récit de Béleth, fourmille d'erreurs historiques. On remarque surtout cet anachronisme qui fait Eudoxie, morte vers 455, contemporaine de Pélage, pape près de 100 ans après, de 555 à 560. De plus, comme on le sait, Eudocie n'est jamais venue à Rome. D'ailleurs, qui a pu donner à ce moine ces détails nouveaux sur ce qui s'était passé à Rome en 439 ?

Ce récit de Béleth et du moine d'Haguenu

¹ Usuard, *Martyrologe*, dans *Pat. lat.* t. 124, p. 322.

paraît fait, sur des récits oraux entremêlant toutes choses, et n'avoir été pris sur aucun des textes anciens que nous avons cités.

Près de 100 ans après, un ritualiste célèbre, *Durand*, évêque de Mende (1232-1296) copia le récit de Beleth, en y ajoutant quelques circonstances empruntées aux documents primitifs. Il faut l'entendre :

« Voici, *d'après Bède*, comment a été établie la
» fête de S. Pierre-ès-liens :

» *Théodosie*, épouse de l'empereur Théodose III,
» allant à Jérusalem, vit célébrer à Alexandrie, le
» 1^{er} août, la fête en l'honneur de César Auguste,
» en souvenir du triomphe sur Cléopâtre, reine
» d'Égypte, et son époux Marc Antoine. Elle fut
» grandement contristée de voir un si grand
» honneur rendu à un damné et païen. Arrivée à
» Jérusalem, elle se procura les chaînes dont le B.
» Pierre avait été lié par Hérode, et *retournant à*
» *Rome*, elle les présenta à l'Apostolique (au pape),
» qui fit apporter les autres chaînes dont il avait
» été enchaîné sous Néron, *lesquelles en se tou-*
» *chant furent tellement et miraculeusement aussi*
» *unies que si elles avaient été les mêmes.*

» *Théodose* construisit donc une église en l'hon-
» neur du B. Pierre, et y plaça les chaînes, et elle
» fut dédiée le 1^{er} août afin que la fête du Pêcheur
» effaçât la fête de l'Empereur, et que la chaîne
» de Pierre fit oublier la couronne d'Auguste. »

Durand cite ensuite la tradition de Quirinus, qu'il raconte ainsi :

« Comme le tribun *Quirinus* avait une fille affligée d'un mal de gorge (*gutturiosam*) ; celle-ci, sur le conseil de S. *Alexandre*, 6^e pape depuis le B. Pierre, rechercha les chaînes dont le B. Pierre avait été lié à Rome sous Néron. Après les avoir baisées elle fut guérie, et Quirinus fut baptisé avec toute sa famille. C'est alors que le pape Alexandre établit cette fête à célébrer le 1^{er} août, et bâtit à Rome, en l'honneur du B. Pierre, une Eglise où il déposa les chaînes et qu'il appela ès-liens ; il la dédia le 1^{er} août, et c'est dans cette fête qu'aujourd'hui même le peuple va baiser ces chaînes¹. »

On voit encore combien d'erreurs matérielles renferme ce récit. Durand a copié Belet, en substituant le nom de *Théodosie* à celui de *Théodose*. Il ajoute cependant une autorité, celle de Bède fondée sur une homélie *introuvable*², et en contradiction complète avec la seule homélie que

¹ Durandus, *Rationale div. offic.* l. VII, c. 19, p. 293, in-4^o, Venet. 1609.

² Baronius cite aussi cette homélie devant commencer par *Solemne observantiam*, et que Florentinius (*Notæ in Martyr. Hieronymi, Lucæ* 1668), dit se trouver t. VII, édit. de Bâle. Tillemont (*Hist. Eccl.* t. I, p. 564) et les Bollandistes assurent n'avoir pu la trouver, nous n'avons pu la trouver aussi ni dans l'édition de Bâle, ni dans la *Pat. lat.*, t. 91 de Migne.

nous connaissons, et qui constate que les chaînes de Jérusalem ont été recherchées et trouvées par le tribun Quirinus, et non par *Théosebie*, *Théodosie*, ou plus exactement *Eudocie*.

Plus de 200 ans après Durand, *Pierre de Natalibus*, évêque de Jesolo dans l'Etat de Venise au commencement du 15^e siècle, dit dans sa *Vie des Saints*¹.

« Eudoxie, fille de Théodose, épouse de Valentinien, alla, d'après un vœu, à Jérusalem, où
» un certain juif, pour une grande somme, lui
» offrit la chaîne dont l'apôtre Pierre avait été lié
» sous Hérode. Etant retournée à Rome, et voyant
» que les Romains solennisaient le 1^{er} août, en
» l'honneur d'Auguste César, pensant qu'il ne
» serait pas facile de les tirer de cette erreur, ré-
» solut de laisser subsister cette fête, mais de la
» consacrer en l'honneur du B. Pierre, et que le
» peuple nommerait ce jour *ad vincula*. Ayant
» conféré de cela avec *Pélage*, ils amenèrent, par
» beaucoup d'exhortations, le peuple à passer du
» souvenir du prince des païens au souvenir du
» prince des apôtres. Alors l'impératrice apporta
» la chaîne qu'elle avait apportée de Jérusalem et
» le pape celle dont Pierre avait été lié à Rome.
» Celle-ci ayant été approchée de l'autre, il advint

¹ Extrait cité dans les Bollandistes au 29 juin, t. VII, p. 412.

» miraculeusement une seule chaîne, comme si
 » toujours il n'en avait existé qu'une et la même.
 » Le Pape et la reine déposèrent ces chaînes
 » dans l'église de Saint-Pierre-*ad-Vincula*, la do-
 » tèrent de grands privilèges, et décidèrent que ce
 » jour serait fêté partout, c'est-à-dire le 1^{er} août
 » année 460¹. »

On voit combien d'erreurs nouvelles contient ce récit.

1° Jamais Eudoxie n'est allée à Jérusalem, c'est sa mère Eudocie dont il n'est pas question ici.

2° Le pape Pélage vécut plus de 100 ans après Eudoxie (555-560).

3° Ce n'est plus Juvénal, ni un chrétien qui donne ces chaînes, c'est un certain juif, pour de l'argent.

4° Il ne donne qu'une chaîne au lieu des deux que Pierre porta.

5° Ce miracle, produit entre les mains de deux personnes qui vivaient à plus de 100 ans de distance, est nul.

¹ *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus*, auctore Petro de Natalibus, Vicentiæ 1493, in-fol. 1^{re} édition ; Lugd. 1514, in-4° ; Venetiis 1521 in-fol. ; Lugd. 1542 in-fol. — Traduit en français : *Le grand Catalogue des saints et saintes nouvellement traduit du latin en françois* (par Guy Breslay), Paris 1523, 2 vol. in-fol. avec fig. en bois.

A l'époque même de Petrus de Natalibus, Polydore Virgile, archidiacre de Wels, en Angleterre, publia en 1499 son livre *de inventoribus rerum*, et voici en quels termes il parle de ces chaînes :

« Sylvestre établit une fête appelée *ès-liens* en » l'honneur de l'apôtre S. Pierre, d'après la prière » de Constantin, en mémoire des tourments qu'il » avait supportés pour la religion, comme on le » trouve dans un livre sur les liens de Pierre, » qui est attribué à S. Jérôme, quoique peu vé- » ritable¹. »

On voit que Polydore ignore ou ne dit rien de tout ce que Sigebert, Beleth, Durand et Petrus de Natalibus, disent des chaînes de S. Pierre, et qu'il ne cite que le récit de S. Jérôme, qu'il déclare au reste douteux.

11. — Examen du récit que fait Baronius de l'envoi qu'aurait fait l'impératrice Eudocie d'une chaîne de saint Pierre à Rome,

Tels étaient les documents que les divers auteurs avaient donnés sur les chaînes de S. Pierre, à Rome et à Jérusalem, quand Baronius publia, en 1588, le 1^{er} volume de ses *Annales Eccle-*

¹ Poly. Vergilius *de inventoribus rerum*, l. vi, c. 8, p. 532, in-18, Lyon 1561.

*siastici*¹, et voici comment il raconte les faits :

« Eudocie, avec une magnificence impériale,
 » fit de grands présents aux lieux saints, y
 » construisit des lieux saints et elle revint de son
 » voyage après avoir reçu plusieurs objets de
 » Juvenal, évêque de Jérusalem. »

On voit déjà que le savant cardinal confond le premier voyage, d'un an à peu près, d'Eudocie, avec le second, qu'il met inexactement deux ans après la mort de Théodose, et pendant lequel elle opéra ses nombreuses constructions à Jérusalem; mais d'où elle ne revint plus. Il continue :

« Nicéphore nous apprend qu'elle en avait reçu
 » les bienheureux langes de Notre Seigneur Jésus-
 » Christ et qu'elle les envoya en présent à sainte
 » Pulchérie Auguste². »

Voici tout le texte de Nicéphore, cité par Baronius. Parlant du temple de la Vierge élevé par Pulchérie à Constantinople, il dit :

« Pulchérie y déposa avec la plus grande vé-
 » nération le divin cercueil et les langes funéraires
 » qui avaient été découverts. Elle eut soin aussi de
 » conserver dans le temple célèbre, qui est appelé
 » *des voies*, la divine image, que l'apôtre Luc
 » avait peinte sur une tablette, son lait divin,
 » sa quenouille sacrée, et les langes du divin

¹ Rome, ex typographia vaticana 1588, in-fol.

² Nicéphore, *Hist. Eccl.* l. xiv, c. 2.

» Sauveur, qu'Eudoxie Auguste, quand elle alla
» à Jérusalem, lui avait envoyés¹. »

On voit déjà que Baronius ne prend du récit de Nicéphore que ce qui concerne les langes du Sauveur. Il a jugé sans doute que le reste du récit est peu exact. Il continue :

« On dit aussi (*dicitur*) qu'elle reçut de Ju-
» vénal *les deux chaînes* avec lesquelles l'apôtre
» S. Pierre avait été lié par Hérode, desquelles il
» en envoya une à Rome à sa fille Eudoxie
» Auguste, dont nous parlerons ensuite, et voulut
» que l'autre fût conservée à Constantinople dans
» l'Eglise du même prince des apôtres, en mé-
» moire de quoi a été établie une fête annuelle.
» Car voici ce qu'on lit dans le *Ménologe* des
» Grecs :

» Le 16 janvier à Constantinople, vénération
» de la précieuse *chaîne* avec laquelle le B.
» apôtre Pierre avait été lié par ordre d'Hérode
» pour la cause du Christ. »

1° Nous devons faire observer que Nicéphore, moine du 14^e siècle, ne dit nulle part que ce fut Juvénal qui eût donné ces chaînes. Aucun auteur n'a parlé de lui. On a dit que c'étaient des personnes, et finalement un juif. Baronius est le premier à faire intervenir Juvénal.

2° On voit que le cardinal ne dit pas un mot

¹ Nicéphore, *Ibid.* dans *Pat. grecque*, t. 146, p. 1062.

du témoignage de S. Jérôme, de S. Augustin, et des autres auteurs qui attestent que les chaînes de S. Pierre étaient à Rome avant Eudoxie ; il ne dit rien non plus ici des demandes faites par les empereurs et impératrices de Constantinople, aux papes de Rome, pour avoir une parcelle de ces chaînes.

Il ne cite que le *Ménologe* grec, recueil du 10^e siècle, et qui encore peut s'entendre de la particule des chaînes envoyée par Hormisdas à Justinien, et que celui-ci dit avoir voulu déposer dans la basilique de Saint-Pierre qu'il faisait bâtir en ce moment. — Après quelques considérations, Baronius continue :

« Il existe une belle oraison, non pas de S. »
 » Chrysostome, comme porte le titre ¹, puis-
 » que les chaînes n'étaient pas encore connues
 » ni apportées de Jérusalem, mais plutôt de
 » Proclus, au temps de qui fut faite la translation
 » de ces chaînes. »

Cette oraison, comme le dit le cardinal, n'est pas de S. Chrysostome, mort en 407, par conséquent 32 ans avant le voyage d'Eudocie, mais elle n'est pas non plus dans les œuvres de Proclus, son sixième successeur, en 447 ², et aucun autre ne parle de cette translation des

¹ Dans Surius au 1^{er} août.

² Voir les *Œuvres* de Proclus, dans *Pat. grecque*, t. 65.

chaînes à son époque. Baronius donne pourtant l'extrait suivant de cette oraison.

« Voici ce qui est dit de la manière dont les
» chaînes auraient été conservées et trouvées.
» Les ministres même d'Hérode, aux yeux
» desquels la lumière divine avait lui, enlevèrent
» secrètement ces chaînes restées dans la prison
» et les conservèrent par devers eux comme un
» trésor. Or ce que chacun avait reçu de son
» père, comme on dit, et ce qui avait été dit de
» ces chaînes, il le confiait ensuite à ses des-
» cendants, et conservait dans un lieu sûr les
» mêmes chaînes, jusqu'à ce que la nation
» juive ayant été vaincue, Jérusalem prise et
» réduite à rien, et les superstitions idolâtriques
» ayant pris fin, le sceptre passa des romains aux
» empereurs, qui professaient la foi du Christ
» et des apôtres. C'est à eux, désireux de rendre
» tout honneur aux actions du Christ, que cette
» chaîne de l'apôtre Pierre a été manifestée et
» transportée par eux dans cette ville royale, et
» déposée à bon droit dans le temple sacré de
» l'apôtre Pierre, chaîne que nous vénérons et
» embrassons et opérant des miracles. »

Il fait remarquer dans ce discours :

1° La tradition sur la manière dont ces chaînes avaient été conservées à Jérusalem, tradition assez probable, et qui ne contredit aucun des textes déjà cités.

2° Quant au transport des chaînes à Constantinople, ce discours est en contradiction avec tous les auteurs déjà cités ; il attribue la recherche et le transport des chaînes aux empereurs, et est en contradiction avec Baronius lui-même qui vient de les attribuer à Eudocie.

3° Ce que dit l'auteur en montre l'origine ainsi que l'époque, et confirme l'histoire ; c'est en effet l'empereur Justinien qui reçut d'Hormisdas une parcelle de ces chaînes, et qui la plaça dans l'église de l'apôtre Pierre qu'il faisait bâtir. Cette parcelle a pu légitimement être appelée la *chaîne* de S. Pierre, et c'est évidemment un moine postérieur à cette époque qui a composé ce discours. Cela nous paraît d'une probabilité approchant de la démonstration :

Après avoir parlé du glaive de S. Pierre conservé dans la même église, cette oraison continue :

« Puisque S. Pierre habite dans l'ancienne
 » ville de Rome par la sépulture de son corps,
 » que cette ville a l'honneur de posséder, il n'a
 » pas voulu être absent de nous ! Ce qu'il a
 » effectué par son glaive et *par sa chaîne*. Il est
 » présent chez nous, qui, possédant cette partie
 » comme si c'était tout son corps, ne sommes pas
 » séparés de son union. »

Sur ce discours, les Bollandistes remarquent d'abord que l'auteur ne parle que d'une chaîne apportée de Jérusalem au lieu de deux, et ajoutent :

« Je ne suis nullement touché des peuves de
 » Baronius ; il présume que cette chaîne fut
 » apportée avec les autres reliques par Eudocie,
 » épouse de Théodose le Jeune, et par consé-
 » quent après la mort de Chrysostome. Nicéphore
 » (l. xiv, c. 2), parlant du voyage d'Eudocie à
 » Jérusalem et des reliques qu'elle en apporta,
 » ne parle point de la chaîne de l'apôtre, et
 » aucun autre Grec que je sache ¹. »

Un peu plus loin, les Bollandistes ajoutent :

« Les auteurs grecs ne parlent pas d'Eudocie,
 » c'est gratis que Baronius dit que ces chaînes
 » n'étaient pas encore connues au temps de Chry-
 » sostome, tandis que l'auteur suppose qu'elles ont
 » été toujours connues à Jérusalem, et ne dit pas
 » un mot d'où l'on puisse comprendre que cette
 » chaîne a été apportée à Constantinople avant
 » ou après Chrysostome. Il n'y a donc chez les
 » Grecs aucune raison de lui ôter ce discours et
 » de l'attribuer à un auteur plus récent ². »

Il nous semble au contraire que la mention que fait l'auteur que ce sont les empereurs qui ont placé cette chaîne dans l'église de S. Pierre démontre que l'auteur écrivait après l'envoi que le pape Hormisdas avait fait à Justinien.

Voici maintenant ce que dit Baronius de la chaîne qu'Eudocie aurait envoyée à Rome :

¹ Bollandistes, au 29 juin, t. vii, p. 410.

² Bollandistes, au 29 juin, t. vii, p. 411.

« Quant à l'autre chaîne sur les deux de S.
 » Pierre envoyée par Eudocie à Rome à sa fille
 » Eudoxie, elle ne fut pas moins vénérée dans
 » cette ville ; car celle qui l'avait reçue, Eudoxie,
 » non moins religieuse que sa mère, éleva pour
 » sa mémoire et pour celle de l'apôtre Pierre qui
 » en avait été enchaîné, une basilique sur le
 » mont Esquilin, auguste assurément et digne
 » du nom d'Augusta. Elle fut honorée du *titre*
 » *d'Eudoxie* et dite aussi de *S. Pierre-ès-liens*.
 » C'est là que fut renfermée non-seulement la
 » chaîne envoyée de Jérusalem par sa mère Eu-
 » doxie (Eudocie), mais par un divin miracle,
 » on dit (*dicitur*) que fut jointe à elle celle
 » dont Pierre avait été enchaîné sous Néron et
 » retenu longtemps dans la prison Mamertine,
 » puis conservée par les Pontifes romains, comme
 » il a été dit en parlant d'Alexandre pape et martyr.
 » Car les tablettes ecclésiastiques (*tabulæ eccle-*
 » *siasticæ*) rapportent que les deux chaînes com-
 » parées entre elles furent trouvées de la même
 » matière et de la même facture ; elles furent
 » ajoutées ensemble, jointes et unies par un mira-
 » cle divin, et ne firent de deux qu'une seule,
 » dont la mémoire fut consacrée par le Pontife
 » romain, le 1^{er} août, et la basilique dédiée à
 » Dieu sous leur nom ¹... »

¹ Bollandistes, au 29 juin, t. VII, p. 411.

Tel est exactement le récit de Baronius sur les chaînes de S. Pierre à Constantinople et à Rome. On voit qu'il ne cite aucune autorité si ce n'est celle du *Ménologe* des Grecs, récit du 10^e siècle, et qui encore se concilie parfaitement avec l'envoi d'une parcelle de cette chaîne par Hormisdas à l'empereur Justinien.

Quant aux *tablettes ecclésiastiques* qu'il allègue à propos du miracle des chaînes il n'en existait pas d'autres que celles de Beleth, du moine d'Haguenau et de Pierre de Natalibus auxquels il a emprunté son récit en y faisant quelques corrections. — Il ajoute à la fin :

« En voilà assez sur ces chaînes ; avec ces » détails, on a de quoi corriger le discours qui » est connu, sous le nom de Bède, sur les chaînes » de S. Pierre, et qui commence par ces paroles : » *Solemne observantiam*¹. »

Nous avons déjà dit que ce discours est introuvable, et que l'extrait qu'en donne Durand est en contradiction avec celui qui est réellement de Bède et que nous avons cité. Baronius semble être de cet avis, puisqu'il dit qu'il faut le corriger, d'après les détails qu'il donne.

Noël Alexandre, dans sa grande histoire de l'Église, ne dit pas un mot de ces chaînes, non plus que Fleury. Parmi les récents historiens, ni Rohrbacher, ni Darras n'en parlent.

¹ Baronius, *Ann. Eccles.* ad annum 439, n^o 7.

Nous devons cependant mentionner ici une inscription que l'on voit sur les murs de St-Pierre-ès-liens, et qui est conçue en ces termes .

« Ce temple du Seigneur avait été auparavant
 » dédié à S. Pierre; le pontife *Sixte III* l'avait
 » autrefois consacré, mais il fut après lui détruit
 » par les guerres civiles; *Eudoxie* le renouvela
 » en entier à la même place; le B. pape *Pélage* le
 » consacra de nouveau, y renfermant les corps
 » des saints Maccabées, et *y apposa les précieuses chaînes de fer de Pierre*, qu'une illustre
 » femme avait apportées de Jérusalem, et *celles*
 » avec lesquelles il avait été lié du temps de Néron.
 » La fête en est célébrée le 1^{er} du mois d'août, et
 » tous ceux qui en approchent sont lavés de tous
 » les crimes¹. »

Hoc Domini templum Petro fuit ante dicatum,
 Tertius antistes Sixtus sacraverat olim.
 Civili bello destructum post fuit ipsum.
 Eudoxia quidem totum renovavit ibidem,
 Pelagius rursus sacravit Papa beatus,
 Corpora sanctorum condens Maccabæorum;
 Apposuit Petri pretiosa ligamina ferri,
 Illustris mulier quæ detulit ab Hierusalem
 Et quibus est Petrus Neronis tempore vinctus.
 Augusti mensis celebrantur festa calendis,
 Huc accedenti purgantur crimina cuncta.

Quesnel, qui donne cette inscription dans sa vie de S. Léon, ajoute :

¹ Martinelli, *Roma ex Ethnica sacra*, p. 284, in-8°, Romæ, 1653.

« C'est une chose étonnante qu'aucun auteur
 » ne dise pas même un mot de l'envoi de ces
 » chaînes. L'autorité de l'inscription est nulle,
 » parce que son époque est incertaine¹. »

D'ailleurs, comme on le voit, cette inscription fourmille d'erreurs :

1° Sixte III (432-440) ne peut avoir consacré cette église *autrefois* (olim) puisqu'il était contemporain d'Eudoxie, et c'est de ses mains en 439 qu'il aurait dû recevoir ces chaînes. Mort en 440, il n'est pas probable qu'il ait vu la basilique achevée.

2° Il n'est pas probable aussi que l'on ait attendu plus de cent ans pour que Pélage I (555-560) y ait apposé ces chaînes, qu'une illustre femme aurait apportées de Jérusalem à Rome.

3° L'auteur a confondu l'Eudoxie de 439 avec une autre Eudoxie qui vivait du temps de Pélage.

4° Enfin les deux derniers vers ont besoin d'explication pour être orthodoxes. Aussi Quesnel les a supprimés.

12. — Examen de ce que disent les divers bréviaires sur les chaînes de Saint Pierre.

Avant d'arriver aux Bréviaires actuels, il est bon de consulter quelques-uns des anciens.

¹ Quesnel dans l'édition de S. Léon, *Pat. lat.*, t. 55, p. 224 y voir la note des frères Ballerini.

Nous avons sous les yeux :

Le *Breviarium romanæ curiæ*, in-12, etc. (sans date) approuvé par Léon X (1513-1521) et donnant pour leçon, au 1^{er} août, le texte des Actes : *Misit Herodes rex manum* ¹.

Le *Breviarium romanum Gothicum*, in-4^o (sans date).

Le *Breviarium romanum Gothicum*, imprimé Taurini 1520 in-fol ². Ces deux Bréviaires portent 3 leçons de l'homélie de S. Ambroise : *Didicimus, fratres, quod ad similitudinem Evæ* ³.

Le *Breviarium romanum ex sacra potissimum Scriptura et probatis sanctorum historiis confectum et concinnatum*, publié à Paris, 1536, de licentia et facultate SS. N. Papæ Pauli III, œuvre du cardinal Quignonez, ne donne encore, au 1^{er} août, que l'extrait des actes : *Cum Herodes occidisset* ⁴.

Le *Breviarium romanum Gothicum* in-4^o Paris, 1542, fait de même ⁵.

Tous ces Bréviaires précèdent le concile de Trente (1545), qui dans sa 25^e session chargea le Souverain-Pontife de réformer la liturgie catholique.

Bibliothèque nationale.

¹ Bibl. Ste-Geneviève, BB 65, BB 38.

² Cette homélie, attribuée à S. Ambroise, a été assignée par les récents éditeurs à S. Maxime, dans *Pat. latine*, t. 57, p. 350.

⁴ Bibl. nationale, B-189 A.

⁵ Bibl. Ste-Geneviève, BB 67.

C'est pour mettre à exécution ce vœu que Pie V nomma une commission pour former un nouveau Bréviaire.

Firent partie de cette commission : Bernardin Scotti; — cardinal Thomas Golducelli, évêque d'Asaf, tous deux théatins; — Guillaume Sirlet, cardinal; — Jules Poggiani ¹. Ce dernier, attaché au card. Borromée, et renommé par sa belle latinité, remplit les fonctions de secrétaire de la commission et on lui doit la rédaction, de concert avec le card. Sirlet, des leçons et des légendes ².

Ce Bréviaire parut à Rome en 1568 sous le titre de :

Breviarium romanum, ex decreto sacro-sancti concilii Tridentini restitutum, Pii V, pontificis Maximi jussu editum, Romæ 1568 ³.

Pie V en ordonna la récitation par la Bulle *quod ad nobis* du 9 juillet 1568 ⁴.

C'est dans ce Bréviaire qu'a été introduite pour la première fois la légende suivante, dont nous donnons ici la traduction exacte ⁵.

¹ Et non Poggio, comme écrit dom Guéranger.

² Poggiani revit et corrigea aussi le *Catechismus ad parochos*, publié par ordre des PP. du Concile de Trente.

³ Bibliot. nationale, B 197. Réserve.

⁴ Voir le *Bull. Magnum*, édit. de Luxembourg, t. II, p. 278 et la traduction dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. X, p. 371 (4^e série).

⁵ Nous avons copié l'édition de Paris 1573.

1^{er} Nocturne, 1^o, 2^o et 3^o leçons extraites des actes des Apôtres : *Misit Herodes rex, etc.*

2^o Nocturne. — 4^o Leçon.

« Au temps de l'empereur Théodose Eudoxia
 » (Eudocia), son épouse, étant allée à Jérusalem
 » pour accomplir un vœu, y est honorée d'un
 » grand nombre de présents; par dessus tous
 » elle reçut l'insigne don *d'une chaîne* de fer,
 » ornée d'or et de pierreries précieuses qu'ils
 » affirmaient (sic) être celle, par laquelle l'apôtre
 » Pierre avait été enchaîné par Hérode. Eudoxia,
 » ayant pieusement honoré cette chaîne, *l'apporta*
 » *ensuite à Rome* au Souverain-Pontife. Celui-ci
 » à son tour lui montra l'autre chaîne par la-
 » quelle le même apôtre avait été enchaîné sous
 » l'empereur Néron. »

5^o Leçon.

« Comme donc le Pontife eut comparé la
 » chaîne romaine avec celle qui avait été apportée
 » de Jérusalem, il arriva que ces chaînes se réu-
 » nirent entre elles de manière qu'elles parurent,
 » non deux, mais une seule chaîne, faite par
 » le même ouvrier. Par ce miracle un si grand
 » honneur commença à être attribué à ces chaînes
 » sacrées qu'à cause de cela une Eglise fut
 » dédiée sur les Esquilins sous le nom de *Saint-*
 » *Pierre-ès-liens*, du titre d'*Eudoxie*, et en sa
 » mémoire un jour de fête fut établi au
 » 1^{er} août. »

6° Leçon.

« Dès cette époque, l'honneur qui était rendu
 » à César Auguste commença à être rendu aux
 » chaînes de S. Pierre. Par leur contact elles
 » guérissaient les malades, et chassaient les dé-
 » mons. Parmi ces guérisons, l'an 900 du salut
 » des hommes, il arriva qu'un certain comte,
 » officier de l'empereur Othon, possédé par
 » l'esprit immonde, se déchirait avec ses dents.
 » C'est pourquoi, par ordre de l'empereur, il est
 » conduit au pontife Jean ¹, qui, dès qu'il eut
 » touché de la chaîne sacrée le cou du comte,
 » le mauvais esprit, s'éloignant, laissa l'homme
 » libre; et dans la suite la religion des saintes
 » chaînes se répandit dans la ville de
 » Rome ². »

3° Nocturne. — 7° et 8° Leçons.

Ces deux leçons sont extraites du *commentaire*
 de S. Jérôme sur les paroles de Jésus à ses apô-
 tres : « Que disent les hommes être le fils de
 » l'homme » et comme ils répondirent : « Les
 » uns disent que c'est Jean Baptiste, d'autres Elie,
 » d'autres Jérémie, ou quelqu'un des prophètes,
 » et sur ce que Jésus ajoute : « Et vous que dites-
 » vous que je suis ? » Pierre répondit rondement :
 » « Vous êtes le Christ fils du Dieu vivant. »

¹ Jean XIII, pape, de 965 à 972.

² Bréviaire de S. Pie V, édition de Paris, 1573, in-4°.

S. Jérôme fait admirer la beauté de cette réponse et la fondation de l'Eglise ¹.

9^e Leçon.

Cette leçon est tirée de S. Grégoire de Nazianze en l'honneur des Macchabées dont on célèbre le même jour la fête ².

Nos lecteurs peuvent connaître quelles sont les sources et quelles sont les inexactitudes de ces leçons introduites dans le nouveau Bréviaire par le cardinal Sirlet et surtout par Julius Poggianus.

1^o Eudocie n'aurait reçu à Jérusalem qu'une seule chaîne au lieu de deux, dont S. Pierre avait été lié d'après les *Actes* et d'après la plupart des auteurs. Ainsi disparaît la chaîne qui aurait été portée à Constantinople.

2^o C'est pour la première fois que l'on y parle de l'or et des pierreries qui ornaient cette chaîne.

3^o On y dit qu'Eudocie apporta elle-même cette chaîne à Rome, tandis qu'elle n'y est jamais venue.

4^o Le miracle de la réunion des chaînes est emprunté à Beleth et à Pierre de Natalibus.

¹ S. Jérôme, *Comm. in Matth.* xvi, 13, dans *Pat. lat.*, t. 26, p. 115.

² S. Grégoire de Nazianze, discours 15; dans *Pat. grecque*, t. 35. p. 911.

5° Ce n'est point alors mais bien plutôt du temps de S. Sylvestre que la fête des chaînes fut établie le 1^{er} août.

6° C'est dans la lettre de S. Jérôme que l'on a pris que le culte rendu à Auguste fut remplacé par celui des chaînes.

7° Ce n'est pas l'an 900, mais l'an 969 qu'arriva, d'après Sigebert, le miracle de la guérison du comte. Cette guérison est copiée presque mot à mot de Sigebert ; mais on omet la mention que Déoderic, évêque de Metz, obtint alors un *anneau* de la chaîne, et que, l'année suivante, il rapporta encore de Rome, *une partie* de la chaîne, les *cheveux* de Pierre, le *sang* de S. Etienne, et une partie du *gril* de S. Laurent, toutes reliques qui ne sont constatées que par le seul Sigebert.

8° C'est encore inexact de dire que c'est alors seulement que la religion des saintes chaînes se répandit à Rome ; nous avons vu qu'elles y étaient déjà honorées.

9° Le récit est en opposition avec le texte de S. Augustin, qui parle du culte qui était rendu à ces chaînes, dès son époque.

Sur ce Bréviaire les Bollandistes disent :

« Les réformateurs de ce Bréviaire, il y » a environ 100 ans, donnèrent pour leçon » du 2^e nocturne, au lieu d'une *homélie* » de S. Ambroise, l'histoire suivante, d'après

» Pierre de Natalibus, dont ils donnent la légende ¹. »

Dom Guéranger s'exprime ainsi sur ces inexactitudes.

« Les homélies et autres passages des saints
 » Pères sont choisis, pour l'ordinaire, avec un
 » discernement supérieur. S'il en est quelques-
 » uns empruntés à des livres que la critique
 » moderne a reconnus apocryphes, il faut se
 » rappeler que cette science ne faisait alors que de
 » naître, et que les grandes et correctes éditions,
 » dont nous jouissons aujourd'hui, n'existaient
 » pas. Un homme important n'oserait reprocher
 » à Baronius et à Bellarmin les taches de ce
 » genre qu'on remarque dans leurs écrits im-
 » mortels ². »

Moins de 30 ans après, Clément VIII trouve dans sa bulle de promulgation du 10 mai 1602 ³ qu'en ce moment il n'y a pas de Bréviaires *qui ne soient différents en beaucoup de choses de la 1^{re} édition qu'en avait faite Pie V³*, et fait faire un nouveau Bréviaire, qui sortit des presses du Vatican, en 1602. Les correcteurs de ce Bréviaire furent au nombre de sept parmi lesquels le card. *Baronius*, le card. *Bellarmin*, et le savant

¹ Bollandistes au 29 juin, t. vii, p. 412.

² *Institutions liturgiques*, t. i, p. 435.

³ Voir la traduction de cette Bulle dans les *Annales de philosophie*, t. x, p. 373 (4^e série).

Gavantus, qui a donné tous les détails de cette correction.

Ce Bréviaire copie les leçons du Bréviaire de Pie V, mais il y fait les corrections suivantes :

1° Au lieu de dire qu'Eudocie apporta elle-même la chaîne à Rome, il y est dit : « Eudocie l'envoya ensuite à sa fille Eudoxie à Rome. »

2° Au lieu de : l'honneur qui était rendu en ce jour à *César-Auguste*, on a mis qui était rendu *aux fêtes profanes des Gentils*.

3° Au lieu de l'an 900, on a mis *l'an de notre salut 969*.

4° Au 3° nocturne, aux leçons 7 et 8 au lieu du *commentaire* de S. Jérôme qui faisait ressortir la fondation de l'Eglise, et cette belle parole de Pierre : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant, » on a mis le texte, où S. Augustin parle de l'honneur rendu aux chaînes de S. Pierre que nous avons cité précédemment, et on n'a pas fait attention que ce texte nie la véracité du récit qu'ils viennent de donner de l'envoi des chaînes par Eudocie.

Mais de nouveau, 30 ans après, Urbain VIII fait faire une nouvelle correction du Bréviaire « pressé, » comme il le dit lui-même, dans sa bulle de promulgation du 25 janvier 1631, par différentes personnes pieuses. » Les correcteurs, tous latins

de la Renaissance, furent au nombre de 13¹.

Ce nouveau Bréviaire parut en 1631, et n'a rien changé pour cet office aux leçons de celui de Clément VIII; ce sont les leçons que l'on récite encore en ce moment.

Le *Bréviaire parisien* parle ainsi de ces chaînes au 1^{er} août :

« On dit (*traditur*) que, renfermé dans la prison Mamertine, Pierre y fut, par ordre de Néron, chargé de chaînes lesquelles furent honorées à Rome d'une manière spéciale dès les premiers siècles. Arator, sous-diacre de l'Église romaine au 6^e siècle, écrit que, à son époque, on consacrait déjà à Rome les chaînes que Pierre avait portées à *Jérusalem*, ou certainement une d'elles. Leur vénération en fut d'autant plus augmentée, lorsque surtout, comme on l'apprend par d'autres monuments de l'Église romaine, une basilique fut bâtie par Eudoxie, la jeune épouse de Valentinien III, sous le nom de *Saint-Pierre-ès-liens*, sur le mont Esquilin. Comme elle fut dédiée le 1^{er} août, la fête fut établie pour en perpétuer le souvenir. »

Cette rédaction, il faut l'avouer, est très-habile.

¹ Voir dans les *Annales de philosophie* la traduction de la Bulle, le nom des rédacteurs et l'histoire de leurs réformes, t. X, p. 376 (4^e série).

² *Breviarium Parisiense*, au 1^{er} août.

Sans discuter aucun monument historique elle passe à travers sans en heurter aucun; mais on voit qu'elle supprime et le voyage et le don d'Eudocie, et la réunion des chaînes, dont a parlé le premier le recteur de l'académie de Paris, Beleth.

Voici ce que dit Tillemond sur la rédaction nouvelle des Bréviaires romains :

« Je ne vois point que Baronius ni Florenti-
 » nius rapportent rien pour autoriser ce qu'on lit
 » dans ces Bréviaires, que la chaîne apportée de
 » Jérusalem ayant été mise auprès de celle que
 » l'on conservait à Rome, elles s'unirent ensem-
 » ble et ne firent qu'une seule chaîne. Cependant
 » c'est une chose qu'on ne peut croire que sur
 » des autorités incontestables ¹. »

Sur ces chaînes les Bollandistes se bornent à dire :

« L'histoire apostolique assure que S. Pierre
 » fut gardé à Jérusalem *lié de deux chaînes*. C'est
 » pourquoi, d'après la tradition de ces deux villes,
 » on peut citer sans scrupule que l'une fut portée
 » à Constantinople et l'autre à Rome, quoique
 » l'époque et les auteurs de cette translation ne
 » puissent être assignés avec certitude. »

Maintenant, il nous reste à citer quelques té-

¹ Tillemont, *Hist. Eccl.*, t. 1, p. 564;

² Boll. au 29 juin, t. VII, p. 413.

moignages modernes sur l'état actuel de ces chaînes.

13. — Témoignages modernes sur l'état des chaînes de Saint Pierre.

Voici ce que dit Fogginus, en 1741 :

« Nous savons, par Tacite ¹, que Néron brûla
 » Rome, jusqu'aux Esquilins, auprès desquels
 » il fit arriver ensuite son palais. Or la maison
 » de *Pudens*, qui, comme on le dit, était sur les
 » Esquilins, fut-elle consumée par le feu ou ab-
 » sorbée dans la nouvelle maison de Néron? Je
 » dirai ce que j'en pense. Il n'est pas déraison-
 » nable de soupçonner que la maison où d'abord
 » Pierre reçut l'hospitalité fut honorée d'un
 » culte particulier par les Romains, et on est tout
 » porté à croire qu'il y célébra d'abord les mys-
 » tères divins.

» Or afin que le souvenir s'en perpétuât tou-
 » jours parmi les descendants, lorsqu'on eût la
 » permission de bâtir des temples, on y dédia un
 » temple public. Or que ce soit celui-là même qui
 » fut agrandi par Eudoxie, et fut nommé de
 » *Saint-Pierre-ès-Liens*, parce que ces chaînes
 » de Pierre qui, *rapprochées l'une de l'autre*

¹ Tacite, *Annales*, l. xv, c. 38.

» s'étaient réunies en une seule, y avaient été
 » déposées, je ne le combats pas.

» La fête des chaînes de S. Pierre est très-
 » ancienne chez les Grecs et les Romains, peut-
 » être même qu'elle a été célébrée à cette même
 » époque.

» Si mon esprit pouvait se livrer à des con-
 » jectures, je disputerais sur bien des points con-
 » cernant cette croyance ancienne. Mais je regrette
 » d'en avoir dit ce peu de choses. Je suis un cri-
 » tique, non un devin (*criticum ago, non*
 » *vatem*¹). »

Par le trait assez mordant qui termine cette notice, on voit que Foggini ne savait comment débrouiller les erreurs diverses des écrivains qui avaient parlé des chaînes, et croyait qu'il fallait être devin, pour savoir à quoi s'en tenir.

On voit aussi qu'il ne distingue pas la maison de Pudens, qui est aujourd'hui l'église de Sainte-Pudentienne, de l'église de Saint-Pierre-ès-liens qui en est tout proche.

Après lui vient un écrivain sérieux qui a traité *ex professo* ces questions des chaînes. C'est l'abbé Monsacrati, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Sauveur.

Voici la description qu'il fait de ces chaînes, en

¹ Fogginius, *de Romano divi Petri itinere et Episcopatu*, p. 284, in-4°, Florentiæ, 1741.

1750, dans un ouvrage dédié à Benoît XIV.

Section VII, *Les Chaînes actuelles sont-elles de Jérusalem ou de Rome ?*

« Il y a *deux* chaînes ou *une* en deux parties.
 » L'une a 23 anneaux en long, le dernier est
 » crochu et tortueux et est attaché à une *humella*
 » ou colet de fer consistant en *deux demi-cercles*,
 » qui avaient entouré le cou de S. Pierre.

» Je ne crois pas que cette chaîne ou partie
 » de chaîne fasse partie de celles qui furent
 » jetées sur S. Pierre à Jérusalem, car S. Luc
 » dit que ce furent les mains et non le cou de
 » S. Pierre qui furent attachées¹. C'est plutôt
 » celle qui lia S. Pierre allant au supplice (à
 » Rome).

» La 2^e chaîne ou partie de chaîne a 11 an-
 » neaux, et comme ces anneaux sont tout à fait
 » semblables à ceux de la 1^{re} chaîne, tous ces
 » anneaux paraissent être du même ouvrier.
 » L'auteur de la *Notitia de locis sanctorum in*
 » *urbe Roma* du 9^e siècle ne mentionne qu'une
 » chaîne, de même que Nicol. *Signorilis*. Cepen-
 » dant on croit qu'une partie des chaînes de
 » Jérusalem a dû exister ici. Aussi je pense que
 » quelques anneaux de la *petite chaîne* viennent
 » de Jérusalem ; 4 anneaux en effet ne sont

Vinctus catenis duobus..... et ceciderunt catenæ de manibus ejus (*Actes* XII, 6, 7).

» pas tout à fait semblables aux autres ¹. »

L'abbé Monsacрати évite, comme on voit, de mentionner le miracle de la réunion des chaînes ; et cite expressément deux chaînes : l'une de 23 anneaux et l'autre de 11 anneaux.

Voici, en ce moment, quel est l'état de ces chaînes d'après un voyageur plus moderne qui donne ces détails.

« L'une de ces chaînes se compose de 28 anneaux dont le dernier, en forme de S, soutient l'entrave qui serrait le cou de l'apôtre.

» L'autre chaîne, miraculeusement unie à la première, est formée de 5 anneaux, 4 plus petits et le 5^e également en forme de S, auquel sont attachés un plus grand anneau rond et une barre de fer qui réunissent les deux chaînes ². »

Nous ne ferons sur cela qu'une remarque c'est que, à Jérusalem, ce furent les mains de S. Pierre et non son cou qui furent liés, il ne dut y avoir qu'une des chaînes qui porte le carcan en forme de S. — Le même auteur donne ensuite les détails suivants sur les lieux où se conservent quelques anneaux détachés de ces chaînes.

A Sainte-Cécile, à Rome, dans le Transtevère,

¹ Monsacрати abbas ex ordine Can. Regul. S. Salvatoris de Catenis S. Petri dissertatio, ad Bened. xiv, in-4°, Romæ 1750, pp. XLVIII.

² *Histoire des chaînes de S. Pierre et de la confrérie qui porte ce nom*, par Edmond Lafond, p. 49 ; in-18, Paris, Poussielgue, 1866.

on conserve 7 anneaux que le pape Adrien I avait envoyés à Didier, au roi des Lombards.

Avignon, la ville des Papes pendant 70 ans, possède 5 de ces anneaux¹.

Théoderic, évêque de Metz, en obtint un du pape Jean XIII ; et, au temps d'Annon, évêque de Minda en 1185, sa cathédrale en conservait quatre².

14. — Visite à l'église de Saint-Pierre-ès-Liens.

Nous visitons cette église le 28 novembre 1840 et nous en admirons les belles proportions et décorations. On y arrive par un portique à 5 arceaux, et en entrant on se trouve en présence de trois nefs soutenues par 20 colonnes anti-ques canelées de marbre grec, d'ordre dorique, extraites des thermes de Dioclétien ; deux colonnes de granit soutiennent la grande arcade du milieu.

C'était vers midi, et il n'y avait personne ; mais l'église était remplie, pour nous, du souvenir de toute l'histoire chrétienne. C'était là en effet que S. Pierre avait habité et c'est sur cette colline que s'étaient passés tous les événements que nous avons cités au commencement de ce chapitre ; c'est là

¹ Ricard de Cambis, *catalogue des reliques d'Avignon*.

² Voir *Chronicon Mindense* dans Paullini *Syntagmate rerum Germanicarum*, in-4°.

qu'avait eu lieu le grand combat de Pierre contre Auguste, de l'Eglise faible et naissante contre le grand colosse de l'empire romain, de Jésus contre tous les Dieux du paganisme. Qui aurait pu croire à cette époque que Pierre, que l'Eglise, que Jésus seraient vainqueurs ?

Un Dieu seul pouvait ainsi changer le monde.

L'esprit, rempli de ces grands événements, dont ne parle aucun des guides, ou itinéraires romains, nous fîmes peu attention aux beaux tableaux que l'on y trouve, œuvres du Guerchin, du Dominiquin, etc. Nous nous arrêtâmes quelques instants devant le grand monument du tombeau inachevé de Jules II où se trouve le célèbre *Moïse* de Michel Ange. C'est grand, c'est fort, c'est charnu et musculeux, mais cette statue est peu religieuse ; c'est une espèce de Jupiter tonnant et remuant l'Olympe par le froncement de son sourcil. Michel a oublié ce texte de la Bible .
« Or Moïse était un homme très-doux au des-
» sus de tous les hommes existant alors sur la
» terre. ¹ »

Mais, quoique nous n'ayions pas eu le bonheur de les voir, nous vénérames les précieuses chaînes placées à droite sous l'autel, dans une châsse en bronze.

¹ Erat enim Moïses vir mitissimus super omnes homines, qui morabantur in terra (*Numer. xii, 3*).

15. — Expositions solennelles des chaînes dans les temps modernes et fondation de la Confrérie établie en leur honneur.

Ces chaînes furent exposées solennellement à notre époque par Pie VI, le 17 janvier 1793 et portées processionnellement à Rome jusqu'au 5 février. On se moqua de cette dévotion, mais tous les persécuteurs disparurent et Pie VII rentrant victorieux à Rome put les exposer encore, au mois d'août 1814, tandis que son puissant persécuteur était confiné prisonnier à Sainte-Hélène.

Grégoire XVI les fit exposer en 1837, lors de l'invasion du choléra, qui fut plus court à Rome et moins meurtrier, que dans les autres capitales.

On expose les saintes chaînes à la vénération des fidèles plusieurs fois pendant l'année : le 1^{er} août, jour de la fête et pendant toute l'Octave ; — le 5^e jour après la fête de S. Pierre et de S. Paul ; — et le 1^{er} lundi de Carême.

Vers 1864, quelques jeunes Romains firent construire des *fac-simile* des chaînes de S. Pierre et les portèrent comme chaînes de montre. Bientôt cette *mode* s'étendit, et fut la cause de la fondation d'une *confrérie* sous le titre de *Chaînes de Saint Pierre*. Sa Sainteté Pie IX voulut bénir cette œuvre, qui rappelle si bien l'état où se trouve sa personne et l'Eglise entière. Aussi, il approuva cette confrérie par *lettres apostoliques* du 14 avril

1866, lesquelles expriment ainsi la croyance actuelle à ces précieuses chaînes :

« Parmi les illustres monuments, et pour ainsi » dire les trophées de la religion chrétienne que » S. Pierre, le prince des apôtres, a laissés dans » cette ville, depuis qu'il y a établi divinement » son siège, pour lui, premier vicaire de Jésus- » Christ sur la terre et pour ses successeurs, on » doit citer les chaînes de fer qui l'ont gardé » captif à Jérusalem et à Rome. Aussi, dès le » commencement de l'Eglise romaine, les fidèles » portèrent à ces chaînes un honneur qui n'a » cessé de s'accroître, depuis qu'à Rome même, » sur le mont Esquilin, une église a été » dédiée sous le nom de *Saint-Pierre-aux-* » *Liens*, et sous le titre de *basilique Eudo-* » *xienne*¹. »

Le Saint-Père, comme on le voit, assure l'existence des chaînes de S. Pierre à Rome, sans confirmer tous les détails. Nous avons tâché d'en mentionner la plupart, en les accompagnant d'un examen critique que les éditions meilleures des Pères ont rendu nécessaire et plus facile.

Nous espérons n'avoir rien dit qui pût diminuer

¹ Voir ces lettres apostoliques dans *Hist. des chaînes de S. Pierre et de la confrérie qui porte ce nom à Rome*, par Ed. Lafond; Paris, Poussielgue.

l'honneur rendu à ces précieuses chaînes, mais plutôt avoir préparé les matériaux qui pourront être utilisés pour la future édition du Brévaire, dont parlent les écrivains et les fidèles les plus orthodoxes.

CHAPITRE XXI

SAINTE - MARIE - MAJEURE

Aux documents que nous avons donnés sur le mont Esquilin, nous devons ajouter les suivants qui achèveront de le faire connaître.

Le mont Esquilin est la plus élevée des sept collines ; qu'il surpasse aussi par son étendue. Il a deux sommets primitivement nommés le *Cispius* et l'*Oppius*. La basilique de *Sainte-Marie-Majeure* s'élève sur le premier. C'est dans la partie qui touche au *mont Viminal* qu'a été construite la basilique de *Saint-Pierre-ès-Liens*, vers l'extrémité de l'autre sommet du *Cælius*.

Du côté qui regarde la campagne, l'Esquilin présentait, dans l'ancienne Rome, la célèbre chaussée du roi Servius Tullius : elle vient de reparaitre sur un point où le sol a été creusé par suite de travaux relatifs à la construction d'une nouvelle gare. Il touchait, sur plusieurs autres côtés, à l'antique et vaste quartier de la Saburra. Sous les cinq premiers rois de Rome, cette colline était en dehors des murs de la ville qui com-

prenaient seulement le Palatin, le mont de Saturne ou le Capitole, le Cœlius, l'Aventin, et peut-être la partie du Quirinal voisine du mont Capitolin. Ce fut Servius Tullius qui renferma dans l'enceinte de Rome le Quirinal, le Viminal et l'Esquilin. Cette enceinte, telle qu'il l'avait établie, a subsisté, sans aucun agrandissement, jusqu'au règne de l'empereur Aurélien, c'est-à-dire, depuis environ l'an 190 de la fondation de Rome jusque vers l'an 273 de l'ère vulgaire : elle est restée immobile pendant plus de huit siècles.

L'Esquilin a probablement tiré son nom des *Esquilie* ou *Saules*¹ qui le couvraient à l'époque où cette colline commence à figurer dans les traditions romaines. On y voit une maison, c'était la demeure de ce même roi Servius-Tullius, l'architecte de la ville dont Romulus avait posé les premières pierres.

Ses cinq prédécesseurs avaient habité le Palatin ; il y possédait lui-même une maison. Mais il préféra fixer sa résidence sur un point où il était plus à portée de la défense de la ville du côté le plus exposé aux attaques. Sa demeure fut vraisemblablement en grande partie, comme les autres résidences royales, une maison de bois. Voilà le premier monument que l'histoire nous fait découvrir parmi les *saules* de l'Esquilin.

¹ Voir Varron, *de lingua latina*, v. 49, in-8°, Lipsiæ.

Si, à partir de ces humbles commencements, nous franchissons plusieurs siècles pour nous transporter à l'époque des splendeurs matérielles de Rome, le champ Esquilin se présente comme un magnifique lieu de plaisance.

De la vieille et rude chaussée de Servius, qui subsistait encore, la colline était arrivée jusqu'à la Maison dorée de Néron, contiguë à ses dernières pentes. C'était là comme deux bornes qui en fixaient les limites, et c'est là qu'a été construite l'église de *Sainte-Marie-Majeure*.

Les trois noms qu'a reçus cette église nous signalent les principaux aspects sous lesquels nous devons la considérer.

Le premier de ces noms se rapporte à son fondateur le pape *Libère* (352-366). Elle fut la *basilique Libérienne*. Son origine coïncide à peu près avec les tribulations que ce Pape eut à supporter dans sa lutte avec les évêques ariens, et avec l'empereur Constance, leur protecteur. Le temple dédié à Marie sur une des sept collines ne dut point leur plaire. En général, les éléments de Rationalisme grec, dont l'Arianisme était tout imprégné, n'étaient point sympathiques à l'expression matérielle des sentiments religieux envers les Saints. Cette manifestation renfermait d'ailleurs, telle qu'elle était entendue par l'Eglise catholique, un principe essentiellement incompatible avec l'hétérodoxie de cette époque. Il y

avait une différence radicale entre le culte suprême dont le Christ était l'objet, et le culte subordonné rendu à Marie, et aux martyrs. Les Ariens ne se dissimulaient point que cette distinction condamnait ceux qui ne voyaient dans le Sauveur qu'une simple créature.

La Basilique de l'*Esquilin* eut donc, dès son origine, une signification dont les erreurs du temps ne pouvaient s'accommoder, et qui, comme nous le verrons, devint plus précise et plus complète dans le siècle suivant.

La reconstruction de cette basilique par *Sixte III* (432-440) se rattache à un événement religieux qui eut un grand retentissement dans le monde.

La profession de foi du concile général d'Éphèse sur la maternité divine de Marie excita dans toute l'Église une joie semblable à celle que nous avons vu éclater récemment lors du décret de *Pie IX* sur l'Immaculée-Conception. Ce sont là les deux principales époques de la glorification dogmatique de la Sainte-Vierge. La première eut son monument spécial dans les décorations nouvelles de la basilique de l'Esquilin ; la seconde, qui est déjà représentée par la colonne érigée en face du collège de la Propagande, aura aussi, à *Sainte-Marie-Majeure*, un monument qui en perpétuera le souvenir. *Pie IX* y fait préparer sa sépulture. Son tombeau y occupera au pied de l'autel papal une place correspondante à celle qu'occupe, dans la

basilique de Saint-Pierre, le tombeau de Pie VI. Il s'y trouvera au-dessous de l'arc-triomphal construit par *Sixte III* : la vénérable mosaïque, qui décore, depuis 14 siècles, le sommet de cet arc sera, dans la pensée du monde catholique, la couronne de ce sépulcre.

On peut demander pourquoi cette église a été primitivement bâtie d'une manière si peu solide, ou du moins dans des proportions si restreintes que, dans le siècle suivant, *Sixte III* a dû la refaire. Pour répondre à cette question, il faut d'abord se rendre compte de la condition originaire des cinq principales églises du 4^e siècle, qui portent le nom de basiliques patriarcales. Ce sont, avec *Sainte-Marie-Majeure*, les églises de *Latran*, de *Saint-Pierre*, de *Saint-Paul* hors des murs, et de *Saint-Laurent* au-delà de la porte Tiburtine. Sur cinq, il y en a seulement deux qui aient traversé un long espace de siècles sans avoir besoin de restauration.

L'église de *Latran* ne fut pas un bâtiment nouveau.

Constantin avait converti en basilique le palais impérial, situé sur cette partie du *Coelius* ; ses murs devaient avoir la solidité commune à la plupart des grands édifices de l'ancienne Rome.

La construction de la basilique *Vaticane* avait été très-soignée. Le récit de la cérémonie qui eut lieu pour la pose de la première pierre suffit pour prouver quelle importance Constantin attachait à ériger un

monument qui répondit, par sa grandeur comme par sa durée, à l'éminente dignité de celui que le Sauveur a établi chef suprême de l'Église universelle. Ce fut seulement vers le milieu du 15^e siècle que la vétusté de cet édifice parut inquiétante, et qu'elle fit prévoir la nécessité d'une reconstruction.

Il n'en a pas été de même de l'église de *Saint-Paul* hors-des-murs. Valentinien la réédifia en 389, dans le siècle de sa fondation.

D'où vient qu'elle fut, à sa naissance même, si caduque et si peu spacieuse qu'elle dut être refaite ou réparée par divers papes, tandis que la basilique Vaticane, sa sœur jumelle, réunit, en sortant de terre, le caractère de la grandeur aux conditions de la longévité.

Je ne me l'explique que par une seule conjecture assez probable.

Au moment où le tombeau de saint Pierre était couronné par une basilique, il a semblé que le tombeau de son collègue dans l'apostolat et dans le martyre ne devait pas rester plus longtemps dépourvu de tout monument du même genre, et l'on s'est pressé de pourvoir, quoique très-imparfaitement, à cette espèce de nécessité en marquant tout à la fois l'étendue de sa surface et l'évolution de ses destinées.

Des monuments religieux se faisaient remarquer à ses extrémités : sur l'Oppius, le temple que la dé-

votion politique de la femme d'Auguste avait dédiée à la *Concorde* ; sur le Cispius, près d'un marché célèbre, le temple de *Junon-Lucine*, et le bois sacré qui en dépendait.

Plusieurs antiquaires ont pensé que ce temple était situé sur le lieu même qu'occupe la basilique de *Sainte-Marie-Majeure*. Ce qui est certain, c'est qu'il en était très-rapproché. On a quelque raison de croire que les trente-six colonnes de beau marbre blanc, tirées des carrières de l'île de Proconnèse dans la Propontide, qui ornent la grande nef de la basilique, ont fait partie du temple païen.

Il est probable que les constructeurs de l'église chrétienne en ont pris au moins quelques-unes, puisqu'ils les avaient pour ainsi dire sous la main, et, comme celles de la Basilique sont toutes exactement semblables par la matière et par la forme, il paraît qu'elles ont dû appartenir originairement au même édifice. On sait, par des documents topographiques du 6^e siècle, qu'à cette époque le temple de *Junon-Lucine* n'était pas encore entièrement détruit. L'église de *Sainte-Marie-Majeure*, restaurée dans le siècle précédent par *Sixte III*, était dans tout son éclat.

Rome chrétienne présentait le spectacle pittoresque de jeunes monuments fleurissant dans une forêt de ruines.

En construisant la Basilique de l'Esquilin, le Christianisme substitua au temple de la reine de

l'Olympe le sanctuaire de la reine du Ciel. Deux doctrines étaient représentées par ces deux types. Les scènes impudiques où la rivale de Vénus avait figuré, son orgueil qui avait mérité d'avoir le paou pour emblème, sa haine vindicative dont s'étonnait Virgile, n'étaient plus que des spectres fuyant devant l'image de Celle qui est le symbole de la pureté, de l'humilité et de la miséricorde.

Ovide avait félicité Junon de la situation de son temple qui était à l'orient de Rome, il lui avait dit : « Vous avez les prémices des jets de la lumière ¹. » Les chrétiens voyaient un autre Orient, lorsqu'ils saluaient Celle qui « s'est levée » comme l'aurore ², et qui a donné naissance au « Soleil de Justice ³. »

On pouvait dire d'elle, en lui appliquant les paroles d'une hymne de S. Ambroise, qu'en recevant les *prémices* de la nouvelle *lumière*, elle avait *préparé l'origine* du monde religieux que ce soleil devait éclairer ⁴.

L'église du pape Libère a reçu un autre nom

¹ Principium, tu, Dea, lucis habes (Ovid. *Fast.* II, 450).

² Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens (Cant. Cant., VI, 9)?

³ Et oriatur vobis timentibus nomen meum Sol justitiæ (Malach. IV, 2).

⁴ Primordiis lucis novæ,
Mundi parans originem.

(Hymne de Vêpres, du Bréviaire romain).

relatif aux circonstances qui ont provoqué sa fondation. Elle fut désignée sous le titre de *Sainte-Marie-aux-Neiges* (*ad nives*). Cette dénomination, un peu singulière, s'explique par le récit suivant :

Dans l'année 352, ou à peu près, à l'époque des plus fortes chaleurs, pendant la nuit du 4 août, une nappe de neige couvrit une partie du mont Esquilin. Ce fait extraordinaire, dont toute la ville s'étonnait, fut, aux yeux d'un patrice romain nommé Jean et de sa femme l'indice qu'ils attendaient. Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils avaient fait le vœu de prendre pour héritière la Sainte-Vierge, qu'ils vénéraient comme leur céleste mère. Pleins de cette pensée, ils suppliaient instamment Marie de leur faire connaître, d'une manière ou d'une autre, à quelle œuvre pie ils devaient consacrer leur fortune. La Vierge leur apparut en songe séparément à chacun d'eux cette même nuit du 4 août, et leur dit de lui dédier une église dans le lieu qu'ils verraient couvert de neige. Ils en conférèrent avec le pape qui leur déclara avoir reçu le même avertissement. Libère se rendit processionnellement sur le mont Esquilin, et détermina, d'après les indices fournis par le tapis blanc, l'emplacement de la nouvelle église.

Tel est le fait que nous avons reproduit en abrégé sans en altérer la substance. Mais ce récit

fort court a pris des développements qui ne sont pas dépourvus d'intérêt, dans une narration qu'un très-ancien *bréviaire*, à l'usage de cette église, nous a conservée. L'auteur de cette légende paraît en avoir écrit certaines parties à la manière des historiens grecs et latins, qu'on sait avoir introduit dans l'exposé des faits quelques discours, quelques dialogues auxquels on ne peut guère attribuer des caractères d'authenticité. C'était une vive expression de ce qui avait dû être dit ou une paraphrase animée de ce qui avait été dit. Quelques reproches qu'il y ait lieu de faire à ce procédé ultra-historique, il a eu de temps en temps le mérite de mettre en relief, sous une forme dramatique, le sens intime des événements et des situations. C'est à ce titre que nous insérons ici cette version amplifiée du thème original :

Extrait de l'Office célébré en souvenir du Miracle de la construction de Sainte-Marie-Majeure.

Leçon 1^{re}. Au temps où le Pape Libère, 1^{er} après S. Sylvestre, dirigeait le siège de Pierre avec une grande sollicitude il y avait à Rome un homme nommé Jean, remplissant les fonctions de Patrice de la ville, distingué par ses mœurs et sa noblesse, possesseur de nombreux biens et de grandes richesses. Comme il n'avait point

d'enfants, il avait choisi, de concert avec son épouse, qui par providence divine lui était semblable en mœurs et en noblesse, la B. Mère de Dieu, comme sa principale et spéciale protectrice. D'un commun accord, et avec une égale dévotion ils firent un vœu à la B. Vierge, en lui disant :

« Reine des cieux, souveraine des anges, et
 » sauveur de tous, nous vous supplions, nous
 » fragiles, avec d'autant plus de dévotion, que
 » vous répandez plus grandement sur les hom-
 » mes les entrailles de votre miséricorde. Re-
 » cevez donc, très-sainte Mère, la prière de foi
 » que nous vous adressons, avec une dévotion
 » sincère. Disposez, avec votre tendresse accoutu-
 » mée, de notre vie, et de tout ce que nous
 » possédons sur la terre comme hommes, de
 » manière que nos actions vous servent en
 » quelque chose, et que nous dépensions nos
 » richesses en quelque offrande qui vous soit
 » agréable. »

La divine clémence ne manqua pas à leurs supplications, et les oreilles de la très-pieuse Vierge furent ouvertes à la supplique de ces justes. Dieu, acceptant leurs vœux du haut du ciel, voulut exaucer leurs demandes par un fait extérieur qui les conduisit à leur fin.

Leçon 2^{me}. — On était au commencement du mois d'aôût, époque où les plantes sont dessé-

chées, et les hommes sont le plus brûlés par les ardeurs du soleil. Alors la B. Mère de Dieu, voulant montrer aux hommes la place de la Basilique qui devait lui être bâtie, fit ce miracle : Pendant une nuit de ce mois, aux nones d'août, (le 5), tout-à-coup, contre la nature de ce temps, l'air se resserra par une si grande congélation du froid et s'épaissit par une si grande condensation des nuées que, la pluie étant survenue, il tomba une grande quantité de neige, qui, recouvrant seulement le lieu où devait être bâtie la Basilique, opéra en même temps le miracle, et le grand froid.

La même nuit, la sainte Mère de Dieu voulut montrer la même vision au Pontife sus-nommé, au patricien et à son épouse. Cette vision confirma la révélation par l'aspect du miracle, et confirma la vision secrète par le changement subit du temps.

Leçon 3^{me}. — La très-sainte Vierge, apparaissant au sus-dit Pontife, voulut ainsi l'instruire par l'oracle de cet avertissement :

« La bonté de tes œuvres et la vigilance de ta
 » sollicitude, par lesquelles tu es connu comme
 » plaisant beaucoup à Dieu tout-puissant, t'ont
 » rendu recommandable de telle manière que
 » ce qui jusqu'à ce moment n'avait été opéré
 » par personne en l'honneur de mon nom,
 » il me plaît de le faire exécuter par toi afin

» que tu sois une cause de salut pour tous
» ceux qui imiteront la dévotion de ton cœur.

» Mais afin que tes pensées n'hésitent pas ambi-
» guës à l'égard du mystère de cette dévotion,
» que je confirme par les présentes paroles, j'ai
» voulu la présenter à l'admiration de tous par
» un grand miracle, de telle sorte que, contre la
» nature du temps, j'ai couvert une place d'une
» admirable neige, qui marque la candeur et le
» don de l'Esprit Saint.

» En ce lieu je t'ordonne de bâtir une Basilique
» en mon nom ; tu auras en cet ouvrage pour
» aide convenable Jean le patricien, qui se hâ-
» tera de venir vers toi dès le grand matin,
» prêt à obéir humblement à tes ordres. Dirige-
» toi incontinent vers le mont appelé *Superagium*
» avec lui, avec tout le clergé et le peuple de la
» ville, et tu y trouveras le lieu que j'ai réservé
» expressément pour cela, et bientôt tu commen-
» ceras à y bâtir l'Église de mon nom. »

Or comme Libère était étonné de la grandeur
de cette vision, et que son esprit hésitait sur la
difficulté de connaître la personne qui lui par-
lait, il entendit aussitôt la réponse : « Qu'elle
» était Marie la Mère de Dieu de qui Jésus-
» Christ le fils de Dieu en est sorti, comme
» l'époux de sa couche, incarné pour les hom-
» mes. »

Cela dit, la bienheureuse vision disparut de ses

yeux et dans le même moment elle apparut au Patricien et à son épouse, et leur adressa ces paroles :

Leçon 4^e. — « J'ai regardé d'un œil favorable le dévouement de ton cœur et ton projet plein de foi, par lequel tu as choisi spécialement la protection de ma défense, et je l'ai accepté avec ma miséricorde accoutumée à l'égard des fidèles du Christ. C'est pourquoi je veux que tu saches que, voulant te donner un successeur perpétuel de tes biens et de tes héritages, tandis que tu me construis une Maison sur la terre, je te prépare un grand trésor et une Demeure éternelle dans les cieux. Je te commande donc de faire ceci : Quand tu seras levé de grand matin, hâte-toi de te rendre auprès du pape Libère. J'ai choisi un lieu spécial pour y bâtir ma Maison, et, afin qu'elle soit toujours solennellement honorée, j'ai voulu manifester ma volonté par un grand miracle, en sorte que, à cette époque même, la neige couvrira ce lieu et n'en couvrira pas d'autre que celui où, en mon nom et avec le conseil du pape Libère, je t'ordonne de bâtir en mon nom une Basilique. »

Et lorsque la sainte Mère de Dieu eut indiqué son nom à Jean et à son épouse, la vue de la sainte révélation disparut de leurs yeux et les laissa dans une si grande admiration qu'ils pas-

sèrent le reste de la nuit sans dormir et se répandirent en louanges divines.

Leçon 5^e. — Lorsque le patrice Jean fut sorti de grand matin des portes de son palais pour se rendre chez le Pontife, ainsi qu'il l'avait entendu dire en songe, il vit tout le lieu désigné couvert de neige. Confirmé par cette preuve de la réalité de la vision, il se hâta d'obéir aux ordres reçus dans la vision. Arrivant donc rapidement au palais de Latran, il se mit à frapper avec insistance à la porte, croyant que le Pontife ignorait ce qui lui avait été révélé aussi à la même heure. Mais lorsque débarrassé des obstacles, il fut parvenu au Pontife et que, tout anxieux, il désirait lui apprendre ce qui lui avait été révélé, le pieux Pape prévint ses paroles en disant :

« Il faut, mon cher fils, que nous rendions de
» grandes actions de grâces à Dieu tout puissant,
» qui, quoique indignes et privés de toute gran-
» deur de mérites, nous a choisis pour une
» spéciale dévotion à sa Mère, et a daigné déclara-
» rer, à notre grand étonnement, ce qu'il a voulu
» accomplir par nous. C'est pour cela qu'en
» changeant la température du temps, il a remué
» tous les cœurs de peur et d'admiration. Aussi
» je désire que tu saches, que des messagers, en-
» voyés de notre part, ont déjà appelé auprès de
» nous tout le peuple et tout le clergé de la ville;
» de plus, j'ai reçu l'ordre que, lorsqu'ils seront

» assemblés auprès de nous, nous devons nous
 » diriger ensemble vers le mont *Superagium*,
 » pour rechercher avec soin le lieu que la B.
 » Mère de Dieu, par la chute inopinée des neiges,
 » s'est réservé pour être orné d'une prérogative
 » spéciale.»

Pendant que le Pontife parlait ainsi, le Sénat et les plus distingués de tout le peuple, étaient arrivés devant les portes du palais, grandement excités, par l'appel qui leur avait été fait, et par la nouveauté du miracle, et demandant avec de grandes instances à voir le Pontife.

Leçon 6^e. — Quand le Pontife fut sorti avec le Patrice et tous les Cardinaux, il se mit à leur parler ainsi :

« Il convient, mes frères, de nous réjouir beau-
 » coup dans le Seigneur et de le louer de ce que,
 » par sa divine clémence, il a établi cette illus-
 » tre ville pour être la tête et le fondement de la
 » Religion chrétienne, et ait placé en elle la
 » Primauté de toute l'Eglise par les mérites des
 » BB. apôtres Pierre et Paul. En ce jour il
 » daigne l'amplifier et la décorer de présents
 » pieux et de dons spirituels en nous gratifiant
 « d'une protection telle que personne ne puisse
 » nier que d'immenses bienfaits divins nous sont
 » arrivés du ciel. Très-chers frères, la neige que
 » vous voyez être tombée du ciel, dans ce temps
 » de brûlante chaleur, est l'indice du bienfait

» divin, que Dieu tout-puissant a voulu laisser
 » tomber sur cette terre ; c'est pour montrer
 » que nous devons devenir blancs, si nous nous
 » occupons avec un esprit de dévotion de l'œuvre
 » qu'il a daigné nous commander par la voie de
 » sa sainte Mère. »

Lorsque donc le Pontife eut exposé, dans tous ses détails, ce qui avait été révélé à lui-même et à Jean le Patricien, tous s'écrièrent unanimement :

« Que Dieu soit béni. »

Et tous, en chantant les louanges divines, se rendirent avec le Pontife au lieu désigné, et le trouvèrent couvert d'une neige épaisse.

Bientôt le Pontife, tout joyeux, prenant une bêche, commença de ses propres mains à fouiller, suivant que la neige l'avait marqué, la terre qui aussitôt fut mise à découvert tout à l'entour.

Après avoir vu le miracle, et célébré les offices divins, en rendant grâces à Jésus-Christ et à sa Mère, tous rentrèrent chez eux, remplis d'une grande joie.

Ensuite le Patrice, et, avec lui son épouse, construisirent de leurs deniers à la B. Vierge un temple que le Souverain-Pontife consacra quelque temps après en l'honneur de Dieu et de la B. Vierge ¹.

¹ *Basilicæ S. Mariæ Majoris de Urbe a Liberio papa I usque ad Paulum V pont. max. Descriptio et delineatio, auctore abbate Paulo de Angelis, libri XII. (Lib. II, c. 2).*

Nous y ajoutons la traduction de la *Séquence* qu'on chantait à la messe.

« En l'honneur de la Mère de Dieu, qui est le salut de notre espérance, en cette heure même de ce jour, chantons doucement un cantique.

» Vous êtes la Mère vraiment admirable, devenue miraculeusement blanche, et qu'il faut humblement invoquer, louer et intercéder.

» Voilà que la Vierge clémente, en ce jour splendide, a voulu qu'un Temple lui fût élevé dans les murs de cette ville.

» D'une manière admirable et étonnante agissant contre le temps, elle a blanchi le sol de son Église avec une neige très-réelle.

» La Vierge se montre en vision au Grand-Prêtre, et lui dit : « Toi-même avec ton clergé et le Patriarce soyez témoins de l'admirable chose que j'ai faite.

» Va, c'est moi-même qui l'ai fait, voir l'Église dont j'ai marqué la forme quadrangulaire. »

» C'est ainsi, Vierge, que d'une manière admirable vous nous avez construit une Église, ornée de pierres carrées de porphyre par le miracle d'une neige très-réelle.

» C'est vers vous, Vierge-Mère immaculée, que nous soupirons constamment ; daignez nous recommander à votre Fils. — Amen¹. »

CHAPITRE XXII

LA BASILIQUE VATICANE

Toute construction peut se développer plus ou moins suivant trois dimensions, en profondeur, en surface, en élévation. L'architecture chrétienne a commencé par se développer dans le premier sens : elle est née dans les profondeurs de la terre. Les églises des Catacombes n'étaient remarquables ni par leur hauteur, ni par leur étendue. Leurs voûtes étaient basses : des cryptes spacieuses, creusées dans le tuf granulé, n'auraient pas offert assez de solidité, ou elles auraient exigé de trop grands travaux. On préférait multiplier les lieux de réunion. Chacun d'eux ne contenait guère que la quantité d'air respirable qui était absolument nécessaire ; il fallait même quelquefois ouvrir, dans la partie du sol qui formait la voûte, une espèce de tuyau pour faire pénétrer l'air extérieur. D'ailleurs chaque église était divisée en deux parties : l'une pour les hommes,

l'autre pour les femmes. Ces deux parties étaient situées non pas parallèlement, mais de manière que l'une était comme la prolongation de l'autre. Elles ne communiquaient ensemble que par un étroit corridor, de sorte que le regard ne pouvait embrasser qu'une moitié de l'église. L'architecture chrétienne des Catacombes n'est imposante que parce qu'elle est souterraine : elle a la majesté du tombeau.

Au 4^e siècle elle sort de terre, et se développe en surface. L'église de cette époque couvrait, toute proportion gardée, un plus grand espace que celui de nos églises actuelles. Outre le corps de l'édifice, elle renfermait le portique quadrangulaire, où se tenaient les pénitents et les catéchumènes pendant une partie du service. Une centaine de chapelles des Catacombes auraient pu tenir dans la vaste enceinte de quelques basiliques Constantiniennes. Les principales, telles que la basilique de Latran et celle du Vatican, avaient à côté d'elles les palais Apostoliques qui en étaient comme la prolongation.

Toutefois l'édifice chrétien n'a pas acquis dès lors, en hauteur, les proportions qu'il devait atteindre plus tard. Il dominait les maisons des particuliers ; mais les basiliques civiles, les palais, les tours rivalisaient avec lui. Les pensées, réalisées dans l'architecture sacrée, ne demandaient-elles pas un autre développement,

un développement en élévation ? Ne fallait-il pas, pour compléter le symbolisme de cette architecture, que la maison de la prière qui monte vers les cieux, que le palais que Dieu habite, s'élevât bien au-dessus de tous les autres édifices ?

Ce troisième développement s'est accompli dans le cours des âges. Il s'est produit, non-seulement dans une plus grande élévation des voûtes, mais aussi dans une excroissance particulière, qui correspondait d'une manière toute spéciale à l'idée de la supériorité des choses divines sur les affaires humaines. Les tours simples, les tours à flèches, les coupoles ont représenté cette idée sous diverses nuances. La simple tour exprime la domination religieuse ; la tour à flèche, perçant les nues, symbolise en outre la prière qui pénètre jusque dans les cieux ; la coupole, qui reproduit la forme arrondie du firmament, est l'image du royaume éternel.

Ces trois phases de l'architecture chrétienne sont en rapport avec ces trois états successifs de la religion. Durant les trois premiers siècles, le Christianisme est opprimé : les églises des Catacombes sont de célestes cachots. A l'époque de Constantin, la Basilique qui prend possession du sol, qui s'élève radieuse et triomphante, exprime la délivrance et la victoire. Mais la société politique est encore païenne en grande partie dans ses ins-

tutions, dans ses lois, dans son organisation. Le Christianisme victorieux n'est pas encore dominateur. L'idée de cette domination n'est symbolisée généralement dans l'architecture chrétienne que lorsqu'elle est réellement accomplie dans la société.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici certaines analogies avec le fonds même du Christianisme. Après avoir offert le grand sacrifice de la Rédemption, le corps du Sauveur a été déposé dans un tombeau souterrain ; la grotte du jardin de Joseph d'Arimathie a été la première des Catacombes ; puis il en est sorti vainqueur de la mort ; en conversant avec ses disciples, il avait encore des plaies, mais des plaies triomphantes. Enfin il s'est élevé au dessus de la terre, en montant à la place qui lui était éternellement préparée. Des mystères analogues s'accomplissent dans la régénération spirituelle des individus et des peuples : la théologie mystique en a fait plusieurs fois la remarque. Ils sont d'abord ensevelis dans la pénitence, dans l'humilité de la croix, pour recouvrer la vraie vie, et s'élever ensuite par leur progrès dans la route du ciel. Faut-il s'étonner que quelque chose de semblable se soit produit dans la vie de l'architecture sacrée, qui est l'expression matérielle de la religion ? Née dans le tombeau des Catacombes, elle peut dire aussi à sa manière :

Des profondeurs de la terre j'ai crié vers vous, Seigneur (De profundis, clamavi ad te, Domine ¹), et s'élevant par degrés, elle finit par dire : Gloire à Dieu dans les lieux très-hauts ; ma conversation est dans les cieux ². Je livre ces pensées mystiques à tous ceux qui croient que l'architecture chrétienne est autre chose que de la géométrie rectiligne ou curviligne appliquée à des pierres.

La Basilique Vaticane nous présente les diverses phases dont nous venons de parler. Son berceau a été la grotte qui a servi pour la sépulture de S. Pierre et de ses premiers successeurs : elle a été le plus ancien oratoire souterrain. La basilique Constantinienne, construite sur ce petit caveau, a réalisé, dans de grandes proportions, le développement en surface : elle couvrait, avec ses dépendances, un espace considérable ; on voit la longueur de sa nef dans l'église souterraine actuelle. Le développement en hauteur a commencé dans le 8^e siècle. L'usage des cloches a provoqué la construction de la tour carrée qui s'est élevée à cette époque. Mais la piété, l'art chrétien ont applaudi, sous d'autres rapports, à ce complément de l'architec-

¹ *Psalmus, cxxix, 1.*

² *Gloria in altissimis Deo (Luc. II, 14). Nostra conversatio in cœlis est (S. Paul, ad Philippenses, III, 20).*

ture religieuse de Rome ; ils ont vu avec satisfaction que les hautes pensées de la foi aient trouvé un emblème particulier dans cette ascension de l'édifice chrétien, de même qu'on n'a pas tardé à donner au son des cloches un son symbolique, bien qu'on les ait d'abord adoptées parce qu'elles étaient matériellement utiles pour convoquer les fidèles dans le temple aux heures du service divin.

La Basilique moderne de *Saint-Pierre* a reproduit ces trois développements d'une manière plus grandiose. Les constructions sous terre se sont agrandies ; puis le pavé et les quelques restes des murs de l'ancienne Basilique forment aujourd'hui l'Eglise souterraine. Le progrès en élévation a été encore plus sensible. Cette Basilique qui, au 4^e siècle, n'avait pas de partie plus élevée que le fronton de son portique, qui au 8^e s'était adjoint un beau clocher a fini par monter si haut que la Croix, placée au sommet de sa coupole, est à 623 palmes au-dessus du tombeau de S. Pierre, le point générateur de tout l'édifice. Les dimensions en longueur et en largeur font de cette Basilique le plus vaste temple du monde. Sa plus grande largeur est 607 palmes ; sa longueur, de 837. On a tracé, sur le pavé de la nef, les mesmes en longueur des principaux temples de la chrétienté. Celui de Sainte-Sophie de Constantinople dépasse d'environ 70 palmes

la moitié de la basilique Vaticane; celle de Saint-Paul à Londres, la plus longue église après Saint-Pierre, a 127 palmes de moins. On peut se former quelque idée du grand monument de Rome chrétienne, en songeant qu'il a 46 autels, 290 fenêtres, 377 statues, et près de 850 colonnes.

L'étendue de cet édifice donne lieu à une remarque, qui se présente tour à tour comme un éloge et comme une critique. Au premier aspect, Saint-Pierre, vu de l'intérieur, paraît moins grand qu'il ne l'est réellement : on sait que cet effet d'optique provient de la merveilleuse exactitude avec laquelle les règles des proportions y ont été observées. Cela fait sans doute beaucoup d'honneur à la science de l'architecte, mais cela fait-il également honneur aux règles elles-mêmes ? Faut-il se piquer de les suivre jusqu'au point où elles parviennent à dissimuler aussi bien l'étendue d'un monument, que l'artiste doit au contraire s'attacher à faire ressortir ? La basilique Vaticane se charge de répondre à cette objection. Lorsqu'on y a passé quelque temps à contempler son étendue, à comparer les distances, la perspective change : les limites reculent, et vous font découvrir, dans l'espace immobile, que vous avez eu d'abord sous les yeux, un autre espace qui va s'agrandissant sous le double regard de l'œil et de la pensée.

L'impression que produisent en nous les vastes dimensions d'un temple tient à deux sentiments divers. Elles attestent, comme tout autre monument grandiose, la puissance du génie de l'homme. Mais nous sentons encore autre chose, en contemplant un édifice religieux, qui s'élève à une grande hauteur, par sa nef ou par sa coupole. Cette élévation dépasse de beaucoup celle qui est nécessaire pour que la foule, rassemblée dans le temple, puisse respirer librement ; elle ne se rapporte à aucun besoin physique ; elle nous dit par là même que ce vide qui plane sur nos têtes ne serait qu'une laborieuse inutilité, s'il ne se rapportait à un monde supérieur, s'il n'était là pour figurer un autre espace, qui est le lieu des esprits, et qui répond à d'autres nécessités que celle des corps. Ce vide, construit à grands frais, cet espace matériellement perdu, est un sacrifice de la matière à une réalité invisible, une sorte de consécration de l'étendue au culte de l'infini.

Cette tendance de l'architecture religieuse à s'élever est le produit de la force interne du Christianisme. Le Polythéisme réservait la prééminence à des édifices d'un autre genre : dans Rome païenne, le Colysée dominait tous les monuments religieux ; la colonne Antonine était plus haute que le Panthéon. La tendance, dont nous parlons, donne encore lieu à une autre observation si on l'étudie dans l'intérieur de la chrétienté.

L'architecture byzantine, malgré ses coupoles, a quelque chose d'écrasé. Elle est née, il est vrai, à une époque où Byzance était encore dans l'unité catholique ; mais le pouvoir impérial, qui aspirait à une suprématie spirituelle, tenait l'Eglise sous le joug ; il corrompait et comprimait la pensée religieuse.

Le Protestantisme a manifesté une antipathie instinctive contre l'élan de l'architecture sacrée vers le ciel. Il avait essentiellement perdu le génie symbolique : il a abaissé les temples comme les croyances.

Si l'on m'objectait l'église de Saint-Paul, construite par l'anglicanisme, je répondrais que cette exception confirme la règle. L'Anglicanisme, avec sa hiérarchie épiscopale, son culte, son rituel, ses costumes, a conservé sous ce rapport plus d'éléments du génie catholique que les autres branches du Protestantisme. Le temple de Saint-Paul de Londres fut à la fois une imitation bien inférieure et une contre-partie jalouse de Saint-Pierre de Rome. L'église anglicane essaya d'avoir une expression monumentale de sa rivalité dogmatique.

Le mouvement ascensionnel de l'architecture sacrée n'en est pas moins, comme phénomène général, un fait catholique. Ce fait n'a-t-il pas une signification ? Les géologues, étudiant les régions où sont concentrés les groupes des plus hautes

montagnes, en tirent des conséquences pour la théorie des forces qui ont agi dans la formation du globe. Si vous aviez sous les yeux une mappemonde du Christianisme, marquant les contrées où l'architecture religieuse a réuni ses plus sublimes produits, ne devriez-vous pas, en voyant que ce sont précisément les pays catholiques, en conclure que c'est le Catholicisme qui est vraiment la religion la plus divine et que Rome en est le centre désigné par Jésus-Christ même, le fondateur de l'Eglise.

CHAPITRE XXIII

ÉPILOGUE, — LE *VATICAN* RESUMANT LES ASPECTS DE ROME CHRÉTIENNE.

Nous avons passé en revue, dans le cours de cet ouvrage, les principaux aspects de Rome chrétienne. Mais il y a un monument dans lequel ils se concentrent : c'est le *Vatican*. Il est comme le résumé de la ville sainte, de même qu'elle est le résumé de toute l'Église.

Reprenons un moment les caractères que nous avons observés dans la métropole du Christianisme. Il y a une classe de monuments qui fait particulièrement ressortir l'unité religieuse. Mais il n'en est aucun où elle soit mieux représentée que dans la *basilique Vaticane*. Je ne fais que rappeler ce que j'ai dit de la Chaire de saint Pierre¹, qui subsiste encore matériellement. On ne retrouve pas, dans le monde entier, un seul morceau des trônes sur lesquels se sont assis les plus grands potentats dont le nom a

¹ Voir t. I, p. 304, édit. in-18, et p. 294 in-8°.

rempli l'histoire des temps anciens, et des premiers siècles de l'ère moderne. Un seul trône de planches a survécu à cette destruction des symboles de la grandeur humaine, comme l'arche après le déluge : c'est le siège pastoral de celui à qui ont été dites ces paroles : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*¹, qui ont constitué l'unité de l'Eglise.

Elle est représentée surtout par son tombeau. Ce monument, qui renferme les restes mortels de S. Pierre, est le centre matériel de l'unité catholique. C'est ce que figurent, entre autres emblèmes, les pallium que le Pape envoie aux archevêques, comme signes de la juridiction métropolitaine. Ils sont déposés sur ce sépulcre, ils ont pris, selon le langage de la liturgie, *de corpore beati Petri*. Aux yeux des Protestants, qui ne sont pas fanatiques, ce tombeau est au moins le point le plus central de l'histoire du Christianisme ; aux yeux des Philosophes incroyants, il est du moins le foyer de la plus grande action religieuse qui ait été exercée dans le monde. Voici sa situation.

Au-dessous du maître-autel de la Basilique se trouve une crypte, renfermant un corridor en hémicycle, et une chapelle. Dans celle-ci, un autre autel, sous lequel il y a un second souterrain. C'est le caveau sur le sol duquel est placé le sé-

¹ Pasce agnos meos, pasce oves meas (Johan. XXI, 15, 17).

pulcre. Je ne me rappelle aucun auteur ancien, qui ait décrit la forme de ce Caveau. L'ouverture, par laquelle on pouvait y introduire une torche pour le rendre visible un moment, a été fermée depuis longtemps. Mais une découverte archéologique, qu'on a faite pendant mon séjour à Rome, nous permet de nous en faire une idée par voie d'analogie. En fouillant sous l'autel principal de l'église de *Saint-Marc*, on a retrouvé la Crypte souterraine; dans cette crypte, le caveau sépulcral où avait été déposé le corps du pape S. Marc, et ce caveau est précisément ce qui correspond à la partie actuellement invisible de la crypte du Vatican. C'est une chambre à peu près carrée. Tout porte à croire que cette grotte souterraine a été arrangée sur le même plan que celle de Saint-Pierre, non parce qu'elle offre aussi l'hémicycle, mais surtout parce que l'église de Saint-Marc a été construite quelques années seulement après la basilique Vaticane.

Le tombeau de S. Pierre, centre souterrain de l'unité catholique, a pour terme correspondant, le sommet de la coupole, emblème le plus haut placé de la même unité. La même ligne passe par ces deux points. Entre les deux, dans l'intérieur de la coupole, cette inscription : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église*¹, circule en

¹ Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam (Matt. xvi, 18).

lettres colossales. Des Protestants m'ont dit qu'ils n'avaient jamais lu ces mots-là dans ce lieu-là, sans en ressentir une impression dont ils ne pouvaient se défendre. Il est facile d'en apercevoir le principe. D'une part, l'Eglise de Dieu est, suivant la parole même de Jésus-Christ, une architecture divine, un édifice surnaturel, dont il a posé le fondement dans l'autorité qu'il donnait à Pierre. D'autre part, les temples matériels sont généralement considérés comme la figure de ce qu'il y a de spirituel dans la constitution de l'Eglise. Or, à Saint-Pierre, le temple matériel, qui, par sa grandeur et sa beauté, est la plus auguste représentation de l'Eglise spirituelle, se trouve être bâti sur les restes matériels et sur le tombeau immobile de celui à qui le Christ a communiqué son autorité pour que cette autorité fût le fondement spirituel de l'édifice divin qu'il voulait bâtir pour tous les siècles. Je ne crois pas qu'on puisse trouver nulle part un accord plus parfait, une coïncidence plus frappante de l'invisible et du visible, de l'idée et de la réalité sensible, de la parole qui illumine l'esprit, et du fait qui éclate aux yeux. De là cet éclair de vérité, entrevu par les Protestants dont je viens de parler.

Le caractère de perpétuité est manifesté aussi par la basilique Vaticane, puisqu'elle nous offre, comme nous l'avons vu précédemment, une chaîne de monuments, dont le premier anneau est atta-

ché au berceau même du Christianisme, tandis que le dernier se renouvelle à chaque époque. Le tombeau de S. Pierre est, à lui seul, une tradition perpétuelle. Lorsque, dans le 16^e siècle, on a remué les sépulcres qui étaient à l'entour, on a trouvé dans l'un d'eux cette inscription : *Sanctus Linus*. C'est le nom du second Pape. Il n'est pas probable que cette inscription remonte au-delà du 4^e siècle, époque à laquelle S. Sylvestre a décoré la confession de St-Pierre. Mais elle n'a pu être tracée alors que d'après des indications antérieures. Le renseignement qu'elle fournit s'accorde avec les anciens documents historiques, suivant lesquels les premiers successeurs de S. Pierre ont eu leur sépulture à côté de lui. Depuis lors, tous les âges chrétiens apportent des témoignages à ce sépulcre de la Papauté. Le savant Stephano Borgia a fait un livre¹ très-intéressant sur ce sujet : il y a recueilli, siècle par siècle, les passages des écrits contemporains relatifs à ce monument ; on y voit que le silence de ce souterrain a eu des échos à chaque moment de l'histoire. Y a-t-il un autre monument dont on ait les éphémérides séculaires depuis dix-huit cents ans ?

Cette Basilique exprime, sous un triple rapport, *l'universalité de l'Eglise* : l'universalité de la foi,

¹ *Vaticana confessio B. Petri, chronologicis testimoniis illustrata*. Romæ, 1776, in-4^o.

par ces représentants des populations catholiques de tous les pays, qui s'y trouvent présents chaque année pour y recevoir la bénédiction du Père commun ; l'universalité de l'espérance, en la miséricorde divine, par ces tribunaux de la pénitence, destinés aux principales langues du monde chrétien ; l'universalité de la charité, par ces statues des fondateurs et des fondatrices des ordres religieux, qui garnissent la nef principale, et qui sont là pour nous dire que l'esprit de dévouement et de sacrifice a envoyé ses colonies par toute la terre. Sous le rapport du culte, les deux grandes liturgies de l'Église y ont leurs représentants : pour le rit latin, les corps de S. Léon et de S. Grégoire I^{er} ; pour le rit grec, les corps de S. Grégoire de Nazianze et de S. Chrysostome. L'Orient et l'Occident y figurent aussi d'une autre manière. Il y a sous le vestibule deux statues équestres, celle de Constantin et celle de Charlemagne. L'un a fondé cette Basilique ; l'autre y a reçu l'empire. L'un a été le libérateur du Christianisme persécuté, l'autre a été un instrument de la Providence, pour l'indépendance temporelle de la Papauté. Voilà les titres qui leur ont mérité d'être choisis entre tous les souverains pour se tenir là comme des sentinelles, qui gardent, au nom du monde chrétien, le tombeau du Pêcheur. En rappelant tout ceci, j'écarte à dessein les particularités. Lorsqu'on visite Saint-Pierre, on est souvent trop préoccupé

des magnifiques détails dont on est obsédé de toutes parts. Il faut savoir les oublier, pour ne considérer que les principales lignes des idées qui y sont figurées : elles sont bien simples et bien grandes.

Voilà quelques aperçus sur la manière dont les principaux aspects de Rome, que nous avons considérés dans le 1^{er} volume de cet ouvrage, se résument au sein de cette Basilique.

Voyons maintenant comment elle résume les aspects qui ont fixé notre attention dans le 2^e volume.

L'idée de la suprême Paternité spirituelle, chargée de gouverner l'Église catholique, est incrustée dans tous les murs de la basilique Vaticane. On a dit, en croyant faire une critique, que le moderne Saint-Pierre est une glorification de la Papauté. C'était dire qu'en reconstruisant cette antique église, l'art chrétien avait fini par compléter ce qui devait former le caractère spécial de ce monument. Tous les temples, en général, sont un hymne en pierre à la gloire de Dieu; mais chacun d'eux, chacun des principaux surtout, doit glorifier, d'une manière qui lui est propre, les choses divines. Le plus haut pouvoir que Dieu ait communiqué aux hommes ne devait-il pas être glorifié par l'art religieux ? Et quelle Basilique était appelée plus particulièrement à remplir cette fonction, si ce n'est la basilique du premier Pape, de celui qui contenait en soi toute la Papauté future ?

Parmi les traits qui concourent à cette glorifi-

cation, j'en choisis un que je prends dans les statues funèbres des Papes. En général, il y a deux attitudes pour les statues des morts, placées sur leurs propres tombeaux : elles sont ou couchées, ou debout. Suivant la pensée de l'art chrétien, la première n'exprime pas seulement le fait de la mort. Elle rappelle que la mort est un sommeil, que les défunts dorment, comme dit S. Paul. Néanmoins ce qu'elle représente directement, c'est l'état de prostration et d'impuissance où se trouve l'homme sous le coup de la mort. L'autre attitude exprime particulièrement la délivrance, le triomphe sur la mort. On sait en effet que, dans la liturgie, elle signifie la résurrection. Entre ces deux attitudes, il y en a d'intermédiaires. Dans les statues agenouillées, ce n'est plus l'idée de l'abatement de l'homme. Mais ce n'est pas encore celle de la délivrance : elles correspondent particulièrement à l'état d'expiation, au purgatoire. Les statues, à demi soulevées, figurent le moment du passage de la mort à la résurrection. Ces dernières attitudes forment comme la transition des statues couchées aux statues debout; mais les idées, que celles-ci expriment, restent les deux idées fondamentales.

Mais il y a encore une autre attitude, celle de statues assises. Comme tous les justes, suivant les paroles de l'Écriture, régneront avec le Christ, le symbole du siège ou du trône convient, en un sens, à tous ceux qui se sont endormis dans le Seigneur.

Toutefois il semble devoir être particulièrement réservé pour les Pontifes, suivant ce mot de Jésus-Christ à ses apôtres : « Et moi, je vous prépare le » royaume, comme mon Père me l'a préparé, » afin que vous mangiez et vous buviez à ma table » dans mon royaume, et que vous soyiez assis » sur des trônes pour juger les douze tribus d'is- » raël ¹. »

Sur la terre, les Pontifes occupent la Chaire pastorale ; après leur mort, cette chaire, donnée à leur statue, ne rappelle pas seulement leur puissance passée, elle figure aussi leur puissance future ; elle est le symbole du trône éternel que le Christ leur a préparé, s'ils ont accompli les devoirs attachés à leur chaire terrestre.

Les statues des tombeaux des Papes qui appartenant à l'ancienne Basilique, et qui se trouvent aujourd'hui dans la basilique souterraine sont couchées sur la pierre sépulcrale. C'était le système généralement adopté dans le moyen âge : on n'a pas eu la pensée d'y déroger pour les mausolées des Papes. Mais l'autre attitude, avec l'idée qu'elle exprime, devait aussi se produire. L'art chrétien attendait donc un nouveau développement dans la décoration des tombeaux. Ce dévelop-

¹ Et ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo, et sedeatís super thronos, judicantes duodecim tribus Israël. (Luc. xxii, 29).

pement était en quelque sorte appelé par le caractère même de la nouvelle basilique. Nous verrons bientôt que son système d'architecture a pour but de mettre en relief l'idée de la délivrance, de la joie, du triomphe. Il fallait que la statuaire funèbre s'harmonisât avec cette pensée. La simple station verticale y correspondait déjà, mais on lui a généralement préféré l'attitude assise, à raison de son rapport particulier avec l'attribut terrestre du Pontificat, la Chaire pastorale, et avec le trône céleste dont parle l'Évangile. Toutefois elle n'a pas été adoptée exclusivement dans la nouvelle Basilique. On y a laissé le sépulcre d'Innocent VIII, qui nous offre sa statue couchée. Il y en a d'autres agenouillées ou debout : de sorte que la statuaire funèbre de St-Pierre présente, dans des proportions différentes, les quatre faces de la théologie des tombeaux, le sommeil de la mort, l'expiation dernière, la résurrection et le trône éternel.

Après avoir considéré, dans les premières pages de ce 2^e volume, l'idée de la Papauté réalisée dans ses attributs et ses emblèmes, nous avons étudié Rome chrétienne sous un autre aspect, comme dépositaire, dans ses monuments même, de la tradition de vérités qui remonte au premier âge de Christianisme. Le Vatican résume aussi ce point de vue. Ses grottes souterraines ont été un Cimetière antique, qui a fourni son contingent à l'archéologie sacrée. Une immense collection d'épi-

taphes des premiers siècles tapisse un des côtés de la plus grande galerie du Vatican. Le Musée chrétien renferme des peintures tirées des Catacombes, et une multitude d'objets qui ont servi au culte primitif. Tous ces monuments forment une partie notable des premières archives de la foi. Mais ces archives ont eu leur continuation, sous d'autres formes, dans un établissement qui avait commencé à la même époque, et qui a grandi avec le temps : cette continuation, c'est la *Bibliothèque Pontificale*.

Dans sa notice sur cette bibliothèque, Assemani en fait remonter l'origine à l'époque où S. Pierre, arrivé à Rome, y déposa un exemplaire de l'Évangile. Il peut sembler d'abord qu'une pareille assertion n'est qu'une hyperbole historique. On dira peut-être qu'on pourrait, avec autant de raison, faire dater les grandes bibliothèques des nations modernes de l'époque où un manuscrit, renfermant quelques-unes de leurs lois, a été recueilli dans la demeure de leurs souverains. Cette comparaison ne serait pas juste. Premièrement, les sociétés politiques, en général, n'ont pas été fondées avec un livre, mais avec le glaive. En second lieu, on ne voit pas, dans le premier âge de chaque nation, les monarques occupés à réunir des manuscrits. Tel a été au contraire le soin des premiers Papes. L'histoire nous apprend que S. Clément, disciple de S. Pierre et son second

successeur, divisa Rome en sept régions ecclésiastiques et qu'il institua, dans chacune d'elles, un Notaire chargé de rédiger les *Actes des martyrs*. Après les Livres saints, tel fut le premier fonds de la bibliothèque Pontificale. Les premiers Papes y ajoutèrent successivement les *Lettres* qu'ils adressaient aux églises, celles qu'ils en recevaient, les *Actes des conciles*, et aussi les actes toujours croissants des martyrs, et les *écrits des Pères*. Au 5^e siècle, cette Bibliothèque était déjà si considérable que le Pape fit construire pour elle, dans le palais de Latran, un édifice particulier, qu'on croit avoir été situé près de l'endroit où nous voyons maintenant l'obélisque. Elle est restée dans ce palais, tant qu'il a été la résidence habituelle des Papes. Transportée au Vatican, elle y reçut des accroissements considérables, notamment sous Nicolas. Il envoyait des savants par toute l'Europe pour recueillir des manuscrits. On lui doit la conservation d'un bon nombre de livres grecs, qui auraient péri sous la barbarie musulmane. Sixte IV fut animé du même zèle. Toutefois le local dans lequel était située la bibliothèque Pontificale laissait beaucoup à désirer. Sixte V lui donna une demeure digne d'elle. L'inscription qu'il a placée dans la nouvelle grande salle, et dans laquelle il a résumé l'histoire de cette bibliothèque, donne une idée de ce qu'il a fait pour sa restauration.

En voici la traduction :

Sixte V, Souverain Pontife.

« La Bibliothèque Vaticane, commencée, dès les
» commencements de l'Eglise naissante, par les
» très-saints premiers Pontifes, qui ont entendu la
» voix du bienheureux Pierre, établie à Latran,
» quand la paix fut rendue à l'Eglise, transportée
» ensuite par les pontifes suivants au Vatican, afin
» qu'elle fût plus à portée des usages pontificaux,
» augmentée en ce lieu par Nicolas V, et notable-
» ment ornée par Sixte IV, fut établie afin que les
» documents de notre foi et des anciens rites de la
» discipline ecclésiastique composés dans toutes les
» langues et que l'abondance multiple des autres
» livres sacrés, fussent conservés pour que la vérité
» pure et incorruptible de la foi et de la doctrine
» arrivât jusqu'à nous par une succession perpé-
» tuelle. Or, comme cette Bibliothèque, célèbre
» dans tout l'univers, était placée dans un lieu
» étroit, obscur et insalubre, Sixte V la pourvut
» d'une cour spacieuse, d'un vestibule, de cham-
» bres tout autour et au-dessous, d'escaliers et
» de portiques, en refaisant l'édifice jusque dans
» ses fondements, et après l'avoir orné de sièges,
» de rayons, disposé les livres, il la plaça dans cet
» édifice élevé, éclairé, salubre et beaucoup plus
» commode, puis il la décora de belles peintures et
» la dédia aux doctrines libérales et à l'utilité pu-
» blique des études.

» L'an 1588, et la 4^e de son pontificat¹.»

Nous devons y joindre encore l'inscription suivante placée à la gauche de la porte, et qui prouve le grand soin que le Pape a pris pour la conservation des livres de la célèbre Bibliothèque.

« Sixte V, Souverain Pontife.

» Par ce perpétuel décret pour la conservation
» des livres de la Bibliothèque Vaticane, il est or-
» donné que les règles ci-dessous transcrites soient
» définies et inviolablement observées.

» Que personne n'ait la faculté d'enlever, d'ex-
» traire, ou de porter ailleurs, les livres, manus-
» crits, volumes de cette bibliothèque Vaticane, ni
» le bibliothécaire, ni les gardiens, ni les scribes,
» ou quelques autres personnes que ce soit, de
» quelque ordre ou dignité, si ce n'est avec
» une permission écrite de la main du Souverain-
» Pontife romain.

» Si quelqu'un contrevenait à cette règle, et ve-
» nait à enlever, extraire, voler, ravir, déchirer,
» corrompre méchamment les livres ou partie de
» ces livres, qu'immédiatement il soit rejeté de
» la communion des fidèles, maudit et frappé du
» lien d'anathème, et qu'il ne puisse être absous
» par personne, si ce n'est par le Pontife romain².»

¹ Voir le texte latin de l'inscription dans l'*Appendice*, n^o XVI, à la fin du volume.

² Voir le texte dans l'*Appendice* XVII.

APPENDICES

RENFERMANT LES DIVERS TEXTES

INDIQUÉS DANS LES TROIS VOLUMES DE

L'ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE.

APPENDICE I

(Tome I, p. 62 in-18. et p. 64 in-8°.)

Mgr Gerbet, après avoir traduit l'hymne chanté lors de la réception des reliques de S. André, renvoie à l'*Appendice* pour le texte de cet hymne. Le voici :

Primus hic Jesum sequitur vocantem
Et crucem primus similem subivit,
Martyr Argivis veneratus oris
Omne per œvum.

Hinc Pius, Graios populante Turca,
Præda ne fiat canibus cruentis,
Tollit et sancta profugum secundus
Excipit Urbe.

Seque cum sacro comitem senatu
Obvium præbet, redolente Roma
Floribus, festis, resonante clero
Cantica laudum.

Sacra fert dextra nitidus sacerdos,
Splendidi carmen referunt Quirites :
Almæ sis nostræ columen, precamur,
Et pater Urbis.

O pugil sanctæ fidei supremus,
Primus agnoscens Dominum vocantem,
Primus et letho simili triumphans,
Protege Romanæ.

Fac diem faustum, Deus alme, nobis,
 Fulmen in Turcas arcuens trisulcum ;
 Audit Andreas populum precantem,
 Talia reddens.

Te precor, cœli Sator atque terræ,
 Tolle jam clades scelerumque pœnas.
 Et tui tandem populi misertus,
 Contere Turcas.

Hoc Pius pastor meritique tanti
 Pronus exorat; miserere fessis,
 Da manum mundo prope jam labenti,
 Maxime Rector.

Hoc duces Urbis Petrus atque Paulus
 Supplices poscunt, pariterque Roma,
 His velut nitens geminis columnis,
 Strata precatur.

Da Pio vitam, rogitamus omnes ;
 Solus in Turcas animo perenni,
 Ausus Alpinos superare montes,
 Arma vocavit.

Et caput præbet proprium libenter
 Nomen ut Christi veneretur orbis,
 Et viam nostræ videat salutis
 Perfidus hostis. Amen ¹.

¹ Dans *Pii II, P. M. Commentarii rerum mirabilium quæ temporibus suis contigerunt*, a Joan. Gobellino vicario Bonnensi, jamdiu compositi, et a R. P. Fr. Bandino Picolomineo, archiep. Senensi, ex vetusto originali recogniti; quibus hac editione accedunt Jac. Picolomini, cardinalis Papiensis, qui Pio pontifici cœvus et familiaris fuit, *Rerum gestarum sui temporis*, et ad Pii continuationem commentarii luculentissimi, ejusdemque Epistolæ perelegantes, rerum reconditarum plenissimæ. In-fol. p. 196. Francofurti 1614.

APPENDICE II

(Tome I, p. 76 in-8°, p. 80 in-12.)

En citant l'inscription qui se lit sur l'obélisque de Sainte-Marie-Majeure, et qui est conçue en ces termes : *Le Seigneur Christ, qu'Auguste vivant adora comme devant naître d'une Vierge, etc.*, Mgr Gerbet met en note :

« Ceci fait allusion à une tradition dont il sera » parlé ailleurs. »

Et en effet dans le chapitre XIII du second volume, ayant pour titre : *Temple de Jupiter Capitolin. — Eglise d'Ara cœli*¹, Mgr Gerbet donne des détails assez circonstanciés sur cette croyance, sur son origine, et sur son authenticité plus ou moins probable. Cependant, comme il n'en a pas indiqué toutes les sources, et n'a pas cité les plus anciens auteurs qui en ont parlé, nous croyons devoir consigner ici les textes qui peuvent servir à faire connaître toutes les circonstances d'une croyance qui touche à l'origine même du Christianisme.

Que la Sibylle ait dit à l'empereur Auguste que l'*Enfant hébreu* l'empêchait de parler et que, à la suite de cette réponse, l'empereur ait élevé un autel au *premier né de Dieu*, ces assertions, jetées dans l'immense lacune qu'offrent toutes les histoires sur le nombre et l'influence des Juifs à Rome, sur la connaissance que les Romains ont eue de leurs livres et de leur religion, et aussi sur la grande autorité que les prédictions et les révélations de toute sorte avaient sur l'esprit des Romains, et en particulier sur Auguste, « qui, dit » Suétone, était très-superstitieux et très-impres- » sionné par les prodiges, » ces assertions, dis-je, sont étranges, rejetées assez communément comme fausses. Mais quand on connaît toutes ces choses, comme tout à fait historiques, oh ! alors la question change de face.

Récapitulons donc, d'après les historiens païens, que nous citerons plus loin ¹, ce que les Romains ont pu et dû savoir sur la venue de l'*Enfant hébreu*.

En 138 av. J.-C., Valère Maxime, d'après Julius Paris, nous dit que « les Juifs furent chassés de Rome,

¹ On peut voir aussi tous ces faits mis au grand jour, et tous les textes produits dans *Documents historiques sur la religion des Romains et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques par leurs rapports avec les Juifs, etc.*, par M. Bonnetty, 4 vol. in-8°. Paris, au bureau des *Annales de philosophie* et dans la 5^e série de cette Revue.

» parce qu'ils corrompaient les mœurs romaines,
 » par le culte de Jupiter Sabazius (*Sabaoth*)¹. »

En 75, les livres Sibyllins ayant été brûlés, une députation est envoyée en Orient pour en rapporter tous les livres prophétiques, d'après lesquels on reconstitue les livres Sibyllins.

A cette époque, le juif Polyhistor, le plus savant des historiens, est le précepteur de Lentulus et d'Antoine, dont tout le monde connaît l'influence à Rome.

En 62, Julius Marathus constate la croyance que la *Nature enfantait un roi* au peuple romain, et que les sénateurs effrayés décrétèrent qu'aucun des enfants nés cette année serait élevé; ce qui échoua, parce que chacun des sénateurs espérait que ce serait son fils.

Le devin Nigidius déclare qu'il *était né un Maître à la terre*.

La même année Pompée entre dans le temple des Juifs, et l'on connaît à Rome qu'ils n'adoraient qu'un seul Dieu, sans aucune image. — Grand mélange des Romains et des Juifs.

En 58, Cicéron, plaidant pour Flaccus devant Pompée, dit : « Vous savez combien leur multitude est grande à Rome, combien ils sont unis,

¹ Judæos, qui Sabazi Jovis cultu, romanos inlicere mores conati erant, repetere domos suas coegit (Jul. Paris, *Epitome decem librorum Val. Maximi*, dans les *Scriptores veteres de Maï*, t. III, pars 3^a, p. 7).

» combien ils ont d'influence dans nos assemblées. » Il nous apprend que Lelius avait vanté leur religion et la grande protection de leur Dieu.

En 44, Varron donne en exemple la religion des Juifs.

En 43, Cicéron donne le seul texte authentique de la Sibylle romaine, annonçant que « si nous » voulions être sauvés, il fallait appeler un roi. » — Influence des Juifs sur cette prophétie et sur la mort de César, dont elle paraît être la cause.

En 39, Hérode envoie ses enfants à Rome où ils fréquentent la maison de Pollion, le célèbre protecteur de Virgile, et qui était en même temps l'hôte d'Hérode; ces jeunes princes et les docteurs juifs qui les accompagnent durent faire connaître les prophéties de l'Enfant attendu.

En 12, les livres prophétiques étaient si répandus à Rome, que « Auguste, dit Suétone, les fit » rechercher et en fit brûler plus de 2,000. » Qui dira qu'il n'y avait pas là des extraits de la Bible ?

En 6, Auguste appelle Hircan, grand *prêtre du Dieu très-haut*.

En 1 (après J.-C.), Philon nous apprend « qu'Auguste ordonne qu'à jamais des victimes » choisies et des holocaustes soient offerts, tous » les jours et à ses frais, au *Dieu très-haut*, dans » le temple de Jérusalem. »

Enfin, on connaît combien tous les Romains, et en particulier Auguste, étaient attentifs à tous les prodiges et à toutes les prophéties. Voilà une idée sommaire de la connaissance que les Romains avaient des Juifs à cette époque. Nous donnerons les textes plus loin. Mais nous avons dû les indiquer avant la lecture des textes suivants si controversés.

Maintenant nous allons citer ce que les auteurs disent de l'*Enfant hébreu*, dont la Sibylle parle à Auguste, et de l'*Autel* que celui-ci fit élever au Capitole.

Jusqu'à ce jour on donnait comme le premier auteur qui eût cité cette prophétie, Jean Malalas, moine placé communément vers le 9^e siècle ; mais le cardinal Mai a trouvé dans la bibliothèque palatine une *Chronique latine*, dont l'auteur inconnu finit sa narration en l'an 9 du règne de Justin le Jeune, c'est-à-dire à l'an 574 du Christ. C'est à cette époque au moins qu'il faut faire remonter cette tradition en faisant observer que l'auteur cite Timothée, *le sage chronographe*, que nous verrons remonter près des temps apostoliques. C'est donc cette *Chronique* que nous allons citer d'abord.

1. — Récit de la *Chronique palatine*.

« Auguste César, à la 56^e année de son règne,
» au mois d'octobre, l'hyperbérétien chez les

» Athéniens¹, alla sur le Capitole, qui est au
 » milieu de la ville de Rome, afin que, par ora-
 » cle, il connût, qui devait régner après lui dans
 » la république romaine, et il lui fut dit par la
 » Pythonisse, qu'un *Enfant hébreu, descendant*
 » *par l'ordre de Dieu du ciel des bienheureux,*
 » *viendrait déjà aussitôt dans ce domicile, au*
 » *reste engendré sans tache, et différent (de ceux)*
 » *de nos autels.* C'est pourquoi Auguste, sortant
 » de cet oracle, bâtit sur le Capitole un grand
 » autel sur le lieu le plus élevé, sur lequel autel
 » il inscrivit en lettres latines :

Cet autel est du fils de Dieu.

» C'est là que furent faits, après de longues an-
 » nées, le domicile et la basilique de la B. et
 » toujours Vierge Marie, jusqu'en ce jour, selon
 » que Timothée le chronographe le raconte². »
 Tel est le récit de la Chronique palatine.

¹ Ou plutôt chez les Macédoniens.

² Augustus vero Cæsar LVI anno regni sui, mense octobrio, qui hyperberetarus secundum Athenienses dicitur, abiit in Capitolium, quod est in medio urbis Romæ, ut per divinationem addisceret quis regnaturus fuisset post ipsum in romana re publica, et dictum est ei a Pythonia, quod Infans hebreus, jubente Deo e cælo beatorum descendens, in hoc domicilium statim jam veniot, ceterum genitus sine macula, alienusque ab aris nostris. Quare exiens inde Augustus Cæsar a divinatione, ædificavit in Capitolio aram magnam in sublimiori loco, in qua et scripsit latinis litteris dicens : *Hæc ara filii Dei est.* Ubi factum est. post tot annos, domicilium atque

2. — Récit de Jean Malalas.

« Auguste César Octavien, à la 55^e année,¹ de
 » son règne, au mois d'octobre, ou Hyperbéré-
 » tien, vint visiter l'Oracle, et ayant sacrifié une
 » hécatombe, il fit la demande : « *Qui après moi*
 » *règnera sur l'empire romain ?* » Et aucune ré-
 » ponse ne lui fut donnée par la Pythie. Il fit de
 » nouveau un autre sacrifice, et il demanda à la
 » Pythie pourquoi elle ne lui avait pas donné de
 » réponse et pourquoi l'Oracle était muet ? Et il
 » lui fut répondu par la Pythie ceci :

» *L'Enfant hébreu m'ordonne, Dieu, roi des*
 » *bienheureux, d'abandonner cette maison et de*
 » *rentrer de nouveau dans l'Adès.*

» *Laisse-moi donc et retire-toi de mes autels.*

» Auguste César ayant quitté l'Oracle, et étant
 » venu au Capitole, y fit construire un grand
 » autel élevé, sur lequel il écrivit en lettres ro-
 » maines :

C'est ici l'autel de Dieu premier-né.

» Cet autel est dans le Capitole jusqu'à ce jour,
 » comme l'a écrit *Timothée, le sage*². »

basilica beatæ ac semper virginis Mariæ usque in præsentem diem, sicut et Timotheus chronographus commemorat. (Dans *Spicilegium romanum*, t. ix, p. 125).

¹ Le chroniqueur latin a mis l'an 56, ce qui est plus exact.

² Ὁ δὲ Αὐγουστος Καῖσαρ Ὀκταβιανὸς τῷ νε' ἔτει τῆς βασι-
 λείας αὐτοῦ μηνὶ ὀκτωβρίῳ τῷ καὶ Ὑπερβερεταίῳ ἀπῆλθεν εἰς τὸ

Tel est le récit de Malalas. On voit que l'auteur palatin a ajouté quelques détails de plus, ce qui prouve qu'il avait Timothée entre les mains.

3. — Récit de George Cedrenus.

Vers le milieu du 11^e siècle, George *Cedrenus* nous donne le récit suivant du même événement :

« Le même *Eusèbe* raconte qu'Auguste, se
 » trouvant à *Delphes*, interrogea : *Qui règnerait*
 » *après lui* ? Et la Pythie ne lui répondant pas,
 » Auguste l'interrogea de nouveau : *Pourquoi*
 » *l'Oracle gardait le silence* ? Et la Pythie répon-
 » dit ces paroles :

» *L'Enfant hébreu, Dieu, roi des bienheureux,*

μαντεῖον, καὶ ποιήσας ἑκατόμβην οὐσίαν ἐπηρώτησε, Τίς μετ' ἐμὲ βασιλεύσει τῆς Ῥωμαϊκῆς πολιτείας ; Καὶ οὐκ ἐδόθη αὐτῷ ἀποκρίσις ἐκ τῆς Πυθίας. Καὶ πάλιν ἐποίησεν ἄλλην οὐσίαν, καὶ ἐπερώτησε τὴν Πυθίαν τὸ διὰ τί οὐκ ἐδόθη αὐτῷ ἀπόκρισις, ἀλλὰ σιγᾶ τὸ μαντεῖον, καὶ ἐβρέθη αὐτῷ ἀπὸ τῆς Πυθίας ταῦτα·

Παῖς Ἑβραῖος κέλεται με, Θεὸς, μακάρεσσιν ἀνάσσων,

Τόνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ αἶδος αὐθις ἰκέσθαι.

Καὶ λοιπὸν ἄπιθι ἐκ πρόμων ἡμετέρων.

Καὶ ἐξελθὼν ἐκ τοῦ μαντείου ὁ Αὐγουστος Καῖσαρ, καὶ ἔλθων εἰς τὸ Καπετώλιον, ἔκτισεν ἐκεῖ θωμὸν μέγαν, ὑψηλὸν, ἐν ᾧ ἐπέγραψε Ῥωμαϊκοῖς γράμμασιν· Ὁ θωμὸς οὗτός ἐστι τοῦ πρωτογόνου Θεοῦ· ὅστις θωμὸς ἐστὶν εἰς τὸ Καπετώλιον ἕως τῆς νῦν, καθὼς Τιμόθεος ὁ σοφὸς συνεγράψατο (*Jean Malalas, Chronographie*, l. x ; dans *Patr. grecque*, t. 97, p. 357).

» *m'ordonne de quitter cette maison, et de rentrer
» de nouveau dans l'Adès.*

» *Laisse-moi donc et retire-toi de ma de-
» meure¹.* »

Cedrenus, comme on le voit, renvoie à Eusèbe, et est le premier à dire que c'est à Delphes qu'Auguste interrogea l'Oracle, tandis que les précédents auteurs disent que c'est à Rome que l'interrogation eut lieu ; nous reviendrons sur ce fait.

4. — Récit de Suidas.

Peu après Cedrenus, entre les années 1084 et 1118 nous trouvons le collecteur *Suidas* qui s'exprime en ces termes, en parlant d'Auguste :

« Les Vestales conservaient le testament qu'il
» avait fait, parce que Auguste César, ayant offert
» un sacrifice, demanda à la Pythie : Qui règnerait après lui ? Et elle répondit :

» *L'Enfant hébreu, roi des Dieux bienheureux,
» m'ordonne de laisser cette demeure et de retourner de nouveau dans l'Adès.*

¹ Ὁ δὲ αὐτός φησιν Εὐσέβιος ὅτι οὗτος ὁ Αὐγούστος ἀπελθὼν εἰς Δελφοὺς ἠρώτησε τίς μετ' αὐτὸν βασιλεύσει τοῦ δὲ Πυθίου μηδὲν ἀποκρινομένου, καὶ τοῦ Αὐγούστου πάλιν ἐρωτήσαντος διὰ τί σιγᾶ τὸ μαντεῖον ἔφη ἡ Πυθία ταῦτα·

Παῖς Ἑβραῖος κέλεται με, Θεός μακάρεσσιν ἀνάσσων,

Τόνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ δὸν αὔθις ἰκέσθαι·

*Ἀπιθι λοιπὸν ἐκ δόμων ἡμετέρων (Georg. Cedrenus, *Hist. comp.*, dans *Patr. grecque*, t. 121, p. 357).

» *Laisse-moi et retire-toi en silence de mes autels.*

» Et Auguste, quittant l'Oracle, éleva sur le Capitole un autel, sur lequel il écrivit en lettres romaines :

Cet autel est celui du Dieu premier-né¹.

5. — Récit de Nicéphore Calliste

Enfin au 13^e siècle nous trouvons *Nicéphore Calliste* qui ajoute quelques circonstances au même récit, dans les termes suivants :

« César Auguste, devenu grand par plusieurs belles actions, nommé, le premier, Empereur, et étant déjà avancé en âge, vint à *Python* (à Delphes). Ayant immolé une hécatombe au Daimon, il demanda *Qui après lui dirigerait les affaires romaines ?* Comme il ne se produisit

¹ Τὰς δὲ διαθήκας αἱ Ἑστιάδες εἶχον ἅς διέθετο, ὅτι Αὐγουστος Καῖσαρ θυσιάσας ἤρετο τὴν Πυθίαν, τίς μετ' αὐτὸν βασιλεύσει, καὶ εἶπε·

Παῖς Ἑβραῖος κέλεταιί με, Θεοῖς μακάρεσσιν ἀνάσσων,

Τόνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ αἰτὴν αὖθις ἰκέσθαι·

Λοιπὸν ἄπιθι σιγῶν ἐκ βωμῶν ἡμετέρων

Καὶ ἐξελθὼν ἐκ τοῦ μαντείου ὁ Αὐγουστος ἔστησεν ἐν τῷ Καπιτωλίῳ βωμὸν, ἐν ᾧ ἐπέγραψε Ρωμαίκοις γράμμασιν· ὁ βωμὸς οὗτός ἐστι τοῦ πρωτογόνου Θεοῦ (*Suidas, au moi Augustos.*)

» aucune réponse, il fit un nouveau sacrifice, et
 » demanda de nouveau : *Pourquoi l'Oracle qui*
 » *parlait beaucoup est maintenant muet?* Après un
 » petit retard, l'Oracle lui répondit :
 » *L'Enfant hébreu, Dieu, roi des bienheureux,*
 » *m'ordonne d'abandonner cette demeure, et de*
 » *retourner de nouveau dans l'Adès.*
 » *Laisse-moi et retire-toi de mes demeures.*
 » César ayant reçu cette réponse et étant re-
 » tourné à Rome, et ayant construit sur le Capi-
 » tole même un grand autel, écrivit ceci en lettres
 » romaines :

Cet autel est du Dieu premier-né.

6. — Récit de Martinus Polonus

Enfin dans ce même 13^e siècle, et presque à l'époque où Nicéphore consignait ces traditions

¹ Καῖσαρ δὲ Αὐγουστος πλείστοις κατορθώμασι μέγας γενόμενος, καὶ μόναρχος πρῶτος ἀναρῆθεις, ἤδη δὲ καὶ τῷ χρόνῳ προήκων, Πυθῶδε παραγίνεται. Ἐκατόμησιν δὲ τῷ Δαίμονι θύσας, διεπυθάνετο τίς δὴ μετ' αὐτὸν τοὺς Ῥωμαϊκοὺς ἄξονας διιθύνειεν· Ἐπεὶ δὲ ἐκεῖθεν οὐ προήκει ἀπόκρισις, καὶ δευτέραν προσῆγε θυσίαν· καὶ αὖθις ἀνήρετο, ἵνα τί τὸ πολύφθογγον μαντεῖον νῦν ἀναυδὸν· τὸ δὲ μικρὸν διαλιπὸν ἀνεῖλεν αὐτῷ·

Παῖς Ἑβραῖος κέλεται με, Θεὸς μακάρεστιν ἀνάσσειν,
 Ἦνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ αἶδος αὖθις ἰκέσθαι.

Λοιπὸν ἄπιθι ἐκ προδόμων ἡμετέρων.

Τοιαῦθ' ὁ Καῖσαρ χρησθεῖς, ἐπανήκων εἰς Ῥώμην περὶ τὸ

en Orient, en Occident, Martinus Polonus, pénitencier de l'Eglise romaine et archevêque de Cosenza en Calabre en 1268, consignait ce récit dans sa *Chronique* :

« Les Romains, voyant qu'Auguste était d'une
 » si grande beauté, que personne ne pouvait fixer
 » ses yeux, et qu'il avait joui d'une si grande fortune et d'une si grande paix, que le monde entier lui était soumis, lui disaient : Nous voulons t'adorer parce que Dieu est en toi ; s'il n'y était pas, toutes choses ne t'auraient pas réussi aussi complètement.

» Auguste refusa et demanda un délai, alors il appela à soi la sage *Sibylle tyburtine*, à laquelle il fit part de la demande que le sénat lui avait faite.

» Celle-ci demanda trois jours de réflexion pendant lesquels elle pratiqua un jeûne rigoureux. Le 3^e jour elle répondit ainsi à l'Empereur : *Signe du jugement ; la terre se couvrira de sueur, un Roi descendra du ciel pour régner à travers les siècles ;* et le reste de la prophétie.

» Et aussitôt le ciel s'ouvrit, et une grande lumière se répandit sur l'Empereur et il vit dans

παρ' αὐτῶ Καπετώλιον θωμὸν μέγιστον ἰδρυσάμενος, τοιάδε Ῥωμαϊκοῖς ἐπέγραψε γράμμασι Βωμὸς οὗτός ἐστι τοῦ πρωτογόνου Θεοῦ.
 (Nicéphore Calliste, *Hist. Ecclés.*, l. i, c. 17 ; dans *Patr. Grecq.* t., 145 p. 681).

» le ciel une très-belle Vierge placée sur un au-
 » tel, et tenant un Enfant dans ses bras. Il fut
 » dans une merveilleuse admiration, et il entendit
 » une voix qui lui dit : *Cet autel est l'autel du fils*
 » *de Dieu*. Et l'Empereur, se prosternant aussitôt
 » contre terre, l'adora.

» Il raconta cette vision aux sénateurs qui, eux
 » aussi, en furent grandement étonnés. Cette vi-
 » sion eut lieu dans la chambre de l'Empereur
 » Octave, où est maintenant l'église de Sainte-
 » Marie *in Capitolio*. C'est là que sont les frères
 » Mineurs, et c'est pour cela que cette église est
 » appelée Sainte-Marie d'*Ara cæli*¹. »

¹ Romani videntes esse tantæ pulchritudinis, quod nemo in oculis ejus intueri poterat, et tantæ prosperitatis et pacis, quod totum mundum sibi tributarium fuerat, dicebant ei : Te volumus adorare, quia Deus est in te ; si hoc non esset, non tibi omnia tam prospere succederent. Qui reuens inducias postulavit et ad se Sibyllam tyburtinam sapientem vocavit, cui, quod senatores sibi dixerant, recitavit. Quæ spatium trium dierum petiit, in quibus arctum jejunium operata est. Post tertium diem respondit imperatori hoc modo : *Judicii signum ; tellus sudore madescet. E cælo Rex adveniet per secula futurus, et cetera quæ sequuntur. Et illico apertum est cælum, et nimius splendor irruit super eum, et vidit in cælo quamdam pulcherrimam Virginem stantem super altare, Puerum tenentem in brachiis. Et miratus est nimis, et vocem dicentem audivit : Hæc ara filii Dei est. Qui statim projiciens se in terram adoravit. Quam visionem senatoribus retulit, et ipsi mirati sunt nimis. Hæc visio fuit in camera Octaviani imperatoris, ubi nunc est Ecclesia sanctæ Mariæ in Capitolio, et hic Fratres minores sunt. Ideo dicta*

Tel est le récit de Martinus Polonus, qui avertit dans sa préface qu'il a puisé ses assertions dans Tite Live, Orose et les chroniques subséquentes ; mais aucun auteur antérieur n'avait cité ce fait¹. On trouve seulement dans Suétone :

« Auguste avait les yeux clairs et brillants et » voulait même qu'on leur crût une sorte de force » divine. Il était bien aise, quand il regardait » quelqu'un fixement, de le forcer à baisser la » tête, comme ébloui par l'éclat du soleil². »

Servius ajoute un détail :

« On dit qu'Auguste avait naturellement des » yeux de feu, en sorte que personne n'osait lui » opposer son regard; aussi un chevalier romain, » interrogé pourquoi à sa vue il détournait la tête, » répondit : Parce que je ne puis supporter la » foudre de tes yeux³. »

est *Ecclesia sanctæ Mariæ ara cæli*. (Martinus Polonus, *chronicon*, l. III, n. 1, in-8°, p. 101; Antuerpiæ, Plantin, 1574).

¹ D'après M. Alexandre, dans son édition des *Oracles Sibyllins*, on trouve ce fait mentionné dans les auteurs suivants postérieurs à Martinus, *Chronicon Bergamense*, initio. — *Rudimenti novitiorum*; Lubek, 1475; *La mer des histoires*, l. I, et Novidius Francus, *Fasti sacri*, l. XII, p. 162 : Romæ, 1547.

² Oculos habuit claros ac nitidos, quibus etiam existimari volebat inesse quiddam divini vigoris, gaudebatque si quis sibi acrius contuenti, quasi ad fulgorem solis, vultum submitteret (Suet. *Aug.*, c. 79).

³ Naturaliter enim Augustus igneos oculos habuisse dicitur, adeo ut obtutum ejus nemo contra aspectare posset. Denique

Nous avons donné tous les textes qui ont rapport à l'*Enfant* et à l'*Autel élevé en son honneur* par Auguste.

Reste à expliquer l'existence de cette tradition. Les vieux critiques protestants n'hésitent pas à la déclarer complètement absurde, insensée, etc. Les critiques actuels sont moins absolus et cherchent à démêler ce qu'il y a de vrai, et comment a pu s'introduire ce qu'il y a de faux dans ces traditions diverses. Suivons leur exemple.

7. — Considérations sur ces divers textes.

On a vu que la Chronique latine et Malalas citent pour autorité *Timothée le sage* ou le *chroniqueur*, Cedrenus renvoie à *Eusèbe*, Suidas et Nicéphore ne citent aucun auteur.

Quant à *Timothée* malgré toutes les recherches que l'on a faites, on n'a point trouvé sa *chronique*, et l'on ne sait à quelle époque précise il a vécu. Seulement on a remarqué qu'il est cité par Hésychius, patriarche de Jérusalem, vers 650, qui le met après Clément et Théophile, qu'il appelle *chronographes très-amis de Dieu*¹, c'est-à-dire avec des auteurs du 2^e et du 3^e siècle.

quidam eques romanus interrogatus ab eo cur se viso verteret faciem dixerit : Quia fulmen oculorum tuorum ferre non possum, sicut ait Suetonius (Servius, *Æneid.*, VIII, 680).

¹ Hesyehius, *homélie*, dans *Pat. grecq.*, t. 93, p. 1450, homélie reproduite dans *Chronique pascale*, t. 92, p. 1058.

Il y a même un *Timothée* du 1^{er} siècle, fils du sénateur *Pudens*, et frère de *S. Novatus*, de *S. Pasteur*, de *S^{te} Pudentielle*, de *S^{te} Praxède*, et qui pourrait bien être notre *Timothée le sage* et le *chroniqueur*. Comme les jeunes gens de famille sénatoriale, il dut connaître toute la littérature païenne, puis, instruit par l'apôtre Pierre, il est naturel qu'il ait composé une histoire ou *chronique* des faits qui s'étaient passés à l'origine de l'Eglise ¹.

Son frère Pasteur avait écrit les *Vies des S^{tes} Pudentielle et Praxède*, qui sont perdues. On n'en a conservé qu'une lettre adressée à ce même Timothée, racontant la mort de *S. Novatus* ². Il existait des bains de ce nom et qui portaient aussi celui de *Timothée*. Il en est question dans les *Actes du martyre de S. Justin* ³.

Quant à *Eusèbe*, dont Cedrenus invoque le té-

¹ Voir ce qui est dit de l'institution des notaires chargés de conserver les faits évangéliques par *S. Clément*, 3^e successeur de *S. Pierre* (91-100) dans *Anastase le Biblioth. Pat. lat.*, t. 127, p. 1079.

² On la trouve dans le martyrologe d'Adon, au 20 juin; *Pat. lat.*, t. 123, p. 289.

³ Edition des Bollandistes; les Bénédictins, dans leur édition de *S. Justin*, au lieu de τῶν Τιμοτίμων mettent τοῦ Τιμοτίμου, nom inconnu dans la littérature païenne et chrétienne. Le nom de *Novatus* était très-connu à Rome sous Néron; Sénèque adresse à un *Novatus* son 3^e livre *De ira*. Voir les *Actes de S. Justin*, *Pat. grecq.*, t. vi, p. 1566, n. 2 et les Bollandistes au 13 avril.

moignage, aucun de ses ouvrages ne mentionne ce texte. Ce qui nous étonne c'est qu'il semble avoir été lu par l'éditeur de Málalas, qui, citant une variante, dit que Cedrenus écrit δόμων au lieu de κρόμων, et ajoute : « comme le porte aussi Eusèbe (*uti habet etiam Eusebius* ¹. » De plus Casaubon, qui a attaqué cet oracle, ne nie pas qu'il en soit fait mention dans Eusèbe, bien plus, il cite l'ouvrage d'où il est tiré en ces termes : « L'auteur de » cet oracle n'est pas Suidas, ni Nicéphore, » comme le croit Baronius, mais Eusèbe lui-même qui l'avait cité dans ses lettres (*Ipse Eusebius in litteras eam retulerat*), comme on le voit par Cedrenus, qui avait reçu cela de Georges le Syncelle ². » Mais c'est vainement que nous avons cherché ces textes dans Eusèbe ou dans le Syncelle.

Quant au lieu où cet oracle a été rendu à Auguste, on a vu que la Chronique palatine dit expressément que ce fut à Rome et sur le Capitole, ce que confirme aussi Malalas. C'est Cedrenus qui le premier parle de Delphes, et après lui Nicéphore. Mais Auguste n'a pas fait le voyage de Grèce à cette époque. Comme c'était à Delphes que la Pythie rendait ordinairement ses

¹ Cedrenus, dans *Pat. gr.*, t. 121, p. 562.

² Casaubon, *exercitationes in Baronium*, l. 1, n. 25, in-8°, p. 84.

oracles, Cedrenus a ajouté ce nom, sans faire attention qu'Auguste avait élevé un superbe temple à Apollon, à côté de sa maison, sur le Palatin, et qu'il y avait là des prêtres, et une prêtresse qui devait rendre aussi des oracles, comme nous le prouvons plus loin et comme nous savons qu'une sibylle rendait ses oracles à Tibur.

M. Alexandre, résumant dans ses *Oracles sibyllins*¹, tout ce qui a été écrit avant lui, émet ainsi son opinion.

8. — Opinion de M. Alexandre de l'Institut.

D'abord, il ne fait pas de difficulté d'avouer que cette tradition était déjà répandue et admise au 6^e siècle. Ce qui, dit-il, n'est pas une preuve méprisable d'antiquité ; aussi n'est-elle pas tout-à fait dépourvue de fondement. D'après lui, on a été trompé par l'inscription de quelque antique autel, qui avait existé au Capitole du temps de Constantin, et qui, en effet, aurait porté l'inscription, *au Dieu premier né*, formule païenne ou d'une origine inconnue ; peut-être due à la secte des Néo-Pythagoriciens et des Orphistes, qui admettaient un *Dieu protogonus* ou *Dieu premier-né*, dans leurs hymnes².

¹ *Oracula Sibyllina*, t. II, p. 303 ; Paris, Didot 1856.

² Voir l'hymne V des chants orphistes ; dans la collection de Lectius, t. I, p. 503.

L'autel ayant ensuite disparu on ne sait quand, le souvenir en resta, et c'est sur ce souvenir que l'on éleva dans la suite l'église de *Ste-Marie in Capitolio*, et la piété des peuples ayant augmenté à l'égard de la Ste Vierge, c'est de là que vint la croyance qu'elle était apparue couronnée d'étoiles à Auguste, et lui avait montré le divin Enfant.

Cette couronne d'étoiles paraît à M. Alexandre avoir été prise de ce que dit, à la fin du 8^e siècle, Paul Diacre, que, lorsqu'Auguste arriva à Rome après l'assassinat de son oncle, une couronne ou arc céleste entourait le soleil¹.

Très-antique est aussi, d'après lui, la dénomination d'*Ara Cœli* donnée à cette église, au 12^e siècle, par les Souverains-Pontifes eux-mêmes ; ce que prouve une Bulle de l'anti-pape Anaclet qui, vers 1130 et 1134, donna l'église de Sainte-Marie aux Bénédictins².

C'est ce pontife qui fit construire l'autel que l'on y voit, et qui fut orné plus tard des colonnes qui y sont encore, et où l'on voit Auguste à genoux et la Ste-Vierge avec l'enfant Jésus, ayant le nimbe en forme de couronne, avec cette inscription qui paraît être, dit M. Alexandre, du 12^e siècle :

¹ Paulus Diaconus, *Hist. Miscell.*, l. VIII, dans *Pat. lat.*, t. 105, p. 857.

² Voir Wadding, *Ann. Fratrum. min.*, t. III. — Angelus Calogera, *Opusc. philol.*, l. XX, p. 103.

« Toi, qui montes à cette vénérable église de
 » la Mère divine, et qui fut la première de toutes
 » celles qui lui furent élevées dans le monde,
 » sache que César Octavien éleva cet Autel, lors-
 » que le divin Enfant du ciel lui apparut¹. »

Quant à la mention de la *Sibylle tyburtine*, qu'on trouve pour la première fois dans la chronique de Martinus Polonus, M. Alexandre croit que ce seraient les Frères Mineurs, qui, vers 1520, pour donner plus de vogue à leur église, auraient fait intervenir cette Sibylle. Ceci est fort douteux. Aussi M. Alexandre ne donne-t-il cette supposition que comme *vraisemblable*².

On voit comment M. Alexandre n'appuie son opinion que sur des conjectures, auxquelles il ajoute lui-même peu de foi.

9. — Opinion de Mgr Gerbet.

Mgr Gerbet est loin d'assurer l'authenticité de cette tradition : mais aussi il ne pense pas qu'il faille la repousser tout à fait comme entièrement fausse³.

¹ Numinis hanc almam matris qui scandis ad aulam,
 Cunctarum prima quæ fuit orbe sita,
 Noscas quod Cæsar tunc struxit Octavianus,
 Hanc aram, cæli sacra proles cum patet ei.

(Dans Casimiro, *Memorie istoriche della chiesa d'Ara-Celi*, qui donne aussi la gravure de cet autel. — Voir aussi Pancirolo, *Tesori nascosti di Roma*).

² *Orac. sibyll.*, t. II, p. 307.

³ Voir son chap. XIII, t. II, p. 406 in-8, et 426 in-12.

Il donne pour premier document le récit de Suidas, du 11^e siècle : or, nous avons vu qu'il faut se reporter au moins au 6^e siècle et très-probablement au 3^e et au 2^e et même au 1^{er}, ce qui est une autorité assez respectable, comme dit M. Alexandre.

2^o Il ne cite pas ou il n'a pas connu les textes de la Chronique palatine, de Malalas, de Cedrenus, de Nicéphore, de Martin Polonus, qui le premier parle de l'apparition de la Vierge.

3^o Il en donne deux origines également probables, d'abord la croyance d'Auguste aux Sibylles et l'application qu'il a dû faire de leurs prédictions sur le *grand fils de Jupiter*,

Magnum Jovis incrementum,

chanté par Virgile. De là un autel à ce grand rejeton, dans le temple de Jupiter capitolin.

Quand ce temple fut démoli, il sera resté quelque débris ressemblant à un autel. De là on a dû croire que ce débris n'avait pu être sauvé que parce qu'il était vénérable et sacré, par quelque destination. Ceci joint à l'Enfant de Jupiter aurait conduit à l'*Enfant hébreu*.

On voit comment l'opinion de M. Alexandre, comme celle de Mgr Gerbet, sont appuyées seulement sur des suppositions et des conjectures. Examinons de nouveau quelques-uns des faits histo-

riques que nous avons indiqués dès le commencement de ce travail.

10. — Récapitulation des faits historiques.

L'état des croyances païennes et surtout la grande influence des juifs à Rome sous Auguste ne sont pas assez connus. Dans son discours *pro Flacco*, Cicéron s'adressant à Pompée, président du tribunal, lui dit : « Vous savez combien la multitude des Juifs est considérable, combien ils sont unis, combien ils ont de pouvoir dans nos assemblées ¹. »

Il paraîtrait même qu'il aurait été question d'adopter leur religion pour la religion de l'empire, car on ne peut expliquer autrement ces paroles de Cicéron :

« Lorsque les Juifs étaient en paix avec nous, et Jérusalem florissante, nous trouvions cependant les cérémonies de leurs Sacrifices trop peu dignes de la majesté de notre Empire, de la splendeur de notre nom, trop contraires aux usages de nos ancêtres ². »

Varron, dans un livre dédié à Jules César, grand

¹ Scis quanta sit manus. quanta concordia, quantum valeat in concionibus (Cic. *pro Flacco*, n. 28).

² Stantibus Hierosolymis, pacatisque Judæis, tamen istorum religio sacrorum a splendore hujus imperii, gravitate nominis nostri, majorum institutis, abhorrebat (*ib.*).

pontife, blâmait l'usage des idoles, « et invoquait » même, entre les preuves à l'appui de son sentiment, l'exemple de la Nation juive ¹. »

Il nomme à peu près Jéhovah quand il dit : « Jupiter est honoré aussi de ceux qui adorent un » *seul Dieu*, sans image, mais sous un *autre* » nom ². »

La religion juive était pratiquée sous les yeux même d'Auguste à Rome où demeurèrent pendant trois ans les deux fils d'Hérode, Alexandre et Aristobule, et plus tard Antipater, qui y était venu avec un appareil royal ³. »

Dans les nombreux voyages qu'Hérode a faits à Rome, il logeait chez Pollion, dont il était l'hôte ⁴.

A l'époque même dont nous parlons, Ovide constatait que les solennités juives du Sabbat étaient si belles à Rome, qu'elles attiraient le beau monde, et c'est là qu'il conseille aux jeunes gens d'aller chercher les belles femmes ⁵. »

¹ Cui sententiæ suæ testem adhibet inter cætera etiam gentem judaicam (texte dans S. Aug. *de Civit. Dei*, iv, 31; *Pat. lat.*, t. 41, p. 138).

² Jupiter ab iis colitur, qui unum Deum solum sine simulacro colunt, sed alio nomine nuncupatur (*ib.*, c. 9, p. 119).

³ Josèphe, *Ant. jud.*, l. xv, c. 10, n. 1 et l. xvi, c. 3; n. 3; édition Didot; t. I, p. 45, et t. II, 421.

⁴ *Ant. Jud.*, l. xv, c. 10, n. 1.

⁵ Tu quoque materiam longo qui quæris amori,
Ante frequens quo sit disce puella loco...

Nec te prætereat Veneri ploratus Adonis

Cultaque Judæo septima sacra Syro (*Ars amat.*, I, 49, 75).

On connaît les nombreux édits que Pompée, Lentulus, Jules César, Dolabella, Antoine et Auguste avaient rendus en leur faveur¹; enfin, on sait que, quand César fut assassiné, ce furent les Juifs seuls qui gardèrent son corps pendant la nuit².

Les Juifs étaient donc nombreux à Rome, et y avaient une sorte d'existence tolérée ou plutôt légale.

Ajoutons à cela leur influence sur les prophéties Sibyllines.

Quand on reconstruisit ces livres brûlés dans l'incendie du Capitole, 70 ans av. J.-C., et qu'une députation solennelle alla rechercher toutes les prophéties de l'Orient, M. Alexandre, le savant éditeur et commentateur des Sibylles, ne doute nullement qu'on ne rapportât aussi celles des Juifs, dont quelques fragments durent ainsi passer dans les livres des Sibylles³. Ces livres étaient secrets; mais il y avait des prophéties Sibyllines qui couraient parmi le peuple, et qui, au dire de Dion Cassius, étaient chantées dans les rues⁴.

¹ Voir les *tables* des tomes I et II, des *Documents historiques sur la religion des Romains, et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques par leurs rapports avec les Juifs*, par M. Bonnetty, in-8°, Paris, 1867, au bureau des *Annales de Philosophie chrétienne*, rue de Babylone, n. 39.

² *Præcipue Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum fræquentarunt* (Suet. *Cæsar*, c. 84).

³ *Oracula sibyllina*, t. II, p. 177.

⁴ Dion, *Hist. Rom.*, l. XLI, c. 14.

Une de ces prophéties, on peut dire la plus importante, est celle conservée par Cicéron, et portant : « Si nous voulons être sauvés, il faut » que nous appelions Roi celui qui l'est en » effet¹. »

C'est sur la production prochaine de cette prophétie au Sénat que fut décidé le complot qui donna la mort à César².

A l'an 13 après J.-C., 765 de Rome, ces prophéties étaient si nombreuses qu'Auguste fit rechercher les livres où elles se trouvaient et en fit brûler publiquement plus de 2,000³. D'où venaient-elles ? Juvénal nous en donne l'origine quand il nous apprend la grande propagande que faisaient les Juifs à Rome, en faveur de leur religion. Après avoir parlé de l'influence du prêtre d'Isis auprès des superstitieuses romaines, il ajoute :

« Après que celui-ci s'est retiré, alors la femme » Juive, laissant son panier et son foin, mendie en » tremblant à l'oreille qui demande les choses » cachées ; elle est l'interprète des lois de Jérusalem, la grande Prêtresse de l'arbre⁴, et la » Messagère certaine du Ciel élevé. La Romaine

¹ Quem re vera regem habebamus appellandum quoque esse regem, si salvi esse vellemus. (Cic. *de divin.*, l. II, c. 54).

² Appien, *Guerres civiles*, l. II, c. 113.

³ Suétone, *Auguste*, c. 31.

⁴ De la forêt de Capène, où habitaient les Juifs à la porte de Rome.

» remplit sa main, mais chichement ; pour une
 » menue monnaie, les Juifs vous vendent des
 » songes, tant que vous voulez ¹. »

Il n'y a pas à se tromper sur ce texte ; les Juives et les Juifs couraient par la ville vendant les lois et les prophéties de la Bible, se donnant pour les interprètes des volontés de Jéhovah, et répandant leurs croyances que Juvénal appelle des *songes*.

Or, on peut bien supposer que parmi ces prophéties il y avait celle de David, où Dieu dit : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré avant l'aurore ², » et celle d'Isaïe : « Un Enfant nous est né, un Fils nous est donné.... Dieu, fort, père du siècle futur, prince de la paix ³. » Que l'on suppose qu'Auguste ait comparé ces paroles avec la célèbre Eglogue de Virgile, prophétisant « un enfant qui devait être le grand » rejeton de Jupiter,

Magnum Jovis incrementum (*Eglog.*, IV, 49), »

et l'on comprendra comment il a pu élever un

¹ Quum dedit ille locum, cophino sænoque relicto,
 Arcanam Judæa tremens mendicat in aurem,
 Interpres legum Solymarum, et magna Sacerdos
 Arboris, ac summi fida internuntia Cæli.

Implet et illa manum, sed partius ; ære minuto,
 Qualiæcum voles Judæi somnia vendunt (*Juv. Sat.*, VI, 542).

² Filius meus es tu, ante luciferum genui te (*Psal.*, c. CIX, 3).

³ Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis... Deus, fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis (*Isaïe*, IX, 6).

autel à cet Enfant, moitié juif et moitié païen, à ses yeux.

11. — Sur la réponse de la Pythie sur l'Enfant hébreu.

Quant à la réponse de la Pythie sur l'*Enfant hébreu*, sans vouloir préciser le degré de certitude des trois vers qu'on lui attribue, nous pouvons faire encore les observations suivantes. On sait, au rapport de Cicéron et d'autres auteurs, que les oracles avaient cessé ¹, mais les prêtresses existaient toujours.

Auguste n'avait pas besoin d'aller à Delphes pour consulter l'oracle ; il avait dans son palais un magnifique temple dédié à Apollon, dont il se croyait le fils ², et c'est là qu'il avait renfermé dans deux cassettes d'or, sous le piédestal du Dieu, le choix qu'il avait fait des livres Sibyllins ³. C'est là qu'était un collège de prêtres pour desservir le temple, et là qu'une Sibylle rendait, elle-même, des oracles.

C'est Virgile qui nous donne ces détails, essentiels pour notre question, texte totalement né-

¹ Cicéron, *de Divinatione*, l. 1, c. 19, et Plutarque, *du silence des oracles*.

² Suétone, *Auguste*, c. 94.

³ Suétone, *Auguste*, c. 31.

gligé jusqu'ici. Voici ce qu'il fait dire à Enée parlant à la Sibylle de Cumès sur ce que feront ses descendants :

« Alors j'élèverai un temple de marbre solide
 » à Apollon et à Diane, j'établirai des fêtes du
 » nom d'Apollon. Toi-même, tu auras de grands
 » sanctuaires dans mes états. C'est là que je
 » déposerai tes Sorts (Livres), et les destins
 » cachés révélés à ma famille; je t'y consacrerai,
 » ô mère, des hommes choisis, seulement ne
 » confie plus tes vers à des feuilles de peur
 » que, embrouillées, elles ne deviennent le
 » jouet des vents. *Parle toi-même*, je t'en con-
 » jure¹. »

Or ce que Virgile fait prophétiser à Enée, il le voyait accompli sous ses yeux au Palatin. Il y avait là un temple, une *caverne* sibylline, vrai sens de *penetralia*. Il y avait non-seulement des prêtres, mais une Sibylle, *qui parlait elle-même*. « Enée, dit Servius sur ces vers, » parle comme d'un oracle présent. » C'est là

¹ Tum Pluëbo et Triviæ solido de marmore templa
 Instituum, festosque dies de nomine Phœbi.
 Te quoque magna manent regnis penetralia nostris.
 Hic ego namque tuas Sortes, arcanaque fata
 Dicta meæ genti ponam, lectosque sacrabo,
 Alma, viros; foliis tantum ne carmina manda,
 Ne turbata volent rapidis ludibria ventis;
 Ipsa canas, oro (*Æneid.*, vi, 69).

un point tout-à-fait négligé, et qui éclaire bien un côté de la question.

12. — Auguste faisant offrir un sacrifice quotidien dans le Temple de Jérusalem.

Maintenant recherchons ce que nous pouvons savoir de la connaissance personnelle qu'Auguste pouvait avoir de cet Enfant attendu par les Juifs. D'abord nous savons, par Suétone, que, « quant aux rites étrangers, il pratiquait religieusement ceux qui étaient anciens et consacrés ¹. » Nous avons vu dans le cours de ces recherches combien nombreux avaient été ses rapports avec Hérode et ses enfants. Josèphe cite la lettre écrite au proconsul d'Asie pour laisser les Juifs pratiquer librement leur religion ². Écoutons maintenant ce qui nous est dit des soins qu'Auguste mettait à s'instruire des religions étrangères, et de celle des Juifs en particulier ; c'est Philon, parlant à Caius Caligula :

« Auguste, ayant ouï dire de notre temple » qu'il ne contenait aucun Simulacre fabriqué » de main d'homme, image visible de la nature

¹ Peregrinarum cerimoniarum, sicut veteres ac præceptas reverendissime coluit, ita ceteras in contemptu habuit (Suet. *Aug.*, c. 93).

² Voir Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xvi, c. 6, trad. du P. Gillet, t. III, p. 231, et *Annales de phil.*, t. xviii, p. 106 (5^e série).

» invisible, admira et adora. C'est qu'il n'avait
 » pas effleuré du bout des lèvres la Philosophie ;
 » mais le plus souvent dans les repas qui avaient
 » lieu presque tous les jours, il repassait dans son
 » esprit ce qu'il avait appris soit dans les écrits
 » des philosophes, soit par la conversation des
 » hommes savants avec lesquels il vivait. La plus
 » grande partie du temps du repas était consac-
 » rée par lui à des conversations sur l'instruc-
 » tion (παιδείας), afin de donner en même temps
 » au corps et à l'âme leur nourriture propre¹. »

Voici maintenant ce que, à la suite de ces inves-
 tigation et de ces conversations, Auguste avait ré-
 glé pour ses rapports avec le Dieu véritable ; c'est
 encore Philon qui parle à Caligula :

« Auguste voulut que sur ses propres revenus
 » on offrit chaque jour en holocauste, et suivant
 » les rites, des victimes au *Dieu très-haut*. On les
 » offre encore aujourd'hui ; ces victimes sont un
 » taureau et deux agneaux que César destina à
 » notre autel ; il savait bien pourtant qu'il n'y
 » avait là aucun Simulacre, ni apparent, ni ca-
 » ché. Ce grand prince, que personne ne sur-
 » passa en science et en sagesse, avait compris la
 » nécessité qu'il existât sur la terre un Temple
 » dédié au Dieu invisible, ne contenant aucune

¹ Philon, *Légation à Caius*, trad. de M. Delaunay, p. 371, in-8°, Paris ; et le texte, p. 1035, in-fol., Paris, 1640.

» image, où les hommes viendraient chercher
 » l'espérance et la jouissance des plus grands
 » biens¹. »

13. — L'Impératrice Livie ornant le temple de Jérusalem.

A l'exemple d'Auguste, Livie montra elle aussi une grande vénération pour le Dieu adoré dans le temple de Jérusalem. C'est encore Philon qui parle à Caligula :

« Ta bisaïeule, Julia Augusta², suivit cet
 » exemple de piété et orna le Temple de vases,
 » de coupes d'or et d'autres présents sans nom-
 » bre et très-précieux. Pourquoi cela, puisqu'il
 » n'y avait en ce lieu aucun Simulacre ? Car les

¹ Philon, *Légation à Caius*, p. 372.

² On a élevé des difficultés sur le nom de Julia, qu'on croyait être celui de la fille ou de la petite-fille d'Auguste, toutes les deux exilées pour cause d'impudicité.. Mais on n'a pas fait attention que Livie, ayant été adoptée par Auguste dans son testament, était devenue une *Julia Augusta*, et que c'est ainsi qu'elle est nommée non-seulement par Philon, mais par Salluste (*Caligula*, c. 16), par Tacite (*Annal.*, III, 64), par Josèphe, *Ant. Jud.*, I. XVI, c. 5, n. 1; et Dion (I. LVI, c. 46) marque expressément quand et comment on lui avait donné le nom de *Julia Augusta*. — Voir au reste les inscriptions et les médailles qui lui donnent ce nom, entre autres celle qui porte d'un côté *Divus Augustus*, et de l'autre *Julia Augusta* avec la qualification de *Genetrix orbis*, « Mère de l'univers. » Rien que cela ! (Tristan, *Comm. historiques*, t. I, p. 123).

» esprits relativement faibles des femmes ne peu-
 » vent rien concevoir que ce qui tombe sous les
 » sens. C'est que, si elle surpassait son sexe en
 » tout, elle le surpassait surtout en sagesse et
 » avait acquis par l'étude et la réflexion ce que
 » la nature semblait lui refuser ; ayant ainsi ac-
 » quis une raison virile, elle était devenue si pers-
 » picace qu'elle percevait plutôt les choses intel-
 » ligibles que les choses visibles, considérant
 » celles-ci comme les ombres des premières ¹. »

Après cela le récit de la Chronique palatine et de Malalas, disant qu'Auguste consulta la Pythie et que de là il monta au Capitole, n'a plus rien d'in vraisemblable.

14. — Quelle pouvait être la Pythie consultée par Auguste.

Mais, quelle que fût cette Pythie, elle devait connaître les différentes prophéties qui avaient cours parmi le peuple. Voyant que son règne finissait, elle devait naturellement chercher à donner quelque raison du silence de son Dieu. Interrogée par Auguste, elle put, habilement, mettre sur le compte de l'Enfant promis par David, par Isaïe, par Virgile, le silence de son Dieu. Pourquoi d'ailleurs cette Pythie, qui, en général, était

prise parmi les femmes orientales, n'aurait-elle pas pu être une Juive ou une Syrienne quelconque ?

Et c'est ainsi que, sans une intervention surnaturelle, et avec les seuls éléments de l'histoire même, connue par le témoignage des auteurs païens, on peut rendre compte, et de la prophétie Sibylline, et de l'Autel élevé par Auguste, *au Fils premier-né de Dieu.*

Ce souvenir peut très-bien être authentique, si l'on fait attention que Timothée, qui le premier l'a conservé, peut être un auteur du 1^{er}; du 2^e ou du 3^e siècle.

Sans vouloir donner à ces considérations la valeur d'un témoignage historique, nous croyons qu'on peut y entrevoir une probabilité qui expliquerait ainsi les divers textes, plus ou moins exacts, qui parlent de ce fait. — Nos lecteurs apprécieront.

APPENDICE III

(Tome I, p. 75 ; in-8° et p. 81 in-12.)

Mgr Gerbet traduit les inscriptions qu'on lit sur les obélisques et les diverses colonnes qui se trouvent sur les places de Rome, et renvoie à la fin du 3^e volume pour les textes. Les voici :

I

**Ecce crux Domini :
Fvgite, partes adversae,
Vicit leo de tribv Jvda.**

II

**Christvs vincit, Christvs regnat,
Christvs imperat
Christvs ab omni malo plebem svam
Defendat ¹.**

III

**Ante sacram illivs aedem
Avgvstior laetiorqve surgo**

¹ Dans *Rome moderne* de Deseine, t. iv, p. 1009.

**Civis ex vtero virginali
Avg. imperante
Sol iustitiae exortus est ¹.**

IV

**Christum Dominum
Quem Augustus de Virgine nasciturum
Vivens adoravit
Seque deinceps dominum dici vetuit
Adoro.**

V

**Christi Dei in aeternum viventis
Cynabula laetissime colo
Qui mortui sepulchro Augusti
Tristis serviebam.**

VI

**Christus per invictam crucem
Populo pacem praebebat
Qui Augusti pace in praesepio
Nasci voluit ².**

VII

**Impvra falsi templa
Quondam numinis
Iviente moesta
Sustinebam Caesare ;
Nunc laeta veri**

¹ Dans *Rome moderne* de Deceine, t. I, p. 24.

² *Ibid.*, t. II, p. 671.

**Perferens Matrem Dei
Te, Paule, nullis
Obticebo saecvlis.**

VIII

**Ignis colvmna
Praetvlit lymen piis
Deserta noctv
Vt permaneret in via
Secvri ad arces
Haec reclvdit igneas
Monstrante ab alta sede
Callem virgine¹.**

IX

(Voici l'inscription entière.)

**Bellica Traiani spectat dvm Roma trophaea
Erigit hvic Cochlidem, scvlpit et historiam.
Sixtvs dum Petri veneratvr mille triumphos,
Erigit huic Statvam, subiicit et cochlidem.
Petrvs enim Christo generosvs vicit ovantes
Terrarvm Reges tartareosqve dvces.
Felix hinc merito Sixtvs, cognomine qvintvs,
Victori Petro tanta trophaea dicat².**

X

**Triumphalis
Et sacra nvnc svm**

¹ *Inscriptiones Romanæ infimi urvi* cura Aloy. Galetti, t. 1, p. xci, in-4°, Romæ, 1760.

² *Bibliotheca apostolica Vaticana* ab Aug. Roccha, p. 282, in-4°, Romæ, 1591.

**Christi vere pivm
Discipvlvm ferens
Qvi per crvcis
Prædicationem
De Romanis Barbaris
Triumphavit¹.**

XI

Nous avouons n'avoir pu trouver le texte exact de cette inscription. Voici celle que nous donne le *Guide Romain* de Melchiorri.

**Avla Dei claris radiat speciosa metallis
In qva plvs fidei lvx preciosa micat;
Martyribvs medicis popvlo spes certa salvtis
Venit, et ex sacro crevit honore locvs.
Obtvlit hoc Domino Felix antistite dignvm
Mvnvs, vt ætherea vivat in arce poli².**

¹ *Bibliotheca apostolica Vaticana* ab Aug. Roccha, p. 284. in-4^o, Romæ, 1591.

² Melchiorri, traduction de Quillet, p. 285, Rome, 1827.

APPENDICE IV.

(Tome I, p. 97 in-8° et p. 101 in-12.)

Mgr Gerbet s'exprime ainsi en parlant des reliques de la Sainte Vierge.

« Je parlerai ailleurs des pieuses traditions
» suivant lesquelles il reste encore en ce monde,
» notamment à Rome, quelque chose de ce qui
» fut à elle. »

Pour remplir cette promesse nous donnons ici, d'après l'abbé Piazza, la liste de toutes les reliques concernant la Sainte Vierge, qui se trouvent dans les principales églises de Rome.

1. — Reliques ayant appartenu à la Sainte Vierge.

Dans la Basilique de Saint-Paul-hors-des-Murs :

1. *Une parcelle de la robe de la glorieuse Vierge.*

Dans la Basilique de Saint-Jean-de-Latran :

2. *La tunique de lin qu'elle avait faite pour son fils Jésus-Christ.*

Dans la Basilique de Sainte-Croix-en-Jérusalem :

3. *Parcelle des cheveux et du voile de la Bienheureuse Vierge.*

Dans la Basilique de Saint-Laurent-hors-des-Murs :

4. *Une pierre du tombeau de la Bienheureuse Vierge.*

Dans la Basilique de Sainte-Marie-Majeure :

5. *L'Image miraculeuse de Notre-Dame, peinte par S. Luc.*

6. *Une parcelle de la ceinture et du lit de la Bienheureuse Vierge.*

Dans la Basilique de Saint-Paul-aux-trois-Fontaines :

7. *Une parcelle du berceau, de la robe et du voile de Notre-Dame.*

Telles sont les seules reliques ayant rapport à la Sainte Vierge, que l'abbé Piazza énumère dans son livre *Le Sette Chiese di Roma*¹.

Il est grandement à regretter que Mgr Gerbet n'ait pas examiné lui-même le degré d'authenticité de toutes ces reliques, et n'ait pas fait sur chacune d'elles quelques-unes de ces considérations par lesquelles il élève l'âme au dessus de l'objet matériel et lui fait trouver un sens réel, quoique mystique, qui ouvre pour ainsi dire les cieux, et nous y transporte sur l'aile de la pensée. Nous n'oserions tenter nous-même aucune de ces considérations. Mais nous croyons entrer dans la pensée du vénérable prélat, en donnant ici la

¹ *Hieroxenia, ovvero sagra pellegrinazione alle sette chiese di Roma, etc.*, dell'abbate C. Bart-Piazza. Roma, 1694, in-18.

dissertation qu'un savant érudit, M. Peignot, donnée sur les divers portraits de la Sainte Vierge, et en particulier sur celui peint par S. Luc. C'est un travail peu connu, et qui va mettre sous nos yeux tout ce que les Pères et les divers auteurs en ont pensé.

2. — Sur les divers portraits de la Sainte Vierge.

« La tradition et les auteurs ecclésiastiques, qui n'ont écrit que d'après ce qu'elle leur a transmis, ont constamment regardé S. Luc comme l'auteur des portraits de la vierge Marie exécutés lorsqu'elle était encore avec les apôtres. S. Luc était non-seulement bon écrivain, ainsi que le prouvent son Évangile et les Actes des apôtres, mais il était encore médecin, qualité que lui donne S. Paul ¹, et de plus bon peintre, ainsi que l'attestent plusieurs écrivains, parmi lesquels on distingue *Théodore* le lecteur, qui vivait en 518², et *Nicéphore Calliste* qui s'exprime ainsi :

« Luc, natif d'Antioche, qui est dans la Célé-
 » ric, était très-habile médecin et peintre; il vint
 » vers Paul à Thèbes, ville qui eut sept portes...
 » On dit aussi que, le premier, il reproduisit par
 » l'art de la peinture le portrait du Christ et

¹ Salutat vos Lucas, medicus charissimus (*Colos.* iv, 14).

² Voir les extraits de son *Hist. ecclésiastique*, l. I, n. 1; dans *Pat. grec.*, t. 86, p. 166.

» de sa Mère, qui l'eufanta comme il convenait à
 » un Dieu, et des principaux des apôtres. C'est de
 » là que cette œuvre vénérable et précieuse s'est
 » répandue dans le monde entier¹. »

Nous ne le considérons ici que comme peintre. On assure qu'il a laissé plusieurs portraits du Sauveur, de la Sainte Vierge, de S. Paul et de S. Pierre. Nous ne parlerons que de ceux de la Sainte Vierge.

3. — Sur un portrait miraculeux de la Sainte Vierge.

Avant d'entrer dans quelques détails à ce sujet, nous devons faire mention d'un portrait de Marie aussi ancien que ceux que l'on attribue à S. Luc, et qui n'aurait point été exécuté par lui, mais bien par la puissance divine, *imago non manufacta*, et qui s'est trouvé, dit-on, peint d'une manière miraculeuse et indélébile sur une colonne de l'Église que les saints apôtres Pierre et Jean ont bâtie à

¹ Lucas autem Antiochiæ, quæ in Cœlesyria est, ortus, arte quidem medicus, sed et pingendi peritissimus, Thebis, quæ urbs septem habuit portas, ad Paulum venit;..... Fertur is quoque primus, Christi et quæ eum ita ut Deum decebat genuit, matris, atque principum apostolorum effigiem pingendi arte adumbrasse : unde in omnem deinde habitabilem orbem tam venerandum et pretiosum opus est illatum (Niceph. Call., *Hist. Eccl.*, l. II, c. 43. *Pat. grec.*, t. 145, p. 875).

Lidda ou Diospolis, en l'honneur de la S^{te} Vierge. Nous ne dissimulons point que cette relation qui provient des Grecs, et qui est marquée au coin de cette imagination orientale si vive et si amie du merveilleux, n'inspirera pas maintenant toute la confiance que son auteur a sans doute trouvée chez ses contemporains ; mais nous nous reprocherions de l'omettre dans un opuscule destiné à faire connaître tout ce qui regarde les portraits de la sainte Vierge. Voici notre autorité.

Dans le VIII^e volume de Lambecius, renfermant la *Notice des manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale de Vienne*, on trouve (col. 682) la notice du 31^e manuscrit, contenant différents traités dont le 13^e, (col. 691), composé de 15 feuilles à deux colonnes, est ainsi annoncé et analysé par Lambecius :

« *Commentaire historique* d'un auteur anonyme sur un portrait de la B. Vierge, mère de Dieu, que S. Germain, patriarche de Constantinople¹, lors de son saint voyage à Jérusalem, fit peindre, d'après le tableau original, rendu avec les plus vives couleurs sans qu'aucun peintre y eut mis la main², sur une colonne de l'église

¹ Saint Germain passa de l'évêché de Cyzique au patriarcat de Constantinople l'an 714. Ayant soutenu le culte des images, il abdiqua vers 730, et en outre fut déposé par l'impie Léon l'Isaurique. Il mourut en 740.

² Il faudrait donc que ce portrait eût été imprimé miracu-

» bâtie par les SS. apôtres Pierre et Jean, à
 » Lydda ou Diospolis, en l'honneur de la Sainte
 » Vierge qui vivait encore ¹. Ledit S. Germain,
 » peu avant sa mort, ayant porté ce portrait (la

leusement sur cette colonne, car l'expression *non manufacta* signifie bien *a Deo picta*. On prétend, et ce sont toujours les Grecs, que Julien l'Apostat fit tout son possible pour effacer cette image et la détruire, mais qu'il ne put en venir à bout. Toutes ces relations miraculeuses ne seraient-elles pas la suite de la terrible guerre qui eut lieu entre les partisans des images et les Iconomaques ?

¹ Cette érection d'une église en l'honneur de la Vierge et de son vivant par les Apôtres saint Pierre et saint Jean, nous paraît un fait plus qu'apocryphe. Les Apôtres pouvaient bien fonder des églises, c'est-à-dire établir et constituer des réunions de Chrétiens ; mais bâtir un temple en l'honneur de la Vierge encore vivante, cela eût trop ressemblé à ce que les Païens faisaient pour leurs empereurs et impératrices. On peut donc ne pas croire à cette érection d'un temple matériel de la part des Apôtres. Il en est sans doute de même d'une autre église qu'une ancienne tradition dit avoir été bâtie tout près de Lydda par Enée, ce paralytique guéri par saint Pierre (*Act. Apost. ix*). On rapporte qu'une contestation s'étant élevée entre les Chrétiens, les Juifs et Ethniques qui voulaient s'emparer de ce saint lieu, tout à coup l'image de la Vierge y apparut et donna gain de cause aux Chrétiens. Quelle confiance méritent de pareils récits !

Nous pensons qu'il n'y a guère eu d'autres églises fondées en Asie du temps des Apôtres, que les sept primitives dont parle saint Jean dans son *Apocalypse* I, II, et qui sont celles d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, et de Laodicée ; et encore ajouterons-nous que ces églises étaient sans doute plutôt des réunions de Chrétiens, sous des pasteurs qui leur étaient particuliers, que des édifices pour les contenir.

» copie) en pleine mer pour le mettre à l'abri
 » de la persécution des Iconomaques vers la fin
 » du règne de Léon l'Isaurique ¹, il arriva que
 » cette image se coufia d'elle-même aux flots par
 » un miracle étonnant, et se rendit en nageant
 » de Constantinople à Rome, auprès du pape
 » Grégoire III ². Puis, après cent ans révolus ³,
 » lorsque la persécution des Iconomaques cessa
 » sous l'impératrice Théodora, veuve de l'empereur
 » Théophile, cette même image revint toujours
 » miraculeusement sur les flots, de Rome à
 » Constantinople. C'est pourquoi l'on célèbre

¹ Léon l'Isaurique parvint à l'empire le 25 mars 717. Il fut très-cruel. N'ayant pu faire partager sa fureur contre les images, aux gens de lettres chargés du soin de la bibliothèque publique à Constantinople, il les fit enfermer dans cette bibliothèque entourée de bois sec et de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes, périrent dans cet incendie. Le barbare fut excommunié par Grégoire II et Grégoire III. Il équipa une flotte pour se venger du Pape. Mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et il mourut peu de temps après, le 18 juin 741.

² Grégoire III fut élu le 16 février 731; il est mort le 28 novembre 741.

³ C'est-à-dire depuis l'an 740 jusqu'à l'an 842; l'empereur Théophile mourut le 20 ou le 30 janvier de cette dernière année. L'empereur Michel, surnommé Méthyste ou le Buveur, succéda à son père, sous la tutèle de Théodora sa mère, qui, avec Méthodus, patriarche de Constantinople, remplaçant le patriarche Jean hérétique, rétablit le culte des images qui dès lors a toujours subsisté.

» très-solennellement, le 8 septembre de chaque
 » année, le retour de cette image surnommée la
 » ROMÉIA ou la Romaine, et qui est placée dans
 » la superbe église de Marie, dite la Chalcopra-
 » tienne ¹. »

On voit que l'original de cette image, qui tient tant du merveilleux, n'a point été fait par S. Luc, et que la copie exécutée par ordre de S. Germain, et dont les voyages maritimes ne sont pas moins merveilleux, date d'à peu près 720. Il est présumable que par la suite des temps elle aura été transportée de nouveau de Constantinople à Rome.

¹ Anonymi alicujus incerti auctoris *Commentarius historicus* de imagine beatissimæ Virginis Deiparæ, quam S. Germanus patriarcha constantinopolitanus in sacro suo itinere hierosolymitano ex ejusdem Sanctissimæ Virginis archetypa imagine non manufacta, columnæ templi, a sanctis apostolis Petro et Joanne Lyddæ sive Diospoli in Palæstina in honorem ipsius adhuc superstitis extructi, vivis coloribus divinitus impressa, curavit in tabula quadam depingi; quæque circa finem imperii Leonis Isaurici, cum a supra laudato S. Germano, jam morti vicino, ob persecutionem iconomachicam alto mari imposita esset, miraculo prorsus stupendo Constantinopoli Romam transnatans, pervenit ad papam Gregorium tertium; et similiter post integros centum annos, cum supra memorata persecutio cessasset, sub imperatrice Theodora, imp. Theophili vidua, eodem miraculoso transnationis modo ultro ac sponte sua remigravit Roma Constantinopolim; ideoque ibi, in celeberrimo Chalcopratiano collocata, et *Romeia* sive *Romana* cognominata, summam venerationem et solemnem memoriæ reditus sui celebrationem quotannis die octavo septembris promeruit (Lambecius). »

4. — Sur le portrait de la Vierge de Notre-Dame d'Edesse.

On a beaucoup parlé du fameux portrait de la sainte Vierge, connu sous le nom de *Notre-Dame d'Edesse*, si renommé dans l'antiquité ecclésiastique, et ainsi nommé parce qu'il était d'abord dans l'église de cette ville en Mésopotamie. Il n'a point été fait par S. Luc. Quoiqu'on lui donne une origine miraculeuse, n'étant pas peint, assure-t-on, de main d'homme, il ne doit pas être confondu avec le précédent. Si cela est, ce portrait de Marie serait le plus ancien de tous. Quoi qu'il en soit, cette *Notre-Dame d'Edesse* est ce portrait que Codin soutient avoir été transporté à Constantinople par ordre de Constantin-le-Grand, pour être déposé dans une église qu'il avait bâtie. Mais on croit bien que ce Codin, historien du 15^e siècle, aura confondu, dans son récit hasardé, Constantin le Grand du 4^e siècle, avec Constantin Porphyrogénète du 10^e. Au reste, on a vu plusieurs autres portraits, ayant des prétentions à une origine aussi ancienne ; l'un dans une église près de Cyzique, l'autre à Thessalonique, et d'autres encore ailleurs. Il y a même des écrivains qui soutiennent que le véritable a été transporté, non pas à Constantinople, mais directement d'Edesse à Rome, où il est encore aujourd'hui et où on l'honore le 2 juin,

anniversaire de sa translation. On voit combien toutes ces narrations doivent inspirer peu de confiance, surtout si l'on y ajoute un prétendu colloque entre S. Alexis et cette image que l'on fait parler.

5. — Sur les portraits de la Sainte Vierge peints par Saint Luc.

Revenons aux portraits de la sainte Vierge faits par S. Luc¹. L'auteur anonyme du *Commentaire historique* que nous venons de citer n'a pas manqué d'en parler. Il est aussi prolix que crédule.

¹ Il est très-présumable que S. Luc a connu particulièrement la Sainte Vierge. Voici ce qu'en dit l'auteur de la *Préface sur l'Evangile de S. Luc*, dans la *Bible de Venise*, édit. de 1822 :

« Les particularités de la vie de la Sainte Vierge et de
 » l'enfance de Jésus-Christ, que S. Luc nous a conservées ;
 le cantique de Marie, et les réponses qu'elle fit à l'Ange ;
 » le détail de son voyage vers Elisabeth et Zacharie, et ce
 » que l'Évangéliste remarque qu'à mesure qu'il arrivait
 » quelque chose de nouveau au Sauveur, elle conservait tout
 » cela dans son cœur ; toutes ces choses ont fait croire que
 » S. Luc avait connu particulièrement la Sainte Vierge et
 » appris de sa bouche plusieurs circonstances de sa vie et de
 » celle de Jésus-Christ. Il rapporte beaucoup de faits déjà
 » mentionnés dans S. Matthieu et dans S. Marc ; mais il en
 » ajoute aussi beaucoup d'autres dont ces évangélistes n'a-
 » vaient point parlé. Si l'on excepte dans son Évangile le
 » seul verset 18 du chapitre xvi, tout ce qui se trouve ren-
 » fermé depuis le verset 51 du chapitre ix jusqu'au verset 14
 » du chap. xviii, n'est rapporté que par lui. »

Disons de plus que S. Luc a beaucoup vécu avec les

Il commence par raconter qu'après l'ascension du Sauveur, la Vierge Marie se retira chez les apôtres S. Pierre et S. Jean, chez l'un, comme étant la base, le fondement de l'Eglise de son Fils Jésus-Christ, *tanquam fundamentum Filii sui Christi Ecclesie*; et chez l'autre, comme étant son fils selon la grâce, et celui auquel Jésus-Christ sur la croix l'avait particulièrement recommandée, *tanquam filium suum secundum gratiam et cui specialiter a Christo moribundo commendata esset*. Ensuite il annonce que, peu de temps après, S. Luc, l'Evangéliste, fit le portrait de la B. Vierge mère de Dieu, et que le lui ayant montré après l'avoir fini, elle lui dit : Ma grâce est attachée à ce portrait, *gratia mea cum ipsâ (imagine)*. Nous allons voir qu'il est question de ce même tableau dans plusieurs ouvrages.

L'auteur d'une *Epître synodale*¹, adressée, en

Apôtres, particulièrement avec S. Paul; que la Sainte Vierge, aussitôt après la passion de son Fils, s'est retirée chez les Apôtres, soit à Jérusalem, soit à Ephèse; et qu'elle y est restée jusqu'à sa mort; rien ne répugne donc à croire que S. Luc a été admis dans cette sainte société, et qu'il a souvent eu le bonheur de voir la Mère du Sauveur et de converser avec elle.

¹ Le P. Fr. Combefis, dominicain, a donné cette épître tout entière, en grec, dans son *Originum rerumque Constantinopolitanarum manipulus*. Parisiis, 1664, in-4°; il y a ajouté une traduction latine de sa façon, que Lambecius traite fort mal, *cum versione sua*, dit-il, *more solito passim inepta et*

faveur du culte des images à l'empereur Théophile, par les trois patriarches (Job, celui d'Alexandrie, Christophe, celui d'Antioche ¹ et Basile, celui de Jérusalem) s'exprime ainsi :

« Le saint apôtre et évangéliste Luc a fait avec
 » la matière mélangée dont se servent les peintres
 » (la cire fondue avec les couleurs) le divin et
 » vénérable portrait de la très-chaste Marie, mère
 » de Dieu, pendant qu'elle était encore à Jérusa-
 » lem, demeurant dans la sainte Sion. Et il a fait
 » ce portrait, afin que la postérité y pût contem-
 » pler les traits de Marie, comme dans un miroir.
 » Et lorsque S. Luc eut montré son travail à la
 » sainte Vierge elle-même, elle lui dit : Ma grâce
 » sera toujours avec cette image ². »

S. Jean Damascène, édition de Lequien, dit :

vitiosa, edidit. Constantin Porphyrogénète a fait mention de cette épître dans son *Oratio historica de imagine Christi Edessena, non manufacta.* (Voir *Pat. Gr.*, t. 113, p. 442).

¹ Il est question de cette *Épître synodale*, et de ces trois patriarches dans le *Commentarius historicus* cité plus haut; mais l'auteur anonyme fait Christophe, patriarche d'Alexandrie, et Job, patriarche d'Antioche. Quoi qu'il en soit, saint Germain, comme nous l'avons vu précédemment, était patriarche de Constantinople. Ainsi, Alexandrie, Antioche, Jérusalem et Constantinople formaient les quatre grands patriarcats de l'Orient; il y avait encore celui d'Aquilée.

² Etenim divinus Apostolus ac Evangelista Lucas divinam et venerandam castissimæ Dei genitricis Mariæ, adhuc in carne Hierosolymis viventis, atque in sancta Sione commorantis, imaginem pictoriis (colorum et ceræ) mixturis in tabula

« Le saint évangéliste et apôtre Luc n'a-t-il » pas fait le précieux portrait de la très-pure et » toujours vierge Marie, et ne l'a-t-il pas envoyé » à Théophile¹. »

Nicéphore Calliste nous apprend que l'impératrice Pulchérie fit construire à Constantinople trois églises en l'honneur de la sainte Vierge, dont l'une est *in Chalcoopratiis, sacri loculi nomen habens* ; elle y déposa comme un trésor la ceinture de la sainte Vierge, *in hoc veluti thesaurum Dei genitricis deposuit zonam*. La seconde église, située *in via ducum*, est célèbre par le portrait de la sainte Vierge, que cette impératrice y plaça. Ce portrait est celui qui lui fut envoyé d'Antioche. S. Luc l'avait peint lui-même du vivant de Marie et en sa présence ; la sainte Vierge y attacha des grâces².

La troisième église (celle de Blaquernes), beaucoup plus riche et plus belle que les deux autres,

formavit, velut in speculo eam relinquens contuendam posteris. Cumque hanc ipsi ostendisset, ipsa ei dixit : Gratia mea cum illa erit.

¹ S. Jean Damasc. *Contra Constantinum Cabalinum*, en faveur des saintes images, n. 6, dans *Pat. Gr.*, t. 95, p. 322.

² *Secundum templum Viæ ducum est ubi Antiochia missum Verbi matris imaginem dedicavit, quam divus apostolus Lucas suis ipse manibus depinxit, illa adhuc vivente, et tabulam ipsam vidente gratiamque adeo illi formæ suæ immittente. Hæc imago primum in loco, qui Tribunal dicitur, fuit, ubi ea quæ nunc quoque fiunt, miracula peracta sunt. (Hist. Eccl., l. xv, c. 14, dans Pat. Gr., t. 147, p. 13).*

n'ayant aucun rapport à notre objet, nous n'en dirons rien, sinon que c'était celle où l'impératrice fit déposer la robe de la sainte Vierge¹.

Siméon Métaphraste, dans son *Commentaire* sur la vie de S. Luc, dit : « Ce qu'il y a de plus » précieux parmi tout le reste, c'est que S. Luc, » ayant peint, avec de la cire et des couleurs, le » type même de l'humanité qu'avait prise le Christ » et le portrait de Celle qui l'avait enfanté et lui » avait donné son humanité, les a conservés pour » qu'ils fussent honorés dans leurs portraits jusqu'à » ces jours; comme pensant n'avoir pas assez fait » s'il ne conversait pas par images et portraits » avec ceux qu'il aimait, ce qui est la preuve d'un » très-grand amour². »

¹ Baillet, dans sa *Vie des Saints*, au 15 août, c. 213, *loc. cit.*, parle aussi de ces trois églises et de l'image en question. « Cette » religieuse princesse (Pulchérie), dit-il, bien avertie sans » doute que jusqu'alors ce n'était point la coutume de bâtir » des églises sous le nom des Saints, à moins que ce ne fût » sur leur tombeau, ou que l'on n'y fit mettre leur corps en- » suite, avait espéré d'abord pouvoir enrichir ces trois belles » églises des reliques de la Sainte Vierge. N'ayant pu réussir » (puisque le corps de Marie était au ciel), elle tâcha d'y » suppléer, dit-on, en y faisant venir ses habits ou d'autres » choses qui avaient eu rapport à son corps. L'église de » Blaquernes eut donc sa robe; celle de Chalcopratée eut sa » ceinture; mais on donna à celle d'Hodégétrie (ou des » Hodegues, c'est-à-dire des guides), son image que l'on » prétendait être la première qui eût été tirée, et qu'on » disait même être de la main de saint Luc. »

² Hoc autem inter cætera, gratissimum est quod (idem

On voit que ce n'est pas sans motifs que l'on a donné le surnom de Métaphraste à ce Siméon, car combien de mots pour nous dire que S. Luc a fait les portraits de Jésus-Christ et de la S^e Vierge. Si du moins il s'était contenté de paraphraser les récits dans son recueil des *Vies des Saints*, mais il les a remplis de fables ridicules et de détails merveilleux qui en font plutôt un roman qu'une histoire. Il est vrai que l'auteur est né au 10^e siècle, époque où la saine critique n'existait pas, et ne pouvait mettre un frein ni à la crédulité, ni à l'enthousiasme, deux excès assez communs chez les Grecs.

Le *Ménologe* de l'empereur Basile, compilé en 980, parle de S. Luc au 10 octobre, et l'appelle *professione medicus et pictor* ; mais le *Synaxarium graecum in Menæis*, qui n'est pas toujours d'accord avec ce *Ménologe* de Basile, sur les particularités relatives à S. Luc, s'étend d'avantage sur la profession de cet apôtre qu'il dit, *arte medicus, et pictorium scientiam apprime callens* ; puis plus loin il ajoute :

« On rapporte que S. Luc est le premier qui

S. Lucas) ipsum quoque typum assumptæ humanitatis Christi mei, ac signum ejus, quæ illum pepererat, et assumptam humanitatem dederat, primus cera ac coloribus pingens, ut ad hæc usque tempora in imagine honorarentur, tradidit ; tanquam non satis existimans, nisi etiam (quod ferventis amoris indicium est) per imaginem ac typum versaretur cum iis quos diligit. (Voir Métaphraste, *Vie de S. Luc*, c. vi, au 18 octobre ; dans *Pat. gr.* t. 115, p. 1135).

» ait peint à la cire la très-sainte Mère de Dieu,
 » portant sur son bras l'enfant Jésus ; et qu'en-
 » suite il fit deux autres tableaux semblables ;
 » et lorsqu'il les eut présentés à la sainte Vierge,
 » pour voir si ce travail lui plaisait, elle lui dit :
 » Que la grâce de mon Fils, par mon inter-
 » cession, accompagne ces tableaux. Il peignit
 » également les apôtres et les principaux d'en-
 » tre eux (sans doute S. Pierre et S. Paul).
 » C'est de là que s'est répandu sur toute la
 » terre cet excellent, pieux et précieux tra-
 » vail¹. »

L'auteur qui nous fournit ces extraits (Assemani), dit après ces citations :

« Ces détails paraissent avoir été pris partie
 » dans Théodore le Lecteur, partie dans Nice-
 » phore, comme je le dirai plus au long quand je
 » parlerai des portraits de la Mère de Dieu. En
 » attendant, il faut noter l'autorité du Ménologe
 » de Basile, où S. Luc est appelé médecin et

¹ Aiunt autem, ipsum primum imaginem sanctæ Dei genitricis in ulnis ferentem Dominum nostrum Jesum-Christum, pictoria arte de cera depinxisse, et alias item duas. Quumque eas Apostolus Matri Domini obtulisset, num gratum hoc ei esset, ipsam dixisse : Gratia ejus qui ex me genitus est, per me sit cum illis. Similiter et sanctorum Apostolorum principumque eorum sanctas imagines. Exinde vero in universum terrarum orbem fuisse invectum bonum, pium, ac pretiosum istud opus.

» peintre. Il est certain que c'était l'opinion reçue
 » communément dans l'année 980, où ce Ménolo-
 » loge a été compilé¹. »

Théophane Cerameus ou le Potier, archevêque de Tauromine en Sicile (au 12^e siècle), fait aussi mention en ces termes du portrait de la Vierge peint par S. Luc :

« Bien plus, dit-il, S. Luc, cet élégant évangé-
 » liste, a fait, en cire et en couleurs, le portrait de
 » la Mère de Dieu, portant Notre-Seigneur dans
 » ses bras sacrés; et l'on conserve encore au-
 » jourd'hui cette image à Constantinople². »

Le P. Jacq. Gretzer, jésuite, n'a pas fait preuve d'érudition, quand il a cru, d'après les passages du Ménologe et de Théophane, rapportés ci-dessus, que S. Luc avait fait avec de la cire des portraits de la Vierge en relief; et il ajoute : « Jamais
 » on n'a dit que S. Luc ait été sculpteur, on lui a

¹ Hæc videntur partim ex Theodoro lectore, partim ex Nicephoro desumpta, quemadmodum fusius sermo erit, ubi de sacris Deiparæ imaginibus. Interim notanda est Basiliani Menologii auctoritas, in quo sanctus Lucas et medicus et pictor dicitur : id enim circa ann. 980, quo Menologium ipsum est depictum, communiter ab omnibus pro certo habitum fuisse, constat.

² Quin etiam Lucas, elegans ille evangelista, Deiparæ imaginem cera et coloribus depinxit, sacris ulnis Dominum gestantis, quæ usque ad hodiernum diem Constantinopoli adservatur (Théophane, 20^e homélie; dans *Pat. gr.* t. 132, p. 439).

» toujours donné la qualité de peintre ¹. » Cela est très-vrai ; et les expressions employées dans le Ménologe, et par Théophane, sur lesquelles le P. Gretzer fonde son observation, ne peuvent donner à entendre que S. Luc a travaillé en relief : *Imaginem pictorid arte ex cerâ formasse, et imaginem cerâ et coloribus pinxit*, signifiaient chez les anciens, peindre à la cire, comme chez les modernes on dit peindre à l'huile. Si le P. Gretzer avait été plus instruit de la pratique des arts du temps des Romains, il aurait su que, ne connaissant point l'usage de l'huile, les artistes peignaient à l'encaustique, c'est-à-dire avec des couleurs dans la préparation desquelles il entrait de la cire très-liquéfiée par le moyen de la combustion ². S. Jean Chrysostome, dans son homélie

¹ Dans son *Syntagma de imaginibus non manufactis, deque aliis à S. Luca pictis*, c. 18.

² Mais comment les anciens opéraient-ils ce mélange des couleurs avec la cire ? Voilà ce que l'on ignore ; car réduire la cire à un état de fluidité comme l'huile, et la maintenir dans cet état, ne paraît pas une chose facile. Cependant il n'y a pas de doute que les anciens en venaient à bout ; mais c'était probablement en employant le feu pour étendre, fondre et fixer les couleurs au moyen de la cire.

On croit que l'origine de la peinture à l'encaustique remonte aux Egyptiens ; du moins on en juge par les bandes et les enveloppes de leurs momies, peintes de cette manière. Il est présumable que cet art aura passé de l'Egypte dans la Grèce où il a été cultivé par les Praxytèle, les Polygnote, les Nicanor de Paros, les Lysippe, etc. On voit par les poésies d'Anacréon que cette peinture était la seule en usage

Quod veteris et novi Testamenti sit unus legislator, appelle très-bien cette peinture *picturam cerâ perfusam*, c'est-à-dire « couleurs étendues par le » moyen de la cire. » Le P. Fr. Scorsus, dans ses

de son temps. Les Grecs l'auront communiquée aux Romains. Varron, Vitruve et Pline nous ont transmis quelques détails à cet égard. Pline, surtout, dit que l'on employait la cire et le feu ; mais il se tait sur la manière dont on opérait : cela donnerait à penser qu'elle était si simple qu'il n'a pas jugé à propos d'en faire mention, et qu'elle était très-répandue chez les peuples soumis aux Romains ; les tableaux attribués à saint Luc en font foi. Elle a été en usage jusqu'au 6^e siècle ; dès lors elle s'est perdue.

Il serait bien à désirer qu'il nous fût resté quelques tableaux des anciens, exécutés à l'encaustique. Cela eût pu jeter quelque lumière sur les procédés qu'ils employaient ; mais on croit qu'il ne nous en est parvenu aucun. « Cependant on a découvert, il y a quelques années, dit M. Champollion-Figeac, (*Résumé d'archéologie*, Paris, 1825, 2 vol. in-32, fig., t. 1, p. 174), dans les environs de Rome, un portrait de Cléopâtre, peint en buste à l'encaustique, de grandeur naturelle, et sur une ardoise. Cet ouvrage a été apporté à Paris ; et les opinions des savants ont été très-partagées sur son époque. Les uns le considéraient comme un tableau réellement antique, et un exemple précieux de la peinture à l'encaustique, ce que la fidélité du costume égypto-grec semblait confirmer ; d'autres n'hésitaient pas à l'attribuer à un artiste du siècle de la renaissance des arts en Europe. Enfin, un Allemand a prétendu tout récemment que ce portrait est l'ouvrage de Timomachus de Byzance, contemporain de la reine d'Égypte. De ces sentiments si opposés, la critique tirera peut-être un jour d'autres lumières et quelque certitude. »

En attendant, on peut consulter, sur la peinture des anciens, R. P. Jul. Cœs. Bulengeri, S. J., *opusculum de Pictura*

Notes sur Théophane, dit que sans doute S. Luc a fait des portraits de la Vierge en relief avec de la cire, et des portraits en couleur sur toile ; erreur semblable à celle du P. Gretzer.

Nous venons de voir que beaucoup d'auteurs ont fait mention d'un portrait de la sainte Vierge, qu'ils attribuent à S. Luc, comme peintre : résumons en peu de mots l'histoire de ce portrait.

On prétend qu'il avait d'abord été gardé dans la ville d'Antioche, et que c'est de là que l'impératrice Eudocie, femme de Théodose le jeune, étant en Palestine auprès de Juvénal, patriarche de Jérusalem, l'envoya auprès de sa belle-sœur Pulchérie, à Constantinople, avec d'autres raretés. Il fut dans une telle vénération pendant tout le règne des empereurs de Constantinople,

et plastice, sive, statuaria lib. 1, cap. 6 et 7. — Cl. Salmazii *exercitationes plinianæ in Cæii Julii Solini polyhistoriam*, t. 1, p. 231-232. MM. de Caylus et Majault ont donné en 1755 un *Mémoire sur la peinture à l'encaustique et sur la peinture à la cire* Il y en a une édition de Genève, 1780, in-8°. Après lui, l'abbé Requino, Lorgna, Bachelier, Muntz, Astori, etc., ont fait beaucoup de recherches pour retrouver les procédés des anciens. La difficulté était de rendre la cire assez fluide pour être mêlée avec les couleurs. Les uns ont voulu ajouter du mastic et des gommes pour la rendre plus soluble dans l'eau ; les autres de l'alkali qui en formait un savon. Mais il est douteux que ces procédés approchent de celui des anciens. Fabroni s'est flatté d'avoir résolu ce problème dans un *Mémoire* publié en 1797, sous le titre de *Antichita, vantaggi e metodo della pittura incausta*.

qu'on le portait en triomphe dans les grandes pompes, et même quelquefois dans les armées pour encourager les soldats et intéresser la Sainte Vierge à la victoire. Il resta, dit-on, à Constantinople au-delà même de la prise de cette ville par les Français (en 1204); mais on doute si c'est celui qu'ils prirent dans le combat, que Baudouin de Flandres voulait envoyer à Citeaux, et que le doge Henri Dandelo fit néanmoins transporter à Venise, où l'on dit qu'il est resté jusqu'à nos jours. La raison de ce doute est que ce portrait se trouva encore à Constantinople lorsque la ville fut prise par les Turcs (le 29 mai 1453). On l'avait seulement transporté de l'église Notre-Dame-des-Guides dans celle du Tout-Puissant, et de là dans le monastère de Chora. D'ailleurs, pour empêcher qu'on ne l'emportât ou à Venise, ou en France, comme on l'avait essayé plusieurs fois, il avait été souvent mis secrètement dans le palais même des empereurs.

On ne peut pas se dissimuler qu'il y avait une espèce de superstition chez les Grecs à regarder ce portrait comme le *palladium* de la ville; de même que leurs ancêtres, pendant le paganisme, regardaient l'image de Pallas comme le palladium de Troïe; aussi le pape Innocent III (1198-1216) fut obligé de déclarer publiquement qu'il ne pouvait approuver l'opinion des Grecs qui pensaient que « *l'esprit de la Sainte Vierge résidait dans ce*

» *portrait qu'on disait peint de la main de saint Luc*¹. »

Enfin le sort de ce fameux portrait fut, après la ruine de l'empire grec (en 1453), tel qu'on devait s'y attendre de la part des Turcs. Dans le saccagement de Constantinople il fut pillé avec les ornements et les richesses dont il était accompagné. On arracha de la bordure l'or, les diamants et les autres bijoux qui l'enrichissaient; puis on le traîna ignominieusement par les rues, le foulant aux pieds, et on finit par le mettre en pièces. Telle est l'histoire de ce portrait objet d'une si grande vénération chez les Grecs.

Jusqu'ici nous avons vu les auteurs dont nous avons ci-devant rapporté des passages, ne citer qu'un tableau de la sainte Vierge exécuté par S. Luc, excepté cependant le Ménologe grec qui annonce que cet évangéliste a fait deux copies de son tableau original. Nous allons voir maintenant que ces divines peintures se sont multipliées chez les modernes, ou du moins qu'on en connaît plus que les écrivains des siècles antérieurs n'en ont mentionné.

Paul Aringhi, dans sa traduction latine et ses commentaires de la *Roma sotteranea* de Jac. Bosio², assure que l'on a trouvé à Rome, dans un

¹ Innoc., *liv. ix, ep. 291.*

² *Romæ*, 1651, 2 vol. *in-fol.*, lib. III, c. 41.

souterrain, près de l'église Sainte-Marie, dite *in via lata*, une ancienne inscription où il est dit d'un portrait de la sainte Vierge, que c'est un des SEPT qui ont été peints par S. Luc, *una e septem a Luca depictis*. On connaît encore trois ou quatre autres portraits semblables, dont le principal a été placé par le pape Paul V (1605-1621), dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. La sainte Vierge y est représentée portant l'enfant Jésus sur son bras ¹. »

Telle est la dissertation de M. Peignot.

Voir en outre dans les *Annales de Philosophie chrétienne* l'article intitulé : *Recherches sur la vie et la personne de la Sainte Vierge et sur les plus anciens portraits qui la représentent* ², dans lequel se trouve une gravure reproduisant trois portraits de la Vierge :

1° Celui qui se trouve parmi les peintures que

¹ M. Vasi, auteur de l'*Itinéraire de Rome*, dont nous venons de parler, n'a pas oublié cette image, à l'article de l'église de Sainte-Marie-Majeure. « Le bel autel de Notre- » Dame (dans la somptueuse chapelle Borghesienne), dit-il, » est décoré de quatre colonnes cannelées de jaspe oriental, » avec des bases et des chapiteaux de bronze doré qui sou- » tiennent un entablement dont la frise est d'agate, ainsi » que les bases des colonnes. Au milieu d'un champ de » lapis-lazuli est placée l'image de la Sainte Vierge, que » l'on dit peinte par saint Luc; elle est entourée de » pierres précieuses, et soutenue par quatre Anges de » bronze doré. »

² *Annales*, t. ix, p. 53 (1^{re} série).

l'on voit encore dans le cimetière de Saint-Calliste, à Rome.

2° Le type de la Vierge que l'empereur Romain Diogène fit graver le premier, sur ses monnaies, en 1068.

3° Et celui que l'empereur Nicéphore Bontiate fit graver sur un jaspe en 1083.

6. — La Sainte Vierge Marie, type de la femme chrétienne.

Nous venons de donner la nomenclature très-froide et très-sèche de ce que les Pères de l'Eglise et la tradition nous ont conservé sur les portraits de la Sainte Vierge. Le fonds et la forme de ce travail, nous le savons, offrent une opposition très-marquée avec la manière toute mystique et toute intellectuelle de Mgr Gerbet. Nous ne voulons pas laisser les lecteurs de *l'Esquisse de Rome chrétienne* sous cette impression toute positive et en quelque sorte matérielle sur la Sainte Vierge, aussi avons-nous pensé de terminer cet *appendice* en reproduisant une Dissertation que Mgr Gerbet publia en 1834, sur la Vierge Marie, dans un volume intitulé *Keepsake religieux* et que les *Annales de Philosophie* reproduisirent dans leur tome ix, p. 449 (1^{re} série) ¹.

¹ Voir en outre la Dissertation ayant pour titre : *Documents historiques sur la mort et l'assomption de la B. Vierge*

Marie.

« L'union de l'homme avec Dieu, voilà l'essence intime, voilà le commencement, le milieu et la fin de la religion. Cette union s'opère par deux voies : ou Dieu descend vers l'homme, ou il élève l'homme vers lui. La descente de Dieu dans l'humanité a son terme le plus sublime dans l'Incarnation. L'élévation de l'homme vers Dieu aboutit à l'apothéose. L'Incarnation s'est réalisée dans le Christ : l'Apothéose s'accomplit dans les membres du Christ, dans les saints à la tête desquels apparaît Marie.

» Marie est la femme complètement régénérée, l'Eve céleste en qui l'Eve terrestre et coupable s'est absorbée dans une transfiguration glorieuse. De cette apothéose de la femme date l'ère de son affranchissement.

» On a remarqué avec raison que l'anathème originel a pesé plus particulièrement sur la femme, quoique pourtant Eve, en écoutant la parole de séduction, eut péché, dit S. Ambroise, bien moins par malice de cœur que par mobilité d'esprit. Mais de séduite, elle était devenue séductrice. Elle avait introduit le mal dans le monde terrestre, en corrompant l'homme primordial et universel, qui

renfermait en soi tout le genre humain. L'antique idolâtrie naquit par elle : son impérieux caprice fut pour Adam une idole dont il substitua le culte à l'adoration de la volonté divine, dans le sanctuaire de sa conscience. De là une plus grande part, pour la femme, dans les souffrances qui forment la longue pénitence de l'humanité. Pour s'être fait adorer par l'homme elle devint son esclave, et, durant la période d'attente qui précéda l'apparition du Christ, la servitude publique et privée des femmes, servitude que l'opinion, la législation, les mœurs, avaient impietoyablement scellée de leur triple sceau, fut généralement la pierre angulaire de ce que l'on appelait l'ordre social, comme elle continue à l'être dans toutes les contrées qui n'ont pas reçu encore la loi qui affranchit le monde.

» Le Christianisme, qui attaqua radicalement l'esclavage, par sa doctrine sur la fraternité divine de tous les hommes, combattit d'une manière spéciale l'esclavage des femmes, par son dogme de la maternité divine de Marie. Comment les filles d'Eve auraient-elles pu rester esclaves de l'Adam déchu, depuis que l'Eve réhabilitée, la nouvelle *Mère des vivants*, était devenue la Reine des anges ? Lorsque nous entrons dans ces chapelles de la Vierge auxquelles la dévotion a donné une célébrité particulière, nous remarquons avec un pieux intérêt les *ex-voto* qu'y suspend la

main d'une mère dont l'enfant a été guéri, ou celle du pauvre matelot sauvé du naufrage par la patronne des mariniens. Mais, aux yeux de la raison et de l'histoire, qui voient dans le culte de Marie comme un temple idéal, que le Catholicisme a construit pour tous les temps et pour tous les lieux, un *ex-voto* d'une signification plus haute, social, universel y est attaché. L'homme a fait peser un sceptre brutal sur la tête de sa compagne pendant quarante siècles. Il le déposa le jour où il s'agenouilla devant l'autel de Marie. Il l'y déposa avec reconnaissance ; car l'oppression de la femme était sa dégradation à lui-même ; il fut délivré de sa propre tyrannie.

» La réhabilitation des femmes, liée si étroitement au culte de Marie, a des harmonies singulières et profondes avec les mystères que ce culte renferme. Marie, étant la femme typique dans l'ordre de la régénération, comme Ève avait été la femme typique dans l'ordre de la déchéance, ce qui s'est accompli dans Marie avec le concours de sa volonté, pour la réparation de la nature humaine, s'accomplit aussi, en des proportions moins hautes, dans la régénération des femmes sous l'empire du Christianisme.

» Le crime primitif avait été, sous une de ses faces, un crime d'orgueil. « Pourquoi Dieu vous » a-t-il fait cette défense ? Si vous mangez de ce » fruit, vous serez comme des dieux, sachant le

» bien et le mal ¹ ? » Il y eut alors une Annonciation des mystères de mort, que l'Ange de ténèbres voila sous la trompeuse promesse d'une renaissance divine, comme il y eut plus tard une Annonciation du mystère de vie, faite à Marie par l'Ange de lumière, mystère de vie divine, caché sous le voile d'un enfantement humain. L'orgueil d'Eve, qui s'était approprié la parole de révolte en y consentant, fut expié par la soumission infinie et l'humilité suprême de la réponse de Marie : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait » selon votre parole ². »

» Le crime primitif avait été, sous une autre face, un crime de volupté ; car : « la femme vit que » cet arbre était bon pour la nourriture, beau à » l'œil et d'un aspect délectable, et elle prit de » son fruit ³; » paroles qui indiquent, de quelque manière qu'on les interprète, que l'attrait des sens prédomina et fit passer l'esprit sous le joug du corps. Comme le remède à l'orgueil est l'humble soumission, le remède à la volupté se trouve dans la souffrance volontaire. Mais la souffrance,

¹ Cur præcepit vobis Deus ut non comederitis de omni ligno paradisi ?... Eritis sicut Dii scientes bonum et malum (*Genèse* III, 4, 5).

² Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum (*S. Luc*, I, 38).

³ Vidit igitur mulier quod bonum esset lignum, ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile, et tulit de fructu illius (*Genèse* III, 6).

douée de la plus grande vertu d'expiation, est la souffrance que la charité anime, la souffrance d'autrui que la charité fait sienne pour la soulager. Marie expia la faute de la voluptueuse Eve par sa participation intime aux douleurs du Christ, et par là même aux douleurs de l'humanité entière. Ce second acte d'expiation est représenté dans la fête de la *Compassion de la Vierge*, comme le premier est représenté dans la fête de l'*Annonciation*.

» L'expiation une fois accomplie, l'antique Eve est détruite, l'Eve nouvelle est formée. La déchéance fait place à la glorification, dont la fête de l'*Assomption de la Vierge* est le monument et le symbole.

» Ces trois fêtes reproduisent donc les trois moments fondamentaux, pendant lesquels s'est complétée, par le concours de la volonté humaine de Marie avec l'action divine, la formation de l'Eve céleste, mère de la femme chrétienne. A ces moments typiques correspondent les trois degrés, les trois phases solennelles de la réhabilitation des femmes. Cette réhabilitation a aussi, à sa manière, son annunciation, sa compassion, son assomption.

» L'histoire remarque que, lorsque l'Évangile est annoncé à un peuple, les femmes montrent toujours une sympathie particulière pour la parole de vie, et qu'elles devancent habituellement les hommes par leur empressement divin à la re-

cevoir et à la propager. On dirait que la docile réponse de Marie à l'ange, *voici la servante du Seigneur*, trouve dans leur âme un écho plus rétentissant. Ceci fut préfiguré, dès l'origine du Christianisme, dans la personne des saintes amies de la Vierge, qui, ayant devancé au tombeau du Sauveur le disciple bien-aimé lui-même, furent les premières à connaître la résurrection, et l'annoncèrent aux apôtres. La mission des femmes a toujours été haute dans la prédication du Christianisme. Au commencement de toutes les grandes époques religieuses, on voit planer une forme mystérieuse, céleste, sous la figure d'une Sainte.

Quand le Christianisme sortit des catacombes, la mère de Constantin, Hélène, donna à l'ancien monde romain la Croix retrouvée, que Clotilde érigea bientôt sur le berceau français du monde moderne. L'Eglise doit, en grande partie, les plus beaux travaux de S. Jérôme à l'hospitalité que lui offrit sainte Paula dans sa paisible retraite de Palestine, où elle institua une académie chrétienne de dames romaines. Monique enfanta par ses prières le véritable Augustin. Dans le moyen-âge, sainte Hildegarde, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, conservèrent, bien mieux que la plupart des docteurs de leur temps, la tradition d'une philosophie mystique, si bonne au cœur et si vivifiante, que, dans notre siècle, plus d'une âme, desséchée par le doute, vient se retremper à cette

source, et essaie de rentrer dans la vérité par l'amour.

» La mission des femmes est moins, en général, d'expliquer la vérité que de la faire sentir. Marie ne révéla pas le Verbe divin, mais elle l'enfanta par la vertu de l'Esprit-Saint. Ici on retrouve encore un type du ministère de la femme et du ministère de l'homme, dans la prédication de la vérité, qui n'est que son annonce perpétuée. Pour que la vérité s'empare de nous, il faut d'abord qu'elle soit révélée à notre intelligence ; c'est la fonction particulière de l'homme, parce que la faculté rationnelle prédomine en lui. Et comme la raison, qui *éclaire tout homme venant en ce monde*¹, est ce qui dépend le moins des diversités intimes qui constituent chaque individualité, comme elle est le lien radical, commun, patent, de la société humaine, le ministère de l'homme, dans l'enseignement de la vérité, est un ministère public qui s'adresse aux masses ; à lui la chaire, la prédication dans l'Eglise, la magistrature de la doctrine. Dans la femme prédomine la puissance affective ou le sentiment. S. Paul semble le reconnaître lorsque, recommandant à deux reprises aux hommes *d'aimer leurs*

¹ Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum (S. Jean 1, 9).

*femmes, comme le Christ a aimé son Eglise*¹, il croit inutile de faire aux femmes un précepte analogue, et se borne à leur prescrire la soumission à leurs maris. Cette prédominance du sentiment détermine la mission propre des femmes. Elle a pour but de faire passer la vérité dans le cœur, de la convertir en amour. Mais le sentiment ne s'enseigne pas, il s'insinue. L'amour, dans l'homme, comme dans Dieu même, ne naît point par voie de révélation, il procède par voie d'inspiration, et cette inspiration dépend de ce qu'il y a de plus intime dans l'âme à qui l'on veut faire aimer la vérité; elle dépend de ces nuances infiniment délicates, de ces mille circonstances presque imperceptibles, de cet invisible réseau d'émotions, de souvenirs, de rêves, d'espérances, qui distinguent tout cœur de tout cœur.

» Voilà pourquoi la mission inspiratrice, dévolue à la femme, est une mission privée. Elle s'accomplit particulièrement dans le sanctuaire de la société domestique, dans les confidences, dans l'effusion des âmes, que provoque l'intimité de la famille, et cette autre parenté qu'on appelle l'amitié, et l'infortune qui cherche des consolations secrètes comme ses plaintes. La prédication de la

¹ Viri, diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit Ecclesiam (*ad Ephes.* v, 25 ; *ad Colos.* III, 19).

femme ne se propose point d'ébranler la nature humaine, mais de saisir chaque individualité dans le vif. Elle est moins retentissante, sans doute, mais elle est plus pénétrante. La grande voix, qui annonce la vérité à travers les siècles, se compose de deux voix ; à celle de l'homme appartiennent les tons éclatants et majeurs ; celle de la femme s'exhale en tons mineurs, voilés, onctueux, dont le silence ne laisserait à l'autre voix que la rudesse de la force. De leur union résulte la majestueuse et suave harmonie.

» Que les femmes ne se plaignent point de leur part. Si elles ne sont pas chargées de diriger les hommes, elles sont chargées de former l'homme, comme l'a remarqué le Platon chrétien : « L'hom-
 » me moral est peut-être formé à dix ans ; s'il
 » ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera
 » toujours un grand malheur. Rien ne peut rem-
 » placer cette éducation. Si la mère surtout s'est
 » fait un devoir d'imprimer profondément sur le
 » front de son enfant le sceau divin, on peut
 » être à peu près sûr que la main du vice ne
 » l'effacera jamais ¹. »

» La réhabilitation des femmes, sous l'influence du Christianisme, commence par les fonctions qu'elles ont à remplir dans l'*Annonciation* de la vérité. Le second acte de cette réhabilitation con-

¹ M. de Maistre, *Soirées de Saint-Petersbourg*.

siste dans la charité avec laquelle elles s'associent, pour les adoucir, à toutes les souffrances de l'humanité : charité qui a son type particulier dans la *Compassion* de la Mère de douleur, debout au pied de la croix et pleurant. Un poète chrétien, Klopstock, suppose qu'au moment de la mort du Christ, les âmes d'Adam et d'Eve sont tirées des limbes et conduites sur le Calvaire pour y contempler leur ouvrage. Tout n'est pas fiction dans cette belle idée. L'homme primitif fut représenté sur le Calvaire par S. Jean, l'apôtre futur de la charité, et par là même le premier né du nouveau genre humain, créé par le Christ; Eve y comparut dans Marie. Mais S. Jean, délaissé par tous ses compagnons fugitifs, porta au pied de la croix une solitaire douleur d'homme. Il n'en fut pas ainsi pour Marie : elle y eut des compagnes qui mirent en commun avec elle leurs larmes compatissantes. La première association de charité fut fondée par des femmes, sous l'inspiration des derniers soupirs du Rédempteur. On voit ici la figure prophétique d'un fait qui s'est produit dans tous les siècles de l'ère chrétienne. Le nombre des femmes a toujours surpassé notablement celui des hommes dans toutes les œuvres de miséricorde et de dévouement. Il semble qu'elles ont recueilli une plus grande abondance de compassion avec les larmes des saintes femmes du Calvaire ; les hommes n'ont hérité que des larmes uniques de saint Jean. Je ne peux

pas dérouler ici le tableau qui s'offre à ma pensée : car l'histoire de la charité est une grande histoire, et je m'étonne que ce soit précisément la seule peut-être qu'on ait oublié de faire. Je me renfermerai dans une seule observation.

» Le Catholicisme a produit, avec une inépuisable fécondité, des Congrégations religieuses de femmes, dévouées au soulagement de toutes les misères. Ces sociétés de sacrifice qui disent à la pauvreté : *vous êtes notre fille*, et à toutes les souffrances : *vous êtes nos sœurs*, sont la postérité spirituelle de Marie. Toutes l'ont pour patronne, toutes se proposent l'imitation de ses vertus, et, en effet, leur dévouement absolu n'est possible que par les croyances qui servent de base au culte de la Vierge. Comment, on ne saurait trop le répéter, comment ces admirables femmes pourraient-elles se consacrer à tous les instants, et sans réserve, à leurs œuvres de charité ? Comment pourraient-elles user leur vie dans leurs souffrances adoptives, si, épouses et mères, elles étaient tenues par devoir de se consacrer principalement à leurs familles ? Mais le vœu de virginité, cette charte divine, qui leur garantit la plus haute de toutes les libertés, la liberté du dévouement, se rattache éminemment à l'apothéose de la virginité dans la mère de l'Homme-Dieu. Dans l'hymne que l'on chante, le vendredi-saint, autour du tombeau du Christ, l'Eglise dit à Marie : « O Vierge, la plus

» brillante des vierges, ne me soyez plus amère. » Que va-t-elle donc lui demander ? Quelque grande grâce, sans doute, puisque sa supplication s'insinue par des louanges, j'ai presque dit par une flatterie. Cette grande faveur la voici : « *Faites,* » dit-elle, *que je pleure avec vous*¹. » Ce mot est gravé dans le cœur des héroïnes de la charité chrétienne. Si elles sont toujours prêtes à consoler ceux qui souffrent, c'est qu'elles ont su se priver elles-mêmes de presque toutes les consolations terrestres ; elles ne sauraient pas pleurer si bien avec tous les malheureux, si elles n'avaient appris à pleurer avec la Vierge.

» Compagne et image de l'homme dans le ministère de la vérité, guide et modèle de l'homme dans le ministère de la charité, voilà la femme telle que le Christianisme l'a faite. Voilà les deux bases de sa glorification, même terrestre. Car le mystère de l'*Assomption* s'opère déjà en elle, à quelques égards, sur la terre, et il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'état d'abjection, de captivité physique et morale auquel elle était réduite chez les peuples les plus brillants, et aux époques les plus renommées de l'ancien monde, à la transfiguration merveilleuse qu'elle doit au Christianisme. Dans l'*Assomption* de la Vierge, le

¹ Virgo virginum præclara,
Mihî jam non sis amara,
Fac me tecum plangere (Prose *Stabat*).

caractère de son âme céleste produisit une transformation dans son enveloppe corporelle, qui revêtit les qualités des corps glorieux, l'incorruptibilité, l'éclat, l'agilité. Ce changement ne s'accomplira réellement, pour les filles de Marie, qu'au jour de la résurrection ; mais il commence déjà à se réfléchir dans leur condition sociale, qui est comme le corps, l'enveloppe de leur vie spirituelle.

» Le Christianisme a établi l'incorruptibilité de la femme, en frappant de réprobation la pensée de l'adultère, l'usage de la polygamie, qui n'est que l'adultère légal, et la trompeuse faculté du divorce qui n'est que la polygamie successive. La sainteté, l'unité, l'indissolubilité du mariage, élevé, suivant une expression heureusement vulgaire, à la dignité de sacrement, pouvaient seules prévenir efficacement le retour des mœurs païennes, auxquelles l'Eglise oppose d'ailleurs une foule d'obstacles par les dispositions vigilantes de sa législation matrimoniale, qui ont presque toutes pour objet la protection morale de la femme. D'un autre côté, la foi catholique lie, particulièrement ici, les plus petits détails de la morale positive et pratique aux idées les plus élevées. Le mariage chrétien n'est pas seulement une image de l'union du Christ avec son Eglise. Cette union mystique étant elle-même une image de l'éternelle union des personnes divines, suivant cette parole du Verbe fait

chair . *qu'ils soient un comme nous sommes un*¹, de degré en degré la sainteté du mariage remonte et va chercher sa source dans les splendeurs mystérieuses du Saint des saints. De là descend aussi cette auréole de respect et d'honneur, dont la femme est entourée chez les nations chrétiennes : auréole qui est comme une ombre terrestre du vêtement de lumière et de gloire, qui enveloppa le corps virginal de Marie. Le troisième attribut des corps régénérés, l'agilité, qui est un plus grand affranchissement des lois de la matière, ou la liberté de se transporter dans l'espace au gré des désirs de l'âme, a son prélude, sur la terre, dans la liberté que les mœurs chrétiennes accordent aux femmes, et qu'elles seules leur accordent ; car cette liberté, qui nous paraît si naturelle, est, aux yeux des peuples étrangers à l'Évangile, un prodige aussi étonnant que le phénomène de la glace l'est pour les habitants de la zone torride.

» Les trois phases de la réhabilitation des femmes correspondent d'une manière encore plus intime aux mystères les plus hauts. En concourant, avec l'homme, à la propagation de la vérité, elles sont unies au Verbe divin, lumière de toute intelligence. Elles participent à l'Esprit consolateur, à l'Esprit d'amour, par la charité avec

Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te
(S. Jean, xvii, 21).

laquelle elles s'emparent du sublime monopole de toutes les souffrances à soulager ; et le haut degré de puissance et de liberté qui caractérise leur assumption terrestre, est un don du Père, de qui toute puissance émane dans le ciel et sur la terre. C'est ainsi que le Christianisme forme, avec les ruines de l'état primitif brisé par le péché, une nouvelle Ève, et, quoique sa régénération radicale ne s'accomplisse pas en ce monde, il lui rend déjà quelque chose de l'Éden évanoui.

» Cette réhabilitation, que des liens étroits rattachent, comme nous l'avons vu, au culte de la Vierge, fut menacée, dans les premiers siècles du Christianisme, par ces sectes qui disputèrent à Marie son titre de *Mère de Dieu*. Un concile universel s'assembla pour le lui conserver. Si la question, agitée alors, tenait, sous le rapport le plus fondamental, au mystère de l'Incarnation du Verbe, elle tenait aussi, sous un rapport subordonné, au miracle social de la condition des femmes chrétiennes. Le caractère divin, dont le Christianisme a marqué leur front, se fût obscurci le jour où le nom de la *Mère de Dieu* eût été effacé du symbole : *l'Etoile du matin* n'aurait pu s'éclipser sans projeter à jamais une ombre fatale sur leur destinée.

» Leur sort courut de grands dangers dans le moyen âge, à l'époque des Croisades. L'Europe armée, qui partait pour l'Asie, allait y assister au spectacle des mœurs musulmanes et de la religion

des sens. Il était à craindre qu'elle ne fût vaincue par elles, même au sein de ses victoires. Elle pouvait en rapporter d'étranges idées et des tentations inconnues et menaçantes. Ce fut précisément à cette époque que la dévotion à la Vierge se ranima avec une nouvelle ferveur, il y eut en cela un fait clairement providentiel. Le grand homme de ce siècle, celui dont la voix tonnante précipitait les populations vers la Syrie, trouva des accents d'une inexprimable douceur pour célébrer Marie, et des milliers d'âmes répondirent à la parole persuasive, on pourrait dire aux chants mystiques de S. Bernard, comme si une lumière supérieure lui eût révélé qu'au moment où la chrétienté allait se trouver exposée à la fascination du vieux serpent oriental, il fallait en toute hâte réveiller l'enthousiasme pour la Vierge divine qui l'a terrassé, et opposer à l'impure séduction la chaste magie de son culte.

De nos jours, il a été prononcé à l'oreille des femmes quelques-uns de ces mots qu'Eve entendit, lorsque Satan lui jura qu'elle était *la femme libre*¹. On leur a dit que la science du bien et du mal allait enfin leur être révélée, que l'imitation des brutes renfermait pour elles le secret de se transformer en dieux. On leur a promis, dans un Eden futur, une apo théose infernale. Ces

¹ Parole du *Saint-Simonisme*.

coupables extravagances n'ont pas exercé une grande puissance de séduction. Les femmes ont compris les premières où cela menait. Elles ont compris, avec cette intelligence du cœur, qui devance les procédés moins rapides du raisonnement, que tout progrès réel n'est possible que dans la route tracée par le Christianisme ; que leur avenir, s'il s'égarait loin de cette route, ne serait qu'une marche rétrograde, non pas seulement vers les mœurs païennes, mais vers quelque chose de pis ; qu'il n'y a pour elles que déception, servitude, chute, hors des mystères à la fois sévères et doux qui leur donnent Marie pour mère.

» O Marie ! ces lignes que je viens d'écrire le jour de votre *Conception Immaculée*, je vous les offre, et pourtant je vous prie de me les pardonner ! Je sens que votre culte renferme des merveilles plus divines que celles que ma plume grossière a voulu retracer. Je n'ai contemplé que le côté inférieur, les effets terrestres de ce culte ; mais son côté suprême, celui qui touche aux secrets du ciel, je l'ai laissé dans l'ombre de mon ignorance. O Mère des hommes ! vous êtes, suivant un langage antique et saint, la fille aînée du Créateur, dont le front se cache au-dessus des astres, tandis que les franges de sa robe sont traînantes sur la terre. A ceux dont le regard est plus pur que le mien, à eux d'interpréter les douze étoiles dont votre tête est couronnée. Mais

moi, narrateur bien faible de vos plus humbles grandeurs, j'ai seulement essayé de dire comment les filles d'Eve, en touchant le bord de votre vêtement mystérieux, ressentent une émanation de ces parfums dont parle l'Épouse dans le Cantique des cantiques. D'autres le diront bien mieux que moi, car la harpe de Sion leur sera rendue pour qu'ils le disent, et le moment approche où la poésie chrétienne, dans la ferveur de sa résurrection, racontera de vous des choses que n'ont point racontées ni les vitraux de nos vieilles cathédrales, ni les vierges de Raphaël, ni les accords de Pergolèze. Cette grande fête poétique se prépare, et les apprêts en sont visibles. Le Paganisme, qui semblait être éternel dans les arts, en a été chassé par le génie. Le faux jardin des Hespérides, avec ses pommes d'or, ne nous cache plus le Paradis terrestre. Nous savons quelle espérance immortelle était voilée sous le mythe de Pandore, et dans les nuages, où s'enfonce enfin le fabuleux Olympe, on voit reparaître glorieusement les cimes du Calvaire et du Thabor¹.

» Donc, ô Marie pleine de grâce ! votre place est

¹ Mgr Gerbet fait allusion ici aux premières inspirations du *romantisme* qui commença par répudier les fables païennes. Mais on sait comment le romantisme a dégénéré depuis, et comment sous l'action de l'enseignement classique le Paganisme menace de remplacer le Christianisme. A. B.

prête ; elle est haute et belle ! Comme l'impudique Vénus régna sur la poésie des sens, vous monterez sur le trône de la poésie spiritualisée. Elle chante, cette poésie, les mystères de la vie et de la mort, l'antique douleur et les joies futures, et vous avez le secret de ces choses et de leur harmonie intime, ô Mère de douleur et de bénédiction ! L'encens est pur, et belles sont les fleurs que la main des vierges effeuille sur le pavé de vos chapelles ; mais la voix de toute l'âme, mais la sainte poésie qui se sent à l'étroit sur cette terre, qui a le pressentiment d'un monde plus beau, qui veut respirer l'infini, qui renferme au fond de tous ces chants une prière cachée, monte plus haut que le parfum des fleurs et de l'encens. Elle arrive jusque là où vous êtes, là d'où vous voyez sous vos pieds les étoiles germer, comme des fleurs de lumière, dans les champs illimités de l'espace, et la création se balancer comme un encensoir éternel. »

PH. GERBET.

Thieux, 6 décembre 1844.

Nous ajoutons ici une prière à la Vierge écrite de la main de Mgr Gerbet et que nous trouvons dans une feuille volante afin qu'elle ne périsse pas.

A la Sainte Vierge.

(S. BERNARD.)

Bienheureuse Vierge, que ceux-là passent sous silence votre miséricorde, qui se souviendront de n'avoir pas été assistés par vous lorsqu'ils vous ont invoquée dans leurs nécessités. Nous vous félicitons de vos autres vertus; mais, pour celle-là, nous nous en félicitons nous-mêmes. Oui, notre misère peut recourir à cette miséricorde avec une entière confiance. Dans votre tendre compassion pour nous, ô Vierge bénie, faites éclater partout la grâce que vous avez reçue de Dieu, et obtenez, par vos prières, pour les pécheurs le pardon, pour les âmes malades les remèdes qui les guériront, pour les cœurs faibles la force et le courage, pour ceux qui sont en danger le secours dont ils ont besoin, et pour les justes la délivrance à laquelle ils aspirent. Ainsi soit-il.

APPENDICE V.

(Tome I, p. 161, in-8°; p. 167, in-12.)

Mgr Gerbet indique ici qu'il voulait donner dans l'*Appendice* les textes qui prouvent *que le corps de S. Pierre a été inhumé au Vatican*. Nous croyons qu'on ne trouve nulle part des textes plus explicites et plus nombreux que ceux que le savant Aringhi a insérés dans sa *Roma Subterranea*, voilà pourquoi nous reproduisons sa dissertation en la traduisant en français. Les lecteurs de l'*Esquisse* y apprendront à peu près tout ce que l'on sait sur l'inhumation du saint Apôtre.

ROMA SUBTERRANEA

L. II, CHAP. V. — **Du lieu du martyr et de la sépulture du bienheureux apôtre Pierre.**

I. — Les écrivains ne sont pas d'accord sur le lieu certain et précis où S. Pierre consumma

son glorieux martyr par le supplice de la croix. Nous avons cru nécessaire d'examiner et de soumettre au jugement du prudent lecteur chacune de ces opinions diverses qui se contredisent, opinions exposées dans les *Monuments sacrés des sept églises*, que Severanus¹ a fait paraître, ouvrage souvent cité par nous dans ce volume, et qui ont été également relatés par Bosio.

II. — Il y en a donc qui pensent que le martyr de S. Pierre eut lieu au haut du *Janicule*, là même où existe actuellement une église du même apôtre vulgairement dite *in monte aureo*. et au milieu du cloître du monastère, qui est contigu, où l'on voit un édicule de forme parfaitement ronde et d'une merveilleuse structure, érigé en son honneur par Philippe II, Roi d'Espagne ; c'est à cet endroit même qu'ils soutiennent que la croix du bienheureux apôtre fut plantée. Les défenseurs de ce sentiment font surtout valoir cet argument, que, dans la description du martyr, on lit, que « Pierre fut » attaché à la croix près de la Naumachie. » Mais les écrivains des antiquités romaines placent la Naumachie dans les quartiers au-delà du Tibre au pied du Janicule. Les mêmes invoquent encore la tradition en leur faveur, et ils

¹ *Memorie sagre delle sette Chiese di Roma, e di altri luoghi che si trovano per le strade di esse.* In-8°, Roma 1630.

disent que c'est ce glorieux souvenir qui a inspiré à tout le peuple romain ce sentiment de respect et de religieuse vénération qui se manifeste encore aujourd'hui. En outre, pour corroborer encore d'avantage leur assertion, ils parlent d'une révélation d'*Amadei*, personnage très-estimé de son temps à cause de la sainteté de sa vie, car ils disent que c'est de Dieu lui-même qu'il a appris que la sus-dite colline avait été illustrée par le martyre de l'apôtre Pierre.

III. — D'autres défendent une opinion contraire et soutiennent opiniâtrément que le B. Apôtre a été crucifié au même endroit du *Vatican*, où il fut ensuite enseveli par la main pieuse des fidèles, et où l'on voit encore la Basilique construite sous son nom si célèbre dans le monde entier. Et quoique, sur cette matière sujette à dispute et qui souffre la controverse, les uns et les autres aient en leur faveur des écrivains estimés sur l'autorité desquels ils s'appuient, et que nous n'ayons pas le dessein de rien établir ou définir de certain là-dessus, toutefois nous croirions faire la plus grande injure à la gloire et à la dignité de la *montagne du Vatican*, dont il s'agit présentement, et diminuer considérablement la sainteté de ce lieu, si nous n'exposions les nombreuses raisons qu'ils présentent, et à notre avis plus

solides, plus propres à convaincre sur ce point et qui facilitent la tâche de l'écrivain. S'il faut nous en tenir à la tradition, certes, c'est une tradition bien plus ancienne; admise presque par tous jusqu'à notre époque, constamment, dans le cours de tant de siècles et qui s'est accrue de jour en jour par un consentement plus général savoir : « Que Pierre a été autrefois attaché au » bois de la croix et inhumé sur le Vatican, où » l'on voit maintenant se dresser l'Eglise qui » porte son nom. »

Car là, comme le dit Julius Herculanius ¹, existait un lieu qui, d'après l'opinion commune de tous transmise jusqu'aux descendants, était ouvertement désigné comme celui du crucifiement du B. Pierre, et qui, sous ce titre, était en très-grande vénération parmi les fidèles. Pour ce qui concerne l'argument que font valoir en leur faveur certains écrivains, tiré de la Naumachie placée sous le Janicule, il est vrai qu'il y a eu celle que César fit construire près de ses jardins vers le Tibre; cependant il ne suit pas de là qu'il n'y en ait pas eu également une autre sous le Vatican puisqu'il en existait anciennement à Rome cinq à six, au témoignage de Publius Victor ², et que les livres des antiquités pro-

¹ *De memoria S. Petri.*

² Publius Victor : *Naumachiæ V, alias VII; de regionibus*

fanés nous apprennent qu'il en a existé plusieurs construites par divers personnages et qu'on y a livré fréquemment des batailles navales en présence du peuple. Les mêmes archéologues, *Andreas Fulvius* ¹, *Marlianus* ², *L. Faunus* ³ et autres très-certainement placent au Vatican une Naumachie, dont Anastase fait mention en plusieurs endroits ⁴. Le Pape Paschal en parle aussi dans ses lettres où l'hospice de S. Pérégrin est formellement appelé « dans la Naumachie » ⁵. Il est avéré qu'il a existé autrefois sous la colline même du Vatican et près de l'église de S. Pierre, où de notre temps l'on voit encore la très-petite église du même S. Pérégrin. Ajoutez à cela que dans les archives de la même Basilique l'on conserve plusieurs diplômes d'après lesquels le lecteur peut assez clairement conjecturer que toute cette plaine qui s'étend au pied de la colline

Urbis, dans *Reipub. romanæ comment.* d'On. Panvinus, p. 268, in-8°, Paris, 1588.

¹ And. Fulvius, *de Urbis Romæ antiquitatibus* l. III, c. 29, Romæ, 1513, in-4°.

² J. Barth. Marlianus, *Topographia antiquæ Romæ*, l. VII, c. 10, Romæ 1534, in-8°.

³ L. Faunus, *Monumenta antiqua*, l. V, c. 9, Venet. 1546. In-8°.

⁴ Anastase le Bibliothécaire. *Hist. de Vitis pontificum Rom.*; dans *Pat. lat.*, t. 128, p. 1266.

⁵ Paschalis papæ, *Epist.*, dans *Pat. lat.*, t. 102, p. 1081.

s'appelait « à la *Naumachie*. » On lit positivement dans les *actes* ¹ mêmes du martyr Sébastien, au sujet de Zoë, femme d'une sainteté remarquable, que tandis qu'elle priait au tombeau du B. Pierre, les païens furieux se précipitèrent sur elle et la conduisirent sur le champ vers le préfet de la *région de la Naumachie*.

IV. — Il est donc évident pour ceux qui liront ceci, que dans les temps anciens il a existé une Naumachie, comme il est permis de le penser, près du tombeau du B. Apôtre, que les historiens du même martyr ont très-certainement voulu désigner, et non une autre qui était située dans le quartier au-delà du Tibre ; et ce qui vient rendre cette conviction encore plus forte, c'est que dans les actes du B. Apôtre qui sont répandus sous le nom de *Lin*, non-seulement il est dit que Pierre fut crucifié près de la Naumachie ; mais aussi près de l'obélisque de Néron. En effet, voici ce qu'on y lit : « Enfin une foule très-considérable » arriva avec l'apôtre et les appariteurs vers le » lieu qui est appelé la Naumachie, près de » l'obélisque de Néron sur la montagne ². » Comment pourrait-on rapporter ces paroles à la Naumachie existant sous le Janicule, qui est si éloigné de cet obélisque ?

¹ *Acta S. Sebastiani, martyris*, dans les Bollandistes.

² *Acta Lini papæ*, dans *ibid.*

Ce qui donne un nouveau caractère d'évidence à ce que nous avançons, c'est un livre *Sur la Passion du B. Pierre*, écrit en caractères grecs, conservé dans la bibliothèque Vaticane où on lit ces paroles traduites exactement du texte grec en français. « Pierre est conduit vers cette partie » de la montagne du Vatican qui a au-dessus un » arbre, un térébinthe, et au-dessous dans la » plaine qui s'étend à ses pieds une Naumachie. » Et aussitôt au sujet du tombeau du même apôtre l'auteur du livre ajoute : — « Ils enlevèrent » secrètement le corps de S. Pierre et le dépo- » sèrent sous le térébinthe près de la Nauma- » chie, dans un endroit qu'on appelle Vati- » can¹. »

Ces paroles démontrent d'une manière très-claire que le même lieu du crucifiement et de la sépulture est décrit et désigné, puisque d'abord il est dit que Pierre a été attaché au gibet sur la montagne où était un térébinthe, et qu'ensuite on ajoute qu'il fut inhumé dans le même endroit sous un térébinthe. C'est ce que désigne et indique avec évidence Damase, qui dit que S. Pierre fut enseveli près du lieu où il fut crucifié, savoir, près du palais de Néron sur le Vatican, près de la voie triomphale².

¹ Liber de passione Petri, ex Biblioth. Vaticana.

² Damasus, papa; dans *Pat. lat.* t. XIII?

V. — Voici encore une preuve qui, à mes yeux, paraît être très-convaincante : c'est que, chez les Romains, c'était un ancien usage que les hommes coupables et criminels fussent exécutés hors des murs de la ville. Or, le Janicule, déjà depuis Ancus Martius, 4^e roi de Rome, renfermé dans un verger, avait été réuni à la ville, comme l'attestent Pline ¹, Strabon ², Eutrope ³ et plusieurs autres. C'est pourquoi, d'après cette mémorable coutume des Romains, il n'est pas vraisemblable que S. Pierre ait été crucifié sur le Janicule, qui autrefois faisait partie de la ville, mais bien plutôt sur le Vatican, dont il s'agit ici, car alors il était hors des murs, et séparé de la ville par un très-grand intervalle.

C'est pourquoi Pierre Comestor, dans son *Histoire scolastique*, s'efforçant de décrire et de faire en quelque sorte toucher avec le doigt, d'après quelques indices certains, le lieu du martyre du B. Apôtre, dit en termes formels, non-seulement que S. Pierre a été attaché au gibet de la croix sur le Vatican et hors de la ville, mais à cet en-

¹ Pline, *Hist. nat.*, III, 9, n. 16.

² Strabon, *Geographica.*, l. v, p. 358 ; in fol. Amst. 1707.

³ Civitati adjecit et Janiculum (Eutrope, *Ancus Martius*, l. I, c. 5).

droit spécialement où existaient anciennement des fabriques de poteries que l'on y voit encore de nos jours, comme nous l'avons démontré plus haut ! — « Mais Pierre, dit Comestor, » fut crucifié sur le Vatican, savoir dans le quartier qui est hors de la ville où l'on confectionne des urnes pour le vin¹. »

Ajoutez à cela que Néron, comme le plus cruel des hommes, désirait de toute l'ardeur de son âme arroser du sang innocent des chrétiens ses jardins du Vatican et le cirque en montrant au peuple de nouveaux spectacles d'une cruauté sans exemple, et rendre ce lieu insigne et mémorable pour attester à la postérité un forfait nouveau et inouï. Pour nous, qui considérons les choses de plus haut, il nous paraît croyable que ce tyran a voulu rendre célèbre cette colline de Vatican afin que rien ne manquât à sa barbarie et à la gloire du nom chrétien et y verser le sang de Pierre, le grand-prêtre, parce qu'il n'ignorait pas que le peuple chrétien, comme nous l'avons dit, avait coutume de se rendre continuellement sur cette même colline pour y être instruit par le Prince des Apôtres des vérités saintes de la foi et de la loi du Christ.

¹ Petrus vero crucifixus in Vaticano, in vico scilicet, qui est extra civitatem ubi fiebant dolia (Pet. Comestor, *Hist. Eccl.*, c. 123; *Pat. lat.*, t. 198, p. 1722).

VI. — Nous avons encore pour preuve du même sentiment une très-ancienne tradition, appuyée sur le témoignage de quelques écrivains d'après lesquels la Croix sur laquelle le B. Pierre fut cloué par ordre de Néron, aurait été élevée *entre deux bornes* ; or, personne n'ignore sans doute qu'autrefois il a existé des bornes même dans les cirques. Mais si par bornes à cet endroit il faut entendre des *pyramides sépulcrales*, surtout puisque dans certaines peintures et sépultures très-anciennes nous voyons le Crucifiement de S. Pierre représenté au milieu de semblables pyramides, nous savons d'une manière certaine qu'il en a existé deux sur cette partie du Vatican : une qui était dite de *Scipion l'Africain*, dont parle Acron, interprète d'Horace ¹, et l'autre non loin d'elle, que le peuple romain appelait le *Souvenir de Romulus*, dont fait mention le Pape Léon IX dans le diplôme par lequel il confirme par son autorité apostolique les privilèges de la basilique du Vatican, ainsi que *Cencius Camerarius* qui établit la même pyramide dans la Naumachie, *Benoît* chanoine qui la place

¹ Devicta Carthagine virtute Scipionis Africani, cum Afri adversus Romam denuo rebellarent, consulto oraculo, responsum est, ut sepulchrum Scipioni fieret, quod Carthaginem respiceret. Tunc levati cineres ejus sunt, pyramide in Vaticano constituta, et humati in sepulchro ejus in porta Carthaginem respiciente (Acron, in Horatii *odem*, 9, l. III).

près du portique de la même église, et Jacques Cajetan, card. diacre de Saint-Georges, dans l'*opus-cule* qu'il fit paraître sur l'année du Jubilé.

Il a très-bien pu arriver que le B. apôtre du Christ ait été crucifié par la main des bourreaux entre ces *bornes* dont nous venons de parler, ou plus probablement entre d'autres de ce genre, dont le souvenir n'est pas parvenu jusqu'à nous et qui étaient parfaitement connues des anciens; car parmi les marques honorifiques qui ont illustré le Vatican, ce genre de gloire ne lui a pas manqué, comme peut le conjecturer le docte lecteur d'après ce que nous avons déjà dit.

VII. — Mais, en vérité, nous regardons comme insoutenable l'opinion de ceux qui affirment opiniâtrément que c'est sur le *Janicule* que le Prince des apôtres a consommé son martyre et qui, pour nous faire en quelque sorte toucher du doigt le lieu consacré par cette mort glorieuse, le placent entre ces deux bornes dont l'une serait celle dont nous avons constaté l'existence près du môle d'Adrien, et l'autre, la pyramide de Cestius, qui est située vers la triple porte que l'on appelle aujourd'hui de Saint-Paul, lesquelles sont cependant distantes l'une de l'autre au moins de deux mille pas.

VIII. — Nous trouvons aussi moins probable le sentiment de ceux qui assignent pour une de ces bornes, soit le môle d'Adrien, soit plutôt

l'obélisque du Vatican, et pour l'autre, afin de tout coordonner parfaitement, désignant la même pyramide de Cestius. Nous sommes peu disposés à embrasser l'opinion de *Blondi* qui, tâchant de placer la mort de Pierre sur la croix entre deux bornes, soutient que la croix fut plantée à l'endroit où se trouvait autrefois l'église de *Sainte-Marie* dite vulgairement *Transpontina*. La raison qui le porte à l'affirmer, c'est que ce lieu est mitoyen entre la pyramide que nous avons dit être attribuée à Scipion l'Africain, et le môle d'Adrien, lequel cependant ne présente aucune forme de borne, et qui n'avait pas été encore construit à cette époque. C'est pourquoi, comme nous l'avons dit en commençant cette dissertation, nous ne voulons rien définir de certain touchant l'une et l'autre opinion, mais soumettre au lecteur judicieux les raisons de part et d'autre, et le laisser juger lui-même quelle est celle qui lui paraît plus probable et mieux s'adapter au récit dans toutes ses circonstances. Qu'il nous suffise de savoir, ce qui est le but essentiel que nous nous sommes proposé, que presque tous tiennent pour certain et avéré que le lieu où le B. Apôtre a été d'abord inhumé est la colline du Vatican, et qu'à cause de son glorieux sépulcre le cimetière situé sur cette même colline a reçu l'éclat de son nom et le culte de vénération qu'on lui rend dans le monde entier; ce que

nous avons déjà prouvé par des arguments si forts et des raisons si convaincantes que, comme nous le croyons, personne ne peut le révoquer en doute.

Cependant nous pensons que nous ne devons pas ici passer sous silence le témoignage respectable de S. *Isidore* d'Espagne, qui désigne assez clairement et assez distinctement le lieu du tombeau du même Apôtre, quand il dit qu'il a été enterré vers l'orient à la 3^e pierre milliaire de la ville. Or il faut entendre, pour éviter toute erreur, que les milliaires étaient comptés à partir de la colonne qui fut autrefois érigée sur le forum de Rome. Voici les paroles de S. *Isidore* : « S. » Pierre a été inhumé à Rome dans le Vatican » près de la voie triomphale, à la troisième pierre » de la Ville, vers l'orient ¹. »

IX. — Et dans les *Actes* des apôtres Pierre et Paul, d'après un manuscrit, codex de Latran, on lit ceci : — « Et disant cela S. Pierre rendit » l'esprit. Aussitôt apparurent en cet endroit des » hommes saints, que personne n'avait vus auparavant, ni ne put voir ensuite. Car ceux-ci » disaient qu'ils étaient venus de Jérusalem à » cause de lui, et eux-mêmes, avec Marcellus, » homme illustre qui avait cru et, abandonnant

¹ S. Petrus sepultus Romæ in Vaticano secus viam triumphalem, tertio lapide ab Urbe, ad Orientalem plagam (*Isidorus, de ortu et obitu patrum*, c. 68; *Pal. lat.*, t. 83, p. 149).

» Simon, avait suivi Pierre, enlevèrent son corps
 » clandestinement et le placèrent vers un téré-
 » binthe près de la Naumachie, dans un endroit
 » qui est appelé Vatican¹. » Or nous croyons d'une
 manière certaine que ce *Marcellus*, que la tradi-
 tion nous montre avoir donné la sépulture au
 corps du B. Pierre, puisqu'il est qualifié d'hom-
 me illustre, n'est autre que celui que les *Actes de*
S. Martial appellent un personnage consulaire qui
 avait reçu dans sa maison le B. Pierre et Martial,
 hospitalité qui le fit qualifier d'illustre.

X. — Mais Eusèbe nous fournit un argument
 très-fort et irréfutable, lorsqu'il écrit que c'était
 un sentiment généralement adopté, même de son
 temps, que le cimetière situé sur le Vatican tirait
 son surnom et son appellation du Prince des apô-
 tres, et qu'en outre il était désigné sous le nom
 « *de cimetière de Pierre,* » comme un autre
 placé sur la voie d'Ostie portait le nom de S. Paul.
 Mais comme Rufin a largement paraphrasé, selon
 son habitude, les paroles d'Eusèbe, et comme un

¹ Et hoc dicens S. Petrus emisit spiritum. Statim appa-
 ruerunt ibi viri sancti, quos nemo umquam viderat antea, nec
 postea videre potuit. Isti enim dicebant se propter ipsum de
 Hierosolymis advenisse. Et ipsi, una cum Marcello illustri
 viro, qui crediderat et, relinquens Simonem, Petrum secutus
 fuerat, abstulerunt corpus ejus occulte, et posuerunt eum ad
 Terebinthum, juxta Naumachiam, in locum, qui appellatur
 Vaticanus (*Codex manusc. Laleranensis*).

interprète anglais par la redondance des mots a plutôt obscurci qu'exposé ces choses, nous plaçons fidèlement sous les yeux du lecteur le texte lui-même dans toute sa simplicité : — « La tradition porte que Paul fut décapité à Rome et Pierre crucifié sous le même règne de Néron, et ce qui confirme l'événement, c'est que là même jusqu'à présent les cimetières portent le surnom de Pierre et de Paul ¹. » Et il ajoute aussitôt à ces paroles le témoignage constant de Caius, auteur très-ancien, au sujet de ce tombeau du Vatican, qu'il exprime en ces termes : « — Et de plus, Caius affirme ceci touchant les lieux où les tabernacles sacrés des mêmes apôtres ont été déposés : — « Je puis vous montrer les trophées des apôtres ; car si vous voulez aller au Vatican ou sur la voie d'Ostie vous trouverez les trophées de ceux qui ont fondé cette église ². »

¹ Eusèbe, *Hist. Eccl.*, l. II, c. 25; *Pat. gr.*, t. XX, p. 208 et 209.

² Aux autorités citées par Aringhi, nous croyons devoir ajouter celle d'un auteur très-ancien, S. Grégoire de Tours. C'est, d'après ce dernier, dans un vieux temple du Vatican que S. Pierre aurait été inhumé, et les 96 magnifiques colonnes, qui décorent la basilique de S. Pierre à Rome, auraient orné jadis l'ancien temple. Voici ses paroles : *Sepultus est (S. Petrus) in templo, quod vocitabatur antiquitus Vaticanum quatuor ordines columnarum valde admirabilium, numero nonaginta sex, habens.* (Greg. Turon. *De gloria martyrum*, l. I, c. 28; *Pat. lat.*, t. 71, p. 728). (*Note du traducteur.*)

XI.— Il reste démontré avec la plus grande évidence que tout ce que nous avons dit jusqu'ici, en donnant nos preuves, et en nous appuyant sur l'autorité des historiens, que le B. Apôtre Pierre fut enseveli par la main pieuse des fidèles, après avoir reçu la couronne du martyr, dans le lieu même où l'on voit s'élever aujourd'hui sa sacro-sainte Basilique que vénère le monde entier. Pour ce qui concerne le Tombeau où le corps sacré fut déposé nous en avons certainement une idée juste et exacte, d'après certaines peintures très-antiques qui étaient restées jusqu'à nos jours sur le fronton du portique de l'ancienne Basilique, où tout était retracé, et qui représentaient admirablement cette cérémonie. Car elles offraient le coffre de pierre dans lequel, après avoir reçu la couronne du martyr, le digne apôtre du Christ fut déposé par la main de ses pieux disciples. Pour conserver le souvenir de cette histoire et de ce tombeau, avant qu'elles fussent détruites en même temps que le portique, ces peintures furent copiées avec le plus grand soin par un pinceau habile qui les reproduisit dans leurs moindres détails laissés à la postérité. On en conserve une copie dans les archives de cette même Basilique, dont nous mettons une Gravure sous les yeux de nos lecteurs ¹.

¹ Voir dans le vol. d'Aringhi la grande planche, t: 1, p. 229.

XII. — Or ce coffre qui contenait le corps si vénérable du B. Apôtre fut placé avec le plus grand honneur dans une crypte de la montagne du Vatican à cet endroit même où, comme nous l'avons dit plus haut, les chrétiens assaillis par une horrible et sanglante tempête sous le règne de Néron, pour se mettre à l'abri de la persécution, avaient commencé à construire peu auparavant un cimetière qui leur servait de retraite. Mais peu après ce premier sépulcre du prince des apôtres, ce même tombeau fut augmenté et orné par de nouvelles constructions, par le Pontife Anaclet, tandis qu'il ne remplissait encore dans l'Eglise que les fonctions de prêtre, comme paraissent l'indiquer très-clairement les paroles d'Anastase qui dit : « Il construisit le monument » commémoratif du B. Pierre (*Memoriam*), » lorsqu'il eut été ordonné prêtre par le B. » Pierre¹. »

XIII. — Mais quelques-uns ont pensé que cet édifice qui fut construit par Anaclet près du très-célèbre tombeau du B. Pierre n'était qu'une très-petite église, selon que le comportaient les circonstances du temps, d'autres même, un simple oratoire, quoique d'autres n'aient pas hésité

¹ Memoriam B. Petri construxit, cum presbyter a B. Petro ordinatus fuisset (Anast. *Anacletus*; dans *Pat. lat.*, t. 127, p. 1115.

à affirmer que cette première partie du même cimetière avait été bâtie, afin qu'elle fût regardée comme une sorte de tombeau particulier du Prince des Apôtres pour être constamment vénérée par la piété des fidèles, et qu'elle servit tout à la fois d'église et d'oratoire aux chrétiens qui s'y cachaient pour fuir la persécution ; nous embrassons volontiers leur sentiment qui nous paraît très-raisonnable et fondé.

Car, comme le Vatican, surtout dans ce temps-là, était rempli d'une grande multitude d'hommes à cause des jeux et des spectacles qu'on avait coutume de donner dans le cirque ou la naumachie, Néron se faisait un plaisir d'y assister ; et ce prince pervers et libertin, se mêlant parmi la foule, s'y livrait sans pudeur à toutes sortes d'orgies et de débauches, et s'y rendait avec empressement pour jouir du plaisir barbare de voir les Chrétiens innocents tourmentés par des supplices nouveaux et recherchés, inconnus aux tyrans les plus cruels du paganisme. Certainement, les fidèles ne pouvaient choisir autour de cette colline un lieu qui n'aurait pas été exempt de crainte et de péril, pour y construire une église et s'y rendre selon leur coutume pour célébrer les saints mystères. Les chrétiens étaient recherchés comme des hommes adonnés à une superstition nouvelle et détestable, coupables de tous les forfaits et des crimes

les plus odieux, ils ont dû par conséquent s'empresser de chercher le plus promptement possible les retraites les plus cachées, les cavernes les plus profondes et s'enfoncer dans les entrailles mêmes de la colline.

Mais, dans la suite, après la mort de Néron, la violence de cette cruelle persécution s'étant apaisée, nous pensons, — ce qu'on peut croire sans peine — que les fidèles ont pu construire sans difficulté un édifice au-dessus du sol. En effet, ceux qui sont versés dans la connaissance de l'histoire de l'Eglise savent très-bien que, sous divers empereurs, tandis que le polythéisme était encore florissant, on a érigé et bâti des églises *A Dieu très-bon et très-grand*, D. O. M., en l'honneur des saints. Ce culte de pieuse vénération et de respect religieux a été sans doute rendu par les fidèles, comme il nous est permis de le croire, à Pierre le chef visible de toute l'Eglise et le Prince des Apôtres, qui y avait plus de droit, à ce double titre, qu'aucun autre Saint.

XIV. — Et ce qui paraît corroborer merveilleusement notre conjecture et notre thèse, c'est que, même tandis que la persécution païenne sévissait avec fureur contre les pieux fidèles du Christ, les vieux chrétiens de la primitive Eglise, comptant

Hic ædificavit Platoniam, ubi corpora apostolorum jacuerunt, id est beatri Petri et Pauli, quam et versibus ornavit (Anastase. *Damasus*, dans *Pat. lat.*, t. 128, p. 73).

pour rien les dangers et les fatigues d'un long voyage, accouraient des contrées les plus lointaines vers ce lieu si saint pour visiter et vénérer le tombeau du B. Apôtre. D'où il est permis de conclure que, selon toute vraisemblance, là existait alors un monument de la vraie religion apparent, au-dessus du sol et facile à être connu de ceux qui le visitaient. Et peut-être était-il suffisamment désigné et connu aux yeux de tous ceux qui professaient la même religion, parce qu'il se trouvait sur un terrain appartenant à quelque chrétien. Mais incontestablement, parmi les écrivains ecclésiastiques, dont je ne veux pas ici citer les textes, le témoignage d'un historien d'une haute antiquité, Caius, qui vivait sous le Pontificat de Zéphirin et sous les règnes de Sévère et de Caracalla, confirme notre sentiment. Car voici ce qu'il écrit dans un discours composé *pour la défense de la foi contre l'hérétique Proculus*, discours remarquable par sa lucidité, où il nous fait toucher, pour ainsi dire, avec la main les glorieux sépulcres des Apôtres, qu'il désigne par le titre plus noble de trophées : — « Je puis vous » montrer les trophées des Apôtres ; car s'il vous » plaît de vous diriger vers le Vatican ou vous » rendre sur la voie dite d'Ostie, vous trouverez » les trophées de ceux qui ont fondé cette église » par leur parole et par leur vertu ¹. »

¹ Texte déjà cité par Eusèbe, ci-dessus, p. 276.

C'est ainsi que s'exprime cet auteur.

XV. — Quelques-uns pensent que l'endroit où était le tombeau du B. Apôtre dont nous parlons fut bouleversé dans la suite du temps sous Héliogabale (217-222), surtout à l'époque où cet empereur, comme le raconte Lampride¹, élargit le terrain afin que les quadriges d'éléphants pussent passer commodément et sans aucun obstacle, et eut l'impiété de renverser et de détruire les nombreux tombeaux qui existaient sur le Vatican. Ils ajoutent en outre que, lors de cette démolition, les chrétiens, pour conserver intact, et sans être violé au milieu des ruines, le corps du B. Pierre, le transportèrent, en même temps que celui du B. Paul, dans les Catacombes. Mais nous parlerons plus longuement de cela, dans son lieu, lorsque nous traiterons des Catacombes à propos de la description du cimetière Saint-Callixte.

XVI. — Or, tous les auteurs s'accordent à dire que le corps du B. Pierre fut de nouveau retiré de cet endroit, et fut remplacé par le pape Corneille (251-252) à l'ancien endroit du cimetière du Vatican, où dans la suite les saints papes, qui se succédèrent dans le Pontificat, furent inhumés avec un pareil honneur. C'est ce qu'assure Anastase dans l'histoire qu'il écrivit des actes de ce même Corneille, lorsqu'il dit : — « Le B. évêque

Et elephatorum quatuor quadrigas in Vaticano agitasse dirutis sepulchris quæ obsistebant (Lamp. *Heliog.*, c. 32).

» Corneille reçut le corps du B. apôtre Pierre, et
 » le plaça près du lieu où il fut crucifié entre
 » les corps des saints évêques dans le temple
 » d'Apollon, sur le *Mont d'or*, sur la partie du
 » Vatican où était le palais de Néron ¹. » — Dans
 la suite le même corps vénérable ne fut jamais
 enlevé de ce lieu, jusqu'au moment où, après l'in-
 signe victoire remportée sur Maxence, l'étendard
 victorieux de la croix ayant été arboré dans la
 ville de Rome, et le nom du Christ propagé dans
 tout l'univers, l'empereur Constantin le Grand fit
 construire avec la plus grande magnificence le
temple du Vatican, et après y avoir placé le
 tombeau du Prince des Apôtres, ce prince très-
 religieux eut soin de l'orner et de l'embellir avec
 une piété et une magnificence digne de Cons-
 tantin.

XVII. — Le concours perpétuel des peuples,
 l'antique rite des pèlerinages, la coutume assidue
 de visiter ce saint lieu, coutume qui n'a jamais
 été interrompue et a persévéré jusqu'à nos jours,
 sont une preuve éclatante du culte de respect et
 de pieuse vénération que les chrétiens ont tou-
 jours rendu à la colline du Vatican, et princi-

¹ B. vero Cornelius episcopus accepit corpus B. Petri apostoli, et posuit juxta locum, ubi crucifixus est, inter corpora sanctorum episcoporum, in templo Apollinis, in monte aureo, in Vaticano palatii Neroniani, vi kal. julii. (Anastasius, *S. Cornelius*; *Pat. lat.*, t. 127, p. 1354 et les notes).

palement à cette partie de la montagne où fut déposé le corps de S. Pierre. Et qu'il nous soit permis ici de rappeler ce que nous lisons dans le Bréviaire Romain, qui confirme notre témoignage : — « Parmi les lieux sacrés qui ont été » autrefois en vénération parmi les chrétiens, les » plus célèbres et les plus fréquentés furent ceux » où étaient les corps des martyrs ou quelque » vestige ou monument de leurs corps sacrés ; » et parmi ces lieux sanctifiés a toujours figuré » en première ligne l'insigne partie du Vatican, » qu'ils appelaient la *Confession de Saint-Pierre* ; » car c'était là que se rassemblaient les chrétiens » de toutes les contrées du monde, comme vers » la pierre de la foi, le fondement de l'Eglise, et » qu'ils vénéraient avec la plus grande religion et » la plus grande piété l'endroit consacré par le » sépulcre du Prince des Apôtres ¹. »

Nous avons cru devoir placer sous les yeux du lecteur ces documents puisés dans les annales de l'Eglise.

XVIII. — Mais puisque par hasard il a été ici question fort à propos de *la sacrée Confession des apôtres*, si quelqu'un veut avoir quelque connaissance de l'antiquité, si digne d'être étudiée, qu'il examine attentivement ce que *Cassiodore*

¹Bréviaire romain au 18 novembre.

écrit sur les Confessions des apôtres ; voici ses expressions qui sont très-claires.

« Nous possédons quelque chose des apôtres
 » qui leur est propre, si toutefois à cause de nos
 » péchés cette chose n'est rendue étrangère pour
 » nous, puisque Rome a eu le bonheur de mériter
 » d'avoir dans son domaine ces Confessions que
 » l'univers entier désire si ardemment de voir¹. »
 Telles sont les paroles de Cassiodore. Mais que faut-il entendre par ce mot de *Confession*, qui est employé si fréquemment ? Baronius a traité longuement et sagement la question dans ses *notes sur le Martyrologe romain*, où il s'exprime ainsi : — « La Confession chez nous est la
 » même chose que le Martyre chez les Grecs, quoi-
 » que le sens de ces expressions ne soit pas abso-
 » lument le même chez eux que chez nous : car
 » les Grecs appellent quelquefois du nom de
 » Martyre toute la Basilique dédiée aux martyrs,
 » comme on peut le voir dans les actes du con-
 » cile de Chalcédoine où il est souvent fait
 » mention du Martyre de sainte Euphémie, et
 » dans plusieurs auteurs très-fréquemment. D'a-
 » près la dernière loi *sur la violation des tom-*

¹ Tenemus aliquid sanctorum Apostolorum proprium, si peccatis dividantibus non reddatur alienum, quando Confessiones illas, quas videre universitas appetit, Roma felicior in suis sinibus habere promeruit (Cassiod. *Variarum*, l. xi, *Epist.* 2; *Pat. lat.*, t. 69, p. 828).

» *beaux* du code Théodosien, on appelle encore
 » Martyre le lieu où le martyr est inhumé. Non-
 » seulement on avait coutume de désigner sous
 » le nom de Martyre les églises érigées en leur
 » honneur, mais aussi bien d'autres. »

Mais le même Baronius ajoute :

« Les latins n'ont donc pas voulu quelquefois
 » entendre la Basilique par le nom de Confes-
 » sion, comme quelques-uns l'ont cru faussement
 » d'après ce canon, mais on trouve plutôt cette
 » expression employée, afin de signifier qu'on
 » comprenait par ce mot le lieu placé sous l'au-
 » tel principal où les reliques des saints martyrs
 » ou leurs corps tout entiers étaient déposés ; et
 » cela d'après l'ancien usage de l'Eglise et la tra-
 » dition apostolique, conformément à ce passage
 » de l'Apocalypse : — « J'ai vu sous l'autel les
 » âmes de ceux qui ont été tués à cause du Verbe
 » de Dieu et du témoignage qu'ils avaient rendu ¹. »
 » Il y a encore un grand nombre d'autres passages
 » sur le même sujet, que je passe sous silence
 » pour abrégé. C'est très-certainement dans ce
 » sens qu'il faut entendre les paroles, *lorsqu'il*
 » *priait auprès de la Confession du B. Paul*, c'est-
 » à-dire au lieu même où le corps sacré de Paul
 » était placé. Et Caius, ancien Théologien, cité par

¹ Vidi subtus altare animas interfectorum propter Verbum Dei, et propter testimonium quod habebant (Apoc. vi, 9).

» Eusèbe, appelle *Trophées des apôtres Pierre et Paul*¹ ce que nous nommons *Confessions*². »

Tels sont les passages de Baronius, favorables à notre sentiment. Nous pourrions en reproduire bien d'autres, — sur le mot de Confession si souvent répété dans les actes sacrés des martyrs. Mais parlons des monuments ultérieurs de la basilique du Vatican.

CHAPITRE. VI. — **La Basilique du Vatican est élevée par Constantin sur le cimetière, et le corps du bienheureux Pierre y est replacé.**

I. — Dieu très-bon et très grand, dont la nature est bonté, la volonté puissance, dont l'œuvre, comme dit S. Léon, est miséricorde³, » porté à la commisération et ému par les veilles et les jeûnes assidus que pratiquaient les fidèles dans le monde entier et surtout par les ardentes supplications qu'ils lui adressaient sur le tombeau du B. apôtre Pierre, comme un encens d'agréable odeur, résolut dans ses décrets éternels de mettre enfin un terme aux cruelles et sanglantes tempêtes des persécutions déchaînées contre l'Eglise et de

¹ Eusèbe, texte cité ci-dessus, p. 276.

² Baronius, *Notæ ad martyrol.*, au 5 juillet.

³ Cujus natura bonitas, cujus voluntas potentia, cujus opus misericordia (S. Leo, *de Nativi. Domini*, sermo 22; *Pat. lat.*, t. 54, p. 194).

prêter une oreille favorable aux prières de ses enfants, qui s'écriaient avec le roi Prophète : « Dieu nous a-t-il donc rejeté pour toujours ? ne se rendra-t-il point plus favorable ¹ ? » Il fait aussitôt jaillir miraculeusement la lumière du sein des ténèbres, et dessillant les yeux du fils de Constance et d'Hélène, de Constantin Auguste, fascinés malheureusement par le culte insensé des idoles et les erreurs de vaines superstitions, il fait briller à ses regards la lumière céleste, et après l'avoir purifié de toute souillure sur les fonts sacrés du Baptême, il l'établit le tuteur, le vengeur, le défenseur de l'Eglise, le protecteur de la foi, le fondateur de la paix et l'intrépide champion de sa religion immaculée dans tout l'univers.

C'est pourquoi, afin que la gloire du nom et du Sacerdoce chrétien se répandît et fût connue en tous lieux, il lui inspire à lui, le premier parmi les Empereurs, illustre par sa piété et son amour de la religion, la pensée d'élever en son honneur et celui des saints les temples les plus magnifiques et d'ordonner par une loi que d'autres en élèveraient également à son exemple. Ce pieux Empereur ne se contente pas d'ériger à la gloire du Dieu immortel plusieurs Basiliques avec la plus grande magnificence ; mais, afin que toutes les

¹ Numquid in æternum projiciet Deus, aut non apponet ut complacitior sit adhuc (*Psal.* LXXVI, 8) ?

nations et tous les peuples soumis à l'empire romain puissent satisfaire leur piété, il leur accorde la faculté et la liberté de construire des temples et des églises, honorant beaucoup plus Dieu en invitant tous les peuples de l'univers par un édit à lui rendre le culte qui lui est dû, qu'en construisant lui-même les temples et les basiliques de ses propres mains.

II. — Mais parmi les temples chrétiens que fonda le pieux Constantin, il faut surtout mentionner celui du « *Vatican*, » bâti le premier, avec une célérité merveilleuse, sur le tombeau même du Prince des apôtres dans lequel furent déposées et rangées par ordre les reliques des saints Pontifes et martyrs. Car le très-digne Empereur, le 8^e jour après son baptême, s'approchant de la Confession du B. Pierre dans l'attitude de suppliant, après avoir déposé le diadème impérial, s'être dépouillé de sa chlamyde royale, prosterné à terre, versant d'abondantes larmes, adressa au Très-Haut ses très-humbles prières; ensuite le premier de tous, il mit la main à l'œuvre de la construction de l'édifice sacré. Remplaçant le sceptre qu'il venait de déposer par le hoyau, il remplit en l'honneur des douze apôtres douze corbeilles de la terre qu'il avait creusée de ses propres mains dans les fondations, et cessant de se montrer empereur pour remplir le rôle de manœuvre, il ne rougit pas de les porter par dé-

votion sur ses propres épaules. plus glorieux et plus grand par cet acte d'humble piété que tous les monarques du monde. Voici comment tout cela est rapporté dans les actes du Pape S. Sylvestre.

« L'empereur Constantin s'avança, dépouillé
 » de ses vêtements blancs, entièrement pur et
 » sain, et s'approchant de la confession de l'Apôtre
 » Pierre, après avoir quitté le diadème qui cei-
 » gnait sa tête, se prosternant profondément la
 » face contre terre, il y répandit une si grande
 » abondance de larmes que tous ses vêtements
 » de pourpre en furent mouillés ; rappelant le
 » souvenir de la persécution des saints, il avoua
 » qu'il avait erré, qu'il avait péché, qu'il était
 » coupable, et il s'écriait avec de grands gémissé-
 » ments qu'il n'était pas digne de toucher le seuil
 » de ce tombeau sacré. Ensuite, il porta sur ses
 » épaules, en l'honneur des douze apôtres, douze
 » corbeilles pleines de terre de ce lieu même
 » où devaient être posés les fondements de la
 » nouvelle Basilique de l'Apôtre, etc. ¹. »

III. — Après l'avoir construite avec la plus grande magnificence, il ordonna que le vieux tombeau du B. Apôtre Pierre fût entouré d'airain de Chypre, fortifié et scellé de tous côtés, afin que ces restes sacrés et si vénérables ne pussent être

¹ *Manus. Vatic., S. Cæciliæ et Vallicense.*

enlevés, touchés et maniés par qui que ce soit à l'avenir sous aucun prétexte ; et il plaça dans le même sépulcre une Croix d'or d'une dimension entièrement égale à celle du corps ; il érigea par-dessus un Autel de pierre auquel il ajouta un Ciborium orné d'or et d'argent et de pierres précieuses, et il offrit à ce sujet plusieurs dons considérables et de très-amples revenus. Il ne se montra pas moins magnifique envers la Basilique qu'il dota de rentes très-considérables qu'il enrichit d'une foule d'ornements et objets divers du plus grand prix servant au culte. Mais, comme plusieurs, et entre autres Anastase le *Bibliothécaire*¹ dans les *Actes de saint Sylvestre*, ont traité longuement de la noble libéralité de cet Empereur dans cette circonstance, nous n'en parlerons pas.

IV. — Cependant, de peur qu'on ne nous accuse d'avoir enveloppé d'une manière coupable dans le même silence des choses qui se rapportent à notre sujet, écoutons, cher lecteur, le savant auteur des *Annales ecclésiastiques*, Baronius, le fidèle interprète de l'antiquité sacrée, qui a parlé si noblement et avec tant d'exactitude de la gloire des tombeaux et de la Basilique des apôtres. Or voici ce qu'il dit dans ses *Notes sur le Martyrologe romain*, à propos des tombeaux des apôtres et des basiliques que l'Empereur Cons-

¹ Anastasius in Sylvestrum ; dans *Pat. lat.*, t. 127, p. 1511.

tantin y fit eusuite construire avec la plus grande magnificence :

« Bien avant que les Basiliques des apôtres » fussent élevées, à l'époque même où les BB. » Apôtres Pierre et Paul reçurent la glorieuse » couronne du martyre, les lieux où étaient leurs » sépultures furent entourés de la plus grande » vénération ¹. »

Parlant bientôt après de leurs Basiliques, il ajoute ceci :

« Les actes des martyrs dont nous venons de » parler nous apprennent que ces mêmes lieux » avaient coutume d'être honorés par le con- » cours nombreux des chrétiens ; que dans la » suite ils furent rendus célèbres par de somp- » tueuses Basiliques construites par l'Empereur » Constantin et que ces mêmes églises furent » pourvues de très-riches ornements et de reve- » nus très-considérables, comme on le lit dans » le livre écrit par le Pape Damase sur la *Mu- » nificence de Constantin*. Pour ce qui concerne » la Basilique Vaticane, on lisait sous son grand » arceau ces vers gravés en mosaïque :

« Parce que, sous ta conduite, le monde s'est élevé triomphant jusqu'aux cieux, Constantin vainqueur t'a consacré ce temple. »

Quod, duce te, mundus surrexit in astra triumphans
Hanc Constantinus Victor tibi condidit aulam.

¹ Baronius, *Notæ ad martyr.*, au 18 novembre.

« Ce qui est prouvé par les anciens *actes* du » Pape Sylvestre, c'est que l'Empereur Cons- » tantin, le premier avant tous les autres, armé » du hoyau, creusa la terre, dont il remplit » des corbeilles qu'il porta lui-même pour les » fondations de la basilique qu'on devait cons- » truire. Pourquoi un empereur très-chrétien » n'aurait-il pas agi de la sorte, lorsque nous » voyons Vespasien Auguste faire la même chose » pour la reconstruction du Capitole qui avait » été la proie des flammes, comme nous l'ap- » prend Suétone, dans la vie de cet empereur, » et dont voici les paroles : — « Il commença » lui-même le rétablissement du Capitole, et mit » le premier la main pour déblayer les décombres » dont il enleva une partie, en les transportant » sur ses épaules....¹. »

V. — « Pour ce qui regarde la sainteté de ces » mêmes basiliques et la vénération dont elles fu- » rent entourées, je dirai hardiment, avec Moïse, » nous en avons pour garants et pour juges nos » ennemis eux-mêmes ; car, quoiqu'elles fussent » situées en dehors de l'enceinte des murs de la » ville, néanmoins des hommes hostiles à la foi » et ennemis jurés du peuple romain, les Goths

¹ Ipse restitutionem Capitolii aggressus, ruderibus pur-
gandis manus primus admovit, ac suo collo quædam extulit.
(Suet. *Vespas.* c. 8.)

» les respectèrent-elles ainsi que leurs ministres,
 » les regardant comme un asile inviolable et que
 » la Divinité elle-même avait déclaré sacré ; bien
 » plus, tous ceux qui y cherchèrent un refuge
 » furent épargnés, comme l'écrivent Orose ¹, saint
 » Augustin ², et Procope du temps de Justinien ³.
 » En outre. l'impératrice Théodora, hérétique
 » acharnée, n'écrivait-elle pas à Anthème Scri-
 » hou, lorsqu'elle lui ordonna de s'emparer du
 » Pape Vigile : « Abstiens-toi de lui faire violence
 » dans la Basilique de S. Pierre ; mais si tu
 » trouves Vigile ou dans le palais, ou dans les
 » églises de Latran ou autres, embarque-le sur
 » un navire et amène-le chez nous ⁴, etc... »
 » Quant aux seuils des Apôtres, *limina aposto-*
 » *lorum*, un ancien usage a prévalu que, par
 » respect et à cause d'une coutume religieuse, les
 » basiliques elles-mêmes fussent appelées *Seuils*
 » *des Apôtres*. C'est pourquoi Claudien s'exprime
 » ainsi en s'adressant à Jacques, général de la
 » cavalerie :

» **Par les cendres de Paul, par les seuils du chaste**
 » **Pierre.**

Per cineres Pauli, per casti limina Petri ⁵.

Orose, *Hist.* l. vii, c. 39; *Pat. lat.*, t. 31, p. 1163.

² S. Augustin, *de la cité de Dieu*, l. i, c. 1; *Pat. lat.* t. 41, p. 14.

³ Procope, *de la Guerre Gothique*, l. ii, c. 4.

Theodora; dans Anastase le Bibli., t. ii, p. 578.

⁵ Claudien, *Épigr.* LXXVII, l. Les dernières éditions portent *Gani*.

« Ce n'est pas seulement après la construction
 » des Basiliques des apôtres, mais longtemps au-
 » paravant, que cette manière de parler fut en
 » vigueur.

VI. — Ainsi dans les *Actes* du Pape S. Alexandre
 » on lit ces paroles : — « Si tu l'eusses conduit
 » aux *seuils* de saint Pierre etc. » Nous avons plu-
 » sieurs exemples de cette appellation dans Fortu-
 » nat, et en particulier dans ces vers tirés de son
 » poëme *sur l'Enfantement de la Vierge* :

« La porte sacrée de Pierre reçoit les uns, la
 » porte de Paul les autres ; des Achéens de-
 » mandent les seuils de la maison d'André ;
 » celle de Matthieu, les Ethiopiens ; celle de
 » Jean, les Ephésiens ; chaque porte attire ceux
 » qui l'aiment ¹. »

« Car c'était l'usage de ceux qui allaient à la
 » Basilique, avant d'y entrer, de s'y prosterner
 » sur le *seuil*, de baiser les portes, de faire des
 » prières. C'est ce qui fait dire au même For-
 » tunat à propos de la basilique de Ravenne :

« Suppliant, prosterné, sur la terre, baise de nouveau les
 seuils d'Apollinaire ². »

¹ Quos recipit sacra porta Petri, quos janua Pauli,

Postis ad Andreæ limen Achaia petit,

Matthæus Æthiopes, Ephesinos valva Joannis ;

Et quem quisquis amat, hunc sua porta rogat.

(Fortunat, *Miscellanea*, l. VIII, c. 7 ; *Pat. lat.*, t. 88, p. 282).

² Rursus Apollinaris pretiosi limina lambe,

Fusus humi supplex.

De vita S. Martini, l. IV, v. 684 ; *Pat. lat.*, t. 88, p. 425).

Voilà ce que dit Baronius, qui ajoute beaucoup d'autres choses qui regardent l'antique vénération que l'on avait pour les seuils sacrés, et enfin parlant de l'Eglise du Vatican il dit entr'autres choses ceci, qui convient admirablement à notre sujet :

« A propos de la Basilique du Vatican, Sidoine Apollinaire écrit en ces termes à Héronias :
 « Avant même d'atteindre le lieu réservé, dès que
 » je fus prosterné sur les seuils vainqueurs des
 » Apôtres, je sentis sur le champ toute langueur
 » quitter mes membres affaiblis¹. »

VII. — C'était un usage reçu, comme nous l'apprenons d'Ennodius dans sa défense du Pape Symmaque, que ceux qui venaient à Rome commençaient d'abord avant tout de se rendre auprès des « *Seuils* » de l'apôtre Pierre. Franchir les seuils des apôtres, et y célébrer les sacrés mystères était la même chose que communiquer avec l'Eglise catholique², comme l'observe très-bien Optat de Milève, quand il dit : — « Il ne s'est point
 » approché de la *Mémoire* de Pierre, comme schis-

¹ Ubi priusquam vel pomaria contingerem triumphalibus Apostolorum liminibus affusus, omnem protinus sensi membrum male fortibus explosum esse languorem. (Sidon. Apollin. *Epist.* l. 1, n. 5 ; dans *Pat. lat.*, t. 58, p. 454.)

² Ingredi ipsa limina apostolorum, ibique sacra facere idem erat quod communicare catholicæ Ecclesiæ. Voir Ennodius *Libellus apologet.* ; dans, *Pat. Lat.* t. 63, p. 199.

» matique, et il n'a pu dire avec vérité, avec l'Apô-
 » tre : Communiquant aux Mémoires des Saints. Ici
 » sont présentes les Mémoires des deux apôtres.
 » Dites s'il a pu y pénétrer, en sorte qu'il ait
 » offert les sacrés mystères là où il est incontestable
 » qu'existent les Mémoires des saints ¹. » Ainsi
 s'exprime Optat. Ajoutons encore que Prudence,
 dans les vers suivants, nous apprend que les chré-
 tiens avaient coutume de baiser « les *seuils sacrés* »
 des apôtres et des martyrs :

« Le Sénat lui-même et les hommes les plus éclairés du
 Senat, autrefois Luperques et Flamines, baisent les seuils
 des apôtres et des martyrs. »

Ipsa et Senatus lumina,
 Quondam luperci, et flamines,
 Apostolorum, ac Martyrum
 Exosculantur limina ².

Nous avons voulu rapporter ici ces nombreux pas-
 sages de Baronius, et en quelque sorte graver sur
 les murs de la basilique du Vatican les nobles tro-

¹ Ad Petri Memoriam non accedit, quasi schismaticus, contra Apostolum faciens, qui ait : Memoriis sanctorum communicantes (*Rom.* xii, 13). Ecce præsentes sunt ibi duorum Memoriarum apostolorum. Dicite si ad has ingredi potuit, aut obtulerit illic, ubi sanctorum Memorias esse constat. (Optatus, *contra Parmenianum* l. ii, c. 4; *Pat. lat.*, t. xi, p. 951.)

² Prud. in *Peristephanis*; *hymnus* 2, de S. Laurentio, v. 517; *Pat. lat.*, t. 60, p. 329.

phées de sa gloire et les monuments impérissables du culte sacré qui lui a été rendu, afin que celui qui lira ces pages et qui connaîtra à fond avec quelle piété et quel respect religieux cette Basilique a été vénérée dans les siècles les plus réculés cesse de s'étonner si, parmi tous les lieux dans l'univers qui méritent à juste titre le respect et la vénération, l'église dont il s'agit, ennoblie par les mérites et le tombeau des Apôtres, occupe le premier rang.

VIII. — Mais nous ne devons pas passer sous silence que cette même Basilique du Vatican fut consacrée par le Souverain Pontife Sylvestre, le 14 des calend. de décembre (18 nov.), sous le vocable du *Prince des apôtres*, comme en fait foi le jour à jamais célèbre de cette dédicace, qui est rappelée solennellement chaque année dans les sacrés martyrologes. Alors le même Pape S. Sylvestre consacra avec la plus grande pompe l'autel principal sous lequel avait été placé le corps du B. Pierre, qu'il oignit du saint chrême pour accomplir le rite de sa consécration, employant pour la première fois l'effusion de l'huile sainte dans cette circonstance, et voulant qu'elle le fût également dans les cérémonies analogues. Or, nous trouvons relatée cette consécration, soit de la Basilique, soit de l'Autel, faite par la main du B. Pontife dans un discours très-ancien *Sur la dédicace de l'Eglise de Latran*, que l'on a coutume de lire

chaque année le jour de cette même solennité, et dans un manuscrit, conservé dans les archives de cette basilique, on lit les paroles suivantes : —

« Le même vénérable Pape Sylvestre consacra,
 » le 14 des calend. de déc., l'Eglise du Prince
 » des apôtres que le très-pieux empereur érigea
 » depuis sa base, et à l'ouverture de sa construc-
 » tion, il porta lui-même en l'honneur des
 » douze apôtres douze corbeilles remplies de la
 » terre creusée de ses propres mains pour les fon-
 » dations. Dans cette église et sur le corps de
 » l'Apôtre il plaça un autel de pierre, et après
 » l'avoir oint du saint chrême, selon l'usage qu'il
 » voulut être observé à l'avenir, il le bénit et le
 » consacra ¹. »

IX. — Ce même autel, après une longue suite d'années, ayant été détérioré par le temps, le pape *Callixte II* le restaura et le consacra de nouveau avec la plus grande solennité selon le rit prescrit par les canons ecclésiastiques, le 8^e des cal. d'avril (25 mars), le jour de la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, en présence des cardinaux, des évêques et des premiers dignitaires de l'Eglise, qu'il avait appelés à Rome de diverses contrées pour la tenue d'un concile, et aux applaudissements de la foule et de la ville entière qui

¹ D'après un codex conservé à St-Jean de Latran, 2^e discours pour la dédicace de cette basilique.

faisait éclater sa joie par des chants de fête. Le souverain Pontife, puisant dans le trésor des mérites de l'Eglise, accorda, pour le temps présent et pour l'avenir, trois ans d'indulgence à tous ceux qui, à chaque anniversaire de ce même jour, visiteraient pieusement et dévotement ce lieu sacrosaint, ce que nous apprenons de Pierre Manlius, qui s'exprime en ces termes : — « Le pape Calixte II de bienheureuse mémoire, parce qu'il aima beaucoup comme le prophète la gloire de la maison du Seigneur, revêtit de très-beaux marbres et décora l'autel du B. Pierre, qui paraissait en quelque sorte ruiné par sa grande vétusté et les *percussions des pierres*. Et pour la fête de l'Annonciation de la B. Vierge Marie, il consacra avec grande pompe et dévotion l'autel de Pierre, assisté de tous les membres du Concile ¹. »

X. — Or, pour ne rien laisser ignorer au lecteur, pour ce qui regarde ces *percussions des pierres*, dont parle Manlius, et qu'il soupçonne avoir été faites à l'autel antique du temple sacré du B. Apôtre, nous pensons comme lui; car il est très-croyable que la pieuse main des pèlerins, qui accouraient fréquemment dans ces lieux de toutes les parties du monde, par dévotion, aura détaché quelques

¹ Petrus Manlius ou Mallius, *de Romanis pontificibus in opusculo Historiæ sacræ*.

fragments de ce monument sacré, et qu'ils auront désiré vivement emporter avec eux ces saintes reliques dans des contrées lointaines, après avoir payé leur tribut de vénération au tombeau du Prince des Apôtres. Cette consécration faite par le pape Callixte est relatée presque mot à mot par *Maffæus Regius* ¹. On la lit également dans un très-ancien martyrologe manuscrit, conservé jusqu'à ce jour dans les archives de Saint-Pierre, où sont notées quelques fêtes particulières de la même basilique, et où se trouve décrite la cérémonie sacrée que nous avons mentionnée, comme s'étant accomplie la 5^e année du pontificat de Callixte, la 5^e indiction, l'an 1122 de l'enfantement de la Vierge.

XI. — Mais de notre temps, comme le pavé du nouveau temple avait besoin d'être exhaussé et nivelé, et qu'à cause de cela l'autel lui-même de *Callixte* devait être également exhaussé, Clément VIII de glorieuse mémoire ne voulut pas qu'on y touchât, le laissa intact, et fit ériger par dessus avec une grande magnificence un autel plus grand et plus riche ; et en présence de 38 cardinaux, de toute la cour romaine et d'un concours innombrable de peuple, le Souverain-Pontife lui-même le consacra solennellement un dimanche, le 26 juillet 1594, et le même Pontife

¹ Maffæus, *Martyrologium M. S. Ecclesiæ sancti Petri*.

ensuite y offrit le premier le saint sacrifice de la messe.

Dernièrement enfin, le Pape Urbain VIII consacra très-solennellement ce même autel, placé dans une position plus élevée, ainsi que toute la nouvelle Basilique du Vatican que les Souverains-Pontifes avaient construite, restaurant successivement les parties qui tombaient de vétusté; cérémonie imposante qui eut lieu un des jours anniversaires de la dédicace faite par le Pape S. Sylvestre, savoir le 14 des calendes de décembre de l'an de la nativité de Notre-Seigneur 1626, comme l'atteste le *Bréviaire Romain*¹ en ces termes : — « Ur-
» bain VIII consacra avec solennité, au jour anni-
» versaire de la Dédicace, l'an 1626, la même
» Basilique qui tombait depuis longtemps de
» vétusté, et que la piété de plusieurs Souverains-
» Pontifes avaient érigée depuis sa base avec plus
» d'ampleur et de magnificence². »

XII. — Nous avons assez parlé, lecteur, de la gloire de la basilique du Vatican, que nous t'avons fait admirer dans ces pages de notre *Rome souterraine*, et nous y avons décrit assez longuement la foi et la piété des chrétiens, qui de toutes les parties du monde y venaient porter en foule le tribut de leur vénération. Il nous reste maintenant à dire ici quelques mots, en passant, quoique nous

¹ *Bréviaire Romain*, le 18 novembre.

² Voir Baronius, *notes* au Mart. romain du 29 juin.

paraissions nous écarter un peu du but que nous nous sommes proposé, du respect religieux et de la dévotion profonde qu'ont eus pour la Basilique des apôtres, les Souverains-Pontifes, le clergé tout entier et la ville de Rome elle-même. Pour nous faire une idée du culte d'honneur rendu par tous les fidèles disciples de Jésus-Christ et principalement par ceux qui habitaient la Ville, non-seulement à la Basilique des apôtres, mais encore à leur Mémoire, nous n'avons qu'à ouvrir les poèmes de *Prudence*, qui nous apprend que le jour de la mort des mêmes Apôtres a toujours été à Rome un jour de fête solennelle, célébrée par les Souverains-Pontifes avec les plus éclatantes démonstrations de la piété chrétienne. Mais voici un passage qui sera lu avec plaisir, emprunté à Baronius qui parle tout à la fois et du culte d'honneur rendu à la basilique du Vatican et de la fête célébrée le jour de la mort des apôtres.

« Ce jour est deux fois appelé fête par Prudence et il assure que le Pontife romain avait coutume ce jour-là de célébrer deux fois les fonctions sacrées, voici ses propres paroles :

« Le pontife vigilant célèbre d'abord le sacrifice au-delà du Tibre, puis il y vient de nouveau » et répète ses vœux ¹. »

¹ Transtiberina prius solvit
Sacra pervigil sacerdos,

Le même auteur dans la même hymne assure que le peuple lui-même en très-grand nombre a coutume ce jour-là de visiter l'une et l'autre basilique, soit de Pierre au Vatican, soit de Paul sur la voie d'Ostie. S. Ambroise dans l'*hymne* de ce jour ne dit pas, comme Prudence, qu'on avait coutume de célébrer ce jour de fête à Rome sur les deux voies, mais sur trois, donnant à entendre que le peuple ce jour-là visitait trois endroits ; ce qu'il exprime dans ces vers :

Tanta per Urbis ambitum
Stipata tendunt agmina,
Trinis celebratur viis
Festum Sanctorum Martyrum¹.

Une si grande foule de peuple se répand dans la ville, que la fête des SS. martyrs est célébrée en trois endroits¹.

Car nous pensons que la foule nombreuse fréquentait ce jour là non-seulement les Basiliques, mais soit le lieu où Pierre fut crucifié, soit celui où Paul fut décapité, ou la prison même, devenue sacrée, où ils furent enfermés l'un et l'autre, comme nous voyons aujourd'hui ces lieux antiques et glorieux, visités avec une

Mox huc recurrit, duplicatque vota.

(Prudence, *hymnus* 12, v. 63; *Pat. lat.*, t. 60, p. 568).

(S. Ambr., *hymnus de Petro et Paulo*, n. 71, v. 25; *Pat. lat.*, t. 17, p. 1215).

foi vive et une ardente piété par un grand concours de fidèles, non-seulement le jour même où se célèbre la fête de la mort des Apôtres, mais encore pendant l'octave.

XIII. — Il est encore certain qu'une foule innombrable d'hommes, animés de sentiments religieux, avaient coutume de se rendre à Rome de diverses contrées du monde pour assister à la fête de ce jour mémorable. Ainsi Galla Placidia écrivant à l'impératrice Pulchérie, et expliquant la cause de son arrivée à Rome, lui dit : « C'est par esprit de religion que j'ai désiré » avec tant d'ardeur d'être témoin du concours » nombreux des fidèles qui se rendent à Rome, et » que j'ai voulu faire acte de présence aux tom- » beaux des saints, car il est hors de doute que, » admis dans la cour céleste par leur vertu, ils » daignent abaisser leurs regards sur ce qui se » passe sur la terre. C'est pourquoi je pense » que ce serait un sacrilège de négliger ces » solennités ¹. » Les évêques aussi avaient coutume autrefois de se transporter dans la ville éternelle pour assister à cette même fête, comme le constate Paulin dans sa 20^{me} épître à Delphinus, et dans sa 27^{me} à Severus, où il appelle cette coutume *solennelle* ². Les papes Anaclet et

¹ Dans *Pat. lat.*, t. 54, p. 863.

² Paulinus, *Epist.* 20 (alias 16) ad Delphinum; et 27 (alias 14); *Pat. lat.*, t. 61, p. 246 et 306.)

Zacharie établirent par des décrets que tous les évêques se rendraient une fois par an *ad limina apostolorum* ¹. C'est ce que parait avoir exigé des évêques de Sicile S. Grégoire, dans sa lettre au sous-diacre Pierre ². »

Voilà ce que dit Baronius.

XIV. — Chacun peut se convaincre, en lisant les vies des saints, que c'était, pour les chrétiens et surtout pour les évêques une antique et louable coutume d'aller à Rome pour célébrer, avec la pompe qu'elle mérite, la fête solennelle de la Naissance (mort) des apôtres. C'est ce que faisait entr'autres Cassius, évêque de Narni, tous les ans, sans y manquer jamais, en l'honneur des apôtres, comme l'atteste le *Martyrologe romain* ³, d'après le livre des *dialogues* de S. Grégoire, par ces paroles : — « A Narni s'endormit dans le Seigneur, Cassius, » évêque de la ville dont parle S. Grégoire qui » nous apprend, qu'il n'a presque passé aucun » jour où il n'offrit à Dieu tout puissant la vic- » time de propitiation ; enfin qui avait coutume » chaque année de venir à Rome le jour de la » Naissance des apôtres etc ⁴. » Cet homme si

¹ Jus canonicum, *distinct.* 93, cap. *Iuxta sanctorum.*

² S. Greg., *Epis.* 36 et 72, lib. 1, *Registorum* ; dans *Pat. lat.*, t. 77, p. 489 et 526.

³ *Martyr. romain*, au 29 juillet.

⁴ S. Gregor. *Dialogorum*, lib. iv, c. 56 ; *Pat. lat.*, t. 77, p. 421.

plein de vénération pour les apôtres avait reçu auparavant un avertissement du Ciel sur sa mort prochaine : — « Songez à ce que vous faites, » songez à ce que vous devez faire. Vous viendrez » chez moi le jour de la naissance des apôtres (*ib*). » Dans la suite l'événement justifia l'oracle divin. S. Paulin se rendait très-souvent à Rome pour fêter ce jour solennel ; il nous l'apprend lui-même dans une lettre écrite à Delphinus où il lui dit : — « Etant venu, selon l'usage so- » lennel, pour célébrer le martyre des bienheu- » reux apôtres, il nous reçut avec autant de » bonté que d'honneur ¹. »

XV. — Les Souverains-Pontifes exigeaient rigoureusement que les évêques payassent exactement chaque année le tribut accoutumé de leur dévotion à la basilique des Apôtres, sans s'en dispenser jamais, ce que démontrent clairement les lettres du pape Grégoire qui reprend vivement l'évêque de Rouen, lettres où il loue l'admirable ferveur des fidèles, sur ce point. Il lui dit donc :

« Quelle occupation ou quel obstacle entr'au- » tres vous a fait négliger le B. Pierre pendant si » longtemps, tandis que des extrémités du monde

¹ Cum solemnī consuetudine ad B. Apostolorum Natalem venissemus, tam blande quam honorifice excepit. (Paulin. *Epist.* 20; ubi supra, p. 247.)

» même parmi les nations nouvellement conver-
 » ties à la foi, des hommes et des femmes mon-
 » trent tant d'ardeur pour venir chaque an-
 » née lui porter le tribut de leur vénéra-
 » tion ¹. »

Le même Pontife, dont nous venons de parler, blâma encore vivement un évêque Lanfranc dans une lettre, où il affirme que des chrétiens même d'une mauvaise santé avaient coutume de venir se prosterner sur les tombeaux des saints Apôtres.

« Non, le travail et la difficulté du voyage ne
 » sont pas une excuse suffisante, puisqu'il est
 » avéré que plusieurs, qui habitent des pays loin-
 » tains, quoique faibles de corps et infirmes, pou-
 » vant à peine sortir de leurs lits, cependant em-
 » brasés d'amour pour le B. Pierre, se sont hâtés
 » de se faire transporter auprès de ces restes
 » sacrés ². »

Terminons ici notre récit sur le culte d'honneur

¹ Qui vero labor, aut quæ difficultas præ aliis dissuasit vobis per tantum spatii B. Petrum negligere, ubi et ab ipsius mundi finibus, etiam gentes noviter ad fidem conversæ student annue, tam mulieres quam viri, ad eum venire. (S. Greg. *Epist.* 9, l. 1, *Regist.*)

² Non enim labor aut difficultas itineris te sufficienter excusat, cum satis notum sit, multo longe remotos, licet corpore invalidos et infirmos, et a lectulis vix valentes surgere, tamen B. Petri amore flagrantés ad ejus limina vehiculis properare. (S. Greg. *Epist.* 20, t. IX, *Regist.*)

rendu à la basilique du Vatican et sur la fête solennelle de la Naissance des Apôtres, et allons fouiller les trésors cachés du cimetière de la sainte colline¹.

¹ Traduit du latin d'Aringhi par M. l'abbé BLANC, curé de Domazan (Gard.)

APPENDICE VI

(Tome I, p. 238, in-8°, et p, 247, in-12.)

En reproduisant l'extrait des Révélations de Ste Brigide, relatif à l'époque où les corps de S. Pierre et de S. Paul furent entreposés dans un puits des Catacombes, Mgr Gerbet renvoie à l'Appendice pour lire le texte entier. Le voici :

« Filius Dei loquitur. Frater iste miratur quare
» Apostoli mei Petrus et Paulus in isto loco ca-
» tacumbas tanto tempore jacuerunt, et quasi
» neglecti? Respondeo tibi : Scriptura aurea dicit,
» quod Israël diu stetit in eremo, quia malitia
» gentium quarum terras possessuri erant nondum
» completa fuit. Sic etiam erat de Apostolis meis.
» Nondum erat tempus gratiæ, quo corpora Apos-
» tolorum meorum exaltanda erant, quia prius de-
» buit esse tempus probationis et postea corona-
» tionis, et quia nondum erant illi nati quibus
» honor ille exaltationis Apostolorum debebatur.
» Nunc autem potes quærere, si aliquem hono-

» rem corpora eorum habebant eo tempore quo
» corpora eorum in puteo jacuerunt? Respon-
» deo tibi, quod Angeli mei custodiebant, et
» honorabant corpora illa beata, quia sicut locus
» ille diligenter excolitur, ubi rosæ et plantæ
» seminandæ sunt, sic iste locus catatumbas
» diu antea præparabatur, et honorabatur, de
» quo Angeli et homines lætarentur. Ideo dico
» tibi, quod in mundo multa loca sunt ubi cor-
» pora Sanctorum requiescunt. Sed non similia
» huic loco. Nam si Sancti numerarentur, quo-
» rum corpora reposita hic fuerunt, vix crederetur.
» Ideo sicut homo infirmus, ex bono odore et cibo
» reficitur, sic homines venientes ad hunc locum
» mente sincera recreantur spiritualiter, et reci-
» piunt veram peccatorum remissionem, unus-
» quisque secundum vitam suam et fidem. (*Re-*
» *velationes S. Brigittæ*, etc., l. iv, c. 107, in-
» fol., p. 267. Col. Agr. 1628). »

APPENDICE VII

(Tome I, p. 485, in-8° et p. 501, in-12.)

Mgr Gerbet promet ici de donner dans ses Appendices la traduction de quelques-unes des pièces, récitées par les élèves du collège de la Propagande le jour de l'Épiphanie, dans les langues des divers pays qui les ont envoyés. Nous avouons n'avoir pu trouver aucune de ces pièces. Mais nous allons en indiquer le contenu et pour ainsi dire la facture, dans le récit qu'a fait, dans le *Monde* du mois de février 1870, M. l'abbé Davin, qui avait assisté à cette cérémonie.

« La première partie de l'*Académie polyglotte* a été remplie par les langues d'Asie et d'Afrique. Elias Chusi de Rattrum, au mont Liban, a débuté par la langue de Jacob, l'*hébreu*, la langue apprise par l'*étranger*, comme on nommait Abraham à son arrivée dans la terre promise, la langue des Chananéens. Il a redit et célébré l'oracle de Jacob mourant : « Le sceptre ne sera point ôté

» de Juda et le commandement de sa race jus-
 » qu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé et
 » qui sera l'attente des nations ¹. »

Antoine Banna, d'Alep; Gabriel Adam, de Seert, en Mésopotamie; Michel Rassam, du Caire, ont ensuite dialogué en *chaldéen littéraire*, langue maternelle d'Abraham, sur cet autre texte d'Isaïe : « Lève-toi, illumine-toi, ô Jérusalem,
 » car ton soleil a brillé et la gloire de Jéhovah a
 » point sur ta tête ². »

Salomon Audo, d'Alcosce, en Mésopotamie, est venu après Banna développer en *chaldéen moderne* Baruch écrivant : « Les étoiles, dans leurs stations,
 » ont épanché leur lumière, et elles se sont ré-
 » jouies. A l'appel elles ont répondu : nous voici,
 » et avec allégresse elles ont resplendi pour Celui
 » qui les a créées ³; » et un petit chœur, chanté à l'unisson par quatre Chaldéens, a rappelé le chœur des brillantes et dociles étoiles.

Abraham Achmar-Dakno de Mardin, en Mésopotamie toujours, s'est exercé en *syriaque* sur le texte de David, célébrant le règne de son fils Salomon, le règne du vrai Salomon, Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Dans sa terre, le froment poussera
 » sur la cime des monts, et ses épis s'élèveront

¹ *Gen.*, XLIX, 10.

² *Isaïe*, LX, 1.

³ *Baruch*, III, 34, 35.

» plus haut que les cèdres du Liban ; les hommes se multiplieront dans les villes comme l'herbe dans les prés ¹, » et il a fini en chantant ainsi que chantait David à la vue d'une terre promise, dont l'Eucharistie nous donne ici-bas le printemps, et dont l'été splendide nous est réservé dans les cieux.

Un arabe, Luigi Rihmani, de Mossoul, va nous expliquer dans la *langue de Mahomet* saint Paul gémissant sur les fils d'Ismaël, et disant aux fils d'Isaac, les chrétiens, ses frères, enfants non de la chair mais de l'esprit d'Abraham : « Vous n'avez pas reçu un esprit de servitude qui fait vivre dans la crainte, mais un esprit d'adoption par lequel nous crions : Père, merci ² ! »

Un autre élève, originaire de Mardin, Raphaël Bardehani, développera, dans la *langue des Kurdes*, qu'on croit descendus des anciens Chaldéens, ce passage du Psaume des enfants de Corée : « La miséricorde et la vérité se sont rencontrées. La justice et la paix se sont embrassées ³. » Un chœur à deux parties, d'un cachet tout-à-fait oriental, s'est épanoui comme une gerbe radieuse sur cette poésie ; et les représentants de la langue de Sem, les compatriotes

¹ Psaume, LXXI, 16.

² Rom., VIII, 16. L'italien porte : *Padre merce*. Suit-il la version arabe ?

³ Psaume, LXXXIV, 11.

ou les proches voisins des Rois Mages, ont ainsi pris congé de nous.

Les Arméniens, Paul Kanbekian, de Trébizonde, dans le Pont ; Ruben Bokosian, de Constantinople, l'un avec l'*arménien littéraire*, l'autre avec l'*arménien moderne*, et celui-ci accompagné de deux chanteurs aux mélodies modernes aussi, s'étaient glissés entre le syrien et l'arabe pour s'exercer sur des versets de Baruch et d'Isaïe, relatifs pareillement aux allégresses de Jérusalem.

Deux Indiens, Antoine Maria, de Subathoo, Jean-Joseph Denehy, de Mayssour, ont développé à leur tour en *indoustani* et dans l'*idiome de Kanara*, ces versets d'Isaïe : « Voici que je t'ai » établi la lumière des nations, pour être le salut » donné par moi jusqu'aux derniers confins du » monde. Un bourgeon sortira de la tige de Jessé, » une fleur s'épanouira de sa tige, et sur elle se » reposera l'Esprit de Jéhovah ¹. » Les langues *indo-européennes* n'ont été représentées, dans cette première partie de l'Académie, que par ces deux filles du sanscrit, la sœur aînée, comme on sait, de toutes nos langues d'Europe, le basque et le finnois ou hongrois à part.

Un Turc, Paul Garzighian, de Constantinople, s'est complu, lui onzième, à redire cette prophé-

¹ *Isaïe*, XLIX, 6 ; IX, 2.

tie d'Isaïe, qui contient une allusion saisissante et si touchante à sa nation, à ces vainqueurs qui ont placé le croissant sur le dôme de Sainte-Sophie et se sont mis en route tant de fois pour le placer sur le dôme de Saint-Pierre : « Ils viendront à toi les fils de ceux qui t'ont humiliée, ils adoreront les traces de tes pieds ceux qui t'ont insultée, et ils t'appelleront la Cité du Seigneur, la Sion du saint d'Israël ¹. »

« Prenez l'Enfant et sa Mère et fuyez en Egypte, et restez là jusqu'à ce que je vous avertisse, car Hérode doit le chercher pour le perdre : » Un Egyptien, Jean Scihata d'Iluadadba, a rappelé ces paroles de l'Ange à Marie ², dans le *copte thébain*, l'idiome qui confine de plus près à celui de l'antique Egypte et qui a été consacré par les lèvres de saint Antoine et de ses solitaires.

« Voici que Jéhovah montera sur une nuée légère et entrera en Egypte, et à sa présence se troubleront tous les simulacres d'Egypte ³, » a répondu André Berzi de Farginti *en copte memphitique*, rappelant Joseph et les Pharaons à la cour desquels fut élevé et plus tard vint commander, au nom de Dieu, Moïse; un cantique à trois a couronné son hymne.

¹ *Isaïe*, LX, 14.

² *Matth.*, II, 13.

³ *Isaïe*, XIX, 1.

Un nègre superbe est apparu à ce moment, le R. D. Guillaume Samba, de l'île Sainte-Marie, côtes de la Sénégambie. Il a été salué de brillants applaudissements. Dans un discours d'une pantomime qui donnait l'intelligence de sa parole, et à la fin, dans un cantique enlevant, il a fait vibrer ces paroles si pleines d'allusions :

« Dissipez les nations qui aiment la guerre !
 » De l'Égypte viendront des ambassadeurs ; l'É-
 » thiopie étendra un jour les mains vers Dieu¹. »

Après une seconde symphonie, sont venues les langues d'Europe, le *grec littéraire*, le *grec moderne*, le *latin* parlé par un Albanais de Bulgarie, le *français* par un Flamand belge, l'*italien* par un Albanais de Scutari qui a jeté en finissant le cri de paix ! paix ! *pace ! pace !* le *celtique* par un élève originaire de Saint-André, dans la Nouvelle-Ecosse, l'*irlandais*, le *hollandais*, l'*allemand*, le *suisse*, le *danois*, l'*anglais*, le *slave*, l'*illyrien*, le *bulgare* sur les lèvres d'un enfant, l'*albanais*.

Cette trentième langue, en laquelle nous avons entendu « les fils de Sem, de Cham et de Japhet » célébrer les grandeurs de Dieu², » dans la vocation des Gentils, a clos cette Pentecôte de l'Épiphanie, moins abondante en idiomes que d'autres précédentes, mais qui ne le cède certes

¹ *Psaume*, LXVII, 32.

² *Actes*, II, 11.

à aucune en intérêt religieux et dramatique. On a pu remarquer l'affinité du grec tel que le parlent les Grecs avec le latin tel que le parlent les Italiens. Cela prouverait au besoin pour la vérité de la prononciation actuelle des deux langues.

C'est en *vers latins* et en *vers français* qu'ont parlé les représentants de ces deux langues. Le premier a dit avec une grande abondance de beaux vers sur ce texte d'Isaïe : « Me voici, moi et mes » fils que m'a donnés Jehovah en signe et en » mémorial à Israël de la part de Jehovah des » armées, qui habite sur la montagne de Sion ¹. » Il a appliqué, par un trait spirituel, d'un genre familier au mysticisme romain, ces paroles à Rachel et à l'Eglise ; et il nous a fait en traits de feu le tableau du massacre des Saints Innocents.

Le poète latin a montré, au berceau de l'Eglise, « la troupe des lions, *turba leonum*, s'élançant sur ses nouveaux-nés dont le sang innocent coule de toutes parts : *fluit insons undique sanguis*. Une nouvelle Rome, *nova Roma*, sort radieuse de cette Mer affreusement Rouge où est allée s'ensevelir l'ancienne.

Les *vers français* n'ont pas été aussi forts ; mais les pensées n'en étaient pas moins nobles. « Le » monde va périr, » a dit en commençant le poète.

¹ *Isaïe*, VIII, 18.

Il parlait du vieux monde. « Mais quel est cet » enfant ? » s'est-il écrié en regardant vers Beth-lehem ? Puis il a suivi le Fils de Marie au Calvaire, il l'a suivi à Rome, en la personne de son Vicaire, installé là sur un Calvaire à perpétuité, toujours mouillé de sang et de larmes, et toujours vivifiant, toujours plus ou moins sombre et toujours radieux. « Toi seule es le Calvaire ! » a-t-il dit en apostrophant la Rome des Papes, fondée par la croix de Pierre et par sa tête plantée avec sa croix dans le sol de Romulus. C'est à Rome que la vérité est assurée à jamais au monde au prix de la souffrance. Mais elle assurée, elle, non son ombre, non sa réduction, non un jour et non pas l'autre, mais la vérité, c'est-à-dire l'infailibilité.

« La voix du vieillard infailible, » disait bien le poète, en montrant la Papauté crucifiée. Dieu qui honore le monde ne veut pas qu'il ait à s'incliner, avec ce qu'il a de plus haut, l'intelligence, devant un homme institué son Vicaire, qu'après lui avoir conféré le privilège de n'être point *une idole* et de ne représenter jamais *un mensonge*. C'est dans l'assurance, dans la clarté, ce n'est pas dans le doute, ni dans les nuages que marche notre foi, allant droit à la vision béatifique, jamais en arrière, jamais de côté. Et c'est ainsi, il ne se peut autrement, que se réalise le mot sacré du Verbe fait chair, prononcé la nuit même où commençait la Passion : « Un seul

» bercail, un seul pasteur. » Je viens de citer le dernier vers de notre poète français, dont voici le nom flamand : Jérôme van Aertselaer. Au nom de tous les cœurs bons, tournés à cette heure des points divers du globe vers le Concile du Vatican tenant en sa main de la part de Dieu les espérances de l'Eglise, je suis heureux d'inscrire ici l'augure sincère de cette divine parole dans les cœurs mauvais à qui « le schisme est unité, » comme dit bien Tertullien, cherchant en vain à faire leur devise, qui restera la nôtre : *Unum ovile et unus Pastor.*

Au milieu de la seconde partie de l'Académie, après la *muse française* et une *muse italienne*, qui est venue en compléter l'inspiration, un chœur à quatre voix et à grand orchestre, de près d'une demi-heure de durée, composé par D. Loretto Jacovacci, recteur et professeur de chant au collège Urbain, avec un sentiment, un coloris et une grandeur de style admirables, a résumé toute la pensée de la séance. En voici la dédicace et les paroles :

AU VICAIRE DE CE LIEU D'AMOUR
 QUI DANS SA PROPRE CRÈCHE DE BETHLEHEM
 A ÉTÉ CONSOLÉ PAR LES DONS DES SAINTS ROIS,
 AU GRAND PONTIFE PIE IX
 A QUI
 L'ÉPISCOPAT UNANIMEMENT DÉVOUÉ,

ÉTANT RÉUNI POUR LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE
 DU VATICAN
 DANS LA CAPITALE DE L'UNIVERS CATHOLIQUE
 APPORTE AVEC SES PIEUSES OBLATIONS
 UN SECOURS GÉNÉREUX,
 LES ÉLÈVES DU COLLÈGE PONTIFICAL D'URBAIN
 DANS LES FÊTES SOLENNELLES DES SAINTS MAGES
 CONSACRENT CET HYMNE :

Salut ô Bethlehem, divine maison,
 Salut ! Une étoile te conduit les Rois,
 Qui plus claire et plus belle que les étoiles,
 Jusqu'au fond de l'Inde brille sereine.

Ici l'amour oblige le divin Enfant
 A vagir dans une crèche au sein des douleurs,
 Cet amour qui pour l'homme va l'obliger à souffrir
 Et qui couvrira son beau cœur de plaies.

Il aimait, et l'ingrate Sion
 Lui tressait les cruelles épines ;
 Il vagissait, et pour sa fin amère
 Elle lui préparait le martyre de la croix.

Mais les dons des Rois Sabéens,
 L'offrande d'amour des Pasteurs,
 Rendaient ce cœur plus content
 Et plus douce sa future passion.

Du Fils de l'homme, ô grand Pie,
 Tu renouvelles ces sentiments d'amour :
 Au martyre d'une âpre douleur
 Du cœur aussi tu vas mêlant les jours.

Tu pardonnes ; et la haine de tristes hommes
 Prépare à ta poitrine de dures angoisses.
 Tu es Père ; et leurs sentiments affectueux
 Sont éteints par une sauvage envie.

La tempête en fureur déjà crie !
 — C'est en vain ! La Foi resplendit davantage ;
 Ton empire plus vaste s'étend
 De l'aurore au coucher du jour.

Réjouis-toi ! Tressaille ! Des sacrés Pasteurs
 Vois les dons, les offrandes pieuses.
 Au milieu des épines ce sont les roses
 Que t'offrent l'Amour et la Foi.

Cinq enfants sont venus, à la fin de la séance, remercier le public. Pierre Vitali, de Prevesa, en Epire, l'a fait *en italien* ; Théodore Sabillet, de Tahta, en Egypte, *en arabe* ; Athanase Franguli, de Corfou, *en grec* ; Richard Battus, des Dardanelles, *en français* ; Charles Mac Carthy, de Bristol, *en anglais*. Le petit Français des Dardanelles nous a priés d'excuser les fautes qu'il aurait pu commettre en parlant notre langue, et il a terminé par ce souhait dont, jeunes et vieux, chacun de nous a pu prendre sa part avec joie, sans renoncer aux souhaits des années prochaines : Puissiez-vous vivre autant d'années que vous nous avez entendus parler ici des langages divers, et, quand votre heure sera venue, aller chanter avec les anges !

Ainsi a fini l'Académie polyglotte offerte par les élèves de la Propagande aux Rois-Mages pour l'Épiphanie de l'année conciliaire 1870.

L'abbé V. DAVIN.

Rome, 31 janvier 1870.

APPENDICE VIII.

(Tome I, 487, in-8°, et p. 503, in-12)

Mgr Gerbet promettait ici qu'à la fin de son ouvrage il produirait la signification la plus générale et la plus élevée de Rome. Nous croyons que c'est ce qu'il a exécuté dans l'*épilogue* de son dernier chapitre, auquel il a donné pour titre *Le Vatican*. Voir ci-dessus, p. 163.

APPENDICE IX.

(Tome I, p. 493 in-8°, et p. 508 in-12).

Dans l'*Avertissement*, après la table, M. l'abbé Gerbet promet trois choses :

1° Quelques petites dissertations sur divers sujets. On voit que c'est ce que l'on trouve dans les divers Appendices que nous avons insérés ici ;

2° Quelques éclaircissements sur les actes des martyrs, que nous donnons dans l'*Appendice* suivant ;

3° De compléter ses remarques sur l'ancienne Rome chrétienne, ce qu'il a fait abondamment dans ce volume.

APPENDICE X.

(Tome I, p. 493 in-8°, et p. 508 in-12.)

Mgr Gerbet renvoie à l'*Appendice* pour donner quelques éclaircissements sur les Actes apocryphes des martyrs. Voici plusieurs documents à ce sujet.

Ces Actes sont des imitations ou des falsifications des *Actes sincères et authentiques des martyrs*, et cependant il ne faudrait pas en conclure que tout y est faux, et qu'il faut les rejeter complètement. C'est ce qu'ont fait les critiques du 17^e siècle. Ceux du siècle présent, et en particulier les Elèves de l'École des Chartes, les lisent avec une sérieuse attention. Car il n'y en a aucun qui ne conserve quelque chose de la vérité primitive, et qui ne relate la physionomie de l'époque, où il a été composé ; c'est à discerner ce qu'il y a de vrai que la critique doit s'attacher en ce moment. Car on sait que l'Eglise a mis toujours le plus grand soin à recueillir la vie de ses principaux enfants et à éloigner les écrits apocryphes.

Voici ce que les différents historiens nous ont transmis sur ce sujet.

Dès le 1^{er} siècle il est dit du pape S. Clément, 3^e successeur de S. Pierre :

« Il divisa Rome en 7 régions, qu'il confia à des notaires fidèles de l'Eglise, qui furent chargés, chacun dans sa région, de rechercher avec sollicitude et curiosité les actes des martyrs ¹. »

En 237, le pape S. Antère, craignant que ces actes ne se perdissent, « rechercha avec une plus grande diligence les actes des martyrs recueillis par les notaires et les déposa dans son Eglise ². »

En 238, le pape Fabien « divisa les régions à des diacres et constitua 7 sous-diacres, qui surveillaient les 7 notaires et qui devaient recueillir en entier les gestes des martyrs ³. »

Et ce n'est pas seulement à Rome que furent recueillis avec soin les actes des martyrs, mais dans toutes les églises. C'est ce que constate Pontius, l'ami et le notaire de S. Cyprien, qui écrivant sa vie, vers 259, nous dit : « Nos ancêtres accordèrent

¹ Hic fecit septem regiones dividi notariis fidelibus Ecclesiae, qui gesta martyrum sollicite et curiose unusquisque per regionem suam diligenter perquireret. (Anast. Clemens, c. iv, Pat. lat., t. 127, p. 1079).

² Hic gesta martyrum diligenter a notariis exquisivit et in Ecclesia recondidit. (Idem, Anterus, ib., p. 1331).

³ Hic regiones divisit diaconibus, et fecit septem subdiaconos, qui septem notariis imminerent, qui gesta martyrum in integrum colligerent. (Idem, Fabianus, ib., p. 1341).

» un tel honneur, à cause de leur vénération pour
 » le martyr, à tous ceux qui avaient été mar-
 » tyrisés, fussent-ils hommes du peuple et caté-
 » chumènes, qu'ils ont écrit la plupart des choses,
 » et je dirais presque tout ce qui regarde leurs
 » souffrances. C'est ainsi que la connaissance de
 » toutes ces choses nous est parvenue à nous qui
 » n'étions pas encore nés¹. »

Et en effet l'histoire nous a conservé un grand nombre de monuments qui prouvent que dans toutes les églises il y avait, comme à Rome, des notaires chargés spécialement du soin de recueillir les actes des martyrs².

Quand l'ère des martyrs fut terminée, ces notaires eurent une autre destination: celle de conserver tous les actes, tous les faits mémorables qui avaient rapport aux églises. C'est le pape Jules (336-352) qui fit une constitution, par laquelle..... « les
 » notaires devaient recueillir la notice de tout
 » ce qui concernait la foi ecclésiastique, et tous
 » les monuments, revus par le premier des no-

¹ *Majores nostri plebeiis et catechumenis martyrium consecutis, tantam honoris pro martyrii ipsius veneratione dederunt, ut de passionibus eorum multa, aut, prope dixerim, pene cuncta conscripserint, ut ad nostram quoque notitiam, qui nondum nati fuimus, pervenirent.* (Pontius, *Vita S. Cypriani*, c. 1; dans *Pat. lat.*, t. III, p. 1482).

² Voir ces preuves dans le *Martyr.* de Baronius, chapitre 1.

» taires, devaient être conservés dans les trésors
» de l'Eglise ¹. »

On voit donc avec quel soin les actes des martyrs et la vie des saints ont été conservés dans les Eglises, et il ne faut pas s'étonner des nombreux monuments qui nous en restent, malgré le grand nombre de ceux qui se sont perdus ².

Paulin qui a écrit la vie de S. Ambroise était un de ces notaires, et il nous a conservé le nom de Castus le diacre, sous lequel il écrivait ³.

Tels sont les soins pris par l'Eglise pour conserver les actes sincères des martyrs ⁴; mais elle n'a pas veillé avec moins de sollicitude à repousser toujours les actes apocryphes.

Dès le 2^e siècle, Tertullien repousse en ces

¹ Hic constitutum fuit ut... notitia, quæ omnibus pro fide ecclesiastica est per notarios colligeretur, et omnia monumenta in Ecclesiam per primicerium notariorum confecta celebrarentur. (Anast. *Jubius*, dans *Pat. lat.*, t. 128, p. 19).

² Voir sur la perte immense des actes des martyrs le *Martyrologe* de Baronius, c. III.

³ Ego vero id quod a me visum fuerat, honorabili viro Casto diacono, sub cujus cura debebam, statim retuli. (Paulinus, *Vita S. Ambrosii*, n^o 42; dans *Pat. lat.*, t. XIV, p. 42).

⁴ Voir les *Acta sincera martyrum* de dom Ruinard et surtout l'immense collection des *Bollandistes*; collections malheureusement à peu près inconnues. C'est ce qui n'arriverait pas si l'on mettait au nombre des livres classiques les *Selecta martyrum acta* de la collection de Mgr Gaume. C'est là que l'on verrait, dans un latin bien supérieur à celui des Siret et des Lhomond, la curieuse et on peut dire la fière histoire des hommes illustres, nos ancêtres dans notre croyance.

termes un écrit apocryphe de S. Paul : « Qu'ils » sachent que c'est un prêtre d'Asie qui, ajoutant du sien aux écrits de Paul, fut convaincu et avoua l'avoir composé à cause de son amour pour Paul, et qui aussi fut déposé ¹. »

Au 4^e siècle, S. Athanase, (326-372), en Orient, « veut empêcher que les fidèles lisent les livres étrangers, qu'on nomme apocryphes, trompés par la similitude de noms avec les véritables, et donne la liste complète du canon des livres sacrés ². »

A cette même époque (390), S. Philastre, en Occident, compte parmi les hérétiques les *Apocryphiens*, et donne une liste complète des livres canoniques et des livres apocryphes qu'il défend de lire ou dont il ne permet la lecture qu'aux parfaits, sans doute pour les réfuter ³.

A cette même époque (350-381), S. Cyrille de Jérusalem disait à ses fidèles : « Apprenez de l'Eglise quels sont les livres de l'ancien et du nouveau Testament et ne lisez rien des livres apocryphes. Tandis que vous ignorez ces livres

¹ Sciant in Asia presbyterum qui eam scripturam construxit, quasi titulo Pauli de suo cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco decessisse. (Tert. de Baptismo c. xvii, Pat. lat., t. i, p. 1219).

² S. Athanase, 39^e lettre festale; dans Pat. gr., t. xxvi, p. 1175.

³ S. Philastre, *Hæresis* 88; Pat. lat., t. xii, p. 1199.

» qui sont connus et confessés de tous , pourquoi,
 » malheureux, perdez-vous votre temps autour de
 » livres douteux et controversés ? » — Et après
 avoir donné la liste des livres canoniques, il ajoute:
 « Que tous les autres soient mis au dernier rang,
 » et ne lisez pas, en particulier, ceux qui ne sont
 » pas lus dans les églises ¹. »

Dans le même siècle (378-402), S. Epiphane signale un grand nombre de livres composés par les Gnostiques, les Ebionites et les Encratites ².

Voilà pour l'Eglise grecque ; dans l'Eglise latine,

Au même 4^e siècle (378-420), S. Jérôme rejette certains apocryphes attribués à S. Paul ³.

Vers la même époque (391-431), S. Augustin signale plusieurs livres comme ayant été écrits par les Manichéens sous le nom des Apôtres et en éloigne les fidèles ⁴.

Et dans un autre livre :

« Laissons de côté les fables de ces écritures
 » qu'on appelle apocryphes, parce que leur ori-

¹ S. Cyrille, *catéchèse* iv, c. 33, 36 ; dans *Pat. gr.*, t. 33, p. 495, 499.

² S. Epiphane, *hérésies* 26, 30 et 47 ; dans *Pat. gr.*, t. 41, p. 330, 406 et 850.

³ S. Jérôme, *de viris illust.*, c. vii ; dans *Pat. lat.*, t. 23, p. 619.

⁴ S. August., *de fide contra Manichæos*, Liber I, c. 22, 23 ; dans *Pat. lat.*, t. 42, p. 1145. Voir en outre *contra Faustum*, l. xi, c. 3 ; *ib.*, p. 245.

» gine secrète n'a pas été connue de nos pères,
 » par lesquels est arrivée jusqu'à nous la très-
 » certaine et très-con nue succession des Ecritu-
 » res véritables. Or dans ces apocryphes, quoi-
 » qu'il s'y rencontre quelque vérité, cependant
 » ils n'ont aucune autorité canonique à cause
 » du grand nombre de faussetés qui s'y trou-
 » vent¹. »

Dans le célèbre Concile romain tenu sous le pape Gélase, en 494, nous voyons l'important décret sur les livres apocryphes. Dans le chap. iv après avoir cité les écrits des Pères que l'Eglise romaine approuve, le Concile donne en ces termes la preuve du grand soin que prenait cette Eglise dans la lecture de la vie des saints. :

« Selon l'ancienne coutume, les actes des saints
 » martyrs ne sont pas lus, par un singulier scrupule dans l'Eglise romaine, parce qu'on ignore
 » le nom de ceux qui les ont écrits ou parce
 » qu'ils sont regardés comme écrits par des infi-
 » dèles ou des idiots, qui y ont inséré des choses
 » vaines ou peu convenables, tels que les passions

¹ Omittamus igitur earum scripturarum fabulas, quæ apocryphæ nuncupantur, eo quod earum occulta origo non claruit patribus, a quibus usque ad nos auctoritas veracium scripturarum certissima et notissima successione pervenit. In his autem apocryphis, etsi invenitur aliqua veritas, tamen propter multa falsa nulla est canonica auctoritas. (S. Aug. *de Civ. Dei*, l. xv, c. 23, n. 4; *Pat. lat.*, t. 41, p. 470).

» d'un certain Quiricus et Julite, de George et
 » de quelques autres qui ont été composés par
 » des hérétiques ¹. »

Mais en même temps ce même décret cite nommément les Vies des plus illustres saints composées par les plus célèbres écrivains ecclésiastiques et déclare les recevoir et les lire avec honneur; puis dans le chap. v il donne la liste à peu près complète des apocryphes que nous connaissons, et le nom de tous les hérésiarques qui les ont composés.

Ce décret seul montre avec quel soin l'Église romaine n'a reçu que les actes qui étaient reconnus comme complètement authentiques, et rejète ceux dont l'origine était douteuse.

Mais il y avait déjà des recueils d'actes des saints authentiques et c'est sur un de ces recueils que le Concile de Carthage de 401 porta le canon 13 : « Il est permis de lire les passions des martyrs
 » quand on célèbre leur anniversaire ². »

¹ Ideo secundum antiquam consuetudinem, singulari cautela in sancta romana Ecclesia non leguntur (gesta sanctorum martyrum) quia et eorum qui conscripsere nomina penitus ignorantur, et ab infidelibus aut idiotis superflua, aut minus apta, quam rei ordo fuerit, scripta esse putantur, sicut eujusdam Quirici et Julitæ, sicut Georgii, aliorumque ejusmodi passiones, que ab hæreticis perhibentur compositæ. (Gelasius, *Concil. Roman.* 1, dans *Pat. lat.*, t. 49, p. 160. Voir les 3 variantes de ce décret, *ib.*, p. 165).

² Liceat etiam legi passiones martyrum, cum anniversarii dies eorum celebrantur. (*Concil. Carth.*, canon 13).

Un peu plus tard, le pape Adrien (772-795), écrivant à Charlemagne, fait la distinction entre les vies suspectes et les vies sincères qu'il permet de lire dans les églises en se servant des paroles mêmes du Concile de Carthage :

« Qu'on ne lise pas dans les églises les vies des
» pères sans qu'elles soient écrites par des au-
» teurs approuvés, celles qui sont authentiques
» sont reçues et lues par les orthodoxes ; les saints
» canons recommandent surtout de lire les pas-
» sions des saints martyrs, et permettent de les
» lire dans les églises, lorsque l'on célèbre les
» jours de leur anniversaire ¹.

En 573-595, on voit, par Grégoire de Tours, qu'on lisait dans les églises d'Auvergne la passion de S. Polycarpe ².

En 681, le 6^e Concile général formule un canon exprès, le 63^e, contre les faux actes des martyrs :

« Quant aux histoires des martyrs qui ont été
» faussement fabriquées par les ennemis de la
» vérité, pour couvrir d'ignominie les martyrs de

¹ Vitæ enim patrum sine probabilibus auctoribus minime in Ecclesia leguntur; nam ab orthodoxis titulatae suscipiuntur et leguntur; magis autem passionem sanctorum martyrum sancti canones censuerunt, ut liceat eas etiam in Ecclesia legi, cum anniversarii dies eorum celebrantur. (Adrian. *Epist. ad Carolum regem*; dans *Martyr. Rom.* c. 11).

² Greg. Tur. *de Gloria martyrum*, c. 86; dans *Pat. lat.*, t. 71, p. 781.

» Dieu, et pousser à l'incrédulité ceux qui de-
 » vaient les entendre, nous défendons de les lire
 » dans l'église, et ordonnons de les livrer au feu,
 » et nous anathématisons ceux qui les admettent
 » et y appliquent leur esprit comme à des choses
 » vraies ¹. »

C'est d'après cette injonction du Concile que nous voyons les Evêques grecs dans leurs visites s'informer des vies de saints qui étaient lues dans les églises et en ordonner la correction ².

On voit quel soin a pris de tout temps l'Eglise pour conserver les actes des martyrs et des saints, et avec quelle sollicitude elle a toujours rejeté les écrits apocryphes. On voit aussi avec quel respect on doit lire ceux qui nous restent.

¹ Quæ a veritatis hostibus falsæ confictæ sunt martyrum historie, ut Dei martyres ignominia afficerent et qui eas audituri essent ad infidelitatem deducerentur, in Ecclesia non publicari jubemus, sed eas igni tradi. eos autem qui eas admittunt, vel tamquam veris eis mentem adhibent, anathematisamus. (*Conc. gen. vi, can. 63*; dans *Summa Concil. de Bail, t. 1, p. 218*).

² Voir le commentaire de Théod. Balsamon sur ce canon, et la conduite de Nicolas Muzalon, patriarche d'Amyclée, dans *Pat. grec., t. 137, p. 734*.

APPENDICE XI.

(Tome II, p. 11 in-8°, et p. 12, in-12.)

Mgr Gerbet s'exprime ainsi :

« Dans les premiers siècles le nom de *Papa* se
» donnait à tous les évêques et même à de simples
» prêtres... Ce nom convenait à plus forte raison au
» Père commun de la grande famille fondée par
» le Christianisme. Mais le sens qu'il avait à son
» égard était marqué, soit par quelque chose de
» distinctif, soit par d'autres titres qui en étaient
» comme la paraphrase. » Et il ajoute en note :
» Les preuves historiques des assertions contenues
» dans ce paragraphe se trouveront dans l'*appen-*
» *dice.* »

Voici quelques-unes de ces preuves :

Le mot *Pape*, pour signifier *père*, n'est pas seulement chrétien, il était aussi employé par les païens. On le trouve déjà dans Homère : *Pappa chéri*, dit Nausicaë à son père¹.

¹ Πάππα φίλε (*Odys.* vi, 57. Voir aussi *Iliad.* v, 408.

D'après Suidas, c'était un mot qui viendrait des Syracusains¹; du reste il était aussi admis à Athènes².

Des Grecs il passa aux Latins, et on le trouve dans Juvénal³; c'était un mot de fils à père et un mot de vénération.

Les chrétiens l'adoptèrent et le donnèrent dès le commencement aux prêtres, aux évêques et au Pape.

Tertullien, devenu montaniste vers 201, écrivant contre le Souverain-Pontife qu'il appelle déjà *l'évêque des évêques*, lui donne le nom de *bon pasteur et Pape béni*⁴. »

En 232, on lit dans les *Actes* du martyre de Ste Cécile, si toutefois, dit Macri, ils ont été écrits à l'époque de son martyre : « Alors Valerianus conduisit son frère au Pape Urbain⁵. »

Vers 250, les prêtres de l'église de Rome donnèrent ce titre à S. Cyprien : « A Cyprien, *Pape*,

¹ Voir Suidas au mot πάππα.

² Philemon le Comique, χαῖρε πάπα φίλτατε; dans Athénée, l. VIII, p. 340, et dans l'*Aristophane* de Didot, *fragments*, p. 111.

³ Timidus prægustet pocula pappas. (Juv. *Sat.* vi, 633).

⁴ Audio etiam edictum esse propositum et quidem pre-emptorium, Pontifex scilicet Maximus, quod est Episcopus episcoporum edicit, etc..... Bonus pastor et benedictus Papa concionaris, etc. (*de Pudicitia*, c. 1 et 13; dans *Pat. lat.*, t. II, p. 981 et 1003).

⁵ Tunc Valerianus perduxit fratrem suum ad papam Urbanum (dans Macri, *Hierolexicon*).

» les prêtres et les diacres habitant à Rome,
» salut ¹. »

Mais déjà, dès 240, Hieroclas, patriarche d'Alexandrie, prit le titre de Pape ². Bientôt après, ces patriarches se donnèrent cette fastueuse appellation qu'ils conservent encore : « Par la miséricorde
» divine *Pape* et patriarche de la grande ville
» d'Alexandrie, et juge de l'univers entier ³. »

En 398, Sirice prend le titre de Pape dans une lettre adressée « aux orthodoxes dans les diverses
» provinces ⁴. »

Au 4^e et au 5^e siècle, S. Jérôme, S. Augustin, Rufin, Prudence, Sulpice Sévère, Sidoine Apollinaire, etc., donnent communément ce titre aux évêques, auxquels ils écrivent ⁵.

Nicéphore se trompe quand il assure qu'en 431 Célestin donna ce titre comme un privilège à Cyrille, évêque d'Alexandrie, en le nommant son légat au Concile d'Ephèse ⁶. Théodore Balsamon nous apprend que ce fut seulement le droit de

¹ Cypriano Papæ presbyteri et diaconi Romæ consistentes, salutem. (S. Cyprianus, *Epis.* 30; *Pat. lat.*, t. iv, p. 303).

² Hieroclas primus fuit qui Papa cognominatus est. (*Hist. patriarcharum Alexand.*, dans *Chronicon orientale* d'Abraham Echellensis in-fol. p. 94, Paris, 1685).

³ Miseratione divina Papa et patriarcha magnæ Urbis Alexandriae et judex orbis terrarum (dans Macri. *ib.*).

⁴ Siricus papa Orthodoxis per diversas provincias (*Pat. lat.*, t. xiii, p. 1164).

⁵ Baronius, *Martyr. rom.* au 10 janvier.

⁶ Nicephore, l. xiv, c. 34. (*Pat. grec.*, t. 146, p. 1170).

porter, dans les cérémonies, le bonnet phrygien, c'est-à-dire la mitre¹.

Vers 516, un Concile d'Épire adresse ses actes au pape Hormisdas en ces termes : « A notre » Seigneur en tout très-saint et très-bienheureux » Père des pères com-ministre et prince des » Evêques, Hormisdas, Pape². »

Au commencement du 9^e siècle, Grégoire IV (827-844) écrit ainsi aux évêques du royaume des Francs : « En écrivant au Pontife romain, vous » l'appellez dans vos suscriptions de noms contra- » dictoires, c'est-à-dire *frère* et *pape*, tandis qu'il » serait plus convenable de lui exprimer seule- » ment un respect paternel³. »

C'est à dater de cette époque que s'établit la coutume de réserver au seul Pontife romain le nom de pape. D'après quelques auteurs, Grégoire VII aurait décidé dans un Concile romain en 1073, que le Pontife romain serait *seul appelé Pape*⁴,

¹ Dans le *Nomocanon* de Photius, tit. viii, c. 1; dans *Pat. gr.*, t. 104, p. 1083.

² Domino nostro per cuncta sanctissimo et beatissimo Patri Patrum, comministro et principi Episcoporum Hormisdæ Papæ (dans Macri *Hierolexicon*. Ce titre ne se trouve pas dans *Pat. lat.*, t. 63, p. 389. Est-ce un oubli?)

³ Romano Pontifici scribentes, contrariis enim in præfatione nominibus appellastis, fratrem videlicet et papam, dum congruentius esset solum et paternam reverentiam exhibere. (Greg. iv, *Epist.*; dans *Pat. lat.*, t. 104, p. 297).

⁴ Quod unicum est nomen in mundo (Dans *Pat. lat.*, t. 148, p. 407, sous le nom de *dictatus Pape*).

mais on convient généralement que cette *dictée* est apocryphe ¹.

Il ressort de tous ces textes que c'est par respect, comme le disait Grégoire IV, que peu à peu dans l'Eglise latine on a réservé au pontife de Rome le nom de Pape.

Mais dans l'Eglise grecque, surtout depuis le schisme de Photius, à la fin du 9^e siècle, tous les évêques grecs se sont appelés *Papes*, et cependant Nicétas Choniates, mort en 1216, nous apprend que les Grecs schismatiques conservent au Pontife romain une appellation honorifique : car c'est lui seul qu'ils appellent Πάπας en accentuant la première syllabe, tandis qu'ils appellent leurs prêtres Παπάς en accentuant la dernière ².

En 1049, Léon IX prend dans un décret le nom de Pape très-humble ³.

En parlant des noms que les différents auteurs ont donnés aux Papes nous ne devons pas omettre le plus glorieux, celui qu'ils se sont donné à eux-mêmes. Lorsque, au 6^e siècle, Jacob patriarche de Constantinople, se donna le nom d'*Evêque des*

¹ Voir Pagi, *Crit. in Annales Baronii*, t. iv, p. 265.

² Γράφων τῷ παπά tout court ; *Hist. Byzant.* l. vii ; dans *Pat. gr.*, t. 139, p. 549 ; *ibid.* p. 568, 849, 921, et pour les παπάς ordinaires, p. 721.

³ Ego, Dei clementia, Leo humillimus papa (*Epistola xv*, dans *Pat. lat.*, t. 103, p. 613).

Evêques, ou Evêque universel, S. Grégoire se donna celui de :

Servus servorum Dei,

*Serviteur des serviteurs de Dieu*¹.

Et c'est le titre qu'ils ont toujours conservé.

¹ Voir la 1^{re} lettre du livre XIII, datée de l'an 603, la 13^e de son pontificat, dans *Pat. lat.*, t. 77, p. 1213, et sa *Vie*, t. 75, p. 45 ; de plus le *Liber diurnus*, t. 105, p. 23.

APPENDICE XII.

(Tome II, p. 187 in-8°, et p. 196 in-12.)

Voici le texte entier du discours de S. Maxime que Mgr Gerbet renvoie dans les Appendices :

Quotiescumque, fratres, sanctorum martyria celebramus, toties laudes Salvatoris dicimus; et quoties eorum asserimus passionem, toties Christi gloriam prædicamus. Non enim suspicimus quod passi sunt, sed propter quem passi sunt admiramur. Igitur non pœna in laude, sed fides in honore. Magnificamus ergo martyres non quia gravibus subjacere suppliciis, sed quia justitiæ causa eadem toleravere supplicia. Nam plurimos sceleratorum peiores pœnas vidimus esse perpassos, sed nihil eis prosunt, quia martyres causa justificat, sceleratos conscientia sua damnat. Summo igitur et præcipuo loco propter fidem habendi sunt beati martyres. Videte autem quem iidem locum apud homines mereantur, qui apud Deum locum sub altare meruerunt. Dicit enim sacra Scriptura : *Vidi subtus aram Dei animas occisorum propter verbum Dei et propter testimonium quod habebant, et clamaverunt (Apoc. vi), et reliqua. Sub ara, inquit, Dei animas occisorum. Quid reverentius, quid honorabilius dici potest quam sub illa ara requiescere in qua Deo sacrificium celebratur, in qua offeruntur hostiæ, in qua Dominus est sacerdos sicut scriptum est : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech (Psal. cix). Recte ergo sub ara martyres collocantur, quia super aram Christus imponitur. Recte sub altare justorum animæ requiescunt, quia super altare Domini*

corpus offertur. Nec immerito illic pro justis vindicta sanguinis postulatur, ubi etiam pro peccatoribus Christi sanguis effunditur. Convenienter igitur, et quasi pro quodam consortio ibi martyribus sepultura decreta est, ubi mors Domini quotidie celebratur, sicut ipse ait : *Quotiescumque hæc feceritis, mortem meam annuntiabitis, donec veniam* (I Cor. xi). Scilicet ut qui propter mortem ejus mortui fuerunt, sacramenti ejus mysterio quiescant. Non immerito, inquam, velut consortio quodam illic occisi est tumulus constitutus, ubi occisionis dominicæ membra ponuntur, ut quos cum Christo unius passionis causa devinxerat, unius etiam loci religio copularet. Legimus plerosque justorum Abrahamæ sinibus refoveri, nonnullos paradisi amœnitate lætari; nemo tamen melius præter martyres meruit; hoc est, requiescere ubi et hostia Christus est et sacerdos. Scilicet ut et propitiationem de oblatione hostiæ consequantur, et benedictionem perfuctionemque sacerdotis excipiant. Inter cæteros igitur martyres quos sub ara Dei consistere prædicamus, etiam beatus Cyprianus assistit, ut cunctorum vindictam facundia uberiore prosequitur. Neque enim dubitandum est eum in martyrio plura præ cæteris exorare, qui in sacerdotio præ cæteris plura conscripsit. Et licet cum omnibus stolam splendidæ remunerationis acceperit, tamen fortasse eloqui minus cessat, quo plus se intelligit promereri. Dicitur ergo illis vindictam postulantibus post datum munus, ut quiescant atque sustineant, donec impleatur numerus conservorum, et reliqua. Videtis ergo quoniam propter nos martyrum vindicta differtur. Dum enim nos retardamus, horum sanguis inultus est. Sed hoc contigit nostra desidia, qui non, sicut dignum est religiose vivimus, qui non pie sicut congruit operamur. Nam si bonorum operum ad Deum justitia nostra præcederet, jam conservorum numerus qui exspectatur esset impletus. Nulli autem dubium est vindictam post judicium martyres percepturos, qui etiam post judicium præmiis cælestibus honorantur. (Sancti Maximi Taurinensis *sermo* 78; dans *Patrol. lat.* t. 57, p. 689).

APPENDICE XIII.

(Tome II, p. 242 in-8° et p. 254 in-12.

Mgr Gerbet s'exprime ainsi :

« Nous dirons ailleurs dans quel point de vue
» il est nécessaire de se placer lorsqu'on veut
» rechercher les rapports qui peuvent exister
» entre les anciennes productions de l'art chrétien
» et les notions de l'Eglise. Ce sujet nous semble
» demander une *dissertation* à part. »

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'essayer de faire cette dissertation à laquelle renvoie Mgr Gerbet, par la raison que tout son livre et en particulier les derniers chapitres que nous publions ici ne roulent que sur les rapports des monuments chrétiens et païens avec l'Eglise de Jésus-Christ.

APPENDICE XIV.

(Tome II, p. 273, in-8°; p. 285, in-12.)

Mgr Gerbet parle ici du titre de *Nazaréen* mis sur la croix et de l'objection que l'on fait que ce titre n'est pas énoncé sous sa forme grecque, mais avec une forme et une désinence latines, et de plus que dans la ligne grecque de ce titre deux lettres ont une configuration qui n'était pas encore en usage sous le règne de Tibère, et sur cela il ajoute en note : « Les inscriptions qui fournissent » la preuve des assertions contenues dans ce paragraphe et dans le suivant trouveront place » dans l'*appendice*. »

C'est la réponse à ces difficultés, et les inscriptions promises ici que nous allons essayer de donner.

Et d'abord, c'est de la main même du juge qui le condamnait à mort, que Jésus a reçu son titre de souveraineté : « *Jésus, Roi des Juifs*, écrit Pilate. — Non, non, disaient les pontifes, ne dites pas *Roi des Juifs*, écrivez qu'il s'est dit *Roi*

» *des Juifs*. — *Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit, ré-*
 » *pondit Pilate*¹. » — En effet ce qui a été écrit est
 resté écrit, et a ressorti son plein et entier effet :
 Jésus a été et est toujours ROI.

Nous avons le bonheur de conserver encore
 l'autographe de ce titre de notre Roi ; comme
 c'est le plus noble monument de notre croyance,
 la pièce matérielle la plus authentique de notre
 foi, il est convenable que nous l'entourions de
 toutes les preuves et de toutes les explications que
 l'on puisse donner.

1. — Historique du titre de la Croix.

L'Évangile nous apprend que, quand Jésus fut
 mort, Joseph d'Arimathie alla demander à Pilate
 que le corps de Jésus lui fût livré. Pilate ayant fait
 venir le Centurion qui avait présidé au supplice et
 ayant appris de lui que Jésus était véritablement
 mort, lui ordonna de livrer le corps. Joseph et
 Nicodème qui s'était joint à lui, détachèrent
 donc le corps et le mirent dans un tombeau que
 Joseph avait fait creuser pour lui-même, tout près
 sur le Golgotha. Avec le corps furent enlevées,

¹ *Scriptis autem titulum Pilatus... Jesus Nazarenus, Rex
 Judæorum... Dicebant ergo Pilato Pontifices Judæorum :
 Noli scribere, Rex Judæorum, sed quia ipse dixit : Rex sum
 Judæorum. Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi. (Joan.
 XIX, 19-21).*

par les pontifes juifs¹, les croix qui avaient servi aux supplices et avaient été enfouies auprès du tombeau, car pas plus que les suppliciés, elles ne pouvaient rester debout le jour du Sabbat.

Après l'ascension de Jésus, son tombeau fut le seul reste de ce douloureux événement et l'on comprend combien les fidèles durent le vénérer.

Mais arriva bientôt (en 72) le siège et la destruction de Jérusalem ; il est douteux qu'un seul chrétien restât pendant le siège ; ils se souvinrent que Jésus l'avait prédit et leur avait ordonné de fuir.

Après le siège, quand l'ordre fut rétabli, sous la domination des Romains, les fidèles durent de nouveau venir vénérer le tombeau et la croix de Jésus.

Mais les grandes persécutions arrivèrent. Jérusalem perdit son nom et fut appelée *Ælia*, et pour effacer toute trace du lieu vénéré par les chrétiens, le sommet du Calvaire fut aplani, et sur cet emplacement fut élevé un temple à Vénus, d'où naturellement les fidèles s'éloignèrent, et peu à peu le souvenir du lieu où était le tombeau dut se perdre.

Constantin, converti à la foi vers l'an 311, convertit aussi sa mère, d'après Eusèbe². La

¹ Voir Jul. Pollux, *Chronicon*, p. 74, édit. de Bianconi.

² Eusèbe, *Vie de Constantin*, l. III, c. 47 ; *Pal. gr.*, t. 20, p. 1107. — Théodoret semble dire que c'est elle qui convertit son fils. *Hist. Eccl.*, l. I, c. 17, *ibid.* t. 82, p. 958.

pieuse Impératrice voulut visiter les lieux où Jésus était mort, et partit de Rome l'an 325, un an après le concile de Nicée. C'est là qu'elle fit la découverte de la croix et du titre écrit par Pilate. Combien de temps est-elle restée en Palestine ? Est-elle revenue à Rome, où est-elle morte ? Sur cela les auteurs ne sont pas d'accord. Impossible, dit Baronius, de préciser l'année de sa mort¹. Quelques-uns ont voulu la mettre en l'an 327. Mais les nombreuses constructions qu'elle établit en Palestine ne permettent pas de s'arrêter à cette date.

En effet on peut regarder comme certain qu'elle revint à Rome, qu'elle y apporta une portion de la croix et en particulier le *titre de la Croix* que l'on y voit encore.

La première preuve est l'existence même de la *Basilique de Sainte-Croix* qu'elle y fit bâtir, de concert avec Constantin, dans laquelle elle se réserva une chapelle connue sous le nom de *chambre d'Hélène*, et dont le sol était formé avec la terre qu'elle avait recueillie autour du lieu où la croix avait été plantée². Damase a conservé l'énumération de tous les dons que Constantin fit à cette église :

¹ Baronius à l'année 326.

² Panvinius, *de præcipuis urbis Romæ Basilicis*, etc. p. 216; in-12, Romæ, 1570. Voir l'inscription placée à l'entrée de cette chapelle.

« L'empereur Constantin donna à cette église,
 » 4 chandeliers d'argent chacun du poids de 80
 » livres, 50 lampes d'argent chacune du poids de
 » 15 livres, 4 coupes d'argent du poids de 8 li-
 » vres chacune, une patène d'or de 10 livres pe-
 » sant; 10 calices aussi d'or, du poids de 5 li-
 » vres; une autre patène d'argent doré, ornée de
 » pierreries, du poids de 50 livres; un autel d'ar-
 » gent du poids de 250 livres, 3 vases d'argent
 » du poids de 20 livres chacun¹. »

Hélène dut assister à la dédicace de cette église, qui fut faite par S. Sylvestre, le 20 mars 330².

Baillet dans sa *Vie des Saints* dit que Constantin ne retourna plus à Rome après l'an 326.

Mais en 328 il donne une constitution à Rome et à Trèves; en 329, il en signe une autre à Rome; en 330, il est à Vérone; en 331, il est à Trèves; en 332, il est à Cologne; en 334, il est encore à Rome; à Rome sans date, et il a pu signer plus tard à Rome les nombreuses constitutions, qui sont sans date et sans nom de lieu³.

Au 6^e siècle, S. Grégoire de Tours (544-595)

¹ Damase, dans *Œuvres* de S. Sylvestre; *Pat. lat.*, t. 8, p. 807; et dans Anastase, *Vie de Sylvestre*, *Pat. lat.*, t. 127, p. 1511 et 1522.

² Inscription dans cette église; voir M. Fleury, *Inst. de la Passion*, p. 367.

³ Voir les *Œuvres de Constantin* dans *Pat. lat.*, t. VIII.

parle de son retour sur la mer Adriatique, dans laquelle elle plongea un des clous qu'elle avait trouvés au Calvaire, pour apaiser les flots irrités¹.

Nicéphore Calliste, qui à Constantinople avait dû recueillir tous les documents qui concernaient l'impératrice Hélène, constate ainsi son retour à Rome et sa mort dans cette ville :

« Hélène bâtit en Palestine plus de 30 églises,
 » et après cela, elle retourna auprès de son
 » glorieux fils, qui se trouvait dans les *parties*
 » *occidentales*, après le synode... Mais quand la
 » fin de sa vie arriva, elle mourut à Rome avec
 » une grande réputation, à l'âge de 80 ans...
 » Ensevelie hors de la ville de Rome, et déposée
 » dans une urne de porphyre dans le temple
 » rond (l'église des SS. Marcellin et Pierre, d'a-
 » près Damase²), elle fut transportée, deux ans
 » après, à Constantinople avec cette urne³. »

C'est ce qui paraît le plus croyable à Baronius.

Quant au titre de la Croix nous avons une date certaine de son existence à Rome, 45 ans après la dédicace de la basilique en 330, elle

¹ Greg. Tur. *De Gloria Martyr.*, l. 1, c. 6; *Pat. lat.*, t. 71, p. 710.

² Voir *Œuvres* de S. Sylvestre; *Pat. lat.*, t. 8, p. 809.

³ Nicéph., *Hist. Eccl.*, l. VIII, c. 30 et 31; *Pat. gr.*, t. 146, p. 117 et 120.

nous est donnée par S. Ambroise, qui dans l'*Oraison funèbre* de Théodose II, prononcée en 375, relate ainsi la reconnaissance de la vraie Croix.

« Deux voleurs avaient été crucifiés avec le
» Seigneur, Hélène chercha la croix du milieu,
» mais il pouvait se faire que les croix eussent été
» confondues, les places changées et interver-
» ties.

» Hélène a recours à la lecture de l'Évangile
» et y trouve que sur la croix du milieu avait
» été posé le titre : *Jésus de Nazareth, roi des*
» *Juifs*. C'est de là que fut déduite la preuve
» de la vérité; la Croix du salut fut reconnue
» par le Titre. C'est ce que Pilate répondit aux
» demandes des Juifs : *Ce que j'ai écrit, je l'ai*
» *écrit*, c'est-à-dire que je n'ai pas écrit ce qui
» pouvait vous plaire, mais ce que l'âge futur
» doit connaître; ce n'est pas pour vous que
» j'ai écrit, mais pour la postérité, disant en
» quelque sorte : qu'Hélène ait à lire un texte
» par lequel elle connaisse la Croix du Sei-
» gneur¹. »

¹ Redit ad Evangelii lectionem, invenit quia in medio patibulo titulus erat : *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum* (Joan. XIX, 19). Hinc collecta est series veritatis, titulo crux patuit salutaris. Hoc est quod petentibus Judæis respondit : *Quod scripsi, scripsi* (v. 22), id est, non ea scripsi, quæ vobis placerent, sed quæ ætas futura cognosceret; non vobis scripsi, sed posteritati, propemodum dicens Habeat Helena quod legat,

A cette même époque, Rufin (340-420) donne pour preuve de la connaissance de la croix, le miracle de la guérison d'une grande dame de Jérusalem et sur le Titre de la croix, il dit :

« Il y avait (avec les trois croix) le Titre qui » avait été écrit par Pilate en lettres grecques, » latines et hébraïques; mais il ne donnait pas » assez les preuves de la croix du Seigneur¹. »

Après Rufin, Socrate, son contemporain, (...-375), rapporte à la guérison de la dame les preuves de la vraie croix, et ajoute :

« Avec elles fut aussi trouvée la tablette sur » laquelle Pilate avait écrit en *diverses lettres*, » que le Christ crucifié était le Roi des » Juifs². »

Socrate assure que c'est là ce qu'on lui avait rapporté et ce que tous les habitants de Constantinople affirment comme vrai.

A la même époque que Socrate (324-440), et d'après lui, Sozomène, attribue, comme Rufin, la preuve de la vraie croix à la guérison de la

unde crucem Domini recognoscat (Amb. *De Obitu Theodosii*, n. 45; *Pat. lat.*, t. 16, p. 1401).

¹ Aderat quidem et titulus ille, qui græcis, et latinis atque hebraicis litteris a Pilato fuerat conscriptus (Rufinus, *Hist. Eccl.*, t. 1, c. 7; *Pat. lat.*, t. 21, p. 476).

² Σὺν αὐτοῖς δὲ εὑρήτη καὶ ἡ τοῦ Πιλάτου σανίς ἐν ἣ βασιλέα τῶν Ἰουδαίων τὸν σταυρωθέντα Χριστὸν προσγράφων, ἐν διαφόροις γράμμασι ἐκήρυττεν (Socrate, *Hist. Eccl.* l. 1, c. 17; *Pat. grecque*, t. 67, p. 417).

dame malade, mais ajoute de plus : « On dit » aussi qu'un mort fut ressuscité de la même » manière » ; mais il ne dit pas d'où lui vient ce dernier détail.

Nous ne savons s'il ne l'avait pas pris à S. Paulin de Nôle qui, à la même époque (367-431), ne parle que d'un seul mort ressuscité par la croix, et ne dit pas un mot du titre ¹.

Voici le texte de Sozomène :

« Dans un autre endroit, près de ce lieu, furent trouvées trois croix, et séparément une » tablette sur la couleur blanche de laquelle, en » *paroles* et en *lettres* hébraïques, grecques et » latines ces mots : *Jésus de Nazareth, roi des » Juifs* ². »

On remarquera que Sozomène est le premier à parler de la tablette blanche et des *paroles* diverses du titre.

Aussi Prudence dit expressément :

« Au devant de la Croix, qu'il y ait trois » titres, *en trois langues*; que le Juif le connaisse en le lisant, que le Grec en prenne » connaissance et que la Rome dorée le comprenne, et vénère Dieu :

¹ Paulinus, *Epist.* 31 ; dans *Pat. lat.*, t. 61, p. 329.

² Καὶ χωρὶς ἄλλο ξύλον ἐν τάξει λευκώματος ῥήμασι καὶ γράμμασιν Ἑβραϊκοῖς, Ἑλληνικοῖς τε καὶ Ῥωμαϊκοῖς, τὰ δηλοῦντα Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος, ὁ βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων (Sozomène, *Hist. Eccl.*, l. II, c. 1, dans *Patr. grecque*, t. 67, p. 932).

Fronte crucis titulus sit triplex, triplice lingua,
 Agnoscat Judæa legens, et Græcia norit,
 Et venerata Deum percenscat aurea Roma ¹.

Sedulius (en 392) écrit encore :

« C'est ce que dit *la langue* hébraïque, la
 » grecque, la latine, c'est ce qu'apprend la même
 » foi, nommant trois fois le même Roi. »

Hoc hebræa refert, hoc græca, latinaque lingua,
 Hoc docet una fides, unum ter dicere Regem ².

Ce qui est la réfutation de M. l'abbé Sionnet, et de M. Rohault de Fleury, qui prétendent que le titre était en *langue latine* écrite en lettres grecques et hébraïques ³. Ils n'ont pas vu que l'inscription n'aurait été écrite que pour les Romains, en petit nombre à Jérusalem.

C'est jusqu'au 14^e siècle qu'il nous faut descendre pour trouver une nouvelle mention du Titre de la croix.

Nicéphore (vers 1333) parle, d'après les his-

¹ Prudence, *Apotheosis*, v. 383, dans *Pat. lat.*, t. 59, p. 954. Capitolin nous apprend, c. 34, que sur le tombeau de Gordien III, les soldats mirent une inscription en 5 langues, grecque, latine, perse, judaïque, égyptienne.

² Sedulius, *Carmen paschale*, l. v, 198; *Pat. lat.*, t. 19, p. 726.

³ *Auxiliaire Catholique*, t. 1, p. 355 et M. Rohault, *Inst. de la Passion*, p. 196.

toriens que nous venons de citer, du miracle de la croix par la guérison de la dame et aussi du mort ressuscité. Quant au titre, il ajoute :

« On trouva une tablette blanche, sur laquelle
 » Pilate avait écrit en différentes lettres, *Roi des*
 » *Juifs*, laquelle placée sur la tête du Christ, en
 » forme de colonne, avait promulgué que ce Cru-
 » cifié était le Roi des Juifs. Mais quelques lettres
 » avaient disparu¹, etc. »

Voilà tout ce que nous savons sur l'invention du Titre de la croix et l'état où il se trouvait.

Suivons-en maintenant les traces dans l'histoire même de l'église, où il a été déposé.

En 424-433, c'est-à-dire environ 100 ans après son invention, l'empereur Placidius Valentinianus III apposa sur l'arc de l'église une inscription en mosaïque, qui annonçait que là se trouvait ce Titre².

En 720, Grégoire II fit couvrir avec des poutres apportées de Calabre et répara la sainte église de Jérusalem, qui pendant longtemps était restée découverte ; il refit les portiques qui étaient dété-

¹ Καὶ σάνις ἑτέρα λευκή ἢ βασιλέα τῶν Ἰουδαίων γράφων διαφόροις γράμμασιν ὁ Πιλάτος ὑπὲρ κεφαλῆς ἐτίθει, ἐν εἰδει στήλης βασιλέα τῶν Ἰουδαίων τὸν σταιρωθέντα κηρύττων καὶ γε διεβρύηκότης τοῦ γράμματος. (Nicéph. Call. *Hist. Eccl.* 1. viii, c. 29 ; *Patr. grecque*, t. 146, p. 109).

² Voir ci-dessous p. 356, et Panvinius, p. 217.

riorés de vétusté¹, et y fit un ambon de marbre, qui a été renversé de notre temps, dit Panvinius.

En 976, Benoît VII répara encore cette église.

En 1050, Léon IX, la voyant privée de religieux, en donna le service à *Richer*, abbé de Cluny, avec obligation d'y entretenir au moins douze religieux².

En 1060, Alexandre II y place les chanoines réguliers de Luques.

En 1143, Gérard Concianimi, cardinal du titre de cette église, voyant le triste état où elle était réduite, résolut de la rebâtir en entier, et à cette occasion il fit un examen nouveau de la relique, et la remit dans son état primitif, puis il y apposa son cachet qu'on retrouva intact en 1492.

En 1144, devenu pape, sous le nom de Lucius II, « il augmenta de beaucoup, comme un » bon pasteur, son église et de pauvre la rendit » riche. Quant au bâtiment même de l'église, il » le refit en mieux du haut jusqu'au bas, et bâtit » à nouveau le cloître et toutes ses dépendances, » et y établit, par la grâce de Dieu, un couvent de » chanoines réguliers³. »

¹ Anastase, *Grégoire II*; dans *Pat. lat.*, t. 128, p. 978.

² Léon IX, *Constitution 9^e*; dans *Pat. lat.*, t. 143, p. 605.

³ Dans Mansi, *Conc.*, t. 21, p. 607; et *Lucius*, dans *Pat. lat.*, t. 179, p. 819.

En 1370, le pape Urbain V, trouvant qu'il n'y avait plus de chanoines, ou qu'ils ne faisaient plus le service nécessaire, confia l'église aux Chartreux. Il est probable que c'est l'époque où la relique fut négligée. Panvinius va jusqu'à dire qu'il n'y avait plus de chanoines, *canonicis regularibus deficientibus*¹.

En 1406, nous trouvons le pape *Innocent VII*, revêtu du titre de cette église, comme cardinal, *Cosmatus*.

De tous ces textes nous pouvons conclure que, lorsque la relique fut retrouvée en 1492, elle n'avait pas été oubliée pendant 10 siècles comme le disent M. Rohault et même Panvinius ; elle avait été négligée par les religieux que les papes avaient été forcés de changer si souvent.

Quoi qu'il en soit, c'est le 1^{er} février 1492, qu'elle fut remise en lumière.

Voici en quel état elle fut trouvée :

Mgr Pierre Gonsalvi de Mendosa, cardinal de Sainte-Croix, faisait réparer et blanchir son église ; lorsque les ouvriers atteignirent le sommet de l'arc, au milieu de la basilique, près du toit, où l'on voit encore deux petites colonnes, ils sentirent un certain vide, et y découvrirent une niche dans laquelle se trouvait une boîte de plomb de deux palmes, bien close, et au-dessus une tablette de marbre où étaient gravés ces mots : *Hic est titulus veræ Crucis*. On trouva dans cette

¹ *De præcipuis urbis Romæ Basilicis, etc.*, p. 214, Romæ, 1570.

boîte une Planchette d'un palme et demi de long rongée d'un côté par le temps, et portant, en caractères gravés en creux et colorés de rouge, l'inscription suivante : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*. Mais le mot *Judæorum* n'était point entier, la dernière syllabe *rum* s'arrêtait à l'R, les deux dernières lettres *um* étant tombées par suite de la vétusté. La première ligne était écrite en caractères latins, la seconde en caractères grecs, et la troisième en caractères hébreux ¹.

C'est sous Innocent VIII que fut faite cette découverte. Ce pape étant mort le 25 juillet 1492, Alexandre VI lui succéda le 26 août.

Ce pape, 4 ans après la découverte de la relique, y appliqua de grandes indulgences par une bulle du 4 des calendes d'août (29 juillet) 1496.

Nous en donnons ici un extrait, pour montrer que, quoi qu'on ait dit de ce Pape, il n'en continua pas moins la tradition de toutes les pratiques les plus chrétiennes de la Papauté.

Après avoir parlé de la précieuse découverte de 1492, Alexandre VI ajoute :

« Nous, avec le saint Apôtre, nous glorifiant en
 » cette sainte Croix, et voulant inviter les autres
 » à sa glorification, afin que, par le prix de l'ar-
 » bre de vie, ils acquièrent les suffrages de la vie
 » éternelle, et désirant que la susdite église... soit

¹ Les *Instruments de la Passion*, etc., p 185. D'après la relation de Lælius Petronius, Paul de Mestre et Infessura. Voir l'inscription qui existe en mosaïque dans la chapelle de Ste Hélène.

» fréquentée avec les honneurs convenables, et que
 » les fidèles du Christ viennent d'autant plus vo-
 » lontiers à cette église par dévotion, qu'ils sau-
 » ront qu'ils y seront gratifiés plus abondam-
 » ment des dons de la céleste grâce, par la
 » miséricorde du Dieu tout-puissant, et confiant
 » en l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre
 » et Paul, accordons et concédons, par la teneur
 » des présentes et en vertu de l'autorité apostoli-
 » que, à tous les fidèles du Christ de l'un et de
 » l'autre sexe, vraiment pénitents et confessés,
 » qui visiteront dévotement cette église le dernier
 » dimanche du mois de janvier de chaque année,
 » depuis les premières vêpres jusqu'au coucher
 » du soleil de ce dimanche, chaque année, la ré-
 » mission de tous leurs péchés.

» Ces présentes lettres à valoir pour tous les
 » temps à venir... »

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 4 des calendes
 d'août 1496, en la 4^e année de notre pontificat ¹.

¹ Nos in Cruce hujusmodi sancta cum Apostolo gloriantes
 (*Gal.* vi, 14), et satagentes ad glorificationem ipsius invitare, ut
 vitalis ligni pretio vitæ æternæ suffragia consequantur, ac
 cupientes, ut Ecclesia prædicta, quæ nunc titulus dilecti filii
 nostri Bernardi ejusdem ecclesiæ sanctæ Crucis in Hierusa-
 lem presbyteri cardinalis existit, congruis frequentetur hono-
 ribus, et ipsi Christi fideles eo libentius devotionis causa
 ad eandem ecclesiam confluant, quo ex hoc ibidem dono
 cœlestis gratiæ uberius conspexerint se reffectos, de omni-
 potentis Dei misericordia, ac beatorum Petri et Pauli apos-
 tolorum ejus auctoritate confisi, omnibus, et singulis Christi

Le cardinal Bernardin Carvagal, créé par le même pontife et mort en 1523, trouvant que les lettres du titre étaient presque effacées, les fit refaire, dit Panvinius, telles qu'elles étaient ; de plus une inscription citée pour Furietti annonçait qu'il avait refait la voûte et les mosaïques telles qu'elles existaient auparavant¹.

Ce cardinal fut enterré dans cette église².

Enfin Pie IV (1559-1565) confia cette église aux Cisterciens de Lombardie, qui la conservent encore.

2. — État actuel du titre de la Croix.

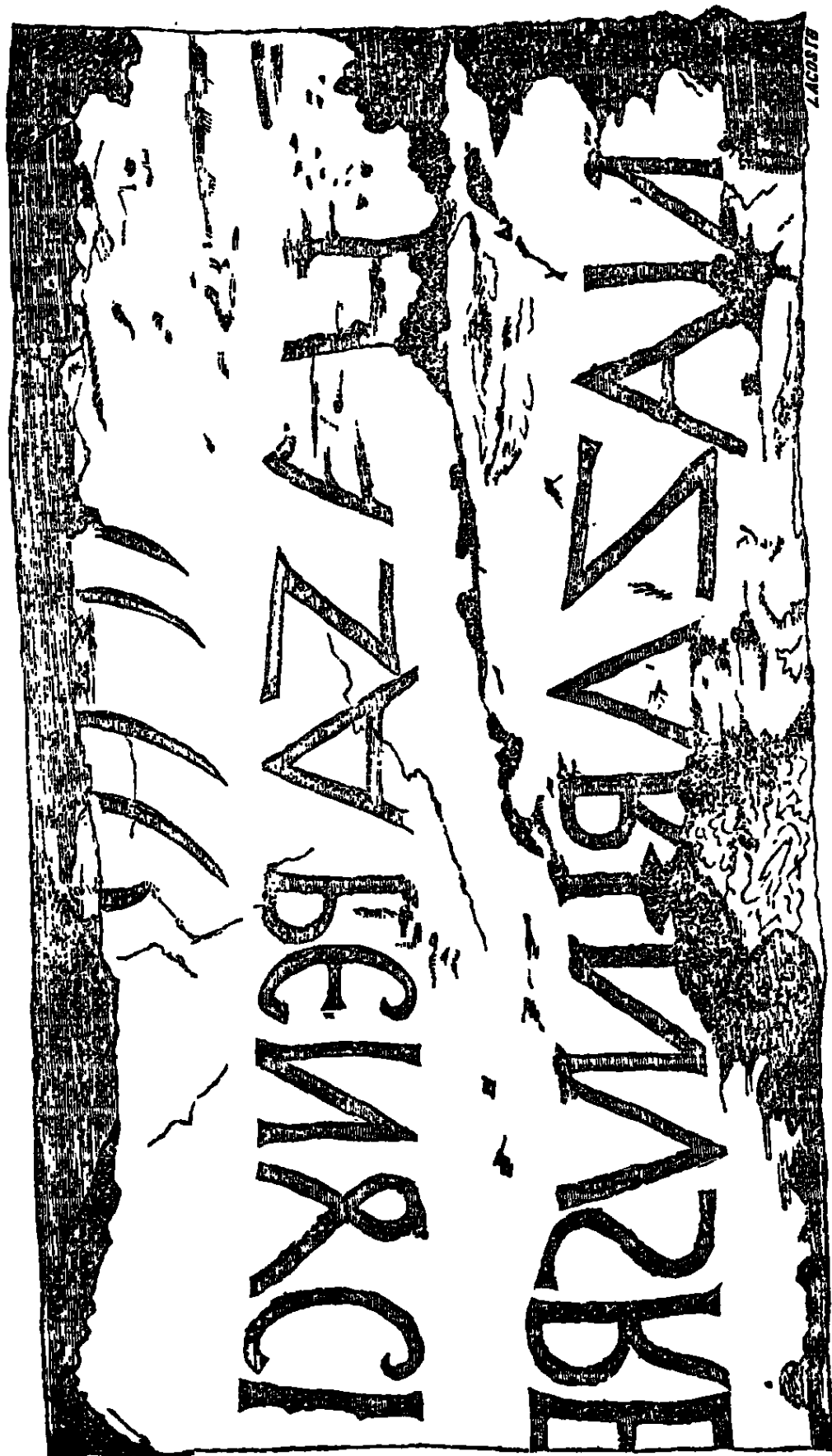
Bosio nous paraît être le premier qui ait donné un *fac-simile* entier de ce titre dans sa *Croce trionfante*, l. I, c. 9; le P. Lupi la reproduisit

fidelibus utriusque sexus, vere pœnitentibus et confessis, qui ecclesiam ipsam in ultima dominica mensis Januarii cujuslibet anni, a primis vesperis usque ad occasum solis ipsius dominicæ devote visitaverint, annuatim omnium peccatorum suorum remissionem auctoritate apostolica tenore præsentium concedimus, et elargimur, præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris (dans *Panvinius*, p. 219).

¹ Cité par M. Barbet de Jouy, dans *Mosaïques chrétiennes de Rome*, p. 135. Paris, 1857. Nous ne savons si elles sont les mêmes que celles que cet auteur décrit p. 121. Il y cite le miracle de la Croix seulement d'après S. Paulin, qu'il appelle *Paulinius*, p. 133).

² Voir son épitaphe dans l'*Athenæum Romanum* du P. Oldouin, p. 121. Romæ 1676.

dans son *Epitaphium Severce*, p. 150. Dom de Corrieri en donna, en 1829, un *fac-simile* plus exact dans son livre : *De Scessorianis præcipuis passionis D. N. Jesu Christi reliquiis commentarius*, p. 271 que dom Piolin reproduisit dans l'*Auxiliaire catholique*, t. I, p. 224. Enfin, en 1869, M. Rohault de Fleury fut admis à le visiter et en prit une photographie que nous reproduisons sur la page suivante et qui représente ce titre tel qu'il existe en ce moment :



FAC-SIMILE DU TITRE DE LA CROIX.

M. Rohault en fait la description suivante

Nous avons vu dans le journal de Rome qu'il est question d'un couvercle et d'une relique. Ces deux précieux monuments ont été conservés.

Le couvercle est une brique en terre cuite de 320 mm, sur 210 mm, plus grande que le titre, et pouvant par conséquent bien cacher la niche où fut enfermée pendant mille ans la boîte de plomb qui le contenait. Sur cette brique on lit ces mots gravés au ciseau : *Titulus crucis*. Les lettres antiques de 50 mm de hauteur sont d'une belle époque (Pl. XIX).

Le fragment du Titre que l'on conserve sous verre, dans un assez pauvre reliquaire d'argent, est une petite planche de 235 mm de largeur sur 130 mm de hauteur, sillonnée de trous de vers et semblant tomber de pourriture (Pl. XVII).

On y voit très-distinctement deux restes d'inscriptions grecque et romaine, et dans le haut, l'extrémité de quelques lignes courbes qui paraissent être ceux d'une troisième inscription.

La seconde inscription porte : **NAZAPEN8CI** et la troisième **NAZARINVS RE**.

Les lettres sont légèrement en creux, comme si elles avaient été tracées avec cet outil particulier dont les charpentiers se servent de nos jours pour marquer le bois, ou simplement avec une petite gouge. Elles ont de 23 mm à 30 mm. Peintes en rouge sur un fond blanc, que je n'y ai plus remarqué, elles devaient être très-visibles à la hauteur où Ponce-Pilate les fit placer ¹.

Examinant la nature de ce bois, M. Rohault croit qu'il doit être de chêne, de sycomore ou de peuplier, bois susceptibles de recevoir facilement

¹ *Instruments de la Passion*, p. 186. Voir la page précédente.

une inscription. Lipsius pense que c'est de chêne¹.

3. — S'il y a eu plusieurs titres de la Croix.

Ici se présente une question. Ce titre de la croix que l'on conserve à Rome est-il unique ? On le croit communément, mais deux documents prouveraient le contraire. Le premier est le témoignage du moine *Antonin*, dont on ne connaît pas l'époque, mais qui aurait fait le voyage de Jérusalem avant que le pays eût été ravagé par les Barbares, et qui s'exprime ainsi :

« Dans la basilique de Constantin, bâtie au-delà
 » du Golgotha, autour du tombeau, dans l'atrium
 » même de la basilique, est une petite chambre,
 » où est renfermé le bois de la croix, que nous
 » avons adoré et baisé. Car j'ai tenu dans ma
 » main et baisé le *titre* qui avait été posé sur la
 » tête du Seigneur, sur lequel est écrit : *Jésus*
 » *de Nazareth, Roi des Juifs* ². »

¹ Voir dans Lipsius les diverses formes de la Croix et la liste de tous les empereurs qui ont fait mettre la Croix sur leurs monnaies ou monuments divers. (*De Cruce* en 3 livres, dans *Opera*, t. II, p. 769 et 791. In-fol. Lugd. 1613.

² In basilica Constantini coherente circa monumentum, ultro Golgotha, in atrio ipsius basilicæ est cubiculum, ubi lignum Crucis reconditum, quam adoravimus et osculavimus. Nam et titulum qui super caput Domini positus fuerat, in quo scriptus est : *Jesus Nazarenus, Rex Judæorum*, tenui in manu

Voilà un titre trouvé à Jérusalem ; mais il en existerait un autre à Paris. Voici en effet ce qu'en dit Guillaume *Durand*, évêque de Mende (1232-1296) décrivant la cérémonie du cierge pascal :

« Sur le cierge on pose une tablette ou un papier écrit, qui signifie la tablette sur laquelle Pilate écrivit : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*, laquelle nous avons vue à Paris dans la chapelle de l'illustre roi des Francs, avec la couronne d'épines¹. »

Que faut-il penser de ces deux citations ?

M. l'abbé Faillon en conclut :

« Ce témoignage montre avec combien peu de fondement on a prétendu, sur l'autorité d'une inscription du 15^e siècle (celle de 1492), que le même titre de la croix du Sauveur était à Rome depuis le 4^e siècle, et que Ste Hélène l'y avait envoyé elle-même². »

Cette conclusion, dirigée contre la relique de

et osculavi (*Codex manuscrit*, fonds S. Germain, n. 815, dans *Monuments de Ste Madeleine*, etc., p. 47, par M. l'abbé Faillon, t. II, p. 15 ; in-4°. Paris, 1848).

¹ In cereo etenim affligitur tabula, seu charta scripta, quæ significat tabulam, in qua Pilatus scripsit *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*, quam vidimus Parisiis in capella illustris Regis Francorum una cum spinea Corona, etc. (Durandus, *Rationale divinarum officiorum*, l. VI, c. 80, p. 253 v°, Venetiis, 1660).

² *Monuments inédits de l'Apostolat de Ste Marie-Madeleine en Provence*, t. II, p. 15.

Rome, est erronée et peu digne de M. l'abbé Faillon. Car d'abord il est fait mention de cette relique en 1143, où elle fut vérifiée et scellée par le cardinal Gérard qui, devenu Lucius II, rebâtit la basilique.

M. l'abbé Faillon renvoie au manuscrit de Saint-Germain n° 815. Mais pourquoi n'a-t-il pas dit que cet itinéraire avait été déjà publié par les Bollandistes au t. II de mai ? Pourquoi ne fait-il aucune mention du *prologue* qui y est joint et dans lequel on lit que cet historien est un des martyrs de la légion thébaine en 297, que le martyrologe romain met au 30 septembre, et n'a pu voir des choses qui se sont passées après l'an 325, ni nommer Justinien de 527. Il y aurait eu que cet itinéraire est rempli de fables de vieilles femmes, et qu'on ne peut rien trouver de vraisemblable dans un tel ouvrage, qu'il n'y a rien d'ordonné ni de digéré, que tout y est confondu, comme si ce voyage s'était passé « en esprit dans un songe et non point » par mouvement temporel sur la terre. » Il aurait vu qu'Allatius l'avait lu et l'avait méprisé. D'ailleurs, si M. l'abbé Faillon l'a lu, comment n'a-t-il pas été averti par les extravagances suivantes :

« Arrivé à Nazareth, dit le prétendu Antonin, j'y vis pendu le volume où le Seigneur » avait appris l'A, B, C ; c'est là qu'est la synagogue, et le banc sur lequel il était assis avec les » autres enfants. Ce banc, quand il est touché » par les chrétiens est soulevé ; mais les Juifs ne

» peuvent en aucune manière le soulever, et il
 » ne souffre pas qu'on le sorte dehors.....
 » Les femmes hébraïques y sont les plus belles de
 » toute la Judée, et ce privilège leur a été accordé
 » par la vierge Marie, qui était leur parente, di-
 » sent-elles. »

Mais à coup sûr M. Faillon a lu le texte relatif au *titre* de la croix qu'il cite. Pourquoi n'a-t-il pas cité la suite de ce texte qui dit :

« Le bois de la croix est de noyer. A mesure que
 » la sainte Croix sort de son réduit, aussitôt appa-
 » rait dans le ciel une étoile, et vient sur le lieu où
 » la croix réside, et pendant qu'on adore la croix,
 » l'étoile demeure sur elle; on apporte de l'huile
 » dans des vases d'onyx, au moment où le bois de
 » la croix touche ces vases, aussitôt l'huile
 » s'échappe dehors en bouillant. A mesure que
 » la croix retourne à sa place, l'étoile retourne
 » en même temps et quand la croix est renfermée,
 » l'étoile ne reparait plus ¹. »

Nous le répétons, comment M. l'abbé Faillon a-t-il pu rapporter un semblable témoignage pour nier l'authenticité du titre conservé à Rome ?

M. Rohault ne connaissait pas ces détails, quand il a cité le texte de M. Faillon pour admettre qu'il

¹ Voir *Itinerarium Antonini*, dans *Pat. lat.*, t. 72, p. 898, 906.

y avait un titre de la croix à *Jérusalem*, vu par le fantastique Antonin.

Quant au titre que Durand prétend avoir tenu et baisé dans la Sainte-Chapelle du roi de France, il a dû prendre le morceau de la vraie croix, ou la couronne d'épines pour le *titre* de la croix. Car le chanoine de la sainte chapelle, Morand, qui a donné la liste de toutes les reliques qui y étaient conservées, ne dit pas un mot de ce titre, et le trésor actuel de Notre-Dame, qui possède les reliques de la Sainte-Chapelle, ne l'a pas¹.

Il nous paraît donc très-évident qu'il n'a jamais existé qu'un seul titre de la Croix, celui apporté à Rome par sainte Hélène. Objet de la plus grande vénération, les fidèles, les évêques, les empereurs et les impératrices durent en demander des parcelles, et c'est ce qui explique comment peu à peu ce titre se trouva corrodé par les deux bouts. Infessura le remarque expressément dans sa description. La tablette était corrodée (*corrosa*) de ce côté, expression qui n'a pas été traduite par M. Rohault. Nous croyons même que c'est pour cela que, au temps de Valentinien, elle fut placée sur l'arc de l'Eglise, non point pour y être cachée, mais pour y être à l'abri de ces corrosions, y être toujours en vue, et l'objet de l'adoration des fidèles, comme le pense M. Rohault.

¹ *Histoire de la Sainte-Chapelle*, p. 40, 41, in-4°. Paris, 1790.

4. — De l'inscription hébraïque du titre de la Croix.

Quand le titre de la Croix fut découvert le 1^{er} février 1492, les savants cherchèrent à l'expliquer. Dès le 4 du même mois, Léonard de Sarzane fit part de cette découverte et de ses conjectures à Jacques de Volterre¹; et une copie en fut prise sur une lame d'argent. Voici comment le savant M. Drach rend compte de cette lettre et de la copie :

« Sa lettre nous apprend que l'hébreu, qui était alors moins méconnaissable qu'aujourd'hui, portait assez lisiblement : יהושע נצרי מלך. Ce sont là précisément les mots que j'ai reconnus dans les traits qui en restent, sauf l'orthographe du nom béni et adoré de *Jésus* que Léonard de Sarzane n'a certainement pas bien lu; car le nom du Sauveur s'écrivait ישוע comme nous le voyons dans le texte syriaque de l'Évangile, et dans le Talmud et les autres livres anciens des rabbins, qui citent sous le même nom ישוע plusieurs docteurs de leur nation. Ce n'est que dans les temps plus rapprochés des nôtres, et par un excès d'impiété, que les Juifs, supprimant la dernière lettre, le ע, com-

¹ *Leonardus Sarzanensis Jacobo Volaterrano*, du 4 février 1492, lettre insérée par Benoit XIV, dans son livre : *De Servorum Dei beatificatione*, etc., Appendice 3, ad partem 2, l. iv.

mencèrent à écrire יש, ainsi que l'avoue Rabbi Elie Hallévi dans son Lexicon rabbinique intitulé *hathischbi*, החשבי, article יש.

» La copie du titre hébreu, gravée sur argent, qui se conserve dans la chapelle des reliques de la même basilique, et qui paraît fort ancienne, et remonte peut-être bien près de 1492, se trouve encore conforme à mes trois mots, si ce n'est que l'auteur, trompé visiblement par l'orthographe suivie dans les livres modernes des Juifs, écrit יש au lieu de ישׁו. Il ignorait sûrement que יש est, comme vous savez, dans l'intention des rabbins, un blasphème abominable ; car ils en font les lettres initiales de trois termes hébreux, qui signifieraient : *deleatur nomen et memoria ejus*. Tout ceci me porte à penser que, lors de l'invention du titre en 1492, les deux derniers mots נצרי et מִן־ étaient encore assez lisibles, mais que le premier, ישׁו, était déjà corrodé et défiguré par le temps ; ce qui laissait le champ libre aux conjectures.

» Nous sommes aussi en droit de conclure que les caractères gravés sur le titre en argent ne sont pas ceux du vrai titre, puisque Léonard de Sarzane, écrivant les trois mots hébreux en écriture cursive des Juifs du rit portugais, remet à un autre moment pour transcrire et envoyer à Jacques de Volterre les vrais caractères du titre. Or, il lui eût été aussi facile de tracer sur-le-champ l'inscription hébraïque telle qu'elle est sur le titre en

argent, qu'en écriture cursive qui n'en diffère presque pas. L'écriture originale du titre était donc dans un caractère tombé en désuétude et difficile à peindre pour un chrétien, et même pour un juif peu exercé dans la paléographie de sa langue.

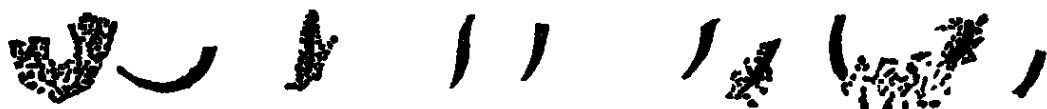
» Léonard de Sarzane, à ce qu'il semble, croyait que le mot מלך terminait l'inscription hébraïque. *Hebraicus*, dit-il, *brevisque et sic se habet id est : Hiesus Nazarenus Rex*. Ceci est une erreur : le substantif מלך est dans l'état construit que les grammairiens hébreux appellent נכרך. Il ne signifie pas simplement *roi*, mais *roi de*. Son complément était le nom יהודיא *les Juifs* ; sens entier : *roi de-les Juifs*, c'est-à-dire *roi des Juifs*. D'ailleurs, tous les écrivains anciens sont unanimes sur ce point que pour le sens l'hébreu n'était pas plus court que les deux autres langues. Outre le témoignage des saints évangélistes, nous avons encore à cet égard celui de Sozomène, d'Eusèbe, et de tant d'autres qui ont parlé de l'invention de la croix par sainte Hélène¹. »

Bosio et Lupi donnent 7 signes à demi brisés

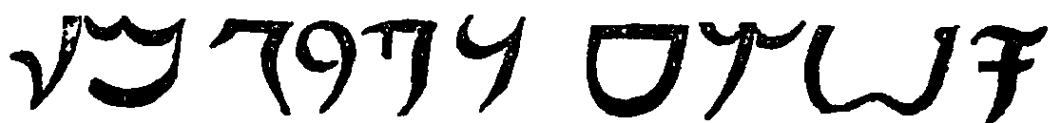
¹ *L'inscription hébraïque du titre de la Sainte-Croix restituée, et l'heure du crucifiement de N.-S. Jésus-Christ déterminée...* par M. Drach, rabbin converti, 2^e édit., Rome, 1831, et la même dissertation corrigée et augmentée par l'auteur dans *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVIII, p. 292 (2^e série).

de l'inscription hébraïque. Corrieri n'en donne que deux ou trois tout à fait méconnaissables.

M. Drach, qui examina, pendant deux fois, la relique, avec la plus grande attention, y découvrit 10 signes dont nous donnons ici le *fac-simile* qu'il dit avoir calqué :



et la traduction syriaque qu'il y a jointe :



Ensuite il en donne l'explication suivante :

« La première fois qu'amené dans la chapelle de la basilique de la Sainte-Croix de Jérusalem, par l'éminentissime cardinal Capellari, j'aperçus ces débris de lettres, je déclarai à l'érudit prince de l'Eglise romaine, digne à tant de titres des hautes fonctions de préfet de la Propagande, que j'y reconnaissais l'écriture vulgaire et profane de notre nation vers la fin du second temple, les caractères qui nous ont été conservés sur les médailles des Machabées ; en un mot l'écriture Numismatique. En calculant l'espace vide qui sépare les traits de la sainte tablette, je jugeai à l'instant que le titre hébreu devait être en *syriaque* ; non en syriaque classique, mais en syriaque corrompu

tel qu'il se parlait à Jérusalem lorsque le Fils de Dieu conversait parmi nos pères, et tels que l'écrivaient encore les Rabbins des premiers siècles, après la dispersion définitive du peuple d'Israël. Toutefois pour ne rien précipiter dans une matière d'une si grave importance, j'ai médité sur cet objet près de deux mois avant de publier mon opinion; et je puis dire que maintenant mes premières conjectures se sont converties dans mon esprit en certitude. Je ne crains plus d'affirmer avec assurance que les traits qui figurent sur ce qui nous reste à Rome de la tablette du titre, appartiennent aux mots suivants. Exprimés en caractères sacrés ou lettres carrées, ces mots font (lus avec les points massorétiques) : Yeschuang notzri melé, ישוע נצרי מל.

« Ce qui fait voir que le texte, dans son intégrité, portait cette phrase :

י	ש	ו	ע	נ	צ	ר	י	מ	ל	ך	י	ה	ו	ד	י	א
a-y	da-hu	e-Y	lh-le-me	i-r-ts-no	ang-u-ch-eY											
Judæorum	rex	Nazarenus	Jesus													

En syriaque pur il eût fallu : *Yeschuh notsroyo malco dihudoye*; ce qui figuré en caractères carrés est :

«¹ ישוע נצריא מלכא דיהודיא »

M. Rohault, comme nous l'avons vu dans son *fac simile* ne trouve plus que cinq signes avec

¹ Drach, *ibid.*

Nous avouons que nous ne pouvons comprendre la restitution qu'il fait ici du titre hébraïque. Nous comptions lui en demander l'explication à lui-même, quand nous avons appris sa mort, qui a eu lieu au mois d'août de cette année 1875¹.

5. — **Objections contre la manière dont sont écrites les lignes grecque et latine.**

« Les Grecs et les Latins, dit-on, écrivaient de gauche à droite, et l'inscription est écrite de droite à gauche. »

Ceci, bien loin d'être une objection, est une preuve de son authenticité. Un faussaire n'aurait pas manqué de formuler ce titre selon l'ordre ordinaire de l'écriture grecque et latine. Mais les Juifs écrivaient de droite à gauche ; une inscription qui devait être lue, principalement par les Juifs, a dû être écrite selon leur mode d'écriture². D'ailleurs les inscriptions grecques de droite à gauche sont nombreuses et assez connues. Elles procèdent de l'ancienne écriture, dite *Boustrophédon*, parce qu'elle allait de gauche à droite et de droite à gauche, comme lorsque les bœufs tracent leurs sillons.

¹ Voir une notice sur cet artiste chrétien dans la *Semaine Religieuse* de Paris, du 21 août 1875.

² Les Hébreux ont aussi écrit de gauche à droite. Voir la médaille donnée et expliquée par le P. Hardouin, *Pline*, in-fol. 1723, t. I, planche VII ; le P. Souciet, *Recueil de dissertations antiques*, in-4° Paris, 1715, et Jean B. Bianconi, *de antiquis litteris Hebræorum et Græcorum*, p. 29, in-4°, Bononiæ, 1748.

Nous en donnons ici un modèle :

Ligne de gauche à droite.

ΑΚΑΚΑΛΙΣ ΑΚΡΑΤΟΥ ΜΑΤΕΡ Δ

Retour de droite à gauche.

Α Α Ν Ο Ξ Ν Ο Δ Ν Ζ Ξ Ο Α Γ Ο Α Ξ Ξ Α

En voici la traduction :

Ακακαλις Ακρατου ματερ Δ
 Acacalis d'Acratès, mère, 10 ans.
 Αεροπα Οκσυλου κουρα
 Aerope d'Ocsulos, vierge¹.

¹ Voir un plus long extrait dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. xvi, p. 458, (2^e série) et dans le *Dict. diplomatique* de D. de Vaines, réédité par M. Bonnetty, au mot *Boustrophedon*, et l'inscription entière dans l'abbé Barthélemy, *Atlas*, pl. 19 et l'explication dans *Œuvres*, t. iv, p. 261, in-8°, Paris, 1821.

L'inscription grecque d'une statue d'Agamemnon était à rebours, au rapport de Pausanias dont voici les paroles :

« Entre ces huit statues celle d'Agamemnon »
 » porte seule l'inscription de son nom, dont l'écriture va de *droite à gauche*. »

Τῶν δὲ ὀκτὼ τούτων ἐπὶ μόνῳ τῷ ἀγάλματι, Ἀγαμέμνωνος τὸ ὄνομα ἐστὶ γεγραμμένον· γέγραπται δὲ καὶ τοῦτο ἐπὶ τὰ λαϊὰ ἐκ δεξιῶν (*Elide*, lib. v, c. 25, t. II, n. 5, p. 113, in-8°. Lipsiae, 1779.)

Pour ce qui regarde l'écriture *boustrophédon*, il suffit de citer le passage suivant du même historien :

« Il y a encore une autre manière d'écrire appelée par les Grecs *boustrophédon*. Voici comment elle est disposée : à l'endroit même où se termine une ligne, on commence la ligne suivante ; on tourne comme dans la course des chariots qui ont plusieurs tours à parcourir. »

Σχήματα δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων, Βουστροφηδὸν καλοῦσιν Ἕλληνες. Τὸ δὲ ἐστὶ τοιόνδε· ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἔπους ἐπιστρέφει τῶν ἐπῶν τὸ δεύτερον ὡσπερ ἐν διαύλου δρόμῳ. (*Ibid.* c. 17, n. 3, p. 76.)

A Rome, ces inscriptions devinrent si nombreuses qu'on apprenait aux enfants à former leurs lettres des deux manières :

« Quand les précepteurs, dit Quintilien, voient »
 » que les élèves savent assez bien écrire les lettres

» de la manière ordinaire, qu'ils les fassent écrire
 » de nouveau à reculons, et les mêlent par divers
 » changements ¹. »

Mais ce qui met fin à cette discussion c'est que les murs de Pompéi nous ont reproduit deux de ces alphabets, l'un écrit de gauche à droite, et au-dessous un autre *retroagi*, comme dit Quintilien, c'est-à-dire de droite à gauche. C'était un écolier, on peut dire un gamin, qui avait tracé cet exemple des exercices qu'on lui faisait faire dans ses classes ².

« Ajoutons une réflexion, dit M. Drach, puisque l'occasion s'en présente. Le titre devait être prêt lorsque le Divin patient sortit du prétoire pour aller effacer nos péchés, en se sacrifiant sur le calvaire. Car ce titre ne pouvait être fixé sur l'instrument du supplice, ni porté devant le condamné, comme c'était l'usage, qu'en vertu d'une disposition formelle de la sentence, laquelle sentence devait être portée textuellement sur un registre public à ce destiné, et relater les expressions même du titre. Les auteurs profanes fournissent une foule d'exemples de condamnés qui sont allés au supplice précédés de leur *titre* (titulus) ou *cause* (αἰτία). Ce serait faire

¹ Quum satis affixisse eas pueris recto illo, quo primum scribi solent, contextu videntur, retroagant rursus, et varia permutatione perturbent (Quint. *Inst. orat.* 1, c. 1, n. 25).

² Voir ces curieux alphabets dans les *Graffiti de Pompei* du P. Garruci, pl. 1, n. 5, et l'explication dans le texte p. 27.

gratuitement parade d'érudition, que de compiler ici toutes les citations que nous trouvons dans les commentaires, sur Suétone (*Caligula et Domitien*); sur Dion Cassius, liv. LIV; sur Eusèbe, *Hist. eccl.*, v, 1, et toutes celles entassées par Niquet, Bosius, Juste-Lipse, ainsi que par tous les écrivains qui se sont occupés de la sainte Croix.

» Ce qui m'intéresse d'avantage, c'est de trouver la teneur du titre dans les monuments de la synagogue. Or, le *Talmud*, traité *Sanhédrin*, fol. 43, recto, nous apprend que pendant la marche vers le calvaire on proclamait devant Jésus-Christ N.-S. la sentence de la condamnation וְדַבְּרוּ יוֹצֵא לִפְנֵי. Ce qui ne veut dire autre chose sinon que l'on portait devant lui la tablette qui énonçait la cause de la condamnation.

» Cet endroit du Talmud mérite une attention particulière en ce que nous y trouvons le contenu du *titre de la sainte Croix*. Il y est dit que l'on proclamait devant Jésus, qu'il allait à la mort parce que, » au moyen de ses sortilèges, il avait cherché à » séduire Israël et à le *détourner de l'obéissance* : על שְׂכִישָׁף וְדִיסִית וְדָדִיה אֵת יִשְׂרָאֵל » la veille de Pâque, גַּתְלֵאוּהוּ בַעֲרֵב פֶּסַח. » Voilà bien, à ne pas s'y tromper, le sens du titre : *Rex Judæorum*; « c'est-à-dire il a voulu séduire le peuple et le détourner de l'obéissance pour se faire reconnaître roi d'Israël. » Telle était l'accusation calomnieuse des Juifs

contre le Messie qui était venu pour les sauver.

» Admirez encore ici la mauvaise foi et la malignité des Rabbins. Obligés de rendre hommage à une vérité alors incontestable parce qu'elle était trop notoire, savoir que Notre Seigneur Jésus-Christ fut condamné par Pilate comme *séditieux*, comme *criminel d'Etat*, ils rapportent le sens de la *cause* ou du *titre* en le déguisant sous des termes qui font allusion en même temps au vrai motif qui les a portés à demander avec acharnement la mort du Juste : celui d'avoir voulu, selon eux, substituer un culte étranger au culte établi dans le pays. Car tel peut être aussi le sens des mots *מסית ומדיח*. Conférez même traité de *Sanhédrin*, fol. 67, recto et suivants.

» La sentence était donc déjà exécutoire dans toutes ses parties, et avait force de chose jugée : c'est-à-dire qu'on ne pouvait plus revenir sur aucune de ses dispositions.

» C'est là, selon moi, ce qui nous donne le véritable sens de la fameuse réponse de Pilate aux Juifs : *quod scripsi, scripsi*. On peut paraphraser ces paroles de la manière suivante :

« Vous n'ignorez pas jusqu'à quel point j'ai fait
 » violence à mes propres sentiments pour vous
 » complaire, mais sur ce point je ne saurais faire
 » droit à votre réclamation. Il ne dépend plus de
 » moi de changer la moindre chose au protocole

» des jugements du tribunal proconsulaire :
 » *Quod scripsi, scripsi.* »

» D'ailleurs, la sentence une fois prononcée, il n'était plus permis de l'altérer en aucune manière, ni pour l'aggraver ni pour l'adoucir. C'est une maxime de droit reconnue par tous les jurisconsultes tant anciens que modernes.

« Proconsulis autem tabella sententia est, quæ
 » *semel lecta* neque augeri littera una neque minui
 » potest, sed utcumque recitata, ita Provinciæ
 » instrumento profertur (Apul. *Florid.* à la fin.)»

« De amplianda vel minuenda pœna damnato-
 » rum *post sententiam dictam*, sine principali
 » auctoritate, nihil est statuendum (Paul. *Jur.*
 » *consul.*) ».

« Hoc jure utimur ut judex qui semel vel pluris
 » vel minoris condemnavit, amplius corrigere
 » sententiam suam non possit; semel enim male
 » vel bene officio functus est (Ulpian. *Judex, ss. de*
 » *re judicata*¹. »

6. -- Objection contre la forme de la lettre €.

On a prétendu que la forme arrondie de € est toute moderne. M. Ed. Leblant dit qu'on ne la trouve dans les inscriptions chrétiennes qu'à dater de 527².

¹ Drach, *ibid.*, p. 37.

² *Manuel d'Épigraphie chrétienne*, p. 42.

En fait d'archéologie, l'autorité de M. Leblant est grande ; il convient donc de discuter son assertion.

Plusieurs questions sont soulevées ici. Il s'agit en effet de rechercher à quelle époque remonte la forme de ces € sur les inscriptions lapidaires, et sur les écritures manuscrites et courantes, sur les inscriptions païennes, juives et chrétiennes, et puis en quel pays elle a été en usage.

Envisageons d'abord la question en général.

D'après le P. Lupi, il paraîtrait que c'est le P. Ed. de Vitry, qui, dans une dissertation sur le tombeau de S. Clément, aurait dit : « Que la lettre € » en forme arrondie fut d'abord employée en » *Syrie*, puis en *Egypte* et en *Asie* sur les monuments. Mais que les Grecs européens ne » l'employèrent qu'au temps de Domitien (81-96) » et les Latins que vers le règne de Justin ou » de Justinien, c'est-à-dire au 6^e siècle après » J.-C. ¹. »

Dans son *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, M. Letronne vient corroborer l'opinion du P. de Vitry, et donne de très-nombreux exemples d'inscriptions où les deux formes

¹ *Titi Flavii Clementis viri consularis et martyris tumulus illustratus*, Urbini. 1727, in-4^o, 60 p.

d'€ sont employées. Voir en particulier la 1^{re} inscription, formée de points où la lettre € est 5 fois répétée¹.

La plupart de ces inscriptions ne portent pas de date. Mais voici un papyrus grec trouvé dans un tombeau égyptien, auquel est jointe sur le verso une mention de la 22^e année du règne de Ptolémée Philometor, l'an 160 avant J.-C.; il est par conséquent du 2^e siècle avant notre ère. Or, on peut voir, dans le *fac-simile* que donne M. Letronne de trois de ces fragments, qu'à cette époque on se servait exclusivement de la forme des € arrondis. Cela est évident, surtout dans le 3^e fragment qui est écrit en lettres onciales ou majuscules².

Ces formes d'€ écrites en Orient restreignent la question, et laissent subsister l'authenticité du titre de la croix, écrit en Syrie.

Continuons à citer les € ronds dans les monuments païens.

Le P. Lupi fait observer qu'on le trouve sur un vase très-ancien dans le nom de *Sextus Clodius*, vase qu'il croit être du temps de la Républi-

¹ *Atlas*, pl. v, n^o a ; pl. vi, n^o b, c. f. g ; pl. viii, n^{os} 3, 4, 7 ; pl. xiv n^{os} 2, 4, 5, 8-11, 13, 14, 15 avec les deux formes ; pl. xv n^{os} 2-5.

² Voir ce *fac-simile* mis à la fin de l'*Aristophane* de Didot, Paris, 1838.

que ou des premières années de l'empire ¹.

Mais voici quelque chose de nouveau et de plus précis.

Quintilien nous a déjà appris que dans les écoles romaines on exerçait les enfants à écrire de gauche à droite et puis de droite à gauche, comme a été écrit par Pilate le mot de *Nazarenus*; or nous allons voir qu'à la même époque on apprenait aux enfants à écrire les deux formes d'E et que par conséquent Pilate lui-même a dû apprendre à écrire des € arrondis.

En l'an 79 de J.-C., une effroyable éruption du Vésuve ensevelit les villes de Pompéï et d'Herculanum sous les cendres, que l'on travaille depuis longtemps à enlever. Sur ces murs antiques, comme chez nous, les enfants, ou les désœuvrés, ont tracé des caractères majuscules et cursifs. Un érudit le P. Garucci, jésuite, en a pris des *fac-simile*. Eh bien, nous y trouvons encore un grand nombre d'€ arrondis au milieu des E carrés.

On peut en voir notamment dans les planches I, n. 5, 9; II, 5, 8; V, 5, 6; XXV, n. 11-14, 20-24; XXVI, 4, 16, 28, 30, 42, 54, etc., etc. ².

¹ Lupi *Epitaphium Severæ*, p. 65, la pl. xv, n° 6, p. 89.

² *Graffiti di Pompei*; 2° édit., Paris, 1856.

A Herculanium, nous avons des manuscrits de cette époque, et probablement plus anciens. M. Gros en a déchiffré deux, et y a joint 4 pages de *fac-simile*, or tous les ϵ en lettres capitales ont la forme arrondie ¹.

« A cette époque, dit avec raison le P. Garucci, » l'alphabet grec qui avait cours dans les écoles » employait l' ϵ , et le ζ en demi-lune, à la place » du Σ ². »

Telle était donc l'instruction vulgaire donnée aux enfants dans les écoles. On leur apprenait en même temps l'alphabet lapidaire et l'alphabet archaïque pour lire les monuments nationaux élevés sur un grand nombre des places publiques de Rome, et où les deux sortes d' ϵ se trouvaient inscrits.

Ce n'est pas encore assez. On fait dans ce moment à Rome le déblaiement du grand palais des empereurs romains sur le mont Palatin. Le même Père jésuite assistant à une de ces fouilles vit une figure informe d'un homme *crucifié ayant la tête d'un âne*. C'est bien la preuve de cette absurde accusation formulée, d'après Tacite et Tertullien, contre les chrétiens³. Or, au-dessous se trouve une

¹ Voir *Philodemi Rhetorica*, restituït, latine vertit... E. Gros. in-8°, Parisiis, 1810.

² *Graffiti*, p. 27 et 38; voir aussi Cavedoni, *Bull. inst. de* 1853, p. 175 et *Bull. Arch. napolita.*, an 11, p. 83.

³ Tertull. *Apolog.* c. xvi, *Pat. lat.* t. 1, p. 364. — Tacit. *Hist.* v, 4.

inscription presque contemporaine du titre de la croix.

Voici cette figure et cette inscription :



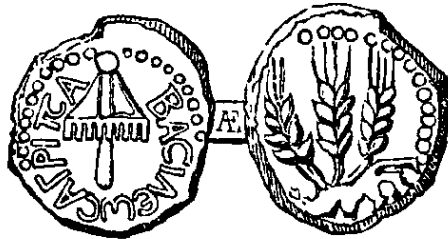
Or encore ici, comme on le voit de ses propres yeux, se trouve un ϵ arrondi mêlé aux ϵ carrés.

L'inscription en effet porte :

ΑΛΕΞΑΜΕΝΟC CΕΒΕΤΕ ΘΕΟΝ ¹.

En face de ces documents presque contemporains de Pilate et du Crucifiement, on se demande comment des érudits de renom ont pu dire que les € ronds sont d'un emploi récent et ne commencent qu'au 5^e ou 6^e siècle ?

Il semble qu'on ne peut pousser plus loin la démonstration que Pilate a pu écrire par un € arrondi le titre de la croix, eh bien, nous pouvons approcher encore plus de l'époque même du Crucifiement. En effet, voici une médaille du roi *Agrippa*, celui-là même devant lequel S. Paul plaida sa cause,

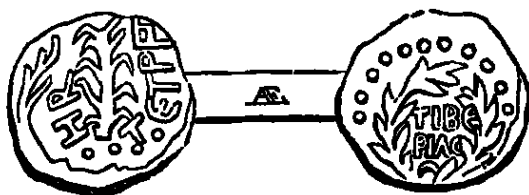


et sur laquelle on voit d'un côté le tabernacle et l'inscription ΒΑCΙΑΕΩC ΑΓΡΙΠΠΑ, et au revers trois épis de blé liés ensemble ².

¹ Voir l'histoire de cette découverte dans les *Annales de philosophie chrétienne* auxquelles nous empruntons cette planche t. xv, p. 101 (4^e série).

² Akermann, *Numismatic illustrations of the narrative portions of the new Testament*, London 1846; traduit dans *Annales de philosophie chrétienne*, t. 1, p. 432, (4^e série).

Tout doute après cela doit disparaître, car la preuve est palpable. Eh bien, dirons-nous de nouveau, nous allons encore approcher plus près du moment précis où Pilate « écrivit, ce qu'il écrivit, *quod scripsi, scripsi*. Voici l'ε arrondi sur la médaille de cet Hérode, le tétrarque de la Galilée, à qui Pilate envoya Jésus, cet Hérode qui renvoya Jésus à Pilate, après l'avoir revêtu d'une robe de fou :



On y lit ΗΡΩΔΟΥ ΤΕΤΡΑΡΧΟΥ, *monnaie d'Hérode le tétrarque*, et au revers ΤΙΒΕΡΙΑC nom de la ville de *Tibériade*, qu'Hérode avait fait construire l'an 19 de Jésus-Christ et qu'il nomma ainsi en l'honneur de Tibère. C'est la ville qui fit frapper cette médaille que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale de Paris ¹.

Poussons encore plus loin, et dépassons l'âge de J.-C.

L'abbé Barthélemy ² nous donne une médaille d'*Antigone*, le dernier roi des Juifs de la race des Macchabées qu'Antoine, sur la demande d'Hérode, qui lui donna pour cela une grande somme d'ar-

¹ Voir *Annales de philosophie*, t. xx, p. 134.

² Voir son *Atlas*, pl. xi, n. 8, et *OEuvres*, t. iv, p. 122.

gent, dit Josèphe ¹, fit battre des verges et frappa de la hache, « ce que, ajoute Dion, les Romains » n'avaient jamais fait à l'égard d'un roi ². »

Or cette médaille porte d'un côté une couronne dans laquelle on lit ΒΑCΙΑΕΩC ΑΝΤΙΓΟΝ, et de l'autre une légende samaritaine.

La mort d'Antigone arriva l'an 36 avant J.-C. Ce qui est une assez belle antiquité pour la lettre Ε ³.

Elle est encore plus ancienne dans l'inscription ΤΡΥΦΩΝ ΕΠΟΙΕΙ mise par l'artiste grec *Tryphon* sur un bas-relief ⁴.

Nous n'avons pas ici à nous occuper de l'âge des inscriptions chrétiennes ⁵; mais nous ne pouvons passer sous silence la célèbre inscription trouvée dans le cimetière d'Autun, qu'on reconnaît remonter au 3^e siècle et dont les nombreux Ε sont tous de forme arrondie ⁶.

¹ Josèphe, *Ant. Jud.*, l. xiv, c. 16.

² Dion, *Hist. Rom.* l. xlix, c. 22, et Strabon, dans *Frag. hist. Græc.* t. III, p. 494.

³ Voir *Annales de philosophie*, t. xv, p. 376 (5^e série).

⁴ Voir ce bas-relief dans Montfaucon *Ant. Expl.* t. I, part. 1, pl. 120, et les médailles de Syrie t. III, part. 1 pl. 121 et sur Tryphon sous les successeurs d'Alexandre, M. de Clarac, *Antiques du Musée royal*, p. 422.

⁵ Voir dans Lupi *Epitaphium Severæ*, le chap. xv ayant pour titre : Ε lunatum qua ætate in usum, p. 149.

⁶ Voir deux *fac-simile* de cette inscription dans les *Annales de philosophie*, t. XIX, p. 197 (2^e série) et t. III, p. 10 (3^e série).

En outre, dans le magnifique *Codex des peintures homériques* que le card. Maï a publié, on voit, dans le *fac-simile* en lettres majuscules qu'il y a joint, que tous les ϵ ont la forme arrondie. Or ce codex, d'après le card., remonterait au moins au 5^e siècle de notre ère¹.

Ainsi nous aurions la preuve que, lorsqu'au 5^e siècle M. Edmond Leblant trouve les ϵ arrondis dans les inscriptions chrétiennes, c'est que l'artiste ne faisait que transcrire une forme que l'on suivait communément dans les écritures.

De même quand Pilate a écrit le titre de la croix avec un ϵ , il ne faisait, comme nous l'avons dit, que reproduire une des formes qu'il avait apprises dans son enfance.

Nous ne croyons pas qu'on puisse pousser plus loin la preuve de l'authenticité de la lettre ϵ du titre de la croix.

9. — Objections contre les lettres, ϵ , C, N, I.

On objecte le ϵ de Ιεσους au lieu de Ιησους . Or Gretzer fait observer que cet échange est très-ancien et très-commun.

On lit sur les monnaies Αθενα pour Αθηνα , et μετρι pour μητρι ².

¹ Voir le *fac-simile* de la p. 26, et la préface p. 18, in-folio, Romæ, 1835.

² Voir Golzius et Gruter, dans Niquet, *de Cruce*, p. 118.

« Il est certain, dit un savant grammairien, » que, d'après Platon ¹, les anciens Grecs n'ont eu » d'autre *e* que le *ε*, et d'autre *o* que le *ο*; c'est » Simonide qui inventa le *η* et le *ω* ². »

4° Quant aux C pour Σ, ils sont si nombreux dans les inscriptions qu'il ne vaut pas la peine d'en parler; nous en avons déjà des exemples dans les médailles que nous avons produites, et vers la fin du 1^{er} siècle *Terentianus Maurus* dit expressément :

..... Et C potest quod Σῖγμα sit 3.

5° On a aussi critiqué la forme du N qui ressemble à une H. Mais, il y a des exemples anciens qui justifient ces changements. Les Bollandistes nous apprennent qu'on a écrit HIKOAA pour NIKOAA ⁴.

6° M. Rohault fait observer que les critiques ont oublié de remarquer que l'E de NAZARENVS est remplacée par un I, et il renvoie au *Dict. des ant. chrétiennes* de M. l'abbé Martigny, qui donne de nombreux exemples où sur les marbres de la plus haute antiquité l'E est remplacé par un I, et où l'on trouve écrit CAVIAS pour CAVEAS ⁵.

¹ Platon, *Cratyle*, p. 426, c; dans Astius t. III, p. 222.

² *Introductio grammatico-critica in linguam graecam*, etc., a Joh. Simonis, p. 59; Halle, 1752.

³ *Terentianus Maurus, de Syllabis*, v. 59.

⁴ Bollandistes, au 1^{er} mai.

⁵ *Instruments de la Passion*, p. 194.

Mais nous ne savons si cette transcription est bien exacte ; en effet le *fac-simile* de Corrieri donné par D^r Piolin, offre un ε avec trois dentelures¹, ce qui est une forme très usitée dans l'antiquité, entre autres dans l'*Homère* et le *Virgile* de Mai.

10. — Objection contre la forme de la lettre 8.

On a aussi nié l'authenticité du titre de la Croix, à cause de la forme de la lettre finale 8, que l'on dit n'avoir été usitée qu'au 3^e siècle de notre ère. Mais il est facile de répondre à cette objection. Et d'abord voici des textes qui n'ont été cités par aucun des défenseurs ou des adversaires du 8.

Le philosophe Philoxène (mort 580 avant J.-C.), célèbre par sa condamnation aux carrières, pour n'avoir pas loué les vers de Denys le Tyran, avait répondu négativement à une de ses demandes, en lui envoyant *une seule lettre*, répétée deux fois.

Cette réponse donna lieu à deux proverbes chez les Grecs : *La petite lettre de Philoxène*, Φιλοξένου γραμμάτιον, et *o de Philoxène*, τὸ οὐ τοῦ Φιλοξένου, appliqués aux personnes qui répondent négativement à une demande. « On le dit, ajoute Diogenianus, de ceux qui répètent *non*. Car Philoxène

¹ Dans l'*Auxiliaire catholique*, cité ci-dessus.

» ne répondit autre chose à Denys qui le rappelle
 » lait auprès de lui, si ce n'est 8, 8¹. »

Plutarque dit que lorsque Philippe (360-336 av. J.-C.), demanda aux Lacédémoniens s'ils voulaient qu'il entrât chez eux en ami ou en ennemi, ils lui répondirent par le mot οὐδέτερον², *ni l'un ni l'autre*. Nous croyons plutôt qu'ils lui envoyèrent la seule lettre 8 de Philoxène, comme le dit Ausone³. C'est aussi l'opinion de Salvinus⁴.

Suidas, qui cite la *petite lettre* de Philoxène⁵, dit que c'était un α, et quelques auteurs font remarquer que α en grec était une négation; mais ils ne font pas attention que le α seul signifie 1, qu'il signifie de plus *privation*, en même temps que *augmentation* et *admiration*, et qu'alors il est l'abrégé de certains mots, et n'a jamais signifié précisément *non*. Lancelot dans ses *Racines grecques* a fort bien précisé la valeur de l'α grec dans ce vers :

α fait un, prive, augmente, admire,

¹ Dans *Adagia, sive proverbialia Græcorum*, ab Andrea Schotto, cent. viii, n. 54, p. 254, in-4°, Antuerpiæ, 1612. — Voir en outre Erasme, *Adagia*, chil. iii, cent. ii, p. 95 et 730, in-folio, Coloniae 1612, et *ibid. Adagia Junii*, chil. vii, p. 1351.

² Plutarque, *Apophlegmes des Lacédémoniens*, n. 26.

³ Una fuit tantum, qua respondere Lacones

Littera, et irato regi placuere negantes (Auson. *Epist.* xxv, 36).

⁴ Note 3 dans la trad. d'*Eustathe* de Politus, l. v, t. iii, p. 1401.

⁵ Suidas, au mot *Philoxène*.

et dans la note suivante :

α marque l'unité lorsqu'il y a dessus un accent á; il vaut mille, si l'accent est au-dessous α. En composition l'α marque 1° *privation* et vient d'ἀτερ, ou de ἄνευ, sans, hors; 2° *augmentation*, d'ἄγαν, beaucoup; 3° *union* de ἄμα, ensemble; 4° ᾗ circonflexe marque *admiration*, *désir*, *plainte*, *reproche* ¹.

On voit que l'α n'a jamais signifié *non*, et Denys aurait été bien embarrassé de savoir ce que voulait dire cet α, tandis que le β de Diogenianus est parfaitement clair.

Tout cela nous paraît prouvé d'une manière inattaquable et nous sommes étonnés qu'aucun auteur n'ait cité ces textes.

Or, quelle était la forme de cette *petite lettre* qui à elle seule signifiait *non*?

On la voit sur deux médailles d'Alexandre; le revers de l'une offre un Amour monté sur un lion; et l'on croit qu'elle fut frappée à l'occasion de son mariage avec Roxane, et le revers de l'autre le représente domptant le cheval Bucéphale.

Sur la première on lit simplement au revers ΑΛΕΧΑΝΔΡΒ, et à la seconde ΑΑΕΧΑΝΔΡΒ, sur la face et ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΝΕΩ ², au revers.

¹ *Racines grecques* de Lancelot; édition Gail, Paris, 1813.

² Voir ces médailles dans *Annales regum Syriæ* de Frœlich, pl. 1, n. 6 et 10 bis, Viennæ 1754, in-folio. Il faut remarquer sur la 2° médaille les E et les Ε employés en même temps.

L'authenticité de ces médailles a été niée, mais elle a été fortement défendue. On peut voir en particulier la dissertation que Schlager a faite sous le titre de *Commentatio de numo Alexandri Magni*¹.

On cite Eckel contre ces médailles, mais il ne fait qu'en douter. Parlant de deux autres médailles d'Alexandre, donnés par Wildius² dans ses *Selecta numismata antiqua*, il dit :

«Tout semble rapporter ces médailles à Alexandre; mais comment aurait-on écrit, au temps de ce prince, 8 pour OV, abréviation qui, à ma connaissance, n'a été employée que trois siècles après l'ère vulgaire, ainsi qu'il appert par les médailles impérioriales de la Mésie et de la Thrace. Waldius, qui les a publiées, a bien pu se tromper³.»

On reconnaîtra que la raison est bien faible. Il est plus probable que les médailles de Mésie n'ont fait que rétablir les anciennes, si toutefois cette forme s'était perdue. Ce qui est très-douteux.

En effet cette abréviation se trouve répétée sept fois sur un cippe en l'honneur de l'empereur Antonin du 2^e siècle (138-161). Scaliger, qui l'a cité,

¹ In-4^o, p. 1, Hamburgi, 1736.

² *Selecta numismata antiqua*, pl. III, n. 15 et 16. Amsterdam, 1692, in-4^o.

³ Eckel, *De doctrina numorum veterum* t. II, p. 96, Vinde. 1794, in-4^o, dissert. traduite en français par Chaussard dans sa traduction d'Arrien, t. III, *Atlas*, p. 138.

ajoute que O surmonté de V, c'est-à-dire υ , pour *nier*, fut inventé de bonne heure, et il attribue cette invention aux Athéniens¹.

« C'est par nécessité, dit Nigidius contemporain » de Cicéron, que les Grecs écrivaient \omicron par δ et δ ². »

Nous connaissons les nombreux exemples qui prouvent que \omicron se prononçait υ ³. Athenée le dit expressément : faisant l'énumération des lettres, l' \omicron y est appelé \omicron ; de plus il cite une épitaphe où énumérant les lettres du nom de $\Theta\rho\alpha\sigma\upsilon\mu\alpha\chi\omicron\varsigma$, il donne à l' δ le nom de \omicron ⁴, mais il fallait bien, comme le dit Nigidius, qu'on distinguât le δ article de l' \omicron diphthongue, négation, qui n'était qu'une seule lettre, et cette différence était marquée par δ et δ .

Eustathe nous apprend en effet que c'est quand l' \omicron était une voyelle longue que les grammairiens l'appelaient \omicron ⁵. D'ailleurs, jamais sur les médailles on n'a exprimé \omicron par un \omicron simple. On mettait tantôt un très-petit \omicron auprès de V, comme $\overset{\circ}{V}$ ⁶; on

¹ Dans Scaliger, *Animad. in Chron. Eusebii*, p. 115, Amst. 1658 in-fol.

² Dans Aulus-Gelius, *Noct. Atticæ*, xix, 14.

³ Voir l'inscription d'Hérode Atticus (104-180 de J.-C.) portant $\delta\delta\epsilon\upsilon\tau$ pour $\omicron\delta\delta\epsilon\upsilon\tau$ dans Scaliger, *ibid.* p. 118.

⁴ Voir l'*Athénée* de Casaubon. l. x, c. 20, p. 453 et 454, in-fol., 1597; et l'édit. de Dindorf, in-8°, Lipsiæ, 1827, p. 1005, 1008.

⁵ Eustathius *sur l'Iliade*, l. v, n. 1.

⁶ Voir les médailles de Lysimaque, de Ptolémée-Philome-

l'écrivait aussi en mettant l'ο au-dessus de ΓV, sous cette forme Ḃ¹, il n'est pas étonnant que dès la même époque on donnât à ου la forme de 8.

Aussi un homme bien renommé par sa connaissance de l'antiquité n'hésite pas à dire :

« Plusieurs de ces sortes d'abréviations se
» trouvent dans les plus anciennes médailles des
» grecs et des latins ; ce qui sert beaucoup à faire
» connaître la manière d'écrire des anciens². »

Enfin même dans les catacombes on a trouvé le signe 8 pour οὔτος. C'est Placentinus³ qui le donne d'après Boldetti, p. 460. Mais ici encore, et d'après ce signe peut-être, on regarde cette inscription comme récente et peu sûre. A l'avance ces critiques avaient décidé que le 8 était tout récent.

Concluons. — Il reste bien prouvé que lorsque Pilate a écrit NAZAPEN8C pour NAZAPENOC, il n'a fait que suivre les grecs qui écrivaient Θρασιμαχους pour Θρασιμαχος.

tor, de Seleucus-Nicator et d'Antiochus-Sidetes ; dans Wildius, n° 22 à 26 ; *ibid.* p. 28.

¹ Voir Schlager, ouv. cité, pl. iv, n. 5.

² Talia certe plurima in vetustissimis græcorum juxta et latinorum nummis occurrunt, quibus scripturæ apud veteres ratio non parum illustratur (Spanhein, *de præstantia et usu numismatum*, t. I, p. 123).

³ Placentinus, *de Siglis veterum græcorum*, p. 134, in-4°, Romæ, 1757.

APPENDICE XV

(Tome II, p. 358, in-8° et p. 376, in-12.)

Mgr Gerbet, après avoir cité la traduction d'une courte lettre de S. Charles Borromée, et avoir donné le commencement du texte en italien, ajoute : « Voir le texte de cette lettre dans l'appendice, n° XV. »

Nous avouons avoir cherché inutilement l'édition du texte de cette lettre dans toutes les bibliothèques de Paris. Elle se trouve probablement dans l'édition : *Caroli Borromæi litteræ lingua italica collectæ*, a Carolo Bescapè, Antuerpiæ, 1623, in-12, que nous n'avons pu trouver.

APPENDICE XVI

(Tome III, ci-dessus p. 175.)

Sixtus V, Pont. Max.

Bibliothecam apostolicam Vaticanam a sanctissimis prioribus illis Pontificibus, qui beati Petri vocem audierunt, in ipsis adhuc surgentis Ecclesiæ primordiis inchoatam, pace Ecclesiæ reddita, Laterani institutam, a posterioribus deinde in Vaticanum, ut ad usus pontificios paratior esset, translata, ibique a Nicolao V auctam, a Sixto IV insigniter excultam, quo fidei nostræ, et veterum ecclesiasticæ disciplinæ rituum documenta omnibus linguis expressa, et aliorum multiplex sacrorum copia librorum conservaretur ad puram et incorruptam fidei et doctrinæ veritatem perpetua successione in nos derivandam, toto terrarum orbe celeberrimam, cum loco depresso, obscuro et insalubri sita esset, aula perampla, vestibulo, cubiculis circum et infra, scalis, porticibus, totoque ædificio a fundamentis extracto, subselliis, plateisque direc-

tis, libris dispositis, in hunc editum, perlucidum, salubrem, magisque opportunum locum extulit, picturis illustribus undique ornavit, liberalibusque doctrinis, et publicæ studiorum utilitati dicavit. — Anno M. D. LXXXVIII, pontificatus IV.

Dans la *Bibliotheca apostolica vaticana* de Roccha, p. 270 ; in-4°, Romæ, 1591.

APPENDICE XVII

(Tome III, ci-dessus p. 176.)

Sixtus V, Pont. Max.

Perpetuo hoc decreto de libris Vaticanæ Bibliothecæ conservandis quæ infra sunt scripta hunc in modum sancita sunt, inviolateq. observantor.

Nemini libros, codices, volumina hujus Vaticanæ Bibliothecæ ex ea auferendi, extrahendi, aliove asportandi, non bibliothecario, neque custodibus, scribisq. neque quibusvis aliis, cujusvis ordinis et dignitatis, nisi de licentia summi Rom. Pont. scripta manu, facultas esto.

Si quis secus fecerit, libros partemve aliquam abstulerit, extraxerit, clepserit, rapseritq. conserpserit, corruperit dolo malo, illico a fidelium communionem ejectus, maledictus, anathematis vinculo colligatus esto, a quoquam præterquam Rom. Pont. ne absolvitor ¹.

¹ Roccha, *Bibliot. apost. Vat.* p. 271.

APPENDICE XVIII

(Voir la traduction ci-dessus p. 152.)

Sequentia ad Missam.

Ad honorem Matris Dei,
Quæ est salus nostræ spei,
In hac hora nunc diei
Hymnum demus dulciter.

Vere Mater veneranda,
Super mirum dealbanda,
Invocanda, collaudanda,
Citanda humiliter.

Ecce sibi Virgo clemens
In hac die mire splendens,
Templum jam fieri volens
Intra urbis mœnia;

Miro modo et stupendo,
Contra tempus peragendo,
Solum ædis dealbanda
Nive candidissima.

Adfuit in visu Virgo
Sacerdoti summo viro,
Tu, inquit, cum cuncto Clero
Una cum Patritio,

Rem mirandam patefeci,
Vade, vide, ego gessi,
Ædificia quod expressi
More quadratario.

Ita, Virgo, more miro
Ædificia nos in giro
Quadro lapide porphyrio
Cum candore niveo.

Ad te, alma Virgo mater,
Suspiramus incessanter ;
Nos commenda condignanter
Christo tuo filio. Amen ¹.

¹ P. 26 du volume cité ci-dessus à la p. 151.

APPENDICE XIX.

En finissant, nous ajoutons la pièce de poésie suivante, qui résume tout ce que Mgr Gerbet a dit sur les Catacombes, telle qu'elle a été publiée pour la première fois par les *Annales de Philosophie Chrétienne*, t. IV, p. 7 (4^e série).

LE CHANT DES CATACOMBES

AIR : *Le Fil de la Vierge.*



Hier j'ai visité les grandes catacombes
Des temps anciens ;
J'ai touché de mon front les immortelles tombes
Des vieux chrétiens ;
Et ni l'astre du jour, ni les célestes sphères,
Lettres de feu,
Ne m'ont jamais fait lire en plus grands caractères
Le nom de Dieu !



Un hermite au froc noir, à la tête blanchie
 Marchait d'abord,
 Vieux concierge du temps, vieux portier de la vie,
 Et de la mort ;
 Et nous l'interrogeons sur les saintes reliques
 Du grand combat,
 Comme on aime écouter, sur les combats antiques,
 Un vieux Soldat.



Un roc sert de portique à la funèbre voûte ;
 Sur ce fronton
 Un artiste martyr, dont les Anges sans doute
 Savent le nom,
 Peignit les traits du Christ, sa chevelure blonde
 Et ses grandsyeux,
 d'où s'échappe un rayon d'une douceur profonde
 Comme les cieux !



Plus loin, sur les tombeaux, j'ai baisé maint symbole
 Du saint adieu ;
 Et la Palme, et le Phare, et l'oiseau qui s'envole
 Au sein de Dieu,
 Jonas après trois jours sortant de la baleine,
 Avec des chants,
 Comme on sort de ce monde après trois jours de peine
 Nommés le temps !



C'est là que chacun d'eux, près de sa tombe prête,
 Spectre vivant,

S'exerçait à la lutte, ou reposait sa tête,
 En attendant !
 Pour se faire d'avance au jour du grand supplice
 Un cœur plus fort,
 Ils essayaient leur tombe et voulaient par prémice
 Goûter la mort !



Bien sombre était la nuit, la caverne bien sombre,
 Quand si souvent
 La faim et la pitié s'y rencontraient dans l'ombre
 En s'embrassant !
 Près d'un enfant sans pain la mère consternée
 Restait sans voix,
 Et, l'œil brillant d'espoir, de sa main décharnée
 Montrait la Croix.



Et quand l'enfant disait : « Le soleil, ô ma mère,
 Astre si beau,
 Reviendra-t-il bientôt chauffer de sa lumière
 Mon froid berceau ? »
 Sa mère répondait qu'une Aurore inconnue
 Bientôt luirait,
 Et qu'un Ange de Dieu sur son aile étendue
 Le bercerait !



J'ai sondé d'un regard leur poussière bénie,
 Et j'ai compris
 Que leur âme a laissé comme un souffle de vie
 Dans ces débris ;
 Que dans ce sable humain qui dans nos mains mortell
 Pèse si peu,
 Germent pour le Grand-Jour les formes immortelles
 De presque un Dieu !



Lieux sacrés où l'amour, pour les seuls biens de l'âme,
 Sut tant souffrir !
 En vous interrogeant j'ai senti que sa flamme
 Ne peut mourir ;
 Qu'à chaque être d'un jour qui mourut pour défendre
 La Vérité,
 L'Être éternel et vrai, pour prix du temps, doit rendre
 L'Éternité !



C'est là qu'à chaque pas on croit voir apparaître
 Un trône d'or....
 Et qu'en foulant aux pieds des tombeaux, je crus être
 Sur le Thabor!....
 Descendez, descendez au fond des catacombes,
 Aux plus bas lieux,
 Descendez, le cœur monte, et du haut de ces tombes
 On voit les Cieux !

Annales, t. iv, p. 7 (4^e série).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Nota. — Pour les tomes I et II, on trouvera deux chiffres; le premier correspond à l'édition in-8° et le deuxième à l'édition in-12. Pour le tome III, il n'y a qu'un seul chiffre pour les deux éditions.

A

- Actes apocryphes; rejetés par l'Eglise, I, 493, 508; III, 325.
Actes des martyrs; comment conservés, I, 493, 508; III, 325;
Adrien I; élégie de Charlemagne sur sa mort, I, 331, 342.
 contre les iconoclastes, 391, 404.
Agnès (Ste); son martyre, sa tombe, I, 198, 206.
Alexandre VI; sur la découverte du titre de la Croix, III, 357,
Almachius (le moine); met fin aux combats de Gladiateurs.
 II, 485, 507.
Ambroise (S.); sur la fuite de S. Pierre, I, 19, 20; sur les
 Vestales, III, 18; sur le titre de la Croix, 350.
Amérique; convertie par les Papes, I, 470, 485.
André (S.); réception de sa tête à Rome, I, 55, 58; texte de
 l'hymne chantée à cette occasion, III, 179.
Angleterre; reçoit la foi de Rome, I, 440, 454.
Arator; sur les chaînes de S. Pierre, III, 79.
Arianisme; sur les monuments, I, 363, 375.

- Aringhi ; dissertation sur la sépulture de S. Pierre au Vatican, III, 262.
- Associations religieuses à Rome, II, 293, 313,
- Auguste ; sur la réponse de la Sibylle sur l'Enfant hébreu, et l'autel qu'il lui éleva (Voir Enfant hébreu) ; fait brûler 2,000 livres de prophéties, III, 204 ; avait un oracle Sibyllin chez lui, 207 ; offre un sacrifice quotidien au temple de Jérusalem, 209.
- Augustin (S.) ; sur la mort de sa mère, I, 31, 33.

B

- Balbine (Ste) ; retrouve les chaînes de S. Pierre, III, 53.
- Baptême ; sur les monuments, II, 162, 170.
- Baronius ; sa visite à la catacombe de Sainte-Priscille, I, 182, 190 ; erreur sur les chaînes de S. Pierre, III, 105 ; sur la sépulture de S. Pierre, 291, 304.
- Basilique de Latran, I, 267, 277.
- De Saint-Paul, 345, 356.
- Sempronienne devenue église Saint-Georges, III, 33.
- Du Vatican ; son origine, I, 277, 286 ; III, 153 ; son symbolisme, résume les aspects de Rome chrétienne, 163.
- Basiliques Constantiniennes, I, 259, 269-
- Bède ; donne la véritable découverte des chaînes de S. Pierre, III, 56.
- Beleth (Jean), du 12^e siècle ; parle le premier de la réunion des deux chaînes de S. Pierre, III, 97.
- Blanc (M. l'abbé) ; traduit le texte d'Aringhi sur la sépulture de S. Pierre, III, 262.
- Bollandistes ; sur les chaînes de S. Pierre, III, 110.
- Boniface ; convertit la Germanie, I, 452, 468.
- Borromée (S. Charles) ; lettre, II, 358, 376 ; III, 395.
- Boustrophédon ; forme d'écriture du titre de la Croix, III, 377.
- Brigite (Ste) ; sur sa révélation du tombeau de S. Pierre, I, 238, 247 ; texte, III, 310.

C

- Campagne romaine ; ses produits, I, 5, 6.
- Catacombes ; leur nombre, leur description, I, 142, 148 ; n'ont

- pas été païennes, 205, 213; le chant des Catacombes, 403.
- Catacombes**, dissert. supplémentaire sur leur architecture, II, 495, 517; leur origine, 497, 509; pourquoi choisies par les chrétiens, 504, 526; les ouvriers, 505, 527; leur distribution, 506, 529; leurs tombeaux, III, 515, 539.
- Césars**; leurs palais depuis Romulus jusqu'à Auguste, II, 422, 442; leur culte remplacé par celui des chaînes de S. Pierre III, 58 62.
- Chaînes de S. Pierre**; première mention, III, 39; retrouvées par Balbine, 53; leur fête mise à la place des fêtes des Césars, 58; honorées avant la prétendue trouvaille d'Eudocie, 69, 72; témoignages des historiens, 73; étaient à Rome et non à Constantinople, 85; leur mention dans les martyrologes, 87; altération de la tradition, par Sigebert, 93; erreur sur le miracle de la réunion des chaînes de Jérusalem à celles de Rome, 97, 101; ce qu'en disent les Bréviaires 115; témoignages modernes, 126; leur exposition, et fondation d'une confrérie, III, 132.
- Chaire de S. Pierre**; son authenticité; sa signification, I, 132, 137; 294, 304.
- Charité**; sur les monuments, II, 314, 329.
- Charlemagne**; son arrivée à Rome, I, 49, 52; élégie sur la mort d'Adrien I, 331, 342; reçoit l'étendard de S. Pierre, 405, 419.
- Christianisme**; sur les monuments, I, 359, 370; 430, 445.
- Chronique palatine**; sur l'Enfant hébreu, III, 185.
- Cicéron**; sur l'influence des Juifs à Rome, III, 202; sur le roi qui devait sauver les Romains, 205.
- Clément d'Alexandrie**; sur le premier séjour de S. Pierre à Rome, III, 50.
- Colisée**, son origine, II, 444, 462; son architecte, 447, 469; spectacles qui y sont donnés, 458, 479; le martyr de S. Ignace, 476, 498; les Gladiateurs, 478, 500; un moine fait supprimer ces combats, 485, 507; il est consacré à la Croix, III, 489, 512.
- Constantin**; sa conversion, I, 29, 30; discours sur la divinité du Christ, 261, 271; abolit le culte des Césars et le rem-

- place par celui des chaînes de S. Pierre, III, 63 ; élève la basilique du Vatican, 287.
- Corps brûlés ou enterrés à Rome, I, 212, 220.
- Corps trouvés dans les catacombes, leurs formes successives I, 179, 187.
- Création ; sur les monuments, II, 119, 124.
- Croisades ; inspirées par les Papes, I, 464, 480.
- Croix ; dans les catacombes, I, 174, 181.
- Croix (le titre de la) ; sa découverte par Ste Hélène, II, 255, 267 ; 273, 285 ; III, 344, 346 ; retrouvé, 357 ; état actuel, 359 ; *fac simile*, 361 ; s'il y en a plusieurs, 363 ; son inscription hébraïque, 368 ; ce qui en reste, 371 ; sa restitution, 373 ; forme d'écriture, 375 ; forme des **Є**, 380 ; croix à tête d'âne, 385 ; médailles, 386 ; sur la lettre **Ϸ**, 391.

D

- Damase (S.) ; sur les tombeaux de S. Pierre et de S. Paul, I, 242, 252.
- Davin (M. l'abbé) ; sur la fête de la Propagande, III, 312.
- Diane ; son temple, III, 21, 30.
- Dieu ; son unité sur les monuments, II, 116, 121.
- Drach (M.) ; sur le titre de la Croix, III, 368, 377.
- Durand (Guill.) ; erreur sur la réunion des chaînes de S. Pierre, III, 101 ; sur le titre de la Croix, 364.

E

- Eglise d'*Ara cali* ; remplace le temple de Jupiter capitulin, II, 406, 426 ; autel dédié à l'Enfant hébreu, III, 131.
- *Domine, quo vadis*, I, 19, 20.
- Saint-Georges, III, 37 ; bâtie sur la maison de Scipion, III, 37.
- Saint-Jean-Porte-Latine, bâtie sur un temple de Diane, III, 21.
- Sainte-Marie-Majeure ; sa position et son origine, III, 135 ; bâtie sur le temple de Junon Lucine, 141.
- Sainte-Marie-aux-Neiges, nom de Ste-Marie Majeure ; origine

- de ce nom, III, 143; office en l'honneur de ce miracle, 144;
 Séquence chantée à la messe, 152; inscription de son obélisque, 181.
- Sainte-Marie-du-Soleil, bâtie sur un temple de Vesta, III, 3.
- Sainte-Marie *In via lata*, I, 113, 117; séjour de S. Paul, 114, 118.
- Saint-Pierre-ès-Liens; notice sur son origine, et son état actuel, III, 40.
- Sainte-Praxède; son origine, son état, I, 119, 124.
- Santo Pudentielle; son origine, I, 112, 116, III, 48.
- Eglises; leur nombre et leur signification I, 104, 108.
- Egypte; reçoit la foi de Rome, I, 435, 450.
- Emblèmes chrétiens, dans les catacombes, I, 224, 235.
- Enfant hébreu; auteurs qui ont parlé de cette prophétie de la Sibylle, III, 181; ce que les Romains en savaient, 182; récit de la Chronique palatine du 6^e siècle, 185; de Jean Malalas, 187; de Cedrenus, 188; de Suidas, 189; de Nicéphore, 190; de Martinus, 191; observations, 195; opinion de M. Alexandre, 198; de Mgr Gerbet, 200; faits historiques, 202.
- Espagne; reçoit la foi de Rome, I, 436, 451.
- Esquilin; son origine et ses transformations, III, 40.
- Eucharistie; sur les monuments, II, 162, 170; 184, 195.
- Eudocie (l'Imp.); notice sur sa vie, III, 71; n'a pas trouvé les chaînes de S. Pierre, 72; témoignage des historiens, 73.
- Eudoxie (l'Imp.); n'a pas reçu les chaînes de S. Pierre, d'Eudocie sa mère, III, 73.
- Eugénie (de la Ferronnais); sur sa mort; extrait d'une lettre, I, 228, 237; 254, 265.
- Eutychès; sur les monuments, I, 383, 396.

F

- Faillon (M. l'abbé); erreur sur le titre de la Croix, III, 364.
- Fascinus; dieu obscène gardé par les Vestales, III, 9.
- Fête-Dieu; célébration à Rome, II, 297, 311.
- Foginius; sur les chaînes de S. Pierre, III, 126.
- France; reçoit la foi d'un disciple de S. Pierre, I, 431, 446.

G

- Gaudentius, architecte probable du Colisée, et martyr, II, 447, 469.
- Germain; leur conversion au christianisme, I, 450, 466.
- Gordianus; nonce de la Gaule, son épitaphe, I, 195, 203.
- Gravures*, médaille avec le monogramme du Christ, II, 206, 216; cachet en forme de soulier, 236, 247; fac-simile de l'état actuel du titre de la Croix, III, 361; fac-simile de l'inscription hébraïque, 371; titre de la Croix restitué en entier, 373; écriture Boustrophédon, 375; inscription avec un Crucifié à tête d'âne, 385; médaille du roi Agrippa, 386; du roi Hérode, 387.
- Grégoire (S.); envoi des apôtres en Angleterre, I, 441, 456; sur l'église Saint-Georges, III, 33.

H

- Hélène (Ste); découvre la sainte Croix, details, II, 255, 267.
- Homme; innocence et chute sur les monuments, II, 121, 126.
- Honorius; défendu par les monuments, I, 386, 398.

I

- Iconoclastes; sur les monuments, I, 389, 402.
- Ignace (S.); son martyre, II, 476, 498.
- Images vénérées; sur les monuments, II, 204, 214.
- Incarnation; sur les monuments, II, 145, 149.
- Inscriptions et monuments des premiers siècles, II, 100, 104; unité de Dieu, 116, 121; création, 119, 124; innocence et chute de l'homme, 121, 126; figures de l'ancienne loi, 129, 134; la révélation évangélique, 131, 136; l'incarnation, 145, 149; le baptême, la pénitence, l'eucharistie, 162, 170; la pénitence, 192, 202; vie religieuse, 195, 204; vénération des images, 204, 214; prières pour les morts, 216, 226; invocation des saints, 222, 233; résurrection des morts, 230, 240; vie pieuse, 248, 260; pour les reliques de Ste Domitille, 290, 304; la charité, 314, 329; du Palatin, 438, 460; sur le titre de la croix; voyez Croix.

J

- Jean (S.); son martyre, et l'église qui en rappelle le souvenir, III, 22.
 Jérôme (S.); sur les catacombes, I, 143, 149; sur la basilique de Latran, 269, 279; sur Rome, II, 17; sur le martyre de S. Jean, 23; sur les chaînes de S. Pierre, III, 62.
 Jubilé; son établissement, II, 301, 316.
 Julius; centurion qui conduisit S. Paul à Rome, I, 114, 118.
 Juvénal; sur l'influence des juifs à Rome, III, 205.

L

- Lacrymatoires (les), I, 246, 256.
 Latran; description, I, 413, 427; voir Basilique.
 Livie; ornant le temple de Jérusalem, III, 211.
 Loi ancienne; figurée sur les monuments, II, 129, 134; loi nouvelle, 131, 136.
 Luc (S.); sur son portrait de la Sainte-Vierge, III, 227.

M

- Maistre (Jos. de); sur le Panthéon, II, 398, 418.
 Manichéisme; sur les monuments, I, 371, 383.
 Marie (la Bienheureuse Vierge); église qu'elle se fait bâtir, III, 143; ses reliques à Rome, 218; ses divers portraits, 220; elle est le type de la femme chrétienne 241; prière de S. Bernard, 261; voir Eglises.
 Martial (S.); évangélise la France, I, 432, 447.
 Martyrologes; sur les chaînes de S. Pierre, III, 87.
 Maxime (S.); sur les martyrs, II, 187, 196; texte, III, 341.
 Monothéisme; sur les monuments, I, 386, 398.
 Monuments; relatifs à la défense du christianisme, I, 359, 370; pour sa propagation, 430, 445.
 Monsacрати (l'abbé); sur l'état actuel des chaînes de S. Pierre, III, 127.
 Morts; invoqués dans les catacombes, I, 192, 200; prières pour eux, II, 216, 226.

N

- Néant; épitaphe païenne, i, 223, 232.
 Nérée et Achillée (SS.); procession pour la réception de leurs reliques, ii, 286, 300.
 Néron; extravagance de sa maison dorée, iii, 42.
 Nestorianisme; sur les monuments, i, 374, 386.
 Nicéphore; portrait de S. Pierre, i, 350, 362; sur l'Enfant hébreu, iii, 190; sur Ste Hélène, 349; sur le titre de la Croix, 354.

O

- Obélisques; leurs emblèmes, leurs inscriptions, i, 72, 76; textes iii, 214.
 Ostie; ses souvenirs, i, 31, 33.
 Ovide; sur Vesta, iii, 14; sur les fêtes Juives à Rome, 203.

P

- Palatin, ancien et moderne, ii, 425, 444; inscription, 438, 459.
 Panciroli; sur Sainte-Marie-du-Soleil, iii, 4.
 Panthéon; sa transformation, ii, 389, 392; 409, 412.
 Papauté, dans ses attributs, et ses emblèmes, ii, 1; idée générale, 6; nom et surnom, 10; iii, 334; ville où elle réside, i, 117; sa demeure, 24; son costume, 40; mitre, clefs, pallium, 43, 45; baisement des pieds, 71, 75; siège, 80, 83; bénédiction, 89, 93.
 Paul (S.); son arrivée à Rome, i, 12; son logement, 114, 118.
 Paulin (S.); sur la Basilique Vaticane, ii, 292, 302.
 Pélagianisme; sur les monuments, i, 373, 385.
 Pénitence; sur les monuments, ii, 192, 202.
 Pétrarque; sur l'autel dédié par Auguste, ii, 414, 435.
 Pie II; à la réception de la tête de S. André, i, 55, 58.
 Pie IX; bref sur la confrérie des chaînes de S. Pierre, iii, 133.
 Pierre (S.); son arrivée à Rome, i, 12; son logement, 112, 116. inhumé au Vatican, 161, 167; 241, 250; sa chaire, 132, 137; 294, 304; sa statue en bronze, 316, 327; son portrait, 350, 362; 405, 419; sur son séjour à Rome, ses chaînes, iii, 50;

- lieu de son martyre et de son tombeau, 262; concours à son tombeau, 287.
- Pierre de Natalibus; erreur sur les chaînes de S. Pierre, III, 103.
- Piété; sur les monuments, II, 248, 260.
- Pline; sur le dieu obscène Fascinus, gardé par les Vestales, III, 9.
- Plutarque; sur les supplices des Vestales, III, 13.
- Pompeï; comparé aux catacombes, I, 252, 262.
- Prédication évangélique; ses monuments, I, 486, 502.
- Priscille (Ste); son portrait, I, 189, 197.
- Processions à Rome, II, 286, 299.
- Propagande (Collège de la); centre de l'apostolat des nations; toutes les langues y sont enseignées; concours I, 475, 490; chant par Mgr Gerbet, 484, 500; textes, III, 312.
- Prudence; sur les catacombes, I, 86, 90; sur un baptistère. 173, 180; sur Ste Agnès, 202, 210; sur la basilique de Latran, 268, 278.
- Pudens; sa famille première chrétienne; S. Pierre loge chez lui, I, 184, 192.
- Purgatoire; sur les monuments, II, 216, 226.
- Puticoles; ce que c'était, I, 207, 215.
- Pythie; sa réponse sur l'Enfant hébreu, III, 207; qui était-elle, 212.

R

- Reims; reçoit la foi de Xiste, disciple de S. Pierre, I, 431, 446.
- Religieuse (vie); sur les monuments, II, 195, 204.
- Reliques; leur nombre à Rome, I, 87, 91; II, 250, 263; sur les monuments, 290, 304.
- Résurrection; sur les monuments, II, 230, 240.
- Rites romains; leur signification, I, 132, 137..
- Rohault de Fleury (M.); sur le titre de la Croix, III, 353.
- Rome; son aspect, I, 4; centre du christianisme, 83, 87; c'est d'elle que part sa propagation, 430, 445; emblème de la Papauté, II, 10; transformée en chrétienne, 389, 409; sanctifie les souvenirs païens, III, 1.

S

- Sabazius est le dieu Sabaoth ; connu à Rome, III, 180.
 Saints ; leur invocation, II, 222, 233.
 Sauvages ; convertis par les papes, monuments, I, 472, 487.
 Scipion l'Africain ; l'église Saint-Georges, bâtie sur l'emplacement de sa maison, III, 37.
 Sénèque ; sur Rome, II, 19.
 Séquence de la messe de Sainte-Marie-des-Anges, III, 152 ;
 texte, 401.
 Sibylle ; sur la réponse à Auguste touchant le Premier-né de Dieu, II, 414, 435 ; voir *Enfant hébreu*.
 Sigebert ; donne une fausse tradition sur les chaînes de S. Pierre, III, 94.
 Sixte V ; bref sur la construction de la Bibliothèque vaticane, III, 175 ; pour la conservation des livres, 176, 400.
 Slaves ; comment convertis à la foi, I, 454, 470.
 Stations saintes ; leur origine, II, 281, 295.
 Suétone ; sur la maison dorée de Néron, III, 42.
 Sylvestre (S.) ; appelé par Constantin, I, 29, 30 ; établit la fête des chaînes de S. Pierre, III, 63.

T

- Tacite ; sur les premiers martyrs sous Néron, I, 160, 166 ; sur la maison dorée de Néron, III, 43.
 Tertullien ; sur le martyre de S. Jean, III, 22.
 Timothée ; petit-fils du sénateur Pudens, I, 184, 192 ; sur l'Enfant hébreu, III, 195.

U

- Unité de Dieu ; sur les monuments, II, 116, 121.

V

- Valère Maxime ; sur les juifs, répandant à Rome le culte de Jupiter Sabazius ou Sabaoth, III, 182.
 Varro ; sur le Vatican, I, 277, 286 ; sur la religion des juifs, III, 202.

- Vatican; origine, I, 277, 286; sépulture actuelle de S. Pierre
III, 262, 287.
- Vesta; son temple devenu Sainte-Marie-du-Soleil, III, 3; quelle
était cette divinité, 14.
- Vestales; leur vocation forcée, III, 5; leur nombre, libres
après 30 ans de service, 7; gardiennes de l'obscène Fasci-
nus, 9; comparées aux vierges chrétiennes, 9; leurs hon-
neurs et leurs supplices, 11.
- Vierges chrétiennes; comparées aux Vestales, III, 9.
- Virgile, sur l'oracle Sibyllin, qu'Auguste avait chez lui, III.
207,